Le TIRAGE du "Soleil" quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

51e ANNEE—No 80 | QUEBEC, VENDREDI 1er AVRIL 1932 | EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

Chez Nous

Aux victimes des facéties traditionnelles du 1er avril nous offrons en consolation cette interprétation chinoise de l'envoi d'un poisson, que nous relevons dans la revue missionnaire. Le Brigand, éditée par le R. P. Lavoie.

"En Chine, écrit-il, le poisson est l'emblème de la prospérité et du succès, par suite dun calembour formé sur les mots POISSONS et PROSPERITE, qui tous deux se prononcent YU. Aussi voit-on partout, dans les formes les plus bizarres et les plus variées, l'image du poisson. On la multiplie dans l'espoir sans doute que le symbole fera naître la réalité. Et c'est de bon goût d'envoyer à ses amis l'image d'un poisson porté par deux enfants, chaque fois que l'on veut faire savoir à ceux que l'on aime les bons sentiments de son coeur. Une inscription accompagne d'ordinaire le dessin: Foukwé yo yu, Soyez riche à rouler sur l'or."

Nous transmettons à tous nos lecteurs victimes du 1er avril canadien les souhaits du petit poisson chinois: Foukwé yo yu, Puissiez-vous rouler l'or. Nous n'osons envoyer de poisson par crainte d'apprendre que l'on a jeté notre souhait au panier sans même le lire.

Club Automobile

Il y aura, ce soir, au Club Automobile de Québec, 2 rue Chauveau, une assemblée des directeurs. Ce sera la dernière de l'année fiscale de l'organisation.

A l'Hôtel-Dieu

A l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, ce soir, il y aura une réunion des membres de la Société Médicale des Hôpitaux Universitaires de Québec. Tous les médecins sont cordialement invités.

La Société des Arts

L'hôte de la Société des Arts, Sciences et Lettres, demain soir, à l'hôtel de ville, sera M. Auguste Galibois, journaliste. Le sujet de sa causerie sera : "La Côte Nord".

L'ART DE CHIFFRER

PRINCIPES GENERAUX

L'addition, la soustraction, la multiplication et la division sont les opérations fondamentales de l'arithmétique.

L'addition et la soustraction vont de pair; toutes deux s'exercent sur les chiffres pris isolément.

La multiplication et la division vont également ensemble. Ce sont des additions et des soustractions faites sur une échelle plus considérable.

On place ainsi les quatre opérations arithmétiques en deux catégories, parce que la soustraction trouve sa preuve dans l'addition, et la division trouve la sienne dans la multiplication.

L'addition est l'opération qui revient le plus souvent et a le plus d'extension: par l'addition l'on peut à la fois soustraire, multiplier et diviser.

L'addition intervient dans la soustraction, en ce que pour soustraire il faut trouver un chiffre qui ajouté au deuxième chiffre, celui que vous soustrayez du premier, soit égal au premier chiffre de l'opération.

100—64— 36
64—36—100

Cette démonstration sera continuée demain: on prouvera que la multiplication n'est qu'une addition, et que la division se résume à une addition et à une soustraction: les quatre opérations arithmétiques ont d'étroits points de contact entre elles.

Droits réservés par Public Ledger.

Corrigeons-nous

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

LE LARGE, LES LARGES

Le large, en français, se dit spécialement de la haute mer, de la partie de la mer qui est à distance des côtes. Ex.: Gagner le large.

Chez nous, la locution **le large** se dit aussi, par extension, de la partie des lacs ou des rivières qui est la plus éloignée de la terre. Ex.: Vous pouvez aller vous baigner, mais n'allez pas au **large**—mais ne vous éloignez pas du bord.

Chez nous, la locution **le large** s'emploie en outre en parlant des terres en culture, et sert à désigner cette partie des fermes qui est éloignée des habitations. Pour nos terriens, gagner **le large**, c'est aller dans la partie éloignée de leur terre, à **l'autre bout** de leur ferme, comme ils disent aussi.

La locution **les larges** se dit aussi, chez nous, des terres, des régions qui sont éloignées du Saint-Laurent. Ex.: Il parait quil a gelé dans **les larges**, la uit dernière—il parait qu'il a gelé, la nuit dernière dans les régions éloignées du fleuve.

TEMPERATURE

Toronto, 1er. (P. C.) — Il a plus abondamment et même neigé dans le Québec et les Maritimes tandis qu'ailleurs il faisait beau, plutôt froid dans l'Ouest, sauf dans l'Alberta, et doux en Nouvelle Ecosse et au Nouveau Brunswick.

Ottawa et Haut St-Laurent:—Beau.

Bas St-Laurent: — Forts vents ; ...ie ou neige par intervalles. Samedi ...mps clair.

...olfe et Côte Nord: — Doux et plu...x. Samedi temps clair et un peu ...s froid sur le soir.

CONFERENCE DE M. ROBERT TASCHEREAU

La soirée organisée par la section St-Coeur de Marie de la Société St-Jean-Baptiste a remporté un vif succès — Intéressante conférence et joli concert

M. Robert Taschereau, C. R., député du comté de Bellechasse à la Législature Provinciale, a fait hier, dans la salle paroissiale de Saint-Cœur de Marie une magnifique causerie. M. Taschereau est assurément l'un des plus brillants représentants de la jeune députation, et sa conférence d'hier soir nous prouve à l'évidence que la politique et l'exercice de sa profession ne sont pas là les seuls domaines où se sont employées les activités d'une belle intelligence, mais qu'en outre il s'est vivement intéressé aux questions sociales. Le conférencier, parlant devant un auditoire choisi, traita de "l'Ordre Social" ; il passa brièvement en revue les causes d'ordre économique et d'ordre moral qui ont amené la dépression actuelle et il fit en terminant une profession de foi dans les principes, les traditions et les coutumes qui ont fait de nous un peuple fort et prospère et qui assureront notre survivance dans l'avenir comme ils l'ont assurée dans le passé. La soirée était sous la présidence de M. L.-J. Turgeon, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Cœur de Marie. Aux côtés du président, on remarquait : le Rév. Père Braud, aumônier, l'honorable M. Alexandre Taschereau et Mme Taschereau, Mme Robert Taschereau, M. le docteur et Mme Arthur Rousseau, M. l'abbé Cyrille Gagnon, M. Fernand Choquette, avocat, M. le docteur Gagnon, M. et Mme J.-S. Moreau, M. Antoine Rivard, C. R., M. et Mme J.-E. Lavergme, etc.

M. L.-J. Turgeon fit d'abord un bel éloge du conférencier et le remercia d'avoir accepté l'invitation de la Société St-Jean-Baptiste, puis, il l'invita à prendre la parole.

"Je me serais senti plus à l'aise, dit M. Taschereau, pour vous causer ce soir de l'Ordre Social, si le président n'avait pas dit des paroles aussi aimables et aussi flatteuses à mon sujet. La Société St-Jean-Baptiste fait au milieu de nous un bien immense car elle nous enseigne à à nous grouper autour d'un idéal commun, elle nous apprend à veiller jalousement sur notre héritage national. S'il est vrai que notre nationalité a des défauts, et qui n'en a pas, elle a aussi des qualités que nos adversaires mêmes se plaisent à reconnaître. Au premier rang de ces qualités, il faut noter la volonté inébranlable que nous avons de conserver à notre race, son caractère, sa langue et sa foi. En dépit de deux siècles passés sous les drapeaux anglais, malgré la diplomatie de gouverneurs habiles qui s'étaient juré d'absorber notre petit peuple pour ne faire qu'une grande nation homogène, les 60,000 français de 1660 sont devenus le peuple jeune et plein d'avenir qui compte maintenant 3,000,000 de sujets dans la seule province de Québec.

L'Ordre Social, c'est la vie harmonieuse et forte des hommes sous des lois utiles. Tous les peuples, même les plus reculés, ont vécu en société et ont observé certaines lois immuables. La patrie n'est pas en effet seulement dans le territoire, elle est aussi dans les institutions, dans la langue, dans la foi, et c'est ce qui nous la rend chère. La famille, l'observance des lois, la conservation des traditions religieuses et patriotiques, le respect des grands principes de morale que les siècles ont expérimentés, voilà les facteurs constituants de l'ordre social, du moins c'est ce que nous croyons après 20 siècles de civilisation ; mais à l'heure actuelle où les peuples chantent des théories nouvelles prêchent l'abolition de toute croyance et veulent faire table rase de tout principe, ne sommes-nous pas justifiables de nous demander si l'humanité ne se trompait pas depuis des siècles et si ce ne serait pas les nouveaux venus qui auraient raison ?

La grande guerre a eu des conséquences plus néfastes au point de vue bouleversement social qu'elle n'en a eu au point de vue économique. La vie de la société troublée par ces événements extraordinaires a remonté à la surface et il s est produit des bouillonnements qui ont causé dans l'ordre social des perturbations tellement profondes que nous ne saurions prévoir le jour où l'effervescence des idées subversives cessera. Et ceux qui le 11 novembre 1918 voyaient luire au soleil de la paix une ère de prospérité pour le monde en sont aujourd'hui à se demander si un sacrifice long de quatre ans n'aura pas été inutile. Et depuis ce temps, les conférences se succèdent, les peuples entreprennent des négociations pacifiques, on prêche le désarmement mais les pays se feront toujours la guerre les uns aux autres tant que chacun d'eux voudra ne pas être le premier à désarmer.

Les perturbations économiques ne sont pas moins profondes. Sans parler des dettes et des réparations de guerre qui écrasent les pays d'un fardeau dont les contribuables supportent tout le poids, les entreprises financières qui avaient un crédit illimité aux jours de la prospérité ont emprunté alors des sommes fa-

(Suite à la page 20, 3e col.)

UNE CONFERENCE

M. ROBERT TASCHEREAU, C.R., M.P.P., a donné, hier soir, à St-Cœur de Marie, une fort intéressante conférence sur l'ordre social.

LA CAUSE DU CAPT. BERNIER EST AJOURNEE

Le tribunal a ajourné à lundi prochain la cause du capitaine J.-E. Bernier, explorateur des régions arctiques, accusé de parjure — Trio de coupables.

C'est à lundi prochain que fut ajournée, hier, cette enquête préliminaire sur une accusation de parjure portée contre le capitaine J.-E. Bernier, l'explorateur des régions de l'Arctique. Les causes de parjure sont assez fréquentes, à Québec aussi bien que dans les autres districts, et la nouveauté de l'affaire actuelle ne consiste donc pas dans l'adjonction d'une charge nouvelle à la liste des charges analogues déjà jugées, ici. L'intérêt très vif que suscite l'affaire actuelle provient de la personnalité de l'accusé. Il semble que l'on ait déclenché, hier, en entamant cette sensationnelle enquête préliminaire, une bataille judiciaire qui sera longue, offrira une exceptionnelle multiplicité d'aspects et comportera surtout des péripéties extrêmement intéressantes. Aussi tarde-t-il aux témoins de ce commencement d'enquête de voir la reprise de celle-ci, lundi prochain.

Le capitaine J.-E. Bernier est accusé de s'être parjuré, le 22 octobre 1926, à Québec, devant la Commission d'Enquête sur les Désastres maritimes, lorsqu'on l'interrogea sur la manière dont était aménagé pour les cas de péril en mer le "SS. Guide" qui avait sombré, durant l'été de cette même année 1926, dans le bas St-Laurent. On se souvient que se noyèrent, dans ce sinistre, onze personnes, parmi lesquilles M. Laflamme, ingénieur civil, ex-maire de Lévis et frère de Mgr Laflamme, curé de la Basilique de Québec.

Le passage que l'accusateur du capitaine Bernier indique aux autorités comme étant du parjure, dans ce témoignage que le capitaine Bernier rendit alors, est relatif au système de pompes et de tuyaux, à bord du "SS. Guide", pour les cas de naufrage. On demanda, en cette circonstances, au capitaine Bernier si le "Guide" était muni de ce système et il répondit affirmativement.

Le navigateur Raoul Harvey, de Québec, qui navigua jusqu'aux mers de l'Arctique, à bord du "Guide", sous le commandement du capitaine Bernier, intervient aujourdhui et déclare que le capitaine Bernier, lorsquil affirma, sous serment, que le "Guide " était ainsi muni des pompes et des tuyaux nécessaires pour les cas de péril en mer, ne disait pas la vérité et réalisait parfaitement que sa déclaration était fausse.

Voici, plus détaillé que nous le rapportions, hier, le dialogue, en cour, entre le procureur de la poursuite, Me Aimé Dion, et l'accusateur Raoul Harvey : —

"En 1914 et 1915, avez-vous fait des voyages vers le Pôle Nord, sous les ordres du capitaine Bernier ?"

Raoul Hervey : — "Oui, monsieur".

—" A bord du "Guide" ?

Raoul Harvey : — "Oui, monsieur".

—"Dans la cale du "Guide", avez-vous vu un système de tuyauterie et de pompes destinés à fontionner, en cas de naufrage ?"

Raoul Harvey : — "Oui, monsieur".

—"Que sont devenus ces tuyaux et la principale de ces pompes ?"

Raoul Harvey : — "C'est moi-même, Wilfrid Caron et Victor Lecours, qui avons enlevé ces tuyaux et la principale de ces pompes, en obéissance aux ordres du capitaine Bernier."

—"Où ces objets ont-ils été laissés?"

Raoul Harvey: — "A Pond's Inlet".

Après Raoul Harvey a témoigné Harry Arcand, qui fut ingénieur-en-chef du "Guide", lors du voyage de ce navire aux régions de l'Arctique, en 1916, sous le commandement du capitaine Bernier. Le témoin Arcand, interrogé sur le sytème de tuyauterie et de pompes alors installé sur le "Guide", déclare n'être pas en mesure d'apporter de précisions, aujourd'hui, sur cette partie de l'aménagement du "Guide", à ce temps-là.

TRIO DE COUPABLES

Robert Germain, alias Bob Campeau, Lorenzo Duchesne et Albert Duchesne seront sentenciés, lundi,

(Suite à la page 20, 4e col.)

CHEVALIERS DE COLOMB

Demain, le "Soleil" publiera un numéro spécial à l'occasion du Jubilé d'Or des Chevaliers de Colomb. Notre journal contiendra des notes historiques sur la société des Chevaliers de Colomb, des illustrations intéressantes, des détails sur les activités des Conseils locaux, des renseignements sur le but que poursuivent les Chevaliers de Colomb et sur les avantages que cette société offre à ses membres.

Nous conseillons à nos lecteurs de retenir leur journal à l'avance aux endroits de distribution afin de n'être pas désappointés par une vente rapide.

TEMOIGNAGE D'ESTIME AU LT.-COL. BOULANGER

Sous la présidence d'honneur de l'honorable J.-E. Perrault, le Club Sportif de la Voirie a donné, hier soir, un banquet au cours duquel le Sous-ministre de la Voirie a fait part des impressions recueillies durant son récent voyage aux Antilles.

Si, comme l'honorable M. Perrault l'a laissé entendre à mots couverts hier soir, le lt-colonel Boulanger a revu la terre avec plaisir à son retour des Antilles, le dîner que les membres du club sportif de la Voirie ont offert, en cette occasion, au sous-ministre de la Voirie, devrait à jamais l'éloigner de la mer.

Cette dernière aurait, paraît-il, laissé entendre assez rudement à M. Boulanger que s'il a son mot à dire sur terre, il n'est pas le "maître de la mer", et il avait certes l'air plus à son aise hier soir, dans la grande salle à dîner de l'hôtel St-Roch, au milieu de ses compagnons de travail, que sur le pont du "New Northland".

Et M. Boulanger avait raison.

Les officiers du club Sportif de la Voirie avaient organisé une fête magnifique à l'hôtel St-Roch. Le ministre de la Voirie, l'honorable M. J.-E. Perrault, avait bien voulu en accepter la présidence d'honneur et plus de trois cent cinquante personnes entouraient le héros de la fête, et sa compagne très distinguée, Mme Boulanger qui, ayant été associée aux épreuves de son mari, avait bien mérité d'être à l'honneur avec lui.

M. Sam E. Méthot, président du club Sportif des employés de la Voirie, occupait le siège présidentiel ayant à sa droite le sous-ministre de la Voirie et à sa gauche l'honorable M. Perrault qui fut l'un des orateurs les plus applaudis.

L'honorable M. Nicol, président du Conseil Législatif, et l'honorable Dr A.-V. Roy, C.L., étaient à la table d'honneur. On remarquait aussi, entourant l'honorable M. Perrault et son sous-ministre, M. Arthur Bergeron, secrétaire du département, et Mme Bergeron, Mme Sam-E. Méthot, M. l'hon. M. Aurèle Lacombe, M. Ivan Vallée, sous-ministre des Travaux Publics, M. Oscar Drouin, C.R., M.P.P., M. Joseph Filion, M.P.P., M. Alexandre Chouinard, M.P.P., M. Alexandre Fraser, ingénieur en chef au département de la Voirie, M. Fournier, assistant-greffier de l'Assemblée Législative, le major Léon Lambert, chef de la Police provinciale, M. J.-E. Renaud, secrétaire du Club Automobile, et Mme Renaud, le lieut-colonel Oscar Gilbert, M. et Mme Alphonse Paradis, M. et Mme Louis Laferrière M. Arthur Lagueux, M. et Mme J.-G. Lachance, M. Charles Fiset, M. Arthur Pigeon, C.R., MM. G.-H. Morency, J.-P. Godbout, R. Bergeron, C.-W. Travis, Henri Hunter, Lionel Vachon, Arthur Paradis, Antoine Rochette, etc., etc.

Le programme comportait trois discours : le premier par l'honorable M. Perrault, ministre de la Voirie, le second par M. Boulanger, et le troisième par M. Arthur Bergeron, secrétaire du ministère, qui avait bien voulu accepter de remercier le ministre de la Voirie et le conférencier.

L'honorable M. Perrault a taquiné un peu le sous-ministre sur ses débuts dans la ... marine marchande et le ministre de la Voirie a dit tout haut ce que tout le monde pensait puisque les convives lui ont fait une ovation. M. Boulanger, d'ailleurs, n'osa pas nier pour qu'on ne lui donne pas plus de précisions.

Il se contenta, et c'était son droit, de suivre le programme et de dire les résul ats pratiques de son voyage aux Antilles.

Avant le discours de l'honorable M. Perrault, M. Sam Méthot, le président du club Sportif de la Voirie, offrit les hommages des convives au héros de la fête, et à madame Boulanger, et il remercia le ministre de la Voirie d'avoir accepté la présidence d'honneur du banquet.

M. Méthot a rappelé que M. Boulanger est sous-ministre depuis dix ans et il a exprimé l'espoir de le voir encore quinze ans à son poste afin de donner à ses amis l'occasion de fêter ses noces d'argent d'employé civil.

Après avoir salué aussi le retour de M. Lachance, le comptable du ministère de la voirie, compagnon de voyage de M. Boulanger, M. Méthot présenta l'honorable M. Perrault.

Le ministre dût attendre la fin d'une longue ovation avant de pouvoir commencer son discours.

"M. le président, dit en commençant le ministre de la Voirie", je n'ai pas besoin de vous dire avec quel plaisir j'ai accepté la présidence d'honneur de ce banquet. Je savais que, par une coincidence heureuse, il y aurait ici ce soir réunion des services intérieur et extérieur de mon département pour fêter M. Boulanger.

"C'est une belle famille que celle de la Voirie et je félicite votre président, M. Méthot, d'avoir organisé cette fête familiale."

Après un compliment aux dames qui participaient au banquet, l'honorable M. Perrault continua :

L'hiver dernier, nous apprenions avec chagrin que le sous-ministre

(Suite à la page 20, 1ère col.)

Une causerie de l'hon. M. Delâge sur la sécurité

Parlant à la radio, hier soir, l'honorable M. Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, a prononcé une très intéressante causerie sur la question de la sécurité. En voici le texte :

Mesdames, messieurs,

J'ai encore reçu avec plaisir cette année, l'aimable invitation des membres de la ligue de sécurité de la province de Québec, de joindre ma voix à leur voix, afin d'en grossir, si possible, le volume, de contribuer au succès de la campagne d'une si noble inspiration, et de si salutaires résultats, qu'elle a lancée, il y a quelques semaines, et qu'elle poursuit, depuis, avec une inlassable activité, une admirable ténacité, dans votre intérêt, celui de vos familles, celui de toute notre population.

Je l'ai acceptée avec plaisir, même avec empressement, car j'étais enchanté de donner aux membres de cette philanthropique association, une prompte et sympathique réponse, une appréciation méritée, une adhésion non équivoque, en mettant à leur disposition mon concours le plus entier pour la proclamation, la diffusion de cette grande vérité : "Que le capital humain est un capital précieux, d'une valeur inestimable, bref le plus précieux des capitaux : et que nous ne devons reculer devant aucun effort, aucun sacrifice, afin d'en assurer la conservation..."

Chers élèves, vous à qui je vais m'adresser d'une manière particulière pendant ce trop court entretien, vous êtes la partie la plus intéressante, la plus importante de ce capital, je le répète, le capital humain, l'espoir et la parure de la famille, de la société, le rempart de la race à laquelle vous appartenez, la plus sûre garantie de sa survivance, vous ne me refuserez votre atten-

(Suite à la page 20, 1ère col.)

Joli banquet à un gérant de banque, M. L.-A. Desrosiers

Les amis de M. Léon-A. Desrosiers, gérant fondateur de la Banque Canadienne Nationale, succursale de Limoilou, ont donné un banquet en son honneur hier soir, au Château Champlain, pour lui présenter leurs meilleurs souhaits à l'occasion de sa nomination au poste de gérant de la succursale de la Rivière-du-Loup.

Le banquet qui a été présidé par M. le chevalier Jules Côté réunissait plusieurs personnalités de la politique, provinciale et municipale, de la finance, du commerce et des professions libérales. Le R. P. Maurice, O.M.Cap., curé de la paroisse de Limoilou, a assisté à cette fête en témoignage d'amitié pour le paroissien accompli que s'est toujours montré M. Desrosiers.

Parmi les invités on remarquait, M. Oscar Drouin, M.P.P., MM. les échevins James Carmichael et Aibéric Noreau, H. Larochelle, G. Beaudry, le chevalier E.-G. Giasson, H. Bérubé, président de la Société St-Jean-Baptiste de Limoilou, Félix Gilbert, J.-L.-A. Godbout, le docteur Ferdinand Fortier, le docteur N. Cloutier, le docteur Donat Roy, le docteur L. Lessard, Gérard Bornais, avocat, Gaston Esnouf, avocat, Eugène Marquis, avocat, E. Duval, N.P., J.-E. Forget, gérant de la Banque Royale, de Limoilou, R. Méthot, gérant de la Banque Royale, de Limoilou, L.-A. Labrecque, gérant de la Banque Provinciale de Limoilou, J.-H. Levasseur, représentant les Chevaliers de Colomb, J.-I. Brubé, Wilfrid Cantin, Joseph Verret, Emilien Drouyn, Edouard Verreault, Eugène Trudel, S. Moreau, J.-A. Dubuc, Alfred Dorval, Alex. Cardinal, J.-B. Bornais, M. Turgeon, J.-E. Gagnon, G. Dallaire, J.-A. Leblond, R. Gendron, L. Giguère, P.-E. Beaupré, R. Vézina, P.-E. Demers, Joseph Dubuc, Paul Germain, Georges Beaudry,

(Suite à la page 20, 4e col.)

UNE MORT DRAMATIQUE

Portneuf, 1er avril. — (D.N.C. — Un bien pénible accident a mis notre population en émoi, hier, et jeté le deuil dans une de nos familles les plus estimées. Jean-Paul, bébé de deux ans et demi de M. et madame Odilon Denis, est mort des suites de brûlures par tout le corps causées par les flammes qui s'étaient communiquées aux couvertures de son lit.

Un peu après le souper, jeudi soir, les deux plus jeunes enfants de M. et Mme Denis, Jean-Paul, 2 ans et demi, et Charles-Henri, 4 ans, furent mis au lit dans leur chambre, au premier étage, pendant que leur frère, plus âgé, se retirait, lui, au second.

S'apercevant, vers sept heures, que sa mère était sortie, le petit Charles-Henri se leva, gagna la cuisine, ouvrit l'armoire, prit une poignée d'allumettes, et, tout joyeux, regagna son lit.

Là, il s'empressa de les allumer, à la grande joie de son petit frère. Mais, malheureusement, le feu prit à la robe de nuit du bébé, bientôt enveloppé par les flammes qui se communiquèrent en un clin d'oeil aux couvertures puis à la cloison. Heureusement, les cris de douleur des deux enfants éveillèrent leur frère aîné, qui dormait à l'étage supérieur. Descendant aussitôt, il éteignit à la hâte les flammes avec des couvertures. Mais il était déjà trop tard. Le malheureux bébé était couvert de brûlures, et il souffrait atrocement. Les pauvres parents revinrent sur les entrefaites et mandèrent aussitôt le prêtre et le médecin, l'abbé Bilodeau et le docteur Hudon, qui donna à la petite victime tous les soins possibles. Les brûlures étaient mortelles, cependant, et l'enfant expira au milieu d'horribles souffrances, vers huit heures.

Aux parents éprouvés, "Le Soleil" offre l'expression de sa plus sincère sympathie.

UN BANQUET

Le Lt-Col. J.-L. BOULANGER, sous-ministre de la Voirie, a été, hier soir, l'hôte d'honneur du Club Sportif de la Voirie à un banquet au St-Roch.

LE MARCHE BERTHELOT AGRANDI?

Les aviseurs légaux de la ville croient que si le conseil décide d'acheter la propriété de M. J.-P.-J. Godreau pour agrandir le marché, toute difficulté disparaîtra.

Il y a quelque temps, M. J.-P. J. Godreau, propriétaire du garage Berthelot, faisait signifier un protêt à la ville et lui réclamait, dans une action $2,300 de dommages, parce qu'elle le gênait dans l'exploitation de son établissement, en laissant stationner sur sa propriété, les jours de marché, principalement, les voitures de cultivateurs.

Il est résulté de ce fait un embouteillage qui est de nature à lui causer de sérieux ennuis, pour lesquels il se croit justifiable de réclamer en justice.

Hier, au comité administratif, les avocats de la cité, Mes Chapleau et Thériault, ont, dans une lettre, laissé entrevoir la possibilité pour la ville d'en venir à un règlement et d'acheter la propriété du plaignant si elle veut donner suite à son projet d'agrandissement du marché Berthelot, à proximité du garage de M. Godreau.

Il est généralement admis, à l'hôtel de ville, que le marché Berthelot depuis qu'on y a transporté le marché Montcalm, est trop petit et qu'il faudra, tout ou tard, prendre les moyens de donner aux cultivateurs et au public, toute l'accommodation nécessaire, et mettre fin à un état de choses dont on se plaint depuis déjà trop longtemps.

Or, voici le texte même de la lettre des aviseurs légaux:

"Une action a été prise contre la cité, pour la somme de $2,300, par un M. Godreau, propriétaire d'un garage ayant sortie sur le mraché Berthelot.

M. Godreau se plaint que depuis la fermeture du marché Montcalm, ses clients ne peuvent pas venir jusqu'à son garage et qu'il ne peut passer sur ledit marché.

Nous avons contesté cette action et nous prétendons que M. Godreau ayant acheté un garage ayant sortie sur un marché public, doit endurer les inconvénients qui peuvent être causés par le fait du plus ou moins grand nombre de voitures qui peuvent entraver son passage, les jours de marché.

Cependant, si la cité a l'intention, vu la fermeture du marché Montcalm, d'agrandir le marché Berthelot et d'acheter la propriété de M. Godreau pour faire un tel agrandissement, nous croyons peut-être en venir à une entente pour régler cette action en même temps que la ville ferait l'achat dudit garage, car M. Godreau est toujours exposé à avoir des difficultés de communication avec son garage tant et aussi longtemps que le marché Berthelot existera à cet endroit.

En conséquence, voudrez - vous bien nous dire si c'est l'intention de la ville d'agrandir le marché Berthelot et nous dire aussi, dans l'affirmative, si ce projet d'agrandissement doit se faire bientôt."

(Signé) **Chapleau & Thériault**

La lettre a été laissée sur la table jusqu'à la prochaine séance. L'on sera probablement en état alors de se prononcer.

La construction

Un signe de la reprise des affaires apparait dans l'augmentation notable de l'activité dans le domaine de la construction pour le mois de mars. En février, le montant total des permis était de $34,015, tandis que pour mars, ce chiffre atteint $70,285. Ce montant n'est pas tout à fait exact, cependant, quelques autres permis ayant été accordés ces derniers jours qui n'y sont pas inclus.

Parmi la quarantaine de permis délivrés en mars, les quartiers Limoilou et Champlain tiennent le premier rang. Les autres se répartissent comme suit : St-Sauveur, 8 ; Montcalm et St-Jean-Baptiste, 5 et St-Roch 3.

UNE SEANCE DE TRAVAIL AU COMITE

L'exécutif municipal a eu une nouvelle réunion hier et a discuté plusieurs questions — Nouveaux plans pour le pont de l'Avenue Parent — Le réservoir.

Autant la séance de mercredi, au comité administratif fut longue et remarquable par les incidents qui s'y sont déroulés, autant celle d'hier fut monotone et dénuée d'intérêt.

Peu de questions importantes étaient à l'ordre du jour et à 6 heures, pour la première fois, depuis deux semaines, les échevins pouvaient regagner leurs foyer.

Avant même que le secrétaire du comité eût fait la lecture du procès-verbal de la séance de la veille, l'échevin Lacroix, l'un des représentants de Belvédère souleva la question du bornage de certains terrains en prévision du prolongement de l'avenue Moncton jusqu'au Chemin Ste-Foy.

"Il y a quelque temps, déclara l'échevin Lacroix, j'ai fait adopter une résolution, autorisant les procédures nécessaires à ce bornage. Rien n'a encore été fait et je voudrais savoir pourquoi, si je suis bien informé la résolution n'a pas été transmise au département techni ue municipal.

Le greffier de la cité, M. F.-X. Chouinard, secrétaire du comité, répondit à M. Lacroix que la résolution est entre les mains des aviseurs légaux de la cité qui ont mission de s'occuper de régler cette question. Il ajouta que le bornage n'incombait pas à la cité, mais à M. Furois, l'un des intéressés dans cette affaire.

Le pont de l'avenue Parent, conduisant au parc Victoria, sera reconstruit, comme nous l'avons annoncé déjà.

Les contrats ont été accordés la semaine dernière, mais les plans devront être nécessairement modifiés de façon à permettre plus tard, (lorsqu'on aura obtenu une décision de la Commission des Chemins de fer) de faire passer les approches du nouveau pont au-dessus de la voie du C. P. R., afin d'éliminer la traverse à niveau.

Cette mesure préventive contre les accidents fut réclamée par l'échevin Rodolphe DeBlois. Les plans tels que modifiés ont été soumis hier, par l'ingénieur en chef de la cité, M. Edouard Hamel.

Pour ce pont, gros cheval de bataille de l'échevin Arthur Drolet, depuis au-delà d'un an, et qui a vu ses efforts enfin couronnés de succès, les piliers actuels seront utilisés, mais en prévision de la construction d'une voie élevée pour le trafic des piétons et des véhicules, la structure sera construite sous le pavage, tout comme dans le cas du pont Montmorency.

Les plans ont été approuvés par le comité et l'échevin Boutet, l'un des trois représentants de St-Sauveur a exprimé l'espoir de voir les travaux se faire dans le plus bref délai possible.

Le comité a approuvé le projet de construction d'une remise pour les camions du département des chemins de la partie haute de la ville, sur la propriété du garage de la rue d'Youville. Ces travaux seront faits à la journée et le coût, fixé à une quinzaine de mille piastres, payé à même les crédits pour les pavages.

L'Association des Taverniers par l'entremise de son président, M. Ludger Bélanger, a fait parvenir au Comité, une résolution qu'elle adoptait il n'y a pas bien longtemps, demandant à la ville une réduction de la taxe spéciale que ses membres sont obligés de payer pour exercer leur négoce.

Les taverniers représentent, dans cette résolution que cette taxe spéciale qui varie de $50 à $175. n'est chargée dans aucune ville de la province de Québec.

Ils ajoutent qu'ils payent des loyers plus élevés que tous autres genres de commerce, et pour justifier leur démarche en faveur de la réduction de la taxe spéciale, ils évoquent la période de dépression économique dont ils se ressentent, eux aussi.

Ils proposent à la ville d'uniformiser cette taxe en la portant à $50 dans quelque cas que ce soit.

Le nombre des taverniers, à Québec, est de 60 et le produit de la taxe spéciale qui leur est actuellement imposée, en plus des autres impôts qu'ils doivent verser annuellement dans le trésor municipal représente pour la ville $5,000. La réduction qu'ils demandent signifierait $1,700 de moins pour la ville

L'échevin Jos. Boutet, autrefois agent d'affaires de l'association, a déclaré que cette taxe n'avait nullement sa raison d'être, et il est encore à se demander sur quoi l'on se base pour l'imposer.

Les échevins Gosselin et Jobin ne voient pas cette question sous le même angle que leur collègue, M. Boutet.

M. Jobin fit remarquer que dans la période de chômage que l'on traverse, c'est encore le commerce de la bière qui paie le mieux ; l'échevin Gosselin ajouta que la ville ne doit pas, logiquement, se départir de cette source de revenus. "Ce serait une mauvaise politique, de diminuer les taxes, dans un temps où la ville pour équilibrer son budget, sans grever davantage le fardeau des contribuables, a besoin de tous ses

(Suite à la page 20, 3e col.)

ENQUETE SUR LA CRISE

Notre journal commencera demain la publication d'une série d'entrevues que nous avons obtenues de plusieurs citoyens de cette ville au sujet de la crise actuelle et des perspectives de retour à des conditions meilleures.

Cette enquête, comme les lecteurs du "Soleil" pourront le constater, apportera des renseignements intéressants, des opinions diverses, des commentaires utiles. Nous avons voulu interroger des personnages qui occupent des fonctions importantes dans les divers domaines de l'activité et nos lecteurs seront vivement intéressés par les entrevues que nous publierons.

Une brillante fin de saison au Club Musical des Dames

Le Club Musical des Dames terminait brillamment sa très intéressante saison, hier soir, par un concert vivement goûté de l'auditoire. Mlle Camille Bernard, diseuse de genre, et Mlle Mamie Martel, pianiste québecoise, ont toutes deux remporté un joli succès.

Mlle Camille Bernard est extrêmement sympathique. C'est une artiste de la chanson. Elle est vive, charmante, spirituelle et sa diction nette permet de saisir sans effort toutes les paroles, ce qui est une qualité appréciable.

Mlle Bernard interprète toutes ces vieilles chansons avec une mobilité d'expression remarquable et un souci des nuances qui font ressortir davantage la grâce surannée des romances.

Tour à tour en costume breton, berrichon et normand l'artiste nous a fait entendre des pièces délicieuses comme "Chanson à la mariée", "Berceuse Bretonne", "La chèvre et le Loup" et plusieurs rappels réclamés par un public enthousiaste. Mlle Bernard s'y prêta d'ailleurs de bonne grâce ce qui allongea le programme pour le plaisir de tous.

Mlle Bernard est incontestablement une artiste qui rend bien vivante la chanson et l'anime d'un tour spirituel qui, lui est particulier.

Mlle Martel contribua pour sa part au succès d'hier soir. Les pièces jouées avec beaucoup d'intelligence et de compréhension révèlent un beau tempérament de musicienne et une technique sûre. Mlle Martel rend avec une égale maîtrise, Chopin, Pachulski, Liszt.

Le Club Musical a donné une très bonne saison de musique. Notre public a eu ainsi l'avantage d'entendre de véritables artistes de partout et a pu aussi mieux apprécier nos musiciens. Le comité peut être fier de son résultat.

Mme Jean Drolet meurt à 92 ans

Le deuil est passé dans la famille de l'un des membres de notre administration municipale, M. Arthur Drolet, qui représente le quartier St-Sauveur à l'hôtel de ville vient de perdre sa mère, Mme Jean Drolet, décédée hier soir après quelques semaines de maladie.

Mme Drolet avait atteint un âge avancé. Ses quatre-vingt-douze ans ne lui laissaient que peu de forces pour résister à la maladie dont elle a senti les premières atteintes il y a quelques semaines. Le mal a fait des progrès rapides, et hier soir, à 11 heures 15 elle quittait cette vie, emportant les regrets de sa famille et de tous ceux qui l'ont connue.

Mme Drolet, née Philomène Cardinal, était l'épouse de M. Jean Drolet, qui a été échevin pendant trente-deux ans et est mort il y a onze ans. Lui survivent dix enfants, MM. Arthur Drolet, échevin, Jean Drolet, inspecteur, Narcisse Drolet, boucher, Omer Drolet et Odilon Drolet, et Mmes Thomas Deschênes (Philomène), Martin Madden (Cécile) dont le mari a été conseiller législatif, P. Aubé (Malvina), F. Devarennes (Clara), Adél. Turcotte.

Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Sauveur, à 10 heures, et l'inhumation au cimetière St-Charles. Le départ de la maison mortuaire prendra place à 9 h. 45.

A M. l'échevin Drolet et à toute sa famille le "Soleil" présente ses sympathies les plus sincères.

Feu M. J.-A. Brassard

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. J.-A. Brassard, décédé subitement hier à sa résidence.

Il était avantageusement connu à Québec et à la Malbaie où il était né et avait vécu de nombreuses années.

Les restes mortels sont exposés à sa résidence au No 83, avenue Bourlamaque, Québec.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 30, en l'église St-Dominique, Grande-Allée.

LA PRUDENTIAL DE LONDRES A QUEBEC

La plus puissante organisation d'assurance de l'Empire.

A L'EDIFICE PRICE

C'est avec plaisir que nous apprenons l'établissement dans notre ville d'une succursale de la "Prudential Assurance Company Limited de Londres, Angleterre, considérée comme la plus puissante compagnie d'assurances de l'Empire Britannique. Les locaux de la Prudential à Québec seront situés au deuxième plancher de l'Edifice Price ; M. Paul Audet, courtier en assurance et jus'qu'à aujourd'hui gérant de la firme qui porte son nom, a été nommé gérant de cette branche importante dont les activités couvriront un territoire immense s'étendant jusqu'aux paroisses éloignées du bas du fleuve.

La fondation dans nos murs d'une succursale de la "Prudential" de Londres ... de bon augure et laisse voir

... la page 21.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 1er AVRIL 1932

Extravagances d'un tarif

Le premier ministre du Canada vient d'annoncer que la date de la prochaine conférence impériale est fixée au 21 juillet. Ce sera l'un des événements les plus importants de l'année, peut-être un fait décisif dans la vie de l'empire. On verra, par les résultats de cette réunion, si la coopération économique du commonwealth est possible et si chaque dominion retire vraiment des bénéfices commerciaux de son association avec les diverses nations britanniques.

Sans examiner, pour le moment, les raisons qui nous font craindre un échec, nous attirerons de nouveau l'attention de nos gouvernants sur certaines extravagances du tarif imposé contre l'entrée de la marchandise anglaise. Il semble qu'on a tout fait, depuis quelque temps, pour décourager le commerce du Canada avec la Grande-Bretagne. Surtout depuis l'abandon par celle-ci de la parité or, l'importation est devenue extrêmement difficile, et, par conséquent, l'exportation aussi.

Un journal de l'Ouest citait récemment le cas d'un importateur qui, pour retirer sa marchandise, des tissus de laine de la Grande-Bretagne, a dû payer 65 pour cent de droits au gouvernement. Les articles qu'il recevait d'outre-mer avaient un prix de vente de $408. Il dut débourser, d'après le tarif Bennett, la somme de $221.61, plus une somme additionnelle d'après la valeur de la livre sterling, qui se trouvait de 43 cts au-dessous du minimum voulu par Ottawa. La somme s'éleva à $265.44, c'est-à-dire 65 pour cent de la valeur de la marchandise. On ne compte pas, ici, la taxe de vente, qui s'élève à $38 et qui porte le total des taxes, dans ce cas, à $303.44 sur un achat de $408.

Nous connaissons des importateurs de Québec qui nous ont rapporté des faits exactement analogues. C'est ainsi qu'un achat de $3.00 seulement en Grande-Bretagne, a coûté $2.46 en droits divers, c'est-à-dire : 33 1-3 pour cent d'après la section 43 de la loi des douanes fixée par ordre en conseil ; plus la taxe d'accise, plus la taxe de vente, plus le droit de dumping, qui forment un total de $2.46.

On remarquera que la plupart de ces taxes d'importation ont été imposées par simple ordre en conseil, depuis que M. Bennett s'est fait accorder, par la force de sa majorité servile, le chèque en blanc qui lui permet de s'adonner à sa manie de protection et de ranoçnner les Canadiens qui se permettent d'acheter de l'Angleterre des produits que le Canada ne saurait

[illegible] la tyrannie tarifaire ne connaît plus de bornes. Non [illegible]nt le peuple, qui achète la marchandise, est forcé de payer beaucoup plus cher pour les produits importés, mais le pays étranger que nous traitons ainsi a les meilleures raisons du monde de restreindre ses achats au Canada. C'est par des excès douaniers de ce genre que nous avons tant perdu de ventes sur les marchés extérieurs et que nous sommes menacés des pires catastrophes.

Par des actes de cette sorte, le Canada se trouve fort mal préparé à une conférence impériale. Nous avons fait une véritable guerre aux meilleurs clients du Canada et nous leur demandons de venir nous embrasser. Si M. Bennett ne modifie pas ses idées sur le commerce extérieur, d'ici la fin de juillet, il peut avoir la certitude que la conférence impériale sera, comme celle de l'an dernier, un humiliant échec et un monumental "humbug".

Ces rapports sont-ils véridiques ?

Dans un article paru aujourd'hui même dans le **Courrier de Saint-Hyacinthe**, un romancier canadien, M. Harry Bernard, se demande si les commissions scolaires de la province de Québec observent vraiment la loi Choquette, qui, depuis 1925, recommande aux commissaires d'employer à l'achat de volumes canadiens la moitié de la somme destinée à l'acquisition de livres de récompenses dans nos écoles.

M. Bernard constate que, d'après les rapports faits au gouvernement, les commissions consacreraient plus de la moitié de leur budget des prix scolaires à des livres de chez nous, mais il se demande si ces rapports ne sont pas truqués. Il écrit entre autres :

"Tous les rapports établissent l'achat de livres canadiens. Ces livres ont-ils vraiment été achetés ? Gros point d'interrogation ! S'ils l'avaient été, on se demande s'il y a vraiment à vendre, dans la province de Québec, autant de livres canadiens que les commissions scolaires déclarent, chaque année, en avoir acheté. Regardons les chiffres. Ils sont tirés d'une publication officielle : **L'Etat financier des Commissions Scolaires de la province.** Les voici, de 1926 à 1930 :

Année	Livres canadiens	Autres livres
1926	$59,050.62	$46,824.11
1927	61,589.55	48,119.37
1928	62,451.91	43,305.97
1929	66,812.10	54,227.62
1930	72,137.88	49,523.59

"Nous revenons à ce que nous disons plus haut. Il semble invraisemblable que les éditeurs canadiens et les libraires soient en mesure de fournir, aux seules commissions scolaires, les quantités de livres canadiens que supposent les montants ci-dessus. Il faut mettre en ligne de compte que le grand public, les institutions d'enseignement indépendantes, les collèges classiques, absorbent eux aussi quantité d'ouvrages. Le gouvernement lui-même distribue chaque année des sommes considérables aux écrivains canadiens et à leurs éditeurs. En la seule année scolaire 1930-1931, le gouvernement provincial a fait distribuer la quantité incroyable de 65,610 volumes, tous canadiens. C'est autant de livres qu'éditeurs, libraires, auteurs, ont dû fournir. Plus l'on examine la situation, et plus il semble patent que nombre de commissions scolaires font au gouvernement, quant à leurs achats de livres de récompense, des rapports faux. Nous pouvons nous tromper. Seul le gouvernement peut savoir la vérité, en posant aux secrétaires des commissions certaines questions précises. En attendant, nous nous réservons le droit de douter. Nous soumettons nos constatations à l'hon. M. David, secrétaire de la province, à l'hon. M. Delâge, surintendant de l'Instruction publique."

Nous ignorons si les doutes de notre ami Bernard sont justifiés, mais nous ne saurions trop appuyer sur l'importance qu'il y a pour nos commissions scolaires d'aider au développement d'une littérature canadienne par l'achat des livres du pays. [illegible]ns qu'il ex[illegible] foule d'oeuvres parfaitement appropriées à l'esprit et à la culture de nos écoliers.

Sans doute, il ne s'agit pas de frapper d'ostracisme les littératures étrangères. Nous savons fort bien qu'il existe dans les vieux pays des livres dont aucun peuple civilisé ne saurait se passer ; nous savons également qu'il nous reste du chemin à parcourir pour atteindre au degré de perfection littéraire et de pensée de l'Europe. Mais nous avons constaté que, parmi les milliers de prix distribués à nos enfants, chaque année, se trouvent de petits volumes insignifiants dont certains éditeurs d'outremer ne savent que faire et qu'ils déversent sur nous comme un ignoble "dumping". Les livres canadiens valent mieux que ça.

Un démenti qui s'imposait

D'après une dépêche qui semblait provenir de source officielle, on annonçait d'Ottawa, hier, que l'Irlande avait été avertie qu'elle ne serait pas admise à la conférence impériale si elle abolissait le serment d'allégeance et les annuités agraires dues à l'Angleterre.

Nous nous sommes alors empressés d'exprimer notre surprise, car nous ne comprenions pas que le Canada pût exercer une pression sur un autre dominion par une sorte de chantage impérialiste. Nous conseillons au gouvernement canadien de se mêler tout simplement de ses affaires.

Or, nous apprenons ce matin que la nouvelle, transmise d'abord au **Star** de Toronto, par son correspondant d'Ottawa, n'avait aucun caractère officiel. M. Bennett vient de faire, là-dessus, une déclaration bien nette, qui dissipe toute équivoque. Nous en sommes heureux.

D'après la déclaration du premier ministre, l'Irlande, sous la signature de M. de Vallera lui-même, a fait savoir au gouvernement canadien qu'elle acceptait de prendre part au ralliement des nations du commonwealth. Le Canada ne s'y opposera évidemment pas. C'est de bonne politique.

Si nous avons quelque avantage à commercer avec l'Etat Libre, nous n'avons à y mêler aucune question de sentiment impérial. Les relations politiques de ce pays avec la Grande-Bretagne ne nous regardent pas. L'important pour nous est de chercher à profiter le plus possible du marché irlandais sans nous demander si MM. les ministres de la république d'Irlande ont prêté ou non leur serment.

Le bon sens exigeait que nous restions tranquilles. La rumeur d'hier matin m[illegible]ait du malaise partout. Le démenti de M. Bennett met fin au malentendu. Il venait à son heure.

Les Hindous dans le monde moderne

On croit généralement que les Hindous ne sauraient s'adapter aux conditions du monde moderne. On s'imagine que ce peuple, cristallisé dans son passé, répugne à l'esprit scientifique de la civilisation occidentale. Un écrivain français, M. Elie Faure, prétend le contraire. D'après lui, l'Hindou, de par la tournure philosophique de son intelligence et par ses conceptions religieuses mêmes, est plus près de l'époque contemporaine de l'Europe qu'on le croit. Il écrit entre autres :

"Derrière les idoles du brahmanisme, l'intelligence hindoue, débarrassée de son vêtement symbolique, aperçoit des incarnations dont la science occidentale lui fournit l'ébauche. La gravitation, le transformisme, l'atomisme surprennent moins que nous ces intelligences rompues aux vastes hypothèses de l'unité universelle, de l'identité substantielle de la matière et de la force, de la circulation de forme en forme d'un seul et même esprit.

"C'est ici que s'est accompli le plus grand effort qu'ait jamais tenté l'homme pour s'expliquer le monde et lui-même, scruter ses origines et son destin, sonder les parois de sa cage, en éprouver les barreaux.

"C'est ici que l'intuition, ailleurs désorientée, se déclare prête, pour vérifier ses approximations anciennes, à accepter le contrôle du creuset, de la balance et du nombre. La plus grave erreur psychologique que puisse commettre l'Occident, c'est de s'imaginer que les musulmans, sur qui s'appuie aujourd'hui l'Angleterre, constituent aux Indes, grâce à leur instruction plus développée et à leur moralité moins flottante que celles des autres Indiens, l'élément principal de la régénération de ce pays.

"Rivés à un dualisme inexorable qui a tranché le lien entre l'humain et le divin, ils sont beaucoup moins bien préparés que l'Hindouiste à accepter l'univers qu'entrevoit l'homme moderne, et à prendre une part décisive à son organisation.

"Plus près que lui de notre passé, ils le sont moins de notre présent. Si la Chine doit être sauvée par ses paysans, l'Inde, seule peut-être entre les peuples de la terre, me semble devoir l'être par ses penseurs, parce que, seule entre les peuples de la terre, elle les a formés de tout temps à maintenir, dans le ruissellement des aparences, l'unité et lo continuité de l'esprit.

"Voilà ce qu'on peut penser de l'Inde et des événements qui s'y préparent et doivent avoir d'immenses répercussions sur le monde. Sous ses dehors de mollesse physique et de scepticisme moral, elle est douée d'une telle énergie intellectuelle, qu'elle semble pouvoir se nourrir de ses propres flammes et assimiler jusqu'à leurs cendres. On m'avait affirmé, à Bombay, qu'aux milliers d'arrestations de ces derniers jours, répondrait la grève unanime et que je ne trouverais, pour mes achats, aucune boutique ouverte. Elles l'étaient toutes. Faiblesse de caractère, ou confiance en la force du nombre, du temps, des évolutions inéluctables ? La volonté de réalisation de l'Inde sera-t-elle à la hauteur du courage de sa pensée ?

"Ce n'est pas à moi, c'est à elle qu'il appartient de répondre à cette question."

NOTES ET COMMENTAIRES

L'HOMME AUX CLOTURES

M. Bennett se souviendra de son "chèque en blanc". Pour l'obtenir, il lui faut faire "clôture" sur "clôture". Il a une façon à lui de se "clôturer" dans sa dictature et de bâtir d'épaisses murailles autour de son administration, afin que les représentants du peuple n'aient plus le pouvoir de regarder ce qui se passe dans son fief.

Cette façon de clore un débat et de bafouer un principe par le bâillon a été violemment attaquée, avant-hier, par le député de Vancouver-Centre, M. Maskenzie, qui, s'avançant vers la masse, symbole royal, disait : "Si l'on continue à nous traiter ainsi, on n'a plus qu'à jeter ça dans le canal Rideau et à nous laisser partir. Nous n'avons plus rien à faire ici !"

La meilleure solution serait peut-être une grève des députés. Si on demande carte blanche pour "assurer le bon gouvernement du pays", nous ne voyons nullement à quoi sert la présence des représentants du peuple à Ottawa.

LE LIT DE M. DE VALERA

On nous apprend que M. de Valera est tellement occupé qu'il ne va plus dormir chez lui, bien que son domicile ne soit qu'à dix minutes du Parlement. Il a fait venir son lit dans son bureau, afin de pouvoir passer la nuit à son poste de travail.

Pour tout autre que le vaillant de Valera, la présence d'un lit dans un parlement aurait probablement une signification différente. On ne tolère même pas de divans dans les bureaux de certaines professions. Encore moins un lit. Et vraiment, on ferait bien de ne pas généraliser la mode des lits dans les cabinets de travail, car, par moments, cela deviendrait compromettant pour plusieurs, entre autres pour ceux qui ont la réputation de dormir sur leur tâche et pour bien d'autres.

UNE FETE A M. BOULANGER

Le club Sportif de la Voirie provinciale donnait, hier soir, un magnifique banquet au lieutenant-colonel J.-L. Boulanger, à l'occasion du retour de son voyage aux Antilles. Plus de trois cents amis du sous-ministre assistaient à ces agapes. C'est là un signe indéniable de popularité. En effet, M. Boulanger est l'un de nos hauts fonctionnaires qui comptent le plus d'amis dans notre province. Il se recommande non seulement par les services qu'il rend, par son travail et son dévouement, à sa province, mais par son caractère et son bon esprit.

A PROPOS DU RESERVOIR

La ville de Québec est aux prises avec des difficultés légales, au sujet de la construction du réservoir des Plaines d'Abraham. La compagnie qui exécute le contrat de cette entreprise exige une somme supplémentaire. Il s'agit de savoir si la cité doit payer ou non. Les avocats sont appelés à la rescousse.

Quelle que soit la décision des conseils légaux, nous demanderions aux autorités de s'inspirer uniquement, dans cette cause, des intérêts de la ville. Deux choses sont à considérer : 1.—Est-ce qu'un changement de contrat coûtera moins cher à la ville ? 2.—Par quel moyen le réservoir sera t[illegible] dans les délais voulus ?

UNE AUTRE REFORME : LE RECRUTEMENT

L'Enseignement Secondaire a publié, dans sa livraison de janvier, un article de M. l'abbé Maheux sur le recrutement dans nos collèges. C'est une réponse à ceux qui trouvent que nos établissements d'enseignement secondaire ne sont pas assez difficiles dans le recrutement des enfants et qu'il faudrait procéder à une élimination plus sévère. M. l'abbé Maheux présente une rectification dont nos lecteurs apprécieront la justesse.

M. Georges Pelletier, dans le **Devoir** du 21 août 1931, sous le titre **Tout n'est pas là**, écrivait un article que les prêtres éducateurs n'approuveront pas entièrement.

M. Pelletier soutient que la première réforme à faire dans les maisons d'éducation classique, c'est celle du recrutement. Il estime que trop d'enfants abordent les études classiques, et pour corroborer son dire il donne des chiffres :

"Au temps où ceux de notre génération fréquentaient les collèges, ceux-ci comptaient, à la rentrée, chacun une centaine d'élèves au cours classique, parfois cent vingt-cinq. Que l'on feuillette aujourd'hui les annuaires de ces mêmes collèges ; il ne s'agit plus de cent ou de cent vingt-cinq élèves dans ces mêmes classes, mais de deux cent cinquante, de trois cents même. Les inscriptions ont doublé, presque triplé, bien que ces études, vu la marche des choses, coûtent deux ou trois fois plus cher qu'il y a vingt ou trente ans. Les gens veulent plus que jamais une instruction complète pour leur fils. Ils ont souvent raison ; nous disons "souvent" ; car en ces temps-ci comme jadis, il y a dans les collèges des gens qui n'y devraient pas être, n'ayant aucune disposition pour les études un peu poussées."

Un journal de Québec, l'**Action Catholique**, je crois, a répondu, sur ce, qu'il fallait tenir compte de l'augmentation de la population totale. C'est juste. Au moment où M. Pelletier faisait ses études, et c'est de ce temps-là, sans doute, qu'il veut parler, la province comptait 1,488,535 habitants (recensement de 1891). Le recensement de 1929 (**Annuaire Statistique** P. Q. 1930, p. XXIII) donne 2,690,400, et celui de 1931 devrait dépasser le chiffre de 2,700,000 habitants.

Or, en 1891, il y avait au total dans nos collèges classiques, 4221 élèves (**Statistiques de l'Enseignement** pour l'année scolaire 1929-30, Québec, p. 200), ce qui fait une proportion de 0.283 pour cent. Aujourd'hui les élèves des collèges classiques atteignent le chiffre de 9,431 (**Ens. Second.**, déc. 1930, p. 225). Même en portant ce chiffre à 10,000, en tenant compte des oublis possibles, d'une part, et des juvénats de Religieux, d'autre part, nous arrivons à une proportion de 0.284 pour cent.

Ainsi :

En 1891	0.283 pour cent
En 1931	0.284 pour cent

La différnece est à peine sensible. Le journal de Québec avait donc raison de tenir compte de l'accroissement de la population ; il n'a même pas été assez loin dans ses déductions!

En réalité, si les collèges se sont agrandis et multipliés, c'est pour répondre à la demande **ordinaire** de la population. Il reste, pour que M. Pelletier ait raison, que nos gens estiment davantage la formation classique, puisqu'ils paient 2 et 3 fois plus cher qu'autrefois. Sur ce point aussi on pourrait gloser ; en effet, tout se paie, aujourd'hui, 2 et 3 fois plus cher qu'autrefois.

M. Pelletier parle de la France, après certains esprits français qui déplorent le trop grand nombre de bacheliers dans ce pays. Mais là encore les chiffres ont leur éloquence. Je les emprunte de la **Revue Universitaire** (Paris) : les effectifs de l'Enseignement secondaire en France, pour 1930, sont :

Lycées de garçons	83,764 élèves
Collèges de garçons	44,537 élèves
Total	128,301 élèves

Or, si l'on met la population totale de la France à 38,000,000, on obtient une proportion de 0.34 pour cent. Je ne vois pas pourquoi les Français estiment cette proportion exagérée. En tout cas elle dépasse la nôtre !

Mais, passons de l'analyse quantitative à la qualitative, pour parler comme MM. les Chimistes.

Que valent nos recrues ? Dintinguons entre celles de la ville et celles de la campagne.

Les districts ruraux ne nous envoient que leurs meilleurs sujets ; ce sont ceux qui ont brillé à la petite école, à l'Académie du village. Les dignitaires de la paroisse, éblouis, émus au moins, par les succès des garçons, ont pensé qu'ils passeraient à travers le latin et le grec, et ils les envoient subir l'examen d'admission.

La secrète ambition de la plupart des parents, c'est de voir leur fils obtenir les honneurs du sacerdoce. Qui les en blâmerait ? C'est un problème, pour le rural, d'établir 3 ou 4 garçons. Commerçant, il s'associera l'un de ses fils et pour cela le fera passer à l'école commerciale ; et les autres ? Si l'un d'eux brille par le talent et la piété, il sera heureux de le confier au Séminaire. Cultivateur, il songera que tel de ses enfants peut lui succéder sur le bien paternel; mais les autres ? S'il faut acheter une terre faite à chacun d'entre eux, ce sera de 5 à 10,000 piastres pour chacun, tandis que 8 années d'études — en les évaluant même à $300 par année — ne coûteront que $2,400.00, avec le beau risque final... Il y a bien les régions de colonisation. Mais il faut que l'enfant ait les reins solides pour s'y établir seul.

Il en va, pour les sujets de la ville, en partie de même et en partie autrement. Même en ville, nombre de parents, soit de modeste condition, soit de haut rang, souhaitent qu'un de leurs enfants parvienne au sacerdoce. Les autres parents se laissent influencer par diverses considérations : certains veulent que l'enfant fasse au moins les premières années du cours classique, parce qu'on estime, généralement, que le français s'y enseigne mieux qu'ailleurs ; d'autres en font une simple question d'argent : l'externat dans les collèges classiques, ne coûte pas cher ; d'autres, encore, croient qu'il vaut mieux placer l'enfant dans le cours classique d'abord ; s'il y échoue, il entrera au cours commercial sans trop de retard, tandis qu'au contraire s'il essaie d'abord le commercial il se trouvera fatalement retardé, à cause du latin, quand il abordera le classique.

Enfin il est une dernière catégorie de parents : ce sont ceux qui ont décidé, depuis toujours, que leurs fils feraient le cours classique, sans s'occuper de savoir s'ils ont les dispositions voulues pour y réussir. C'est là, surtout, que la sagacité... et la patience des maîtres sont mises à contribution ! Voici un garçon de 10, 11, 12, ou 13 ans ; les parents vous l'ont amené. Pouvez-vous, professeurs ou préfet des études, dire dès l'abord aux parents : Vous faites erreur ; votre fils est incapable de faire un cours classique. Ils vous répondront : Essayez-le, au moins ! Et c'est ce qui se pratique partout. On essaie.

Et c'est alors qu'intervient, comme un crible aux mailles multiples et variées, le règlement d'études... En voici un exemple. Prenons la promotion qui entrait en Sixième au Séminaire de Québec, en septembre 1923 ; voici son bilan :

Sixième	1923-24	135 élèves
Cinquième	1924-25	19 nouv.
Quatrième	1925-26	3 "
Troisième	1926-27	4 "
Seconde	1927-28	5 "
Rhétorique	1928-29	5 "
Philosophie I	1929-30	7 "
Philosophie II	1930-31	1 "
Total		179

Voici donc une "promotion" qui se compose de 179 membres. Combien ont passé à travers le crible ? Le nombre de "finissants" en juin 1931 nous le dira : il est de 60 seulement. Ainsi 60 seulement ont survécu, et encore faudrait-il déduire de ce nombre ceux qui ont failli dans l'examen final du Baccalauréat en juin 1931 et qui, de ce fait, sont pratiquement retardés d'un an. L'élimination a donc été de 66.6 p.c., soit les deux-tiers. Dira-t-on que les mailles du crible sont trop larges ? Et ne sont-ce pas les "meilleurs" qui ont finalement réussi.

Ceux qui ont failli en route ne sont pas, pour autant, des ratés et des déclassés. Ils ont reçu une formation utilisable.

Et les bacheliers, le glorieux "tiers" qui porte les lauriers ? C'est ici qu'intervient le snobisme, non pas celui des collèges, Dieu merci ! mais celui des jeunes gens, celui des parents, hélas ! qui jugeront indigne de leur progéniture, et d'eux-mêmes, l'entrée dans une carrière qui ne soit pas une "profession", au sens le plus étroit du mot. Là est le mal. Pour le guérir ce ne sera jamais trop des efforts réunis de tous les gens bien pensants.

Arthur MAHEUX, ptre.

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Sous cette rubrique, nous reproduisons, ici, les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

Québec, 26 mars, 1932.

Monsieur le Rédacteur,
Le journal "Le Soleil",
Québec.

Il existe dans notre bonne ville de Québec, comme ailleurs, une catégorie d'hommes, que l'on appelle des "chomeurs célibataires", dont on s'occupe si peu que l'on est porté à se demander, si réellement ils ont droit à leur part, dans la répartition des lettres, donnant accès aux travaux de la ville.

Par "Chômeurs célibataires" j'entends des jeunes gens et des gens d'âge mûre, qui ne peuvent compter que sur leur travail, pour payer leur nourriture, leur chambre, en un mot, leur entretien, qui n'ont pas l'avantage d'avoir des parents pour les abriter en attendant des jours meilleurs.

L'on me dira, que les pères de famille sont nombreux, et qu'une semaine de travail, contribuera à faire vivre femmes et enfants. C'est juste et raisonnable. Ce que le "chômeur célibataire" demande, ce n'est pas le travail au détriment du père de famille, mais au moins une lettre lui permettant de gagner de quoi manger, car un "chômeur célibataire", ne l'oublions pas doit payer sa pension, ou s'en aller dans la rue. Il faut avoir l'occasion de parcourir les rues de la ville, aux heures des "soupes" ou des "stews", pour en voir un grand nombre aux portes des communautés, attendant leur ration.

Et pourtant, ces gens nous laissent sous l'impression, d'être recommandables. Ils n'ont qu'un défaut, ils sont des "chômeurs célibataires"; mais parmi eux il y a des payeurs de taxe, à qui l'on n'oublie pas d'envoyer un compte, qui est en souffrance, et pour lequel, l'on avertit d'avoir à payer dans trente jours, capital et intérêts.

Ce n'est pas avec une paye de $9.60 à tous les cinq ou six semaines qu'un "Chômeur Célibataire peut vivre et encore moins espérer ramasser de quoi lui permettre de fonder un foyer. S'il s'en trouve qui ont gaspillé dans le passé, d'autres furent sages et prévoyants et ont même soutenu de leurs propres deniers quelques membres de leur famille, dans la crise que nous subissons tous, depuis bientôt trois ans.

J'ose espérer que nos administrateurs qui sont si obligeants pour les gros intérêts, voudront bien remédier à la triste situation dans laquelle se trouvent les "chômeurs célibataires" en leur fournissant l'occasion de travailler un peu plus souvent. Tout le monde en profitera; l'argent qu'ils recevront, retournera directement aux familles qui les hébergent, et leur permettra de travailler eux aussi, au relèvement économique, au lieu d'être à la charge des parents ou des étrangers.

Je termine, Monsieur le Rédacteur, vous remerciant d'avance, pour la publication de cette lettre, qui, je crois, a son importance.

Je vous prie de me croire,
Un "Chômeur Célibataire"

—Avez-vous de l'embauche pour moi, monsieur ?

—Non, nous n'avons pas beaucoup d'ouvrage en ce moment.

—Oh, vous savez, moi il m'en faut si peu !

CHEZ LES AUTRES

Hymnes nationaux

Les chants nationaux, les hymnes qui remuent profondément les masses ne sont pas, comme on le pourrait croire, des oeuvres longuement mûries dans la méditation du cabinet. La science musicale, la technique verbale, ne seraient rien par elles-mêmes, si l'inspiration ne venait leur donner des ailes. Que faut-il pour emporter les foules, les dominer, les subjuguer, les enlever? Du souffle. Rien que du souffle. Et ce souffle ne peut être une brise harmonieuse et légère qui caresse les fronts, mais un vent large, profond et sublime, qui balaie tout sur son passage, soulève les âmes de la multitude et les entraîne dans un tourbillon sacré, par la puissance du rythme ou la vigueur du sentiment. C'est au souffle que nous devons la fière "Marseillaise". C'est au souffle venant de l'indignation patriotique que nous devons le hauleman[illegible]'. L'hymne américain lui aussi, est né du souffle. Il a été composé en 1812, par Francis Scott Key du Maryland, au cours de la guerre qui mit aux prises les Etats-Unis et l'Angleterre.

(**La Tribune de Woonsocket**)

Des dettes, rien que des dettes

M. l'échevin Trépanier a fait mercredi soir à la Palestre de la rue Cherrier le procès de l'administration de Montréal cautionnée par M. Camillien Houde.

C'est effarant!

La dette autorisée a augmenté de $40,549,000 en vingt mois et les intérêts payables annuellement de deux millions et demi.

Au 30 avril 1930, la dette autorisée était de $228,969,558.64; au 31 décembre 1931 elle était de $269,518,558.64.

La dette s'est donc accrue dans la proportion de 17.7 pour 100.

Dans un temps où tout le monde parle de compressions des dépenses, où les propriétaires, qui n'en peuvent plus, demandent un moratoire pour échapper temporairement au remboursement des hypothèques, il est pénible de constater l'ignorance et la bêtise dont ont fait preuve M. Houde et ses valets.

Le revenu ne suffit pas à l'appétit de ces messieurs. Plus vite que ça; ça presse! Dépensons le capital pendant que ça marche.

Dépensons! il en restera toujours trop. C'est à qui ferait de son "pire". La chandelle brûlée par les deux bouts, et bientôt il ne restera à la population pour s'éclairer que les deux "fanals" du Maire.

(**Le Canada**)

Sus à la dictature !

L'énergique protestation que le très honorable W.-L. Mackenzie King, chef du parti libéral, et l'un de ses plus fidèles appuis, M. C.-B. Howard, député de Sherbrooke, ont tour à tour fait entendre, mardi, contre les mesures despotiques de M. Bennett a créé une forte impression à la Chambre des Communes, et les journaux qui pensent juste ne cachent pas leur admiration pour le premier comme pour le second.

Toute l'argumentation de MM. King et Howard peut se résumer ainsi: Nous désirons que le gouvernement actuel bénéficie totalement de la coopération étroite de tous les partis et de tous les groupes représentés au Parlement, dans l'effort que M. Bennett prétend faire pour enrayer le fléau du chômage et pour remédier aux présentes difficultés économiques, mais nous ne voulons pas de dictature à Ottawa. nous ne voulons pas qu'une majorité, obtenue par des moyens drastiques, sabote nos coutumes parlementaires, méconnaisse la constitution canadienne et sape, par un vote aveugle, la base de notre régime démocratique. Pas d'autocratie à Ottawa, et, surtout, pas de dictature à la Mussolini!.

(**La Tribune**)

AU FIL DU JOUR

Mieux vaut tard...

L'évêque de Perpignan vient de recevoir un avis de la municipalité de Clot, en Espagne, qu'on allait restituer à l'abbaye Saint-Martin-du-Canigou, près de Perpignan, une cloche enlevée en 1785 à ce monastère et transportée en Espagne.

Cette cloche avait été fondue suivant des moyens primitifs dans les propres fours de l'antique abbaye, en 1456.

Christophe Colomb

On vient de découvrir la popie de la carte nautique du premier voyage de Christoph Colomb.

Cette trouvaille a été effectuée dans l'ancien palais des sultans à Istamboul, où des savants font actuellement la classement des archives

On se souvient que Colomb partit de Palos le 9 août 1492 sur la "Santa Maria", suivie de la "Pinta" et de la "Niña". Cette copie — sur parchemin, en couleurs et très bien conservée — aurait été établie en 1513 par l'amiral turc Piri Rejio d'après l'original, lequel aurait été volé à un compagnon de Christophe Colomb, capturé par les Turcs. L'existence de ce document était connue par le "Manued de la navigation à la voile" de l'amiral Piri Rejio. On l'avait toujours cherché en vain jusqu'à présent. ...

"L'écume de l'Angleterre"

L'armée britannique, dit le "Daily Telegraph", a tout de même progressé dans le sens de la moralité depuis les temps héroïques des guerres napoléoniennes.

Et notre confrère en donne pour preuve cette piquante anecdote.

En 1814, Wellington ayant à verser à la ville de Bayonne, une somme importante pour des vivres qu'elle lui avait fournis voulut payer en monnaie espagnole.

Le conseil municipal refusa et prétendit être payé en or français. Alors, le général anglais eut l'idée de transformer sur place les pièces d'or espagnoles en louis à l'effigie de Louis XVIII. Mais pour cela, il lui fallait des ouvriers entraînés à la frappe de la monnaie.

Il demanda donc à ses chefs de corps de chercher dans leurs régiments s'ils n'y trouveraient pas quelques anciens faux-monnayeurs.

Il s'en présenta immédiatement trente-deux !

Aussi pouvait-on croire Wellington sur parole quand il déclarait que son armée était "l'écume de l'Angleterre".

La grande guerre nous a prouvé qu'il n'en était plus du tout ainsi de nos jours.

Souffrit 11 ans des Reins

Mme J. Beaulieu, de Chatham, N.B., écrit: "Je ne pouvais travailler. J'avais dépensé beaucoup en remèdes et essayé maints médecins. Une boîte de Gin Pills me soulagea grandement. Je vous en remercie et dis à mes voisines le bien qu'elles m'ont fait."

Procurez à vos reins surmenés le secours bienfaisant des Gin Pills. 50c la boîte chez votre pharmacien.

2047

National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Canada

Le SEL WINDSOR

Gardez-en toujours un paquet dans votre chambre de bain

pour purifier la bouche...

"Le meilleur purificateur buccal est une solution de sel ordinaire"... *American Medical Association.* **Servez-vous de Sel Windsor — pur et d'emploi agréable.**

comme gargarisme...

Servez-vous de Sel Windsor — le plus pur et le meilleur pour les membranes délicates.

gencives saines...

Le Sel Windsor durcit les gencives et les maintient saines.

dents éclatantes de blancheur...

Rien n'est supérieur au Sel Windsor pour nettoyer et blanchir les dents — et il coûte si peu cher !

ECONOMISEZ...

Servez-vous de SEL WINDSOR

Canadian Industries Limited, (Windsor Salt Division), Windsor, Ontario
Fabricants du Sel Windsor, du Sel Iodifère Windsor et du Sel de Table Regal (sec et fluide).

3313F

Nicolet

Feu M. Laflamme, N. P.

A l'occasion de la mort, arrivée aux Trois-Rivières, du notaire J.-C.-H. Laflamme, de cette ville, les membres du Barreau pratiquant dans le district de Nicolet, se sont réunis en séance spéciale.

Sont présents : Mtres Honoré Grenier, C. R. et Alfred Gaudet, avocats de Nicolet, MM. Antoine Mayrand, Rodolphe Beaulac et Paul-Arthur Trahan, avocats. L'honorable juge Arthur Trahan et M. J.-W. Denis, N. P., registrateur et proto-notaire, Henri-R. Dufresne et J.-O. Courchesnes, notaires, et M. Herm. Rousseau, shérif spécialement invités, assistaient à la séance.

Sur proposition de Mtre Honoré Grenier, secondé par Mtre J.-A. Gaudet, l'ordre du jour suivant est unanimement adopté :

Toute la population de Nicolet et spécialement MM. les avocats et notaires du district ont été douloureusement affectés en apprenant la décès de M. J.-C.-Horace Laflamme, notaire de Nicolet.

Le notaire Laflamme était doué d'une de ces natures qui rendent certains hommes spécialement utiles à leur cité et à leurs concitoyens. Jouissant d'une science légale profonde, d'un jugement solide et de ressources variées pour le règlement des situations difficiles il a joué dans l'ombre, surtout dans ces temps de crise, un rôle social qu'il importe de mettre en lumière, car nombreux sont les créanciers et débiteurs qui lui doivent, les uns de n'avoir pas perdu leurs créances et les autres d'être demeurés sur la terre ancestrale. Homme de beaucoup de cœur, il aimait surtout sa profession pour le bien qu'elle lui permettait de rendre à ses clients, à ses concitoyens et à sa région.

Sachant la grande affection qu'il avait pour sa chère famille, et spécialement pour sa digne épouse et sa vénérable mère, toute la famille légale de sa ville natale offre à la famille Laflamme leurs plus sincères sympathies pour la grande perte qu'elle vient de faire en la personne du distingué disparu et décide que copie de la présente résolution soit envoyée à Mme J.-C.-H. Laflamme, à Mme Appolinaire Laflamme et aux journaux.

(Signé) Honoré GRENIER,
Président
J.-A. GAUDET,
Secrétaire

Saint-Basile

Décès

Le 17 mars est décédé dame Vve Philomène Marcotte, épouse de feu Johnny Leclerc, à l'âge de 86 ans et 8 mois. Ses funérailles eurent lieu le 21 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Naissances

—M. et Mme Hoseph Fillion (née Bernadette Meehan) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 15 mars et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph-Léon-Florent. Parrain et marraine M. et Mme Léon Fillion. Porteuse, Mme Léon Plamondon.

—M. et Mme Napoléon Godin, (née Estelle Germain), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 20 mars et baptisé le même jour sous les prénoms de Paul-Emile-Rosaire. Parrain M. Lionel Godin. Marraine, Mlle Jeannette Godin. Porteuse, Mme Victor Germain.

Vie sociale

—A l'occasion de Pâques étaient de passage à St-Basile, MM. Roland et Léon Marcotte chez leur père M. le Dr A. Marcotte.

—M. Louis Gilbert, chez son père M. le lieut-Col. J.-A. Gilbert.

—M. et Mme Maurice Descarreaux chez Mme D. Descarreaux.

—M. et Mme Gervais et leur fils Hughes, chez M. Jos. Collette, M. Jules Matte chez son père M. Gédéon Matte.

L'EXPOSITION DES TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 31. (D.N.C.) — L'échevin Joseph Lamarche a décienché une vigoureuse offensive à la dernière réunion du conseil contre l'opportunité de tenir une exposition aux Trois-Rivières l'automne prochain. La Commission de l'Exposition a eu un déficit de $30,584.29 l'an dernier. Comme l'octroi fédéral de $5,000 a été supprimé et que la situation ne s'améliore pas, l'échevin Lamarche croit dans le meilleur intérêt de notre ville de renoncer à tenir une exposition. Le conseil n'a pas voulu prendre aucune décision.

PETIT CASSE-TETE

COMME IL EST FRISE !

Julie est allée sur la ferme et elle y a vu un tout petit animal qui courrait et gambadait dans un grand espace tout couvert de paille et de foin. Elle dit que ce petit animal est tout frisé et qu'elle aimerait bien le garder avec elle à la maison comme un petit chat. Si vous désirez savoir de quel petit animal il s'agit, prenez un crayon et joignez ensemble tous les petits points ci-dessus par un trait, en commençant à 1 pour finir à 58.

CHEZ PAQUET --- EN FIN DE SEMAINE

Notre grande vente de

MANTEAUX DE PRINTEMPS

N'a pas sa pareille

Si vous n'êtes pas encore venue, honorez-nous d'une visite au plus tôt, et voyez s'il vous est possible de trouver plus beau choix, plus belles valeurs, plus belles qualités, tissus plus variés qu'ici, à des prix aussi bas que..... **$15.75, $18.75, $19.95, $24.50, $26.75** et **$29.50**

UN BEAU SPECIAL

Groupe de magnifiques MANTEAUX en véritable duvet de chameau anglais, garnis de luxueux loup. Prix..... **$47.50**

COSTUMES

Deux groupes de superbes COSTUMES en worsted anglais, beau choix de teintes et trames. Styles les plus nouveaux. Tailles 12 à 40. Prix..... **$20.00** et **$23.50**

Nos

CHAPEAUX POUR DAMES

Nous n'avons acheté que ceux auxquels nous ne pouvions pas résister. Si vous venez les voir, vous ne pourrez pas non plus leur résister. Vous serez fière du chapeau que vous achèterez et il le sera aussi de vous.

Nos chapeaux sont dans les modèles toutes dernières créations. Toutes celles qui les essayent en raffolent. Ils sont le dernier cri. Ne retardez pas, soyez du nombre des premières à vous en parer.

La modicité de nos prix vous surprendra. Nous avons le joli chapeau pour le prix que vous désirez payer. Visitez notre salon afin de vous en convaincre.

Spécial Fin-de-Semaine

AU RAYON DES BONBONS

—Rez-de-Chaussée—

2,000 livres de **CHOCOLAT** aux cerises—cerise complète, dans un liquide—chocolat au lait, spécialement préparé pour Paquet—Strictement frais. Régulièrement la livre 55c. SPECIAL, la livre..... **29c**

SPECIAL, 2 livres pour..... **55c**

S'il vous plait aucune commande par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

SPECIAUX DU SOUS-SOL

UNE CHANCE EXCEPTIONNELLE

ROUCOULEURS ALLEMANDS

$4.50

Il nous reste environ 25 de ces **ROUCOULEURS**, St-Andreasberg et Choppers, du dernier lot que nous avons reçu, et nous allons les laisser partir au prix ridicule sus-nommé. Ce sont tous des bons chanteurs, et garantis mâles. Hâtez-vous, ne perdez pas votre chance.

AUSSI

Un assortiment complet de **CAGES** et **SUPPORTS** de cages à très bas prix, savoir :

CAGES..... **$2.59** à **$22.00**

SUPPORTS pour..... **$1.69** à **$11.00**

CIRE A PLANCHERS --- A PRIX REDUITS

CIRE "CERA" solide pour planchers. Boîte d'une livre..... **37c**

2 livre pour..... **73c**

5 livres pour..... **$1.79**

CIRE "CERA" liquide pour planchers. 1 pinte pour..... **79c**

1-2 gallon pour..... **$1.39**

1 gallon pour..... **$2.39**

CIRE "OLD ENGLISH" solide pour planchers. Boîte de 1-2 lb..... **35c**

1 livre pour..... **69c**

2 livres pour..... **$1.29**

CIRE "OLD ENGLISH", liquide pour planchers. Format 20 oz..... **69c**

40 oz pour..... **$1.19**

CIRE "JOHNSON" solide pour plancher. Boîte de 1 livre..... **74c**

2 livres pour..... **$1.39**

CIRE "JOHNSON" liquide format 1 chop.. **74c**

1 pinte pour..... **$1.39**

CIREUR "OLD ENGLISH", complet pour..... **$3.69**

POLISSEUR ELECTRIQUE "OLD ENGLISH"..... **$65.00**

POLISSEUR ELECTRIQUE "JOHNSON"..... **$48.50**

POLISSEUR ELECTRIQUE "CHAN"..... **$39.00**

LOCATION de l'un de ces polisseur, par jour..... **$2.00**

POLISSEUR ET CIREUR "WAX-RITE" automatique, pas besoin de vous plier ni vous agenouiller. Il épargne aussi la cire. Prix..... **$6.19**

CHAUSSURES POUR DAMES

LE MEILLEUR CHOIX--LES PLUS BAS PRIX

CLAQUES de qualité **ordinaire,** formes nouvelles, talons moyens. Pointures 2 1-2 à 8. SPECIAL..... **49c**

CLAQUES de qualité **supérieure,** marques Goodrich, Northern, Dominion ; talons de tous genres. Pointures 2 à 7. SPECIAL..... **60c**

SOULIERS DE PRINTEMPS, ce qu'il y a de plus nouveau en STYLES et en COULEURS. Pointures 2 1-2 à 7..... **$1.49, $1.99, $2.49, $2.99, $3.50, $4.00, $4.50, $5.00, $6.00, $9.00 $10 et $12**

GANTS DE DAMES ET ENFANTS

--CHOIX IMMENSE A PRIX DIVERS--

GANTS de chevreau français, lavables, style "Slip on" en gris-perle, Beige et Paris, toutes les pointures. Régulièrement $2.48 à $2.98 PRIX D'ECOULEMENT..... **$1.75**

GANTS de chevreau, style "Slip on" toutes les pointures de 5 3-4 à 7 1-2, en noir, blanc, tan, brun, marine, vert, noir et blanc. PRIX..... **$1.75**

GANTS de soie artificielle, style "Slip on", en noir et blanc, marine et gris, brun et beige. Toutes les pointures. Prix... **79c** et **95c**

GANTS de chamoisette, style "Slip on" toutes les pointures; en noir, blanc, gris, castor, tan, brun. Prix..... **49c, 69c, 79c, 95c, $1.25**

GANTS pour enfants, en fil de Lille, toutes les pointures. Prix **39c** et **49c**

GANTS pour enfants, en soie artificielle, toutes les pointures; en noir, blanc, gris, mode, Paris. Prix..... **49c, 59c, 79c**

PARURES DE COU POUR DAMES

--Des styles et des prix que vous aimerez--

Echarpes Ascot, imprimées, toutes les couleurs..... **89c., 98c., $1.25, $1.50, $1.98**

Cravates Windsor, en crêpe de Chine, toutes les teintes..... **39c et 75c.**

Collets et **Poignets** en dentelle, en blanc et écru..... **75c, 98c. et plus**

Collets et **Poignets** en dentelle écrue..... **25c., 39c. et plus**

Fleurs en couleurs, cirées, pour porter sur costume. **39c. et 49c**

Fleurs en piqué blanc et de couleurs, pour porter sur costume ou robe..... **39c. et 49c**

SOUS-VETEMENTS POUR DAMES

Qualité luxueuse — avec quantité de petits détails recherchés par le beau sexe.

PYJAMAS ET DESHABILLES

$2.95

En tricot de soie Novasilk, garnis de belle dentelle Alençon ou couleurs contrastantes — jambes très larges. — Toutes les teintes et tailles.

Les déshabillés sont très longs et appareillent les pyjamas.

CHEMISES DE NUIT

$2.95

En tricot de soie Novasilk, garnies de belle dentelle Alençon. Toutes les teintes et tailles.

Aussi autres chemises de nuit à $1.95.

JUPONS COMBINAISONS

$1-$1.25-$1.49-$1.95

En tricot de soie Novasilk et Watson, style opéra ou avec encolure, toutes les nuances et tailles.

JUPONS COMBINAISONS

$1.95-$2.50

En crêpe de soie suède, style ajusté, avec ou sans dentelle. Toutes les teintes et tailles.

CHEMISES DE NUIT

$2.95-$3.95 à $5.95

En soie et crêpe de Chine, garnies avec joli empiècement en dentelle.

CHEMISES DE NUIT

89c à $2.75

En fine lingerie blanche et de couleurs, faites et brodées à la main. Importation des Iles Philippines.

BOUFFANTS ET CAMISOLES

En tricot de **SOIE** Novasilk, belle variété de jolis styles. Toutes les couleurs et tailles. Bouffants..... **95c** Camisoles pour..... **79c**

CAMISOLES

98c et plus

En laine, pesanteur pour le printemps; manches courtes, sans manches et opéra.

CORSETS

Assortiment complet dans les styles les plus nouveaux, les fameuses marques : Gossard, Nemo Flex, Lady-Mac, Rose-Marie, Perfection, Diva, "Nature's Rival" Sensation, etc., etc.

Des corsetières expertes et diplomées sont à votre service, pour vous fournir tout renseignement ou conseil que vous pouvez désirer.

Nous avons des salons privés à la disposition de notre clientèle.

VOYEZ NOS SPECIAUX A **98c, $1.25, $1.49, $1.98, $2.98** et **$3.98**

HOMMES ET JEUNES GENS !

Si vous êtes en besoin d'un Complet Neuf ou d'un Pardessus Neuf, venez le choisir ici à même le plus grand assortiment en ville

Lorsque vous viendrez visiter notre Rayon des Prêts à Porter, faites-vous montrer les VALEURS EXCEPTIONNELLES ci-après :

200 COMPLETS, en worsted de couleurs de fantaisie, dessins les plus nouveaux, épaules unies ou roulées — AVEC **2 PANTALONS** .....

$18.00, $20.00, $22.50

COMPLETS en worsted de qualité supérieure, couleurs de fantaisie, belle doublure en soie ; épaules unies ou roulées, AVEC **2 PANTALONS** .....

$25.00

PARDESSUS, style tube, à double croisure, couleurs de fantaisie, belle coupe, fournitures de bonne qualité.....

$8.00 à $22.00

PARDESSUS en tissu gris, de belle qualité, confection parfaite.....

$20.00

Quand vous achetez un complet ou un pardessus, assurez-vous de la QUALITE. Voyez si vous avez pour votre argent.

CHEZ PAQUET, il n'y a pas de doute possible. Vous avez la QUALITE et une MEILLEURE VALEUR pour votre argent, avec notre garantie de

— SATISFACTION OU ARGENT REMIS —

CHAPEAUX MOUS POUR HOMMES

VENTE SPECIALE D'AVRIL

$2.49

Vous verrez à quelques endroits des chapeaux à plus bas prix — MAIS DE QUALITE INFERIEURE — Vous préférerez payer quelques sous de plus ici et avoir UNE QUALITE SUPERIEURE qui vous donnera entière satisfaction.

CHAPEAUX MOUS, styles les plus nouveaux, en feutre de laine italien de qualité supérieure, et dans les teintes les plus nouvelles : Blanc neige, Perle, Acier, Gris-fer, Beige, Nutria, Brun et Noir. Jolie doublure en satin deux tons. NOTRE PRIX..... **$2.49**

ET SATISFACTION ABSOLUE

AU RAYON DE LA MERCERIE

Messieurs ! Si vous voulez être servis promptement, visitez notre Rayon de la Mercerie. Voyez comme tout est disposé pour rendre le choix facile. Voyez aussi comme nos prix sont intéressants :

CHAUSSETTES en cachemire et coton de fantaisie ou unies. Pointures 9½ à 11..... **25c** à **$1.00**

CHAUSSETTES, en cachemire tout laine, de fantaisie ou unies. Pointures 9 1-2 à 11 1-2..... **75c** à **$1.50**

SOUS-VETEMENTS en mérino. Tailles 34 à 44. Le vêtement..... **85c**

SOUS-VETEMENTS en laine naturelle, de Turnbull, garantis 80% de laine. Tailles 34 à 44. Prix..... **$2.00**

SOUS-VETEMENTS, élastiques, de Stanfield. Tailles 34 à 44. Prix..... **$2.00**

SOUS-VETEMENTS, en laine blanche, de Stanfield. Tailles 34 à 44. Prix..... **$3.00**

CHAUSSURES POUR HOMMES

Des chaussures de qualité, confortables, dans styles nouveaux. Des prix pour toutes les bourses.

CLAQUES noires, unies, qualité moyenne. Pointures 5 1-2 à 10. SPECIAL..... **55c**

CLAQUES noires, unies, avec la FAMEUSE MELLE DE LONGUE DUREE. Pointures 5 1-2 à 11. SPECIAL..... **$1.00**

SOULIERS ou BOTTINES, dans les tout derniers styles. Pointures 5 1-2 à 11. Prix..... **$1.99, $2.49, $2.99, $3.99, $5.00, $6.00, $7.00, $9.00**

TEL : 8131 — LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE. — TEL : 8131

RAPPELEZ-VOUS QUE LES MARQUES DE CHAUSSUX QUI CHEZ PAQUET ET A ENCE DEFIENT TOUTE CON

JUBILE DES CHEVALIERS DE COLOMB

Nous publions ci-après le texte de l'allocution prononcée par M. J.-A. Nadeau, C.R., Grand Chevalier du Conseil de Québec 446, mardi soir à la radio.

Au soir de ce cinquantième anniversaire de la fondation de notre Ordre, l'auditoire invisible qui me fait l'honneur de m'écouter en ce moment me pardonnera bien si mes premières paroles sont pour saluer très fraternellement les officiers et tous les Chevaliers du Conseil 446 de Québec, dont j'ai l'onneur depuis bientôt deux ans d'être le Grand Chevalier.

Je dois leur rendre ce soir un témoignage public de gratitude pour leur attachement à l'Ordre et à leur conseil, pour leur esprit de générosité et pour leur franche coopération dans toutes les mesures où l'honneur de la Chevalerie nécessitait leur concours.

Les principes de charité, de fraternité, d'unité et de patriotisme qui ont inspiré les fondateurs de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, sont encore les principes qui guident les destinées des 600,000 membres de l'Ordre, depuis sa fondation, le 16 mai 1882, par un prêtre, l'abbé Michel McGivney, alors vicaire de la paroisse Ste-Marie à New-Haven.

Ce sont ces principes qui nous ont permis de faire des oeuvres dans la ville de Québec et d'y maintenir notre Conseil, qui, je crois, a fait largement sa part dans le domaine des activités charitables et bienfaisantes.

Les Chevaliers de Colomb de cette province, qui, comme tous les membres de l'Ordre d'ailleurs, s'honorent du titre de gentilshommes catholiques, qui ont toujours eu pour le prêtre la vénération que leur inspire la foi, chez qui le prêtre occupe la première place, ont déjà eu l'occasion par la voix du directeur Suprême de l'Ordre pour la Province, Mtre Francis Fauteux, du Député d'Etat Mtre Charles-Auguste Bertrand, de présenter leur hommages à Son Excellence Monseigneur Rodrigue Villeneuve, un fils illustre de l'Ordre des Oblats à qui le pays et l'Eglise Canadienne doivent une dette de reconnaissance inappréciable.

Les officiers des Conseils Laval et de Québec, accompagnés du député de district, M. Ludger Faguy, et de notre aumônier, M. l'abbé Alexandre [...] par la voix autorisée de ce [...] dans une réception récente [...]ché et dont nous gardons [...] souvenir ému, ont expri[...]e Nouvel Archevêque leur [...]umission.

Je croirais manquer à mon devoir si je ne lui disais pas ce soir ce que nous avons déjà dit à ses illustres prédécesseurs, à Son Eminence le Cardinal Bégin, à Son Excellence Mgr Paul-Eugène Roy, qui fut aumônier de notre Conseil, à Son Eminence le Cardinal Rouleau, qui nous honora de sa confiance et qui présida la dernière initiation au 4e degré que nous eûmes à Québec, grâce au zèle du Maître du 4e degré, M. J.-B. Carbonneau, je croirais manquer à mon devoir, dis-je, si je ne lui exprimais pas l'hommage de notre filiale affection et de notre généreuse soumission.

Excellence, vous pouvez compter sur nous comme sur des fils dévoués et soumis.

Nous serons fidèles à vos enseignements, nous garderons bien précieusement cet héritage de foi et de vertus que nous ont légué nos ancêtres et quand il vous plaira comme vos prédécesseurs de frapper à notre porte, nous répondrons : Présents, à vos ordres, Monseigneur.

J'aurais aimé vous faire à larges traits l'histoire du Conseil de Québec. Dans une allocution de cinq minutes, je dois résumer au point que je serai incomplet. Ce que les Chevaliers de Colomb ont à leur actif à Québec les compense bien pour les attaques injustifiées et mesquines de certains chauvins qui oublient que nous ne sommes pas une société nationale, mais au contraire une société essentiellement catholique, fondée par des catholiques, pour des catholiques et où des catholiques seuls sont admis. A ceux qui nous dénigrent, je répondrai simplement ceci :

Y a-t-il une socité de gentilshommes catholiques qui a plus aidé dans ces derniers temps Rome que les Chevalier de Colomb ? Y a-t-il une société qui peut se vanter d'avoir, comme les Chevaliers de Colomb, donné un million de dollars au Pape et un million de dollars pour les catholiques du Mexique? Y a-t-il à Québec une société qui peut présenter un bilan d'oeuvres et d'activités catholiques ou sociales comme notre Ordre ou plutôt notre Conseil ?

Nous avons fondé à l'Université Laval la Chaire Larue, une chaire d'Ecole Normale Supérieure pour la formation de professeurs d'enseignement supérieur. Ce projet fut conçu par notre regretté frère le Commandeur L.-J.-H. Larue, et notre Conseil remettait à l'Université, pour cette chaire,

le 26 juin 1920, ...	$35,000
et le 23 avril 1927, . . .	15,065
Total	$50,065

Sur ce montant les membres de notre Conseil ont payé $32,744.00 et le reste nous est venu de différents conseils de Chevaliers de Colomb et du Conseil d'Etat. Nous avons souscrit et fait souscrire pour l'Hôpital Laval, pour cette oeuvre admirable en faveur des tuberculeux, $143,000. Répondant aux voeux de notre regretté Monseigneur Mathieu, nous avons, au conseil de Québec, souscrit et fait souscrire au delà de $50,000 pour le collège français de Gravelbourg.

L'Hôpital du St-Sacrement avait besoin de ressources financières. A la demande du vénéré Cardinal Rouleau nous avons ouvert une campagne en faveur de cette institution, et sous l'habile direction d'un de nos membres les plus distingués, le Docteur Arthur Langlois, nous avons souscrit et fait souscrire au public de Québec et des alentours, un montant de $260,-000 payable par annuités. La Campagne en faveur des Huttes Catholiques au front de bataille en France, est une oeuvre des Chevaliers de Colomb du Canada. Elle a eu son écho à Québec où notre Conseil a pris charge de la souscription et dont il a fait un succès.

A l'occasion de notre jubilé, il convenait, je crois de souligner ces faits et gestes.

Comme les approbations que nous avons reçues en hauts lieux, ces faits et gestes sont pour l'Ordre comme un baume bienfaisant sur les blessures qu'il a reçues depuis son existence.

J'ai la conviction que ces remarques très brèves me justifient de dire que nous avons été de bons auxiliaires de l'Eglise et de l'Etat et j'ai la conviction qu'elles désilleront les yeux de ceux qui ne veulent pas voir, s'il s'en trouve encore.

Avons-nous réalisé toutes nos ambitions ? Avons-nous toujours répondu à la confiance que l'on a mise dans l'Ordre ? C'est à vous de le dire, mais n'oublions pas que L'Ordre des Chevaliers de Colomb est un Ordre humain et comme tous les humains, nous ne sommes pas parfaits. Vous réaliserez comme nous que pour faire des oeuvres il faut des ressources ; pour que notre Ordre continue de progresser, il faut des membres. Si le coeur vous en dit, Messieurs les anciens, revenez à vos conseils respectifs.

A tout évènement, le Conseil Québec vous tend cordialement les bras. Vous y passerez des heures agréables comme autrefois.

A ceux qui ne font pas partie de l'Ordre, qui ne nous connaissent pas ou qui nous connaissent mal, nous les invitons à se rendre compte sur place de notre mentalité et des principes qui animent notre Ordre.

Vous passerez par l'épreuve de l'initiation aux trois premiers degrés de l'Ordre et ce qui ne vous dit rien aujourd'hui parce que vous nêtes pas Chevalier de Colomb, vous dira demain, si vous l'êtes, que la Chevalerie de notre patron, cet illustre découvreur, en est une à laquelle tout catholique devrait être fier d'appartenir parce qu'il a été fondé pour le plus grand bien de notre chère Eglise, et de la Patrie à laquelle on appartient. Vous réaliserez comme nous que les principes charité, d'unité, de fraternité et de patriotisme sont un ressort puissant pour l'homme qui vit en société, qui doit dépendre de son voisin et qui doit chercher le succès non seulement avec son talent, son énergie et son ambition, mais aussi avec des contacts dont il profitera au point de vue matériel et spirituel. J'ai confiance que ces principes qui nous animent aujourd'hui continueront à faire grandir notre Ordre pour la gloire de Dieu et de la Patrie, Pro Deo, Pro Patria.

Mal de tête / NR

Une tablette NR — REMEDE DE LA NATURE — déclenche vite l'action intestinale voulue, chasse les déchets et poisons du système et soulage de suite. Le laxatif purement végétal doux et sûr. Essayez-le — 25 sous.

CE SOIR SUR PIED DEMAIN

Le laxatif purement végétal

LE COIN DU RADIOPHILE

Nouvelles par Radio

De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

L'Heure Catholique

La causerie doctrinale à l'Heure catholique du 3 avril sera donnée par M. Auguste Ferland, P.S.S., professeur au Grand Séminaire de Montréal. Il montrera que dans le Collège apostolique Jésus a conféré la primauté à Pierre. Cette causerie commencera à 6 heures précises. A 6 h. 20, audition de chant religieux par la chorale de St-Jean Berchmans, sous la direction de M. Routhier ; à l'orgue : M. Antoine Maurice. A 6 h. 40, causerie sur l'oeuvre de la Maison Ignace Bourget, par M. Eugène Simard, avocat.

OEUVRES MUSICALES DE R. TALBOT

Le programme de la maison C. Robitaille fera entendre ce soir, à CHRC, les principales compositions musicales du DIRECTEUR DE LA SYMPHONIE

Ce soir, vendredi, la maison C. Robitaille Enrg., présentera par l'entremise du poste CHRC, (Québec), les principales compositions musicales de monsieur Robert Talbot, directeur de la Symphonie de Québec.

Ajoutant à son mérite de directeur de la plus importante de nos symphonies, monsieur Talbot est en outre un compositeur dont le mérite ne le cède en rien à ses talents de directeur. D'ailleurs, ce soir à CHRC, monsieur Talbot dirigera personnellement l'orchestre qui interprètera certaines de ses pièces. Et parmi les solistes au programme, l'on remarque monsieur Roméo Jobin, artiste bien connu et apprécié, Mlle Cécile Kirouac, et Mlle Gabrielle Mareotte, une artiste qui nous vient de Saint-Basile dans le comté de Portneuf.

Voici le détail de ce programme qui sera irradié par le poste de CHRC ce soir, de 9 heures à 9 heures trente :

1—Chant:—La Vilianelle, R. Talbot
(Mlle Gabrielle Mareotte)
2—Chant:—Stances à la Marquise ..... R. Talbot
(Mlle Gabrielle Mareotte)
3—Elegie d'été .... R. Talbot
(M. Roméo Jobin). R. Talbot
4—Orchestre Suite Miniature
Conte de fée
Menuet Classique
Le ruisseau murmure
Directeur : M. Robert Talbot.
5—Chant :—La Ste-Vierge.
(Mlle Gabrielle Mareotte)
6—Piano : Canto Amoroso
(Mlle Cécile Kirouac)
7—Chant :— A la chute des feuilles
(M. Roméo Jobin)
(Communiqué)

POUR CE SOIR UN PROGRAMME MYSTERE

Ce soir, vendredi, de 9 h. 30 à 10 heures, les écouteurs au radio seront régalés d'un véritable "mystère radiophonique". Quelque chose que nous attendions tous ! Il est de règle que le promoteur et tous ceux qui s'occupent de la réalisation d'un programme de radio tiennent fort à faire connaitre leur identité. Au vrai, ils se nourrissent de publicité.

Or, le Programme Mystère par tout le Canada, comme on l'appelle, sera un véritable mystère de la plus sombre teinte. Le promoteur sera inconnu. L'annonceur est un homme mystérieux. Les artistes sont enveloppés de mystère. Les sélections qu'ils rendront vous arriveront sans annonce ni explication. Juste un soupçon dans la mélodie ou dans la chanson sans explication ni titre — vraiment un plongeon musical, diraiton, dans la profondeur de l'inconnu.

Il y a de l'espoir néanmoins ! Les écouteurs à l'oreille fine trouveront dans la "Chanson-Thème" ou dans l'"Air à Clé" — qu'on annoncera comme tels — de quoi les mettre sur la piste concernant l'identité du promoteur. Essayez de bien saisir ce fil et, une fois que vous croirez avoir le nom du promoteur, écrivez une lettre au poste que vous aurez écouté, en donnant son nom ainsi que les raisons qui vous font croire que CETTE personne ou cette campagnie est le promoteur. Chacun des dix-sept postes du réseau trans-canadien qui servira à cette émission payera $50 en argent pour la meilleure lettre, la première à donner le nom du promoteur. Vos lettres devront porter le timbre de la poste le ou avant le 16 avril.

Ces Programmes Mystère de radio seront donnés trois vendredis successifs, de 9 h. 30 à 10 heures p.m., par CHRC et le réseau, et il y aura un fil ou un filon de donné dans la chanson-thème qui sera annoncée à cet effet à chacun de ces trois soirs. Si vous croyez pouvoir offrir une meilleure solution à l'identité du promoteur, le second ou le troisième soir, nous vous prions d'essayer de nouveau.

Le promoteur de ce Programme Mystère au radio promet à ses écouteurs trente minutes d'amusement du meilleur aloi et cela sans aucune annonce. Chaque item du programme sera exécuté de jolie et amusante façon. Tenez-vous les oreilles ouvertes le secret du $50 sera là, mais il vous faudra vous mettre à l'affût pour le décrocher.

Echo d'un drame

Bucarest, 31. (P. A.) — La mise à mort récente de réfugiés moldaves qui tentaient de gagner la Roumanie en traversant le Dniester sur la glace et furent fauchés par les balles de la troupe soviétique va faire le sujet d'une enquête russo-roumaine le 12 avril. Le lieu où se réunira la commission d'enquête n'a pas été indiqué, mais la Roumanie exigera probablement que ce soit en territoire roumain et en présence de représentants de la S. D. N.

Radio ce soir
Par tout le Canada
PROGRAMME MYSTERE

Ce soir écoutez CHRC, Québec, et réseau de postes, de **9.30 à 10 p.m.**

LE PROMOTEUR? *mystère*
L'ANNONCEUR? *mystère*
LES ARTISTES? *mystère*
LES NUMEROS? *mystère*

POUVEZ VOUS DEVINER?

Ce programme sera irradié en français.

PRIX DE $50 *pour la* SOLUTION

La Chanson-thème vous mettra sur la piste!
30 MINUTES DE DIVERTISSEMENT ET DE FOLLE GAIÊTÉ *et pas de publicité!*

Obsèques de M. Esdras Laquerre

St-Casimir, (D.N.C.)—La mort cette impitoyable faucheuse est venue, jeudi dernier, enlever à l'affection des siens un vénérable octogénaire, en la personne de M. Esdras Laquerre, décédé à l'âge de 86 ans.

Ses funérailles ont eut lieu lundi le 28 mars, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis, venus de toutes parts afin de lui rendre ce dernier hommage de leur estime et de leur amitié. A cette occasion, l'église était décorée d'une magnifique parure de deuil et la chorale de St-Casimir était sous la direction de M. Oscar Lacoursière. Mme Lacoursière était à l'orgue.

Ce fut M. le curé Lamontagne qui présida la levée du corps et chanta aussi le service accompagné de MM. les abbés Pelletier et Marcoux.

L'imposant cortège funèbre défila dans l'ordre suivant : La bannière du Sacré-Cœur suivie des membres de la ligue. La croix portée par M. Henri Martin, gendre du défunt. Conduisait le corbillard M. Oliva Vallée. Les porteurs, tous parents et amis du défunt, étaient : MM. John Grandbois, Gustave Morin, Josaphat Sauvageau, Jos. Robitaille, Gédéon Rivard et Alphonse Perreault.

Le deuil était conduit par son petit fils adoptif, M. Raymond Laquerre, par ses gendres MM. Antonio Dussault, de Donnacona Henri Martin et Alfrédis Bourassa, de St-Casimir, son beau-frère, M. Georges Sauvageau, ses petits-fils MM. Delvini Martin, André Martin, Azario Bourassa, Florent Dussault, de Donnacona, Benoit Bourassa, ses neveux et nièces, M. et Mme Napoléon Côme Tessier, M. et Mme John Laquerre, Mme Azarias Rivard, M. Philippe Laquerre, Mme Arthur Granbois, M. et Mme Eugène Allard, M. et Mme Wilfrid Sauvageau. M. et Mme Théode Boisvert, M. et Mme Pierre Vallée, M. et Mme Alphonse Perreault, etc.

Au cours de la cérémonie, la collecte fut faite par MM. Gédédon Rivard et Alph. Perreault.

Parmi la nombreuse et sympathique assistance, nous avons remarqué: M. et Mme Rodolphe Fournier, M. et Mme Albert Giroux, M. Laurent Giroux, M. et Mme Xavier St-Germain, Mme Azarias Lépine, Mme P. Foley, M. et Mme Roger Vachon, M. et Mme Edgar Tessier, M. Julien Auger, M. Xavier Frenette, Mme Phidime Paquet, Mme Henri Julien, Mme Edmond Sauvageau, M. Elzéar Verret, M. Louis Tauband, M. et Mme Lefebvre, M. Azarias Lépine, M. Azarias Laquerre, M. Alp. Doré, M. Thomas Douville, M. Georges Tessier, Mme Fernando Dubois, Mme Emery Trudel, Mme Joseph Leduc, Mme Alexandre Tessier, MM. Clovis Paquin, Cléophas Leduc, Arthur Trottier, Adelima Paquet, Adrien Douville, A.-H. Sauvageau, Dr G.-A. Ouellet, M. V.-Edgar Tessier, Eudore Gingras, Félix Gendron, Joseph Lanouette, Roland Sauvageau, Jos.-R. Leduc, J.-M. Vachon, Philippe Boivin, Napoléon Léveillé Henri Martin, Rosario Vachon, Trefflé Douville, Oliva Laquette, Tobie Dussault, Anthime Perreault, Alphonse Frenette, Alfred Mayrand, Alphonse Arcand, Arthur Douville, Léo Douville, Bernard Rivard, Georges Lépine Albert Thibault, Henri Hamelin, Armand Tessier, Arsène Pérusse, Philippe Lépine, Alfred Dussault, Roland Giroux, Romain Dussault, Roland Giroux, Romain Dusablon, Ludger Allard Roch Boily, Léon Vallée, Aurélien Thibodeau, Patrice Dolbec Adolphe Trottier Mmes Louis Taubant, Ed. Garneau, Ludovic Gendron, Patrice Tessier, Ernest Lépine, Mme Lacasse, Leduc, Roger Vachon, Donat. Naud, Maurice Yvon, Vve Ripeau, Alfred Tessier, Ludger Leboeuf, Arthur Trottier, Trefflé Perreault, Joseph Roch, G. Sauvageau, Sévère Lépine, Patrice Dolbec, Solfrid Chartier, Edouard Boily, Paul-E. Dolbec, Hubert Tessier, Johnny Laquerre, Henri Crête, Jos.-L. Trottier, Casimir Pérusse, Edgar Tessier, Lacasse Laquerre, Ovilda Brousseau, Mlles: Marguerite Trottier, Adrienne Dumas correspondante du "Soleil", Albertine Giroux, Rose-Alma Galarneau, Corinne Bélanger, Carmelle Granbois, Brigitte Mayrand, Mary Lépine, Gertrude Gendron, Claude Cyr, Elisabeth Trottier, Aline Grandbois, Catherine Douville, Thérèse Douville, A. Sauvageau, Madeleine Tessier, Magella Laquerre, Berthe-Alice Element, Juliette Dusablon Yvonne Laquerre, Gertrude et Judithe Chartier, Marie-Blanche Tessier Marguerite Tessier, Blanche Leboeuf, Dulice Leboeuf, Lucia Dolbec, Simône et Françoise Germain, Fernande Lépine, Yvonne Bordeleau, Yvonne Lépine, Ursule Louise-Aline Tessier, et une foule d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

De nombreux témoignages de sympathies furent offerts à la famille, bouquets spirituels messes, etc.

Le défunt laisse pour le pleurer son épouse, Mme Esdreas Laquerre, (née Georgiana Granbois), une vénérable octogénaire, son petit-fils adoptif M. Raymond Laquerre et Mme Laquerre, (née Gabrielle Chartier), deux filles, Mmes Antonio Dussault, de Donnacona et Mme Alfrédis Bourassa, de St-Casimir; trois gendres, MM. Henri Martin, Antonio Dussault, et A. Bourassa, et plusieurs petits-enfants.

A la famille éprouvée "Le Soleil" offre ses condoléances bien sincères.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

PASSABLE

Fournie par C. Robitaille, Enr. QUEBEC

CKAC

VENDREDI, 1er AVRIL 1932

6.15 à 6.30 p.m.—Programme Nyal.
6.30 à 6.45 p.m.—Programme Néo-Stonia.
6.45 à 7.00 p.m.—Programme Rowntree.
7.00 à 7.15 p.m.—Programme Valda.
7.15 à 7.30 p.m.—Programme de la "Campo Co., Ltd".
7.30 à 7.45 p.m.—Orchestre du Ritz-Carlton.
8.00 à 9.00 p.m.—L'Heure Provinciale.
9.00 à 9.15 p.m.—Orchestre du Ritz-Carlton.
9.15 à 9.45 p.m.—Programme C.-J. Grenier et Cie.
9.45 à 11.00 p.m.—Discours de l'hon. Rinfret, candidat à la mairie.
1..00 p.m.—Nouvelles.
11.05 à 11.15 p.m.—Orchestre de danse du cabaret Kit Kat.
11.00 à 11.15 p.m.—Programme Winchester. Orgue.
11.30 à 12.00 (minuit)—A annoncer.
12.00 à 12.15 a.m.—Nouvelles au Nord.

SAMEDI, 2 AVRIL

7.30 à 7.45 a.m.—Le réveil, moment des surprises.
7.45 à 8.00 a.m.—Culture physique.
8.00 à 9.00 a.m.—L'heure du déjeuner de Shirriff's Marmelade (C. B. S.)
9.00 à 9.15 a.m.—La maison J.-Alphonse Raymond.
9.15 à 9.30 a.m.—Chants.
9.30 à 10.00 a.m.—Mélodies populaires.
10.00 à 10.30 a.m.—"Bonjours Madame". Température.
10.30 à 1.405 a.m.—Ouverture de la Bourse.
11.00 à 11.30 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 à 11.40 a.m.—Le bien-être de l'enfant (causerie anglaise).
11.45 à 12.00 a.m.—Produits "Favorite Brid".
11.30 à 11.45 a.m.—La bonne chanson française.
12.00 à 12.30 p.m.—"Le Grand Frère Marcel" gracieuseté de La Peptonine.
12.30 à 12.45 p.m.—Cotes de la bourse de Mt et N.-Y.
12.45 à 1.00 p.m.—Causerie anglaise sur l'hygiène sociale.
1.00 à 1.30 p.m.—Concert de l'hôtel Royal York, Toronto sous la direction de Batnntle.
4.00 à 5.00 p.m.—Débat entre les universités McGill et Pe Pehsylvanie, C. B. S.
5.00 à 5.45 p.m.—Orchestre du Ritz-Carlton et Lucien Monlac.
5.45 à 5.55 p.m.—Cauerie de l'oncle Bill de la Ligue de Sécurité.
5.55 à 6.00 p.m.—Nouvelles, température, sommaire.
6.00 à 6.30 p.m.—Programme de la Société Saint-Jean-Baptiste.
6.30 p.m.—Température.
6.30 à 6.45 p.m.—Fanfare Marimba.
6.45 à 7.00 p.m.—Programme Teaherry.
7.00 à 7.15 p.m.—Programme Vittel.
7.15 à 7.30 p.m.—Orchestre du Ritz-Carlton.
7.30 à 8.00 p.m.—Produits Narvo.
8.00 à 8.15 p.m.—Fray et Briggiotti, pianiste C. R. S.
8.15 à 10.00 p.m.—Orchestre symphonique de Philadelphie.
10.00 à 11.00 p.m.—Discours de l'hon. Rinfret, candidat à la mairie.
11.00 p.m.—Résultats du hockey
11.00 à 11.15 p.m.—Orchestre du cabaret Kit Kat.
11.15 à 11.30 p.m.—Programme Winchester. Orgue.
11.30 à 12.00 p.m.—Orchestre Maurice Meerte, du Windsor.
12.00 à 12.15 p.m.—Les "Christies Socer Chatter".

Bennett et la loi de clôture

Ottawa, Ont., 31. (Par Georges Léveillé)—On affirme ici que le premier ministre Bennett a l'intention d'imposer encore une fois la loi de clôture afin de faire voter la troisième lecture de son fameux bill 24 qui ressuscite la loi de secours aux chômeurs votée l'an dernier.

M. Bennett proposerait l'application du bâillon dès l'ouverture de la séance à trois heures. Si la loi de clôture était votée, cela voudrait tout simplement dire que la Chambre recommencerait à entendre des discours de 20 minutes et que le débat pourrait se poursuivre jusqu'à deux heures dans la nuit de vendredi à samedi.

Il est peu probable toutefois que nous ayons une répétition du débat prolongé de mardi soir, parce que les libéraux auraient manifesté l'intention, lors du caucus d'hier, de ne pas manifester davantage leur opposition à la mesure. Ils ont enregistré toutes les protestations possibles depuis trois semaines et il ne servirait de rien de poursuivre un débat dans lequel le gouvernement, grâce à sa majorité, aura sûrement le dernier mot.

PROGRAMMES CHOISIS DE VENDREDI

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.15 p.m., Boscul All Star Orchestra: Andre Sanella, conducteur; 6.30 p.m., les Royal Vagabonds: personnification. Orchestre; 6.45 p.m., Lowell Thomas donne, sous les auspices du Literary Digest les dernières nouvelles mondiales: politiques et autres; 7.00 p.m., programme Pepsodent: Amos 'n' Andy"; 7.15 p.m., programme Esso: chant et histoires. "Croyez-le ou non", de Ripley; orchestre d'Harry Salter; 8.00 p.m., programme Nestle: artiste invité; orchestre de Leonard Joy; 10.00 p.m., Whiteman's Pontiac Chieftains: orchestre sous la direction de Paul Whiteman; on entendra le gagnant d'une audition de chant; chant et musique; 10.30 p.m., Waves of Melody. Orchestre de Victor Arden; chant; 11.00 p.m., musique Slumber; 11.30 p.m., musique de studio. Jusqu'à 1.30 p.m., musique de danse.

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 7.15 p.m., orchestre Campbell; 8.00 p.m., Concert de l'orchestre de Cities Service, et les Cavaliers. Jessica Dragonette, soprano; quatuor de chant; orchestre sous la direction de Rosario Bourdon; 9.00 ; p.m., The Clicquot Club: Eskimo Night Club: Harry Reser et son orchestre; 9.30 p.m., programme de Pond: Leo Reisman et son orchestre; 10.00 p.m., orchestre Sampler: Andre Sanella, directeur; 10.30 p.m., RKO, théâtre of the Air; 11.00 p.m., Vincent Lopez et son orchestre. De 12.05 à 1.30 a.m., orchestres de danse.

WTAM, Cleveland, 280.4—1070 k.
5.30 p.m., Twilight Tunes, avec Jeannette Pearlstein, pianiste; 6.05 p.m., Emerson Gill's Lotus Garden orchestra; 6.25 p.m., Star Gazers Club; 9.00 p.m., Fisher's Friday Frolics; 11.05 p.m., Hello America; 12.00 p.m., Midnight Melodies; 11.30 p.m., George Williams' New China Orchestra.

WBZ, Springfield, 330—990 k.
6.02 p.m., piano; 8.30 p.m., Melody Speedway; 11.15 p.m., Radioland orchestra; 11.45 p.m., orgue.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
10.00 p.m. Vox Humana; 11.00 p.m., orchestre de Heidt.

WTIC, Hartford, 283—1060 k.
6.00 p.m., ensemble à cordes; 6.34 p.m., symphonie; 7.30 p.m., programme de musique choisie; 7.45 p.m., orchestre d'Harry Salter.

WABC, New-York, 349—860 k.
6.00 et 7.30 p.m., orchestres de Kelvin et de Boulanger; 9.00 p.m., Pageant; 10.30 p.m., programme des cigarettes Chesterfield: "Music that satisfies"; 11.00 p.m., orchestre de Barlow; 11.30 à 1.00 a.m., orchestres de danse.

WMAQ, Chicago, 448—670 k.
7.00 p.m., Dance Masters; 7.40 p.m., orchestre de concert 8.00 orchestre 8.45 p.m., orchestre Oteto.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
5.00 p.m., orchestre de George Hall à l'hôtel Taft; 5.45 p.m., Blanche Deutsch; 8.00 p.m., Atlantic City Little Theatre Guild; 8.45 p.m., Quatuor Maple Leaf; 11.00 p.m., Jean Wiener, récital d'orgue.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
8.15 p.m., Los Charros: Tito Tuizar, Chago Rodriguez, baryton; 8.30 p.m., Chandler Goldthwaite, récital d'orgue; 9.00 p.m., orchestre de concert, dirigé par Josef Pasternack; 11.30 p.m., programme Moonbeams.

PROGRAMMES CHOISIS DE SAMEDI

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m. Orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 8.00 p.m. Programme du Civic Concert Service; 9.00 p.m. Programme Goodyear: fanfare de Pryor; quatuor Revelers; Orchestre de danse de concert; 10.00 p.m. Heure de musique de danse de concert; Lucky Strike; 11.00 p.m. Jesse Crawford, le poète de l'orgue.

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.30 p.m. Orchestre de l'hôtel St-Régis; 7.00 p.m. Programme Pepsodent: "Amos 'n' Andy;" 7.30 p.m. Programme de sonates: Mathilde Harding, pianiste; Arcadie Birkenholz, violoniste; 8.30 p.m. Danse avec la comtesse d'Orsay; 9.30 p.m. "Militaire", un drame de la Légion Etrangère française; 10.30 p.m. Nuits d'Hollywood; 10.45 p.m. Vingt doigts d'harmonie: pianiste et organiste0 11.00 p.m. Musique Slumber; 11.30 p.m. Jane Froman et son orchestre; 11.45 p.m. Récital d'orgue par Lew White.

WPG, Atlantic City, 273—1100 k.
8.15 p.m.—Orchestre symphonique de Philadelphie, sous la direction de Leopold Stokowski. Ce programme est retransmis par C H R C, Québec); 10.00 p.m. Programme des cigarettes Chesterfield: "Music that satisfies"; De 11.00 p.m. à 12.00, Musique de danse.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
6.45 p.m. Orchestre de danse de Jack Berger; 7.15 p.m. Récital d'orgue par Chandler Goldwaite; 8.00 p.m. Orchestre de Petite Symphonie; 9.15 p.m. Allan Wood et son orchestre; De 11.02 à minuit: Orchestres de danse.

WTAM, Cleveland, 280.4—1070 k.
7.00 p.m. Davray, de Paris; 8.00 p.m. Programme Metropolitan Good Roads; 12.00 minuit). Midnight Melodies.

WABC, New-York, 348.6—860 k.
6.00 p.m. Orchestre Bossert de Freddie Martin; 6.30 p.m. Jack Miller et son orchestre; 6.45 p.m. Leon Belasco et son orchestre; 7.15 à 8.00 p.m. Orchestres; 8.00 p.m. Fray et Braggiotti, duo de piano franco italien; 8.15 p.m. Leopold Stokowski et l'orchestre symphonique de Philadelphie; 11.30 jusqu'à 2 00 a.m., Musique de danse.

CHRC

(Québec, 465.1 mètres)

PROGRAMMES DE CE SOIR

5.30 p.m.—Catarrhozone.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Programme pour les malades.
7.30 p.m.—Deux joyeux copains:
7.45 p.m.—Programme des pharmacies Nyal.
8.00 p.m.—Vaudeville professionnel.
8.30 p.m.—Tip, Top & Tailor.
9.00 p.m.—Programme C. Robitaille: Les œuvres de M. Robert Talbot. Artistes invités, Mlles Gabrielle Marcotte, Cécile Kirouac, MM. Roméo Jobin et Robert Talbot et orchestre.
9.30 p.m.—Le programme du mystère. Intéressant concours. Programme du réseau Dominion.
10.00 p.m.—Programme de réseau.
10.30 p.m.—L'orchestre de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—Récital d'orgue et chant.
11.30 p.m.—Heure Tavannes.

SAMEDI, 2 AVRIL 1932

9.00 a.m.—Mélodies matinales.
9.30 a.m.—Variétés musicales.
10.00 a.m.—L'heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—Programme Heinz.
11.30 a.m.—Pour la ménagère.
12.00 (midi)—La bonne chanson française.
12.15 p.m.—Programme de la chapellière.
12.30 p.m.—Programme Cremex.
1.30 p.m.—Programme des demandes spéciales.

Les programmes de samedi soir jusqu'à minuit seront publiés dans notre édition de demain.

CKCV

880 kilocycles
Samedi 2 avril

12.00 p.m.—Programme varié.
12.15 p.m.—Hôtel Iroquois.
12.30 p.m.—Les théâtres.
1.00 p.m.—Programme de chansonnettes et de comédies françaises.

Les pays danubiens

Londres, 31.—(A.P.) — Le Foreign Office annonce ce soir qu'une conférence à quatre sur la situation économique des pays danubiens aura lieu ici la semaine prochaine après la rencontre dominicale de MM. MacDonald et Tardieu. L'Angleterre, la France, l'Allemagne et l'Italie seront représentées à cette conférence.

ECHAUFFAISONS

Même dans les cas aggravés, le soulagement suit l'application réconfortante du

Resinol

ECZEMA, ERUPTION
& AUTRES AFFECTIONS DE PEAU
soulagés et réconfortés par Zam-Buk.

Ointment 50c.— Medicinal Soap 25c.
Onguent 50c. -- Savon Médicinal 25c.

L'Heure Provinciale

Vendredi 1er avril 1932 à CKAC, de 8 à 9 heures.

Programme musical comprenant une grande sélection sur "Martha", opéra comique en 4 actes de F. de Flotow.

1—Causerie: "Nova Scotia"
Dr H.-D. Brunt, professor at McGill University.
2—"Martha" (grande sélection)
Opéra comique en 4 actes de F. de Flotow. Solistes: Mme Lise Dupuis, Mlle Anna Malenfant, MM. Henri Pontbriand, Arnold Becker. Orchestre sous la direction de M. Henri Delcellier.
a) Ouverture: Orchestre
b) "Quatuor du Marché de Richmond"
c) "Scène de la ferme et quatuor du Rouet"
d) "Romance de la Rose" (Mme Lise Dupuis)
e) "Scène, Nocturne et trio de la Fuite (Mme Lise Dupuis, Mlle Malenfant et M. Becker)
f) "Air des larmes" (M. Pontbriand)
g) "Chanson du Porter" (M. Becker)
h) "Air de Nancy" (Mlle Malenfant)
i) "Ensemble "Que Dieu même vous pardonne"
j) "Mélodrame et final".

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

SAMEDI 2 AVRIL
***PHILCO* vous offre la**
radiodiffusion
STOKOWSKI
finale de la saison
dans un programme de Musique Moderne
PROGRAMME

"The Pleasure Dome of Kubla Khan" .... Griffes
"Synchrony" .... Cowell
"Natchez-on-the-Hill" (Virginia Reels) .... Powell
"Music for the Theâtre" .... Copland
Prologue ; Danse ; Intermède.
Burlesque ; Epilogue.
Intermède ; Commentaires sur le programme par Leopold Stokowski.
"Nine Colours" .... Gruenberg
"Atonal Fugue" .... Dubensky
"His Humor" de "Abraham Lincoln" .... Bennett
Symphonie.
Suite .... Piston

De 8.15 à 10 h. p. m.
Poste
CHRC
ou n'importe quel poste de la Chaine Columbia

$69.00

5.00 Comptant 1.50 par Semaine

11 Radios
Brunswick

Démonstrateurs
MODELES 1932

7 lampes, 4 "screengrid". Haut-Parleur Dynamique. Superbe cabinet noyer. Absolument garanti. — Prix régulier $129.50, pour

$69.00

aux termes stipulés ci-haut.

Cette offre est bonne pour 6 jours seulement, à partir de demain à 9 heures.

Le Radio le plus intéressant et le moins dispendieux de tous les amusements à domicile. Profitez de cette aubaine pour vous procurer un bon instrument à un prix ridicule.

J.-ROMEO CROTEAU
37 rue St-Joseph Quebec
LA MAISON OU L'ON DONNE LE SERVICE

DEUX ENNEMIS QUI SE GUETTENT

TOUT en grimaces ces deux soldats ont bien peur l'un de l'autre, mais il ne peuvent se voir. Nous voyons ici le Major La-Frousse. Tournez le dessin la tête en bas et vous allez voir le Général Lépeuré !

Vente Spéciale de

Nouveaux Chapeaux Pour Dames et Demoiselles

Dans toutes les formes, les pailles et les nuances les plus nouvelles.

30% de REDUCTION

L.-P. LABRECQUE IMPORTATEUR 77 RUE ST-JEAN

Chandler

Notes locales

M. Charles Lamb, maire de Chandler, est revenu d'un voyage d'affaires de Québec, Montréal et Ottawa.

— Mlle Cécile Potvin, de New-Carlisle, est venue passer la fête de Pâques dans sa famille.

— Mlle Brigitte Hurley est revenue parmi nous après un séjour de quelques mois chez des parents à Grande-Rivière.

— MM. Lionel Landry et Irenée Langlois, du Séminaire de Gaspé sont venus passer la belle fête de Pâques chez leurs parents.

— Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Alexandre Leblanc, Pabos West, décédé le 25 mars à l'âge de 79 ans et un mois. Il laisse pour le pleurer plusieurs enfants. A la famille éprouvée, nos plus sincères sympathies.

— Mme Alfred Landry, Mme Jos. Langlois et Mme Jos Robichaud sont allées rendre visite à leurs parents à Carleton.

— M. Jos Beaudin, inspecteur d'Unité Sanitaire, est à faire l'inspection des écoles de Newport et Chandler.

— Mlle Marie-Anne Blais est allée passer le lundi de Pâques chez ses parents à New-port.

SPECIAUX POUR SAMEDI

DANS LES

MANTEAUX ET ROBES

GROUPE CHOISI DE NOUVEAUX MANTEAUX, MODELES MILITAIRE ET DE TOILETTE. LES NOUVEAUX TISSUS DE CREPE, LAINE, CREPE CORDE ET TWEEDS. TOUTES LES NOUVELLES TEINTES DE BRUN, DRAB, BLEU, VERT, ETC. GRANDEURS DE 12-44. VALEURS JUSQU'A $29.50. POUR SAMEDI..... **$10.95**

"SPECIAL DU MATIN"

350 ROBES NOUVELLES DU PRINTEMPS, ROBES POUR LA RUE OU LES AFFAIRES, POSSEDANT TOUS LES NOUVEAUX TRAITEMENTS DE LA MODE, NOUVELLES ENCOLURES, MANCHES, ETC. VENEZ A BONNE HEURE POUR FAIRE VOTRE CHOIX **$2.95**

MAISON **LUCILLE** INC

121 St. Joseph

QUEBEC INSTALMENT HOUSE

$1.00 CASH ET CREDIT $1.00

387 St-Joseph 387

PAR SEMAINE — ?POURQUOI? VOUS PRIVER — PAR SEMAINE

MESDAMES ET VOUS MESSIEURS

DE **ROBES MANTEAUX** — DE **PALETOTS HABITS**

CONDITIONS FACILES

UN LEGER ACOMPTE

VOUS LES DONNE DE SUITE

GANTS, SACOCHES, SOUS-VETEMENTS

Robes	Manteaux
Crêpe de Soie unie ou fleuri **4.95**	Tweed Fantaisie Dernière Créations **7.95**
Crêpe	**Tricotine**
Plat Canton Georgette Grand Choix de Teintes **7.95**	Crêpe etc. Garnis de Fourrures **12.95**
Crêpe	**Costumes**
Canton Georgette Styles Nouveaux **9.95** ET PLUS	ou Manteaux Tweed ou Tricotine **17.95** Et Plus

4000 CLIENTS

Réguliers sont une Garantie que nous donnons Satisfaction

UN PETIT MONTANT

VOUS PERMET D'ETRE CHIC

ARTICLES DE GENTS DE TOUS GENRES

Habits	Paletots
Worsted, Serges teintes Nouvelles **16.95**	Silvertone Barrymore Choix de teinte et grand. **14.95**
Serges	**Silvertone**
ou Worsted 1 ou 2 pantalons. Toutes les Teintes **19.95**	Meilleures valeurs toutes les grandeurs **17.95**
Serges	**Voulez-vous**
Worsted dans les meilleures valeurs **22.50** et plus	être chic procurez-vous un de ces Paletots **19.95** et plus

CONDITIONS FACILES

ACHETEZ DE SUITE! PAYEZ PLUS TARD

La Vie Sociale

L'honorable juge S. Létourneau, de la Cour d'Appel, de Montréal, est à Québec pour quelques jours.

— o —

Madame R. Gagnon recevait hier soir, à sa résidence, Chemin Sainte-Foy, à l'issue du concert du Club Musical, au Château, en l'honneur de mademoiselle Camille Bernard.

— o —

Madame Hector Maurault qui a passé quelques jours en ville chez ses parents, M. et madame Jules Garneau, avenue Bougainville, est repartie pour la métropole.

— o —

M. le docteur et madame Clark annoncent pour le quatorze avril, le mariage de leur fille, Yvonne avec M. André Dorion, opticien, de Jonquières, fils de M. le docteur Jules Dorion, de Québec. Pas de faire-part.

— o —

Madame Laurent-D. Herckenrath, et son fils, de New-York, passent quelques jours en ville, chez M. et madame Alexandre Sexton.

— o —

Madame C.-J. Doherty qui a passé quelques jours à Québec, l'invitée de madame Jules Tessier, est repartie pour Montréal.

— o —

Mademoiselle Margaret Boswell a reçu à l'heure du thé hier, en l'honneur de mademoiselle Helen Home.

— o —

Mademoiselle Fernande Kent a reçu intimement à dîner, ces jours-ci, au Cercle Universitaire, en l'honneur de mademoiselle Ernestine Wiggs, de Québec, actuellement dans la métropole.

— o —

Le jour de Pâques ont eu lieu les fiançailles de mademoiselle Yvonne Paré, fille de feu M. Octave Paré, à M. Rolland Boulé, fils de M. J.-A. Boulé, voyageur de commerce.

— o —

Madame Lucien Poulin est de retour d'un voyage de quelques jours dans la métropole américaine.

— o —

Mademoiselle Boulet est de retour d'un séjour de quelques jours à Black Lake.

— o —

Hier après-midi, à l'église de Notre-Dame du Chemin, M. l'abbé Paul Bernier, de l'Archevêché, a baptisé son petit-cousin, Charles-Eugène-Jean-Jacques, né le vingt-neuf, fils de M. le docteur Robert Côté et de madame Côté (Marie-Thérèse Lapointe). L'enfant a eu pour parrain et marraine ses grands-parents, M. le docteur et madame C.-E. Côté. Mademoiselle Huot, garde-malade, portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

— o —

Lundi le 28 dernier, madame Gustave Lépine recevait à sa résidence, 106 Avenue Turnbull, en l'honneur de ses nièces, Mlles Suzanne et Noëlla Coulombe, de Mont-Joli, de passage à Québec, ainsi que Mlle Marthe Lépine, de Québec. Les invitées étaient Mlles Gaby Lachance, Jacqueline Paquet, Marcelle Doyer, Marcelle Gagnon, Madeleine Lévesque, Madeleine Watters, Muriel Campbell, Diane Gagnon, Colette Gagnon, Marcelle Renaud, Evelyne Tweddell, Suzanne Lamarre, Pierrette Lamarre, Pauline Lamarre, Liliane Cayer.

Messieurs : Paul Duchaine, Bruno Létourneau, E.E.A., Maurice Gagnon, Fernand Lévesque, E.E.A., Jean-Paul Lévesque, E.E.T., Lucien Doré, Jean Charles Casgrain, Philippe Taché, Julien Lépine, Bill Read, Henri Vaillancourt, E.E.M., Jacques Taché, Jean-Paul Pérusse, E.E.D., Edwin Tweddell, William Adam.

— o —

Le soir de Pâques, à la résidence de M. et Mme Ph. Goupil, 1393 Chemin Ste-Foye, ont été bénites par Mgr Z. Marois, curé de Ste-Foye, les fiançailles de Mlle Jeanne Goupil à M. Léopold Boutet, de Notre-Dame de Québec.

Assistaient à cette soirée : Mgr Z. Marois, Mlle Jeanne Goupil et M. Léopold Boutet, les fiancés ; M. et Mme Ch. Goupil, M. et Mme E. Boutet, Mlles Adrienne, Cécile, Jacqueline, Thérèse Goupil ; Mlles Simonne et Fernande Boutet ; M. et Mme F.-X. Dagneault, M. et Mme J. Fecteau, M. et Mme Z. Paquet, M. et Mme J.-L. Lortie, M. et Mme A. Pépin, M. et Mme A. Gauvin, M. et Mme A. Hallé, Mlle Maria Pépin, M. et Mme T. Giguère, Mlles A. Lortie, J. Fiset, M. Bélanger, Marguerite et Gabrielle Alice Dagneault, J. Giguère, B. Lapointe, M. Pelletier, J. Moussette, A. Paradis, M. Roland Boutet, M. A. Berthhiaume, M. P. Laroche, M. E. Roy, M. J.-A. Laflamme, M. A. Lortie, M. Joseph-Adalbert Bélanger, M. P.-Emile, Fernand, Aimé Dagneault, M. Gérard et Maurice Fecteau, M. G. Duchesneau, M. J. Bouchard, M. Gosselin, M. L. Tanguay, M. E. Robitaille, M. H. Tardif.

TROIS-RIVIERES

Bridge.—M. et Mme Lowey Parent ont reçu à un bridge récemment. Les prix furent gagnés par mesdames J.-J. Ryan, Rolland Trépanier, M. Roger Bisson et Dr Jos. Normand.

— o —

Le Dr Cécil Birchard, de Montréal, était aux Trois-Rivières, récemment.

— o —

Mlle Monique Badeaux est de retour d'un séjour dans la métropole, où elle fut l'invitée de sa soeur madame H. Dansereau.

— o —

Mtre Charles Bourgeois, M. P., est de retour d'Ottawa pour la fête de Pâques.

— o —

Mlle Estelle Godin, étudiante au collège Marguerite Bourgeois, à Montréal, passe quelques jours en notre cité, chez ses parents, M. et Madame Nap. Godin.

— o —

Madame J.-M. Girard et mademoiselle Pauline Dumoulin, de Montréal, étaient les invitées de M. et madame F.-X.-T. Berlinguet, pour Pâques.

MONTREAL

Son Excellence lord Bessborough viendra à Montréal, vendredi, afin d'assister à la représentation donnée sous les auspices du "Montreal Repertory Theatre". Son Excellence sera l'hôte de sir Montagu et de lady Allan, et partira immédiatement après la représentation pour Toronto où l'accompagnera le capitaine Stuart-French.

— o —

M. et Mme S.-J.-B. Rolland sont revenus samedi d'un séjour de quelques mois en Floride.

— o —

Le juge et Mme Joseph Archambault passent la semaine à New-York.

— o —

Mme A.-J.-H. Dubuc et sa fillette, Claire, retourneront à Winnipeg, demain, après avoir passé quelques mois en ville, les invitées de Mme Henri Dorion.

— o —

M. et Mme Jean Belcourt ont passé la fin de semaine à Ottawa, les invités du sénateur N.-A. Belcourt.

— o —

Mme George Davie et Mlle Brenda Davie retournent à Québec cette semaine.

— o —

M. et Mme J.-A. Fortier, d'Ottawa, étaient à Montréal, pour la fin de semaine.

— o —

Mme S.-L. de Carteret et Miles Helen et Elizabeth de Carteret, de Québec, passent quelques jours à Montréal.

— o —

M. et Mme J.-A. Baillargeon reviendront prochainement à Montréal, après avoir passé la saison d'hiver à Miami, Floride. A leur retour ils prendront possession de leur villa, à Ville LaSalle.

OTTAWA

Le colonel Hanford MacNider revient aujourd'hui de New-York où il a passé quelques jours.

— o —

Mme F.-L.-C. Pereira recevait hier après-midi pour la première fois depuis son mariage. Mme C.-C. Smith, Mme J.-R. O'Connell et Mlle Maud Cummings servaient le thé et les glaces.

— o —

L'honorable et Mme H.-A. Stewart sont de retour de Brockville où ils ont passé les fêtes de Pâques.

— o —

L'honorable et Mme E.-B. Ryckman ont passé quelques jours à Toronto.

Double noyade

Beach-Haven, N.-J., 31. — (P.C.) — Deux hommes furent noyés et un troisième fut jeté par la mer inconscient sur le rivage, quand leur embarcation chavira après avoir heurté un objet immergé à environ 1 mille au large de la côte.

Ces trois hommes tentaient d'introduire frauduleusement aux Etats-Unis un fort chargement de liqueurs alcooliques qu'ils dissimulaient dans une petite embarcation.

Hommage à M. l'abbé S. Cantin

Dans le compte rendu de la démonstration faite à l'abbé S. Cantin, aux Saint-Martyrs, se sont glissées quelques erreurs tout à fait involontaires que nous tenons à corriger.

Tout d'abord, il aurait fallu mettre en tête de la liste des souscripteurs M. l'abbé A. Laberge, curé de la paroisse des Saint-Martyrs Canadiens. Plus bas, au lieu de M. A. Langlois, il fallait dire mademoiselle M.-A. Langlois.

Parmi les organisateurs doivent aussi figuré MM. Em. Garon, Alfred Auger et Paul Lepage. Enfin les noms qui suivent doivent être ajoutés à la liste des souscripteurs: MM. J. Manning, Ed. Matte jr, Clifford Huot, Dr A.-A. Paquet et Mlle A. Parent.

Nous désirons faire remarquer que plusieurs personnes n'ont pu souscrire à cause de leur absence lors du passage des organisateurs.

Garde Laurier

Tous ceux qui désirent faire partie de la Garde d'Honneur Laurier seront les bienvenus en s'adressant chez monsieur Raoul Roussel, 150 rue Hermine, tous les soirs entre 7 et 8 heures. L'admission est absolument gratuite. On fait aussi appel à toutes les jeunes filles et celles qui désirent faire partir du Cercle dramatique de la Garde, seront les bienvenues, s'adresser à madame R. Rousse!, 150 Hermine.

Montmagny

Concours de Pâques au Collège de Montmagny

Avec la bienveillante obligeance du Révérend Frère Patrice, directeur de l'importante maison d'éducation qu'est aujourd'hui le Collège des Frères du Sacré-Cœur de Montmagny, il nous fait plaisir de donner ci-après les résultats des différents concours qui ont eu lieu dans les classes de cette institution.

Ces concours ont eu lieu à l'occasion de Pâques et nous donnons les noms des dix premiers de chaque classe :

8ème année A: Fortin, Simon, St-Laurent, Roger, Pelletier Gérard, Tremblay Jean-Paul, Larochelle Maurice, Bernatchez René, Masson Lucien, Parent Lorenzo, Morin Roméo, Vézina Marcel, Vézina Léopold, Bélanger Philippe.

8ème Année B: Guay Fernand, Létourneau Joseph, Gosselin Gerson, Tremblay La-Henri, Lemieux Paul, Gosselin Abel, Létourneau Arthur, Morin Georges-Henri, Pelletier Maurice, Dion Alfred, Caron Paul-Armand, Létourneau Léopold, Laberge Edgar, Falardeau Clifford.

7ème Année: Blais Roméo, Rioux Maurice, St-Pierre Paul-Henri, Mercier Louis, Laflamme Paul-Marie, Nicole Gérard, Vézina Michel, Desjardins Gérard, Cloutier Rolland, Blanchet Chs-Auguste.

6ème Année: Rousel Adrien, Thibeault Auguste, Desrosiers Félix, Simoneau Napoléon, Montminy Gérard, Gaumond Robert, St-Gelais Valmont, Nicole Jean-Paul, Yvon Côté, oMntminy Joseph.

5ème Année A: Blanchet La-Paul, Caron Marc, Buteau Jean-Baptiste, Fournier Paul, Têtu Maurice, Chouinard Philias, Boulet Gérard, Harbour Fernand, Labrie Jean-Marie, Harbour Albert.

5ème Année B: Laberte Robert, Beulanger Léopold, Corriveau Rosaire, Renault Jean-Yves, Normand Marcellin, Fraser Fernand, Moreau Georges-Henri, Gaumond Georges-Henri, Gaudreau Robert, Corriveau Joseph.

4ème Année: Fournier Nelson, Nicole Bertrand, Dubé Noel, Cloutier Jean-Paul, Gaudreau Fernand, Dionne Wilson, Blanchet Georges-Henri, Gendron Gérard, DeLadurantaye Robert, Dutil Lucien.

3ème Année A: Coulombe Jean-Paul, Gendreau Rolland, Clavet Marcel, Roy Roger, Auclair Floribond, Caron Léopold, Fortin Jean-Claude, Gaudreau Edgar, Nicole Conrad, Gorneau Léandre.

3ème année B:Proulx Antonin, Fortin Maurice, Corriveau Léon, Blais Gérard, Fraser Rolland, Gendreau Lucien, Gosselin Jacques, Morin Louis-Philippe, Guimond Léopold, Guilmette Walter.

2ème Année: Bélanger Marcel, Corneau Roger, Bernier Valier, Jacques René, Corneau Robert, Bouchard Bertrand, Morin Robert, Caron Claude, Nicole Rail, Boulanger Gilbert.

1ère Année: Bernatchez Aimé, Bertrand Gendreau, Beaudoin Charles-Omer, Fortin Robert, Gaumond Rail, Boulet Rosario, Langis Jean-Pierre, Gingras Léopold, Côté Léo, Bernatchez Léo.

Cours préparatoire: Blanchet Lionel, Bernier Maurice, Bernier Paul, Boyer Paul, Bélanger Maurice, Bernier Odilon, Gagné Rolland, Boulet Bertrand, Fournier Roger, Pelletier Jean-Charles.

Dactylographie:

8e année A: Morin Roméo, Larochelle Maurice, Fortin Simon, Tremblay Jean-Paul; St-Laurent Roger, Pelletier Gérard, Bernatchez René, Masson Lucien, Parent Lorenzo, Vézina Marcel, Vézina Léopold, Bélanger Philippe.

8e année B: Laberge Edgar, Guay Fernand, Létourneau J.-A. Tremblay Louis-Henri, Letourneau Arthur, Lemieux Paul, Morin Georges-Henri, Gosselin Gerson, Pelletier Maurice, Dion Alfred, Létourneau Léopold, Caron Paul-Armand, Gosselin Abel, Falardeau Clifford.

7e année: Nicole Gérard, Laflamme Paul-Marie, Fournier Randolphe, Cloutier Rolland, Blais Roméo, Dionne Laurent, Desjardins Gérard, Verreault Charles, Laberge La-Marie, Olivier Georges-Henri.

6e et 5e année: Marier Jules, Langlois José, Cloutier Marcel, Chouinerd Phillias, Simoneau Napoléon, Harvey Camille, St-Gelais Valmont, Thibeault Auguste, Landry Gérard, Coulombe Roger.

Calligraphie:

8e année A: Larochelle Maurice, Bélanger Philippe, Fortin Simon, Masson Lucien, Tremblay Jean-Paul, St-Laurent Roger, Morin Roméo, Pelletier Gérard, Vézina Marcel, Parent Lorenzo, Bernatchez R., Vézina L.

8e année B: Falardeau Clifford, Morin Georges-Henri, Tremblay La-Henri, Létourneau Arthur, Gosselin Gerson, Lemieux Paul, Dion Alfred, Létourneau Joseph, Guay Fernand, Gosselin Abel, Laberge Edgar, Caron Paul-Armand, Pelletier Maurice, Létourneau Léopold.

7e année: Laflamme Paul-Marie, Rioux Maurice, Vézina Michel, Desjardins Gérard, Fournier Marcel, Harrisson Robert, Pelletier La-Philippe, Nicols Gérard, Blais Roméo, St-Pierre Paul-Henri.

6e année: Simoneau Napoléon, Montminy Gérard, Montminy Joseph, Harvey Camille, St-Gelais Valmont, Cloutier Marcel, Gaumond La-Georges, Gaumond Noel, Thibault Auguste, Walsh Willie.

Classe de musique: Rail Abner, Tremblay Le-Henri, Tondreau Marcel, Verreault Charles.

Classe de chant: Bernier Charles-Omer, Collin Jules-Aimé, Cloutier Jean-Paul, Gaudreau R., Leblanc Jacques, Nicole Pau-Emile, Têtu Maurice, Renaud Jean-Yves.

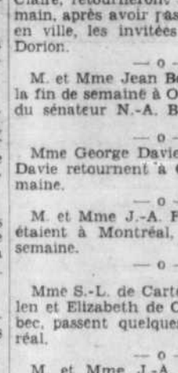

Prix 50c la boite

Les Nerfs Ruine Complète Assise La Moitié De La Nuit

Mme John Rose, Bark-Lake, Ont., écrit : — "Je souffrais tellement des nerfs que j'étais une ruine complète.

"Je ne pouvais faire mon travail, et j'étais obligée de m'asseoir la moitié de la nuit à cause qu'il m'était impossible de dormir.

"Un jour une amie me recommande les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs. J'en ai pris une boite qui m'a soulagée et après en avoir pris six boites en tout j'étais aussi bien qu'auparavant."

En vente dans tous les magasins généraux et pharmacies, ou envoyées par la poste directement sur réception du prix par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ontario.

Phonographes modèles "cabinet" à $5.00 chacun ; seulement trois occasions exceptionnelles.

Radio "Kolster" **$39.00**, 7 lampes tout électrique, **$5.00** comptant, **$4.00** par mois.

Radiola **$54.00** joli cabinet noyer 7 lampes, garantie 90 jours, **$5.00** comptant, **$4.00** par mois.

"Majestic" **$98.50**, 8 lampes superbe cabinet, en noyer, véritable aubaine, **$6.00** comptant, **$5.00** par mois.

Piano droit **$97.00** "Lindsay" complètement restauré, touches d'ivoire, caisse acajou, **$6.00** comptant, **$5.00** par mois

S'adresser chez

C.-W. LINDSAY & Cie

LIMITEE

201-203 Rue St-Jean, Québec

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE **ANNONCE...**

3 VALEURS SPECIALES EN

CHAPEAUX

POUR DAMES ET JEUNES FILLES

Comportant les dernières nouveautés en paille lustrée de couleurs assorties, finis avec passe de fine combinaison ; aussi jolies petites toques de cellophane — à

1.95

CHAPEAUX

de toilette dont les couleurs reflètent le bon goût : rouge, vert, nassau bleu, brun, rost et noir. — Les pailles, pédaline, rocello et paillasson prédominent dans ce lot — à

2.95

CHAPEAUX

magnifiques et de luxe, garnis de fleurs, plumes ou rubans, en véritable montelupo, milan, paillasson, avec Liseré de cellophane. — Petites et grandes entrées de tête.

3.95

(3e PLANCHER)

Voyez nos annonces en pages 13-17-22

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

LA TEINTURERIE FRANCAISE

MAISON DE CONFIANCE

565 St-Jean, Québec Tél: 4-4686

TEINTURE, PRESSAGE, NETTOYAGE, FRANCAIS

LA TEINTURERIE où l'on fait un travail soigné pour un Prix Raisonnable

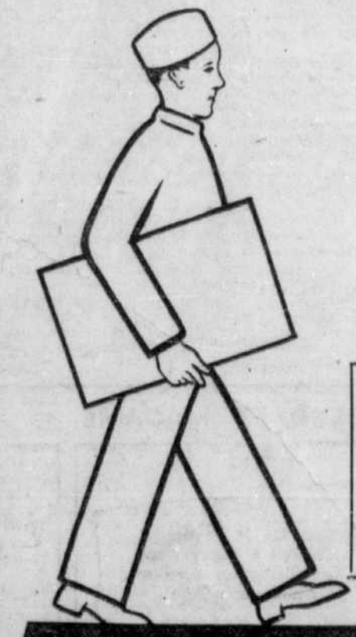

TEINTURERIE FRANCAISE LIMITEE

DEPARTEMENT "SPECIAL"

Pour les commandes de la campagne

La Teinturerie Française

Se spécialise dans le nettoyage et la teinture des soies les plus délicates ainsi que la soie Celanese. Confiez-lui sans crainte même vos plus belles Toilettes.

NOTRE PERSONNEL est composé d'experts dans chaque département.

Une commande d'essai vous convaincra de l'excellent travail qu'on fait chez nous, et vous deviendrez par le fait même un nouveau client

Notre Spécialité : **LA TEINTURE!**

Adjutor Pouliot Prop.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. Evariste Lamonde, de Lévis, était dernièrement en promenade chez sa mère, Mme Emile Lamonde, à St-François-de-Montmagny.

M. Philéas Corriveau, de Lévis, qui se blessa sérieusement à une main, il y a un mois, est en bonne voie de guérison. Il est sous les soins de M. le Dr Roland Tremblay.

M. et Mme Herménégilde Labrie, de Lévis, étaient en promenade, ces jours derniers, chez M. et Mme Joseph Leclerc, à St-Charles-de-Bellechasse.

Mlle Antoinette Carrier, fille de M. Joseph Carrier, de Villemay, a été transportée, hier matin, par l'ambulance de M. Laval Fortier, de Lévis, à l'hôpital de Lévis, pour y suivre un traitement médical.

Fiançailles

Dimanche soir dernier, jour de Pâques, à la résidence de M. le Chevalier Narcisse Cloutier et de Mme Cloutier, ont eu lieu les fiançailles de leur jeune fille, Mlle Annette Cloutier, à M. Paul-Omer Lemieux, fils de M. le capt. Ulric Lemieux, et de Mme Lemieux.

Un appel des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis, ont été appelés, vers 8 heures, hier matin, pour un commencement d'incendie, à la résidence de M. Georges Deslauriers, coin des rues St-Georges et Samson. Heureusement qu'il ne s'est agi que d'un feu de cheminée et il n'y a pas eu de dommages.

Le conseil de Lévis siégera lundi soir prochain

Une séance du conseil de ville de Lévis sera tenue lundi soir prochain, à 7 heures 30, en la salle de l'hôtel de ville. Plusieurs questions importantes seront discutées.

Il accepte le défi

M. Réal Ramsay, de Lévis, jeune coureur à la raquette, accepte le défi que lui a lancé ces jours derniers M. Louis-Napoléon Blondin, à la condition que ce dernier mette une coupe comme enjeu pour cette course qui aura lieu dimanche prochain.

Le Club Poliquin est champion de la ligue des petites quilles

Le club Maurice Poliquin a gagné mercredi soir dernier, à la salle Gigière, à Lévis, le championnat de la ligue de petites quilles de l'Association Lévisienne et a aussi gagné la coupe offerte par l'Association. La série finale était de 3 dans 5 et le Poliquin gagna trois parties et le Ramsay en gagna deux. Nos félicitations aux joueurs du club champion.

L'hon. Dr A.-V. Roy présent à ce banquet

L'hon. Dr A.-V. Roy, C.L., de Lévis, assistait avant-hier soir au banquet des Fils Natifs du Canada qui fut présidé par M. Jean-Charles Harvey. A ce banquet tenu à l'hôtel St-Roch, à Québec, où le Rd-col. Oscar Gilbert, ex-président de l'Ordre, recevait ses confrères et l'hon. Dr Roy fut au nombre des orateurs.

Soirée au Patronage de Lévis, le 12 avril

Les jeunes gens du Patronage de Lévis sont à organiser une belle soirée pour mardi, le 12 avril, au profit de l'Oeuvre de Jeunesse. On interprètera ce soir-là quatre belles comédies. Les trois premières sont intitulées "Le châtelain socialiste", "Charbougnol et Rapinaud", "Le Misanthrope et l'Auvergnat". La quatrième est une comédie de Labiche intitulée "Les deux timides". Les cartes sont en vente au prix de 35 centins et comme le nombre en est limité, les personnes qui désirent assister à cette soirée feraient bien de ne pas tarder de s'en procurer. Cette soirée ne remplacera pas la soirée annuelle des bienfaiteurs qui aura lieu un peu plus tard.

La chorale "Déziel" a obtenu un beau succès mercredi soir

La chorale "Déziel", de Lévis, a obtenu un beau succès, mercredi soir dernier, au cours du concert organisé par M. Oscar Paquet, baryton, de Québec et qui a eu lieu en la salle St-Pierre, à Québec. La chorale fut présentée en termes élogieux par M. Emile Larochelle, professeur de chant bien connu. Elle chanta plusieurs pièces de son répertoire et s'était aussi assurée le concours de deux artistes lévisiennes, Mme Alice Carette-Tardif, soprano et Mlle Jeannine Michaud, pianiste. M. l'abbé Achille Demers dirigeait la chorale et M. Christophe Gagnon accompagna au piano pour la première partie du concert et M. Emile Larochelle pour la seconde partie.

L'assistance était nombreuse à ce concert et ne ménagea pas ses applaudissements aux membres de la chorale et aux autres artistes qui y prirent part. La chorale lévisienne va maintenant se préparer pour le grand concert qu'elle donnera à Lévis le 19 avril.

M. et Mme Wilfrid Aubin, plongés dans le deuil

M. et Mme Wilfrid Aubin, de Ste-Jeanne d'Arc, Pointe Lévis, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur jeune enfant Jeannine, arrivée hier matin à leur résidence, rue St-Laurent, à l'âge de trois mois. La sépulture a eu lieu cet après-midi, à 4 heures, en l'Eglise Ste-Jeanne d'Arc, à Pointe-Lévis et l'inhumation a été faite au cimetière Mont-Marie. Nos sympathies à la famille en deuil.

Une soirée par le Cercle Dramatique du Christ-Roi

Les membres du Cercle Dramatique de Christ-Roi donneront lundi soir, le 11 avril prochain, à 8 heures, en la salle du Manège Militaire de Lévis, une soirée dramatique et musicale au profit des pauvres. On interprètera un drame en cinq actes intitulé "L'Heure de Dieu" et une comédie en un acte intitulé "Consultations Gratuite". Cette soirée sera sous le distingué patronage de M. le Dr J. Leblond et Mme Leblond, maire et mairesse de Lévis. Le prix des cartes est de 35 centins seulement. Il y aura sans doute salle comble pour passer une agréable soirée tout en contribuant à une bonne oeuvre.

Naissance

M. Emile Samson et Mme Samson, née Gracia Filteau, de Lévis, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 20 mars dernier et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph-Aimé-Adrien-Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Dumont, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Aimée Filteau, tante de l'enfant.

Assemblée des journaliers de navires dimanche

Les officiers et membres de la section No 3, de Lévis, des Journaliers de Navires, auront une assemblée importante, dimanche après-midi prochain, à 1 heure 30, dans l'ancienne salle des Artisans, avenue Bégin, à Lévis. On demande que tous soient présents vu que des questions intéressantes seront discutées.

Aux cadets St-Dominique, de Bienville

Nous avons le plaisir d'annoncer aux Cadets du Collège St-Dominique de Bienville que les cours de tir à la cible qui étaient suspendus, il y a quelque temps, reprendront demain, 2 avril. Nous prions donc les élèves de cette institution de se rendre au Manège Militaire de Lévis, demain matin, à 10 heures 15.

Nous prions les parents de continuer à nous aider comme par le passé en encourageant leurs enfants à suivre ces cours de tir et de culture physique. C'est un excellent moyen de développement physique, intellectuel et moral.

Un prix d'encouragement sera donné au cadet qui comptera le meilleur score durant le mois d'avril. Un concours sera aussi tenu à la fin de l'entraînement militaire de tir à la cible.

(signé) **Paul-E. Durand,**
Lieutenant-Instructeur

Mort de Mlle Lucienne Paquet, à St-David

Nous avons appris avec regret la mort de Mlle Lucienne Paquet, fille de M. Adolphe Paquet, boucher, arrivée hier matin, à la résidence de ses parents, à St-David de l'Auberivière. La défunte, âgée de 18 ans et 9 mois, avait subi, il y a quelques jours, une urgente opération chirurgicale pour l'appendicite.

Elle était la soeur de M. Rosario Paquet, de Québec, M. Roméo Paquet, de Lévis et M. Roger Paquet, de St-David; de Mme Alexandre Gallichan, née Alberta, de St-David et de Mlle Emma Paquet, de St-Agapit. Elle était la nièce de M. l'abbé Omer Carrier, curé de St-Léon de Standon.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9h. en l'église de St-David et l'inhumation a été faite au cimetière de la paroisse. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Funérailles du jeune Nolet, à Lauzon, ce matin

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Lauzon, les funérailles du jeune Vimée Nolet, enfant de M. et Mme Ernest Nolet, mort accidentellement lundi dernier, à l'âge de 7 ans et 9 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

Euchre à la salle Dion ce soir

On voudra bien ne pas oublier le grand euchre qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. Ce euchre, sous le patronage du maire et de la mairesse de Lévis, est organisé par le club de softball C.N.R., de Hadlow. De nombreux et riches prix seront distribués aux heureux gagnants. Une agréable surprise est réservée à tous ceux qui seront présents au euchre. Il y aura des cartes au prix de 35 centins à vendre ce soir à la porte de la salle. Un char spécial sera à la disposition des personnes avant et après le euchre. Nul doute qu'il y aura salle comble.

La grande vente de charité du 11 avril

Que tous aient à coeur d'assurer le succès de la vente annuelle de charité chez les Révdes Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique. Retenons bien la date de l'ouverture: le 11 avril et l'invitation cordiale faite à tous d'encourager l'Oeuvre des missions.

Quand nous paraîtrons devant Dieu nous ne serons riches que des choses données avec une pensée surnaturelle. (Communiqué)

Funérailles de M. Ovide Levesque, à Lauzon

Mardi matin dernier, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Lauzon, les funérailles de M. Ovide Levesque, époux de dame Mathilda Gagné.

Le cortège, sous la direction de M. Laval Fortier, de Lévis, laissa la résidence du fils du défunt, à 7 heures 45 pour l'église paroissiale.

Le service fut chanté par M. le vicaire Napoléon Tanguay, assisté de M. le curé H. Bernier et de M. le vicaire Od. Belisle, comme diacre et sous-diacre.

Le défunt laisse pour pleurer sa mort, outre son épouse, un fils M. Joseph Levesque ; quatre filles, Mme Amédée Bourget, née Emilia ; Mme Joseph Lemieux, née Anna ; Mme André Body, née Blanche et Mme Paul Falardeau, née Cécile. Il était le frère de Mme J. Charette, de Fall River et le cousin de Mme G. Bilodeau, de Disraeli.

Le deuil était conduit par M. Joseph Levesque, fils du défunt; M. Alex. Lemieux, son beau-frère; MM. Amédée Bourget, Joseph Lemieux, André Body, et Paul Falardeau, ses gendres; M. Amb. Bargoné, son neveu; MM. Albert Beaulieu, de Québec; Alphonse Lemieux, de Lévis; Lucien et Liguori Levesque, de Sherbrooke, ses cousins; MM. Maurice, Paul-Armand et Marc Levesque, Jean-Paul et Gérard Body, Léopold, Roland et Georges Bourget, Jean-Paul Falardeau, ses petits-fils.

Le drapeau du Sacré-Cœur était porté par M. Louis Pagé et la croix était portée par M. Napoléon Angers.

On remarquait dans le cortège, M. le maire J.-A. Dorval et plusieurs échevins de Lauzon, MM. Georges Grenier et Henri Dussault, représentants de la Davie Shipbuilding, de Lauzon; M. l'échevin J.-E. Paré, marchand, MM. Amédée Bouchard, Aimé Bourget, père, Sifroid Guay, Amédée Després, John et Charles Pérusse, Elz. Dubreuil, Honoré Drapeau, Antonio Gosselin, F. Larrivée, Chs Nolet, Rom. Beaudoin, P.-E. Gosselin, Emile Samson, Achille et Paul Laprise, Aug. Baril, Alf. Thibault, Jos. Larrivée, Eie Sirois, Phydime Marcoux, Jos. Turgeon, Jos. Samson, rentier, Donat Samson, Emile Garant, Ludger Samson, père, Arthur Corriveau, Joseph Guay, Sylvio Guenard, Léo Lamontagne, Albert Barras, Joseph Dubé, H. Létourneau, Joseph Marquis, G. Grenier, Honoré Langlois, Alfred Lagueux, Hormisdas Couillard, Cléo. Gosselin, Ed. Samson, Jos. Fortier, Jos. Samson, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Les élèves de la 4e année A et de la 5e année B, sous la conduite des Révds Frères du collège de Lauzon, assistaient au service.

A l'orgue touché par M. Henri Bernier, organiste de la paroisse, on chanta la messe des morts harmonisée et plusieurs motets furent rendus.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

La famille désire remercier toutes les personnes qui à l'occasion de la mort de M. Lévesque ont bien voulu lui offrir des marques de sympathies.

C'est un ami qui me les a recommandées

Dit des Pilules Dodd pour le Rein un citoyen de Québec

M. M.-D. Graham souffrait d'un gros mal de rein depuis des années

Arundel, P. Q., 1er avril (Spécial) — "Nombre d'années j'ai souffert de graves douleurs au rein", écrit M. M.-D. Graham, un citoyen bien connu d'Arundel. "C'est alors qu'un de mes bons amis m'a recommandé les Pilules Dodd pour le Rein. Vous pouvez vous imaginer ma surprise, après en avoir pris la première boîte, en constatant la disparition complète de mes douleurs. Je vais recommander à tout le monde vos Pilules Dodd pour le Rein."

Lorsque le moindre dérangement du rein est négligé, il y a risque que le rhumatisme, le mal de dos, le lumbago, etc., finiront par en être le résultat. Ces désordres sont simplement la peine de la négligence du rein qui s'affaiblit, cesse d'exercer les impuretés qui s'accumulent constamment.

Commencez alors tout bonnement à prendre les Pilules Dodd pour le Rein. Vous serez surpris de la rapidité avec laquelle elles renforcissent le rein et le mettent en état de faire tout son travail qui consiste à filtrer les impuretés hors du sang.

UNE AGENCE NOUVELLE DE VOYAGES

Elle est fondée à Montréal par M. Laurent Turcotte, autrefois de la ligne White Star

Nous apprenons que Monsieur Laurent Turcotte, ancien directeur du service français de la White Star Line, vient de fonder une agence de voyages et qu'il a la représentation de toutes les Compagnies tant de Navigation que de Chemins de fer.

Monsieur Laurent Turcotte pendant les dix années qu'il a passées à la Compagnie White Star y a entièrement créé et organisé le service de langue française rendant ainsi la traversée sur les bateaux de la Compagnie tout particulièrement agréable à la clientèle canadienne-française que sa courtoisie et son affabilité avaient su attirer à la White Star. Il inaugurait en 1927 à bord du "Doric" le service bilingue, puis le 15 mai 1928 sur le "Mégantic" le service direct Montréal-Le Havre, établissant ainsi une liaison nouvelle entre la Nouvelle et l'Ancienne France.

Mais son service ne suffisant bientôt plus, tant son organisation en était parfaite, à son activité, il a fondé cette Agence dont il assumera la direction en vue de faire sur une plus grande échelle ce qu'il avait su si bien réaliser à la White Star, créer partout en voyage une atmosphère spécifiquement canadienne-française afin que nos compatriotes ne se sentent plus dépaysés en quittant notre pays, pour ce faire, il organisera des groupes, des voyages collectifs et les fera voyager sur les bateaux qu'ils voudront, descendre dans les hôtels de leur choix avec la certitude d'y retrouver leurs habitudes et leurs amis.

Il est déjà chargé par un très important groupement canadien-français de l'organisation d'un voyage collectif, mais chut ! il nous reprocherait notre indiscrétion... Nous reparlerons de cela en temps opportun.

Il a su s'entourer de collaborateurs particulièrement qualifiés entre autres, Monsieur Laurier Boisvert, son assistant à la White Star qui a tenu à le suivre dans sa nouvelle entreprise et dont l'éloge n'est plus à faire, et Monsieur Michel Seymour, ancien capitaine de la Marine Marchande, grand voyageur par goût et par profession, homme de lettres et journaliste, qui fait un long séjour parmi nous pour préparer une étude sur le Canada:

M. C.-J. Jones, gérant du service anglais de la White Star, fera aussi partie de son personnel.

Nous souhaitons bonne chance à la jeune agence et, comme l'on disait autrefois en terme de marine, "que Dieu lui mande bon vent en poupe".

CHEZ LES OUVRIERS

Bourse du Travail

CE SOIR: Fraternité des plombiers électriciens de Québec, inc.

DEMAIN: Union Nationale des Boulangers de Québec, inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR: Association Internationale des machinistes, local 604. Alliance des employés d'hôtels et de restaurants, local 492.

DEMAIN: Union internationale des Typographes de Québec no 302. Union internationale des Pressiers et Clicheurs, local 152.

Obsèques de M. J.-Omer Frève

Charny. — D'imposantes funérailles ont été faites à M. J.-Omer Frève, époux de Dame Marie Ross. Le cortège quitta la maison mortuaire à 9 heures, mercredi, le 16 mars, pour l'église de Notre-Dame du Perpétuel Secours de Charny, où fut chanté le service. La levée du corps fut faite par M. O. Poirier, curé.

M. Frève était maître wagonnier depuis 17 ans, à Charny. Il était connu et estimé de tous.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse née Marie Ross, et deux fils, Louis-Philippe Frève et Wilfrid Frève, ainsi que trois filles, Eugénie, Bertha et Marie-Anne Frève. Il laisse aussi plusieurs autres parents: MM. Joseph Martin, de Mont-Joli, Antoine Martin, de Mont-Joli, François Martin, de New-York, M. et Mme Wilfrid Frobe, de Mont-Joli, M. et Mme Willie Thibeault, de Mont-Joli, M. et Mme Pierre Ross, de Mont-Joli, M. Auguste Gagnon, de Mont-Joli, Mme Philippe Perrault, de Mont-Joli, Mme Jos. St-Laurent, de Mont-Joli, M. et Mme Omer Frève, de Rivière-du-Loup, M. Paul Martin, de St-Grégoire, M. Georges Martin, de St-Grégoire, Mlle Alice Martin, de Québec, Mlle Germaine Roy, de Québec, Mlle Juliette Martin, de Montréal, Mme Maria Madore, de Montréal, Mme Jos. Chamberland, de St-Eleuthère, Mme Emile Robert, de Holliday, Mlle Françoise Emond, de Courville.

Portait la croix, M. J.-A. Marier, serrefrein, de Charny ; le corps : MM. William Bonnin, Olida Girard, Honorius Lemieux, William Richard, Antonio Demers, Arthur Desjardins.

Parmi les officiers du C. N. R. on remarquait : MM. E.-J. Theobold, H.-W. Sharpe, W.-J. Atkinson, W. Keens, R. Kirouack, W.-H. Hugues, J.-A. Leblanc, H. Fournier, H. Lebrun, Cyrille Bolduc, Donat Lapointe, McBean, E.-L. Vandry, R. Marcoux, A. De Billy, Michel Hencheery, Tom. Walsh, président des wagonniers, Jos. Therrien.

Dans le cortège : MM. Aimé Malouin, Maurice Mercier, Rolland Fontaine, Adrien Lambert, Melnen Toohy, Hervé Boucher, Rolland Roberge, Léo Dion, Vital Labrie, Pantaléon Fontaine, Rolland Soucy, Arthur Soucy, Napoléon Fontaine, Lucien Fontaine, François Fortin, Napoléon Couture, Aimé Drolet, J.-E. Bernier, Dr Ernest Talbot, maire, J.-A. Beskro, Philippe Légaré, Willie Larochelle, Donat Côté, Louis Dubois, J.-A. Bergeron, H. Bonnin, Hermé. Daignault, René Daignault, Jos Carrier, Marcel Bernier, John-Ls. Durlean, Alexandre Bernier, Narcisse Hétu, Pierre Poliquin, Arthur Bonnin, Armand Dubois, Albert Daignault, Raoul Lord, Johnnie Gobeil, Robert Blanchette, Joseph Demers, P. Plante, Rolland Roberge, Lionel Samson, Philippe Tremblay, Lauréat Dubois, Emile Albert, J.-H. Dionne opérateur, Michel Lemieux, marchand, Camille Chouinard, Ernest Plante, marchand, Jos Genois fils, M. Marcoux, Aimé Masse, Alfred Demers, Edouard Lambert, Alonzo Couture, W.-S. Weller, Henry Johnson, C. Levesque, Dr Routhier, C. Roy, père, C. Roy, fils, Jos Frechette, E. Demers, secrétaire, G. Hallé, M. Hallé, Alfred Fontaine, Paul-Henri Larochelle, Wilfrid Morneau, Théophile Boucher, Antonio Ouellette, Benoit Mercier Horald Wells, Harris Wells, Edouard Nadeau, Lévi Colette, Arthur Boldue, H. Bédard, H. Pelletier, Raoul Fontaine, T. Higgins, Paul Fontaine, fils, G. Gosselin, plombeur, Sylvio Doris, René Malouin, George Roberge, John Duncan Emile Nolin, Gaudias Patry, E. Therriault, Pierre Arcand, Wilfrid Roberge Jos Dussault, Ferdinand Demers, Arthur Filion, Arthur Couture, Honoré Langlois, Arthur Drolet, Georges Pelletier, P.-H. Cantin, ture, Honoré Langlois, Arthur Drolet, Georges Pelletier, P.-H. Cantin, Ed. Cantin, Napoléon Demers, Albert Rousseau, Jos Demers, Marcel Drolet, Gerard Hétu, Marcel Hétu, J.-H. Bégin, Ernest Bérubé, Montréal, Ovila Demers, Ls. Pelletier, Gédéon Lafrenaye, Arthur Roberge, Moïse Normand, sr. Walter Blanchette, Jos Genois, père, René Genois Robert Filion, Jos. Roberge, Michel Filteau, Oscar Roy, J.-G. Brochu, Michel Morneau, Harold Fontaine, Albert Rousseau, Gérard Olivier, J.-Arthur Dubois, Bertrand Bédard, Louis Renmintz, Joseph Fontaine, Henri Gingras, Louis Turmel, Jos. Labrie, Philippe Boucher, A.-E. Demers, Ulric Carrier, Eugène Carrier, Jos. Dubois, Jos. Boissinotte, O. Fontaine, électricien, L. Roberge, J.-A. Lambert, Georges Lebon, Albert Malouin, Arthur Dubois, Rolland Dubois, Alfred Carrier, François Bouchard, Gérard Fontaine, Paul Fontaine, Ulric Carrier, fils, L.-Ph. Turmel, Alfred Labrecque, George Genois, Alphonse Bolduc, boulanger, Albert Frenette. Thomas Hallé, Ferrier Lussier, Ned Hethrington, Jos Filteau, Edgar Filteau, Armand Tremblay, Arthur Larochelle, Léo Lussier, V. Couture, Victor Couture, Raoul Lord père, Cyrille Dion, William Lussier, Philippe Genois, Georges Genois, Arcadius Genois, Ovila Roberge, Lucien Daignault, Emile Sirois, Emile Larochelle, Emile Couturier, Dr Arthur Gagnon Dr Paul Gilbert, Ferdinand Demers, Alyre Demers, M. Gervais, gérant de la Banque, William Lambert, Emile Duclos, J.-A. Bergeron, marchand, R. Moreau, géant succursale P.-T. Legaré.

Les élèves du couvent ont aussi assisté à la cérémonie funèbre.

Au choeur de chant on remarquait MM. Jos. Hudon, maître-chantre, Antonio Roy, Oswald Lafontaine, Harold Wells, Armand Fréchette, Nelson Payne, Albert Turcotte, Ls-Phillippe Boucher, Lionel Fréchette Armand Fréchette Ls-Ph. Robitaille, Armand Robitaille, Armand Lacroix, René Genois, Herm. Demers, Arthur Filion, Antonio Bergeron, Raoul Lord, P.-Emile Lord, P.-Emile Marier.

Mlle Emilienne Demers, organiste. La messe Grégorienne de 1ère classe fut rendue.

Le service fut chanté par M. l'abbé Ludger Carrier, vicaire, assisté de M. Omer Poirier, curé et de M. Albert Robitaille, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

Des messes furent dites aux petits autels par :

M. Léon Lessard, du collège de Lévis, M. Olivier Langlois, du collège de Lévis.

La levée du corps fut présidée par M. Omer Poirier, curé.

Saint-Romuald

Le monastère des Trappistines

Nous terminons aujourd'hui, la série d'articles que nous avions entrepris de publier, d'après le livre de feu M. l'abbé B. Demers, sur la fondation du monastère local des RR. SS. Trappistines. Nous avons mis ces notes sous les yeux de nos lecteurs, à l'occasion du grand euchre qui sera donné le 5 courant, à la salle du pavillon de l'Exposition pour l'organisation du bazard qui sera fait ensuite au profit du monastère. Nous terminions l'article précédent en touchant au travail des Révérendes Sœurs. "Après tout, continue M. l'abbé Demers, les Trappistines touchent comme nous à cette terre de misère qui produit des ronces et des épines, et sur laquelle il faut travailler à la sueur de notre front pour gagner le pain de chaque jour et par là, arriver à nous sanctifier.

Il ne nous est pas permis de pénétrer dans le cloître du monastère, pour connaître le travail des Trappistines. Mais nous savons qu'elles confectionnent des ornements d'église et qu'elles ont la spécialité de fabriquer un chocolat délicieux qui rivalise avec les chocolats Fry et Menier. Nous savons qu'elles cultivent une ferme de plus de 200 acres, fournissant une grande quantité de légumes, qui sont la base principale de leur nourriture. Elles ont des chevaux, des vaches, des jeunes veaux aux allures fringantes, des tendres agneaux et des nourriturraux bien soignés : un attaché au monastère, va vendre aux familles d'Etchemin, le lait les légumes et les autres produits de la ferme. Nous savons aussi que les Trappistines possèdent une tricotteuse, qui leur permet de fabriquer les bas pour l'usage de tous, qu'elles rentrent le nécessaire pour le chauffage, pendant notre rude hiver canadien qu'elles doivent trouver bien dur comparativement à celui du doux pays de France, et qu'elles font le travail des champs et des prairies. Aussi grâce à ce travail vivifiant fait au grand air, on ne doit pas s'attendre à rencontrer chez les Trappistines des figures amaigries et anémiques comme on peut en voir quelquefois dans les hospices ou dans les communautés de religieuses enseignantes.

Le 18 octobre 1903, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, bénissait la première cloche du monastère, due à la générosité de M. l'abbé Ths-G. Rouleau, principal de l'Ecole Normale, qui n'est pas seulement un prédicateur éloquent, mais qui est aussi un bienfaiteur insigne d'un grand nombre de bonnes œuvres.

Enfin le 24 octobre 1903, au crépuscule, les Trappistines, précédées du St-Sacrement et ayant à leur tête la Révérende Mère Prieure, qui devait repartir pour l'Europe quatre jours après, prenaient possession définitivement du monastère, placé sous le vocable de Notre-Dame du Bon Conseil.

BIBLIOGRAPHIE

LE BRIGAND — revue des missions chinoises. Au sommaire : Débuts missionnaires; Visions; Echos et Nouvelles; Oh ! les cartes; Conte, etc. — Le Brigand, dirigé par le R. P. Lavole, S. J. intéressera par sa rédaction vive et gaie tous ceux qui aiment à suivre la vie des missions de Chine.

Le crime

Londres, 31.—(P. A.)—Le crime chez les jeunes gens de la Grande-Bretagne a continué à augmenter en 1930, si l'on s'en tient aux statistiques criminelles de l'Angleterre et des Galles publiées hier.

Les crimes de violence, brigandage, chantage et bigamie, qui au cours des années précédentes avaient diminué ont augmenté rapidement en 1930. Le rapport note que bien que les crimes les plus outrageants avaient augmenté chez la meilleure classe de gens, ceux de malhonnêtetés chez les jeunes gens dans la partie nord du pays si durement éprouvé par le marasme, avaient décuplé.

La police a dû régler 147,031 cas d'offenses sérieuses, dont 101,000 avaient été réglés. Ces chiffres représentent une augmentation de 12,450 sur l'année précédente, dont une forte augmentation en crimes commis sur la propriété d'autrui.

En prison

Shawinigan, 31. (D.N.C.)—Deux individus de cette ville, W. Grenier et A. Duval, ont comparu devant Son Honneur le magistrat Alfred Marchildon sous l'accusation d'avoir vendu des liqueurs alcooliques sans être munis de permis à cet effet.

Les deux prévenus ont enregistré un plaidoyer de culpabilité et ont été condamnés, le premier parce qu'il était un récidiviste, à trois mois de prison, et le second à un mois de prison, avec en outre l'obligation pour tous deux de payer les frais sans quoi ils devront passer chacun trois mois additionnels à l'ombre.

QUELLE JAMBE PERDIT-IL ?

Albany, N.-Y. 31. — L'histoire oublie parfois d'enregistrer des détails importants, par exemple dans le cas de la jambe de bois de Peter Stuyvesant, le gouverneur belliqueux du New-York hollandais des premiers jours de la colonie. Etait-ce une jambme droite ou une jambe gauche. Le Dr Alexander C. Flick, historien de l'Etat de New-York, dut avouer qu'il ne le savait pas trop lorsque le gouverneur de la colonie hollandaise de Curacao le lui demanda. Le gouverneur promit à l'historien qu'il lui donnerait ce renseignement à sa prochaine visite. Les Curacaoans dirent qu'ils déterreraient la jambe enlevée qui fut inhumée à Suracao. Stuyvesant fut gouverneur de cette colonie avant de le devenir dans les Nouveaux Pays-Bas.

Une dame du petit village de M... dans le district de Delémont, se rendait en hâte à la pharmacie.

—J'aimerais un remède pour mon frère qui est malade.

—Va-t-il à selle ? demanda le pharmacien.

—Non, c'est le Léon qui est dragon.

DANS NOS THEATRES

"MAN'ZELLE NITOUCHE" au Théâtre Victoria à partir de demain

Scène de la fameuse vue française, "Mam'zelle Nitouche", avec Raimu comme étoile, dont les représentations spéciales commencent pour quatre jours au théâtre Victoria à partir de demain.

AU CAPITOL

SIDNEY FOX, dans une scène de "Murders in the Rue Morgue" au Capitol aujourd'hui et demain.

- FRANCAIS -
Jeudi, Vendredi, Samedi
JOHN BARRYMORE
—dans—
Svengali aussi
BILL CODY
—dans—
Montana Kid
et comédie
Matinée : 10c. Soirée : 15c.

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
Aujourd'hui Grand Spécial
RICHARD DIX, JACKIE COOPER
dans
"YOUNG DONOVAN'S KID"
Aussi le premier épisode du fameux ciné-roman policier
"MEPHISTO"
100 pour cent parlé en français.
Admission, Matinée ..... 10 cts.

VICTORIA
Aujourd'hui seulement
Claudia Dell Walter Byron
dans LEFT OVER LADIES"
JACK DEMPSEY dans
LURE OF THE RING"
et autres attractions
CARTIER
Aujourd'hui et samedi
Warner Oland Linda Watkins
dans Charlie Chan's Change"
Louise Dresser—Wm. Collier Sr.
dans STEPPING SISTERS"
Cartoon et nouveauté

CAPITOL
Matinées -- 26c

VOICI ! Une des vues les plus émouvantes !
"MURDERS IN THE RUE MORGUE"
WITH
BELA (Dracula) LUGOSI
SIDNEY FOX
d'après Edgar-Allan Poe
Commençant Dimanche
BLACKSTONE MAITRE MAGICIEN
"DRESSERWARE"
TOUS LES SAMEDIS SOIRS

AU RIALTO

Le Film à épisodes "MEPHISTO" commençant au Rialto aujourd'hui.

"MEPHISTO" est divisé en quatre époques et passera donc en quatre semaines consécutives ; quatre semaines pendant lesquelles on est assuré d'avoir des émotions et des problèmes compliqués à résoudre autant qu'on peut en désirer. Ce premier essai de film à épisodes en film parlé est un succès complet. C'est au grand spécialiste de mystère qu'est Arthur Bernède que se sont adressés les cinéastes pour obtenir leur scénario. Il a fait cette fois après tant d'autres un roman dont le mystère est absolument impénétrable avant les dernières minutes de projection du quatrième chapitre. Il est en tous cas certain que ceux — et ils seront nombreux — qui iront au Rialto voir les quatre chapitres de "MEPHISTO" seront passionnés par ce magnifique et formidable roman-ciné.

Communiqué

★CANADIEN★
FOYER DU FILM PARLANT FRANÇAIS
" LE PARFUM DE LA DAME EN NOIR "
— avec —
HUGUETTE EX-DUFLOS et ROLAND TOUTAIN
Matinées 25c — Soirées 30c et 40c

CLASSIC
AUJOURD'HUI
MAURICE CHEVALIER avec Claudette Colbert dans
"VALSE D'AMOUR"
Version française de Smiling Lieutenant, aussi plusieurs autres sujets
Admission, Matinée ..... 10 cts

THEATRE IMPERIAL
THE SIN OF MADELON CLAUDET
avec HELEN HAYES
Comédie et Nouvelles
VAUDEVILLE
CHANTEURS — DANSEURS — COMEDIENNES
FRANCOIS DENSMORE & Cie
Unique Fantaisie Dansante
3 — ARTISTES — 3
"LES SOEURS MORIN"

THEATRE PRINCESS
Programme Double
GUILTY HANDS
avec Lionel Barrymore, Madge Evans et
MY PAST
avec Lewis Stone, Bebe Daniels aussi
Vanishing Legion
SPECIAL
COMMENCANT LE 2 AVRIL (après 1 hres)
STAN LAUREL et OLIVER HARDY dans
"PARDON US"

MONSIEUR ET MADAME

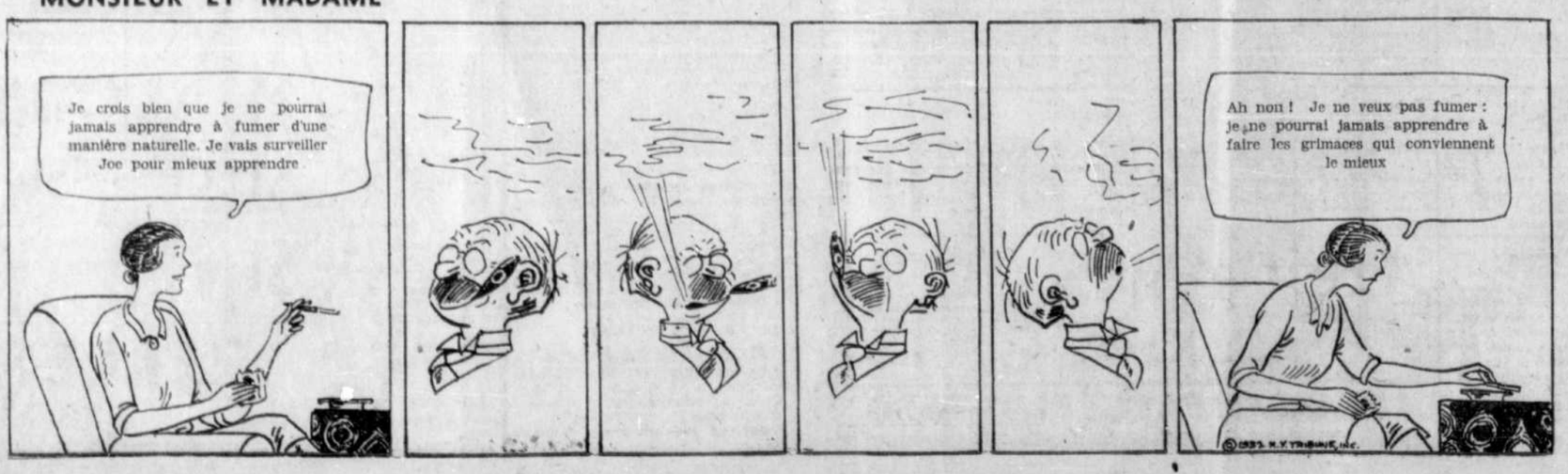

Futur Caruso ?

New-York, 1er (A.P.)—Un autre Caruso chantera peut-être un jour à l'opera métropolitain de New-York. C'est le propre fils du fameux ténor qui a maintenant 28 ans. "Oui, dit-il, J'aimerais chanter quelque jour au Métropolitain, sur ce théâtre où mon père a chanté."

Il raconte que la "découverte" de sa voix est un fait récent. Adolfo de la Huerta, jadis président provisoire du Mexique et maintenant professeur de chant à Los Angeles, l'entendit chanter et trouva qu'il promettait.

LES JOURNAUX IRLANDAIS ET M. DE VALERA

Les journaux de Dublin commentent à leur façon la déclaration de M. Bennett au sujet de la venue de M. de Valera à Ottawa pour la conférence impériale.

Dublin, 1er.—(Par Geo. Hambleton, de la C. P.)—M. Bennett, premier du Canada, ayant annoncé que l'Etat Libre a accepté l'invitation de prendre part à la conférence impériale en juillet prochain, tous les journaux de Dublin signalent le fait à grand renfort de manchettes. Celle de l'Irish Press, organe d'Eamon de Valéra, porte que le premier ministre canadien oppose à un faux rapport un démenti dramatique. Le sous-titre, en gros caractères, se lit comme suit :

"Ottawa oppose un démenti dramatique à l'assertion de la presse anglaise que le gouvernement de l'Etat libre ne serait pas admis à la conférence, s'il abolit le serment d'allégeance."

Sean Lemass, ministre de l'industrie et du commerce, sera probablement à la tête de la délégation irlandaise à Ottawa. On s'attend à ce que celle-ci comprenne MM. Ryan, ministre de l'agriculture ; le sénateur Connolly, ministre des postes et télégraphes, sans compter le personnel technique et bureaucratique.

Dublin, 1er.—(Par Geo. Hambleton, de la C. P.)— L'Etat libre commence le nouvel exercice avec confiance, la mort de lord Iveagh, avec les 200.000 livres d'impôt sur les successions qu'elle apporte au trésor, ayant réduit le déficit à 639,234 livres, chiffre le moins élevé qu'on ait vu depuis quelques années.

Boîtes de scrutin

Montréal, 1. (D.N.C.)—Hier soir, les sous-officiers rapporteurs d'environ vingt des trente-cinq quartiers de la ville de Montréal, recevaient, à l'hôtel de ville, leurs boîtes de scrutin en prévision des élections municipales du 4 courant. Le reste des boîtes sera distribué ce soir. Il y a en tout 1028 sous-officiers rapporteurs et autant de greffiers.

La distribution a eu lieu dans la salle des Pas Perdus, où l'on a installé une longue table où chacun des sous-officiers rapporteurs vint chercher sa boîte. Le décompte du vote qui a été enregistré mardi et mercredi au poll spécial de l'hôtel de ville par ceux qui ne seront pas à Montréal lundi prochain, ne se fera pas avant lundi soir prochain, en même temps que celui de tous les autres polls.

LES LIBERAUX SONT BAILLONNES DE NOUVEAU

Le Premier Ministre du Canada annonce qu'il appliquera aujourd'hui même la loi de la clôture, pour empêcher l'Opposition libérale de poursuivre sa lutte contre le chèque en blanc — Discours de MM. Lapointe, Power, Pouliot, Veniot et Bradette — Un duel entre MM. Bennett et Ralston — Une séance à la Chambre Haute.

Ottawa, 1. (Par Georges Léveillé). — A onze heures, hier soir, lorsque le comité de la Chambre eut rapporté encore une fois progrès, pour parler le jargon parlementaire, sur le fameux bill 24, le premier ministre Bennett a de nouveau imposé la loi de clôture. L'Opposition est donc baillonée et il faudra que le bill soit voté en comité au cours de la séance d'aujourd'hui. Comme mardi, les députés pourront parler 2 minutes chacun, et seulement qu'une fois, jusqu'à deux heures du matin. Le vote devra être pris ensuite.

Toutefois, il semble que M. Bennett a eu peur trop tôt. Lorsqu'il a proposé sa motion de clôture, l'Opposition était prête à voter. N'eut été un discours tardif de M. Thomas McMillan, un député libéral de l'Ontario, il est très probable que le bill aurait été voté avant l'ajournement, car les oppositionnistes n'avaient plus que quelques questions à poser.

Le premier ministre, était manifestement de mauvaise humeur lorsqu'il a présenté sa motion. Lorsque le chef de l'Opposition lui a demandé ce que la Chambre ferait après l'application du baillon, M. Bennett a répondu : "Nous siègerons jusqu'à 2 heures, le bill sera voté, et ensuite nous considérerons d'autres mesures du gouvernement". Cela voulait donc dire que le leader de la Chambre avait l'intention de siéger toute la nuit de vendredi à samedi.

Il est peu probable que cela arrive, cependant. A l'ouverture de la séance, on prendra le vote sur la motion de clôture. Ensuite, après quelques questions de l'Opposition, on votera probablement le bill en comité. Il y aurait alors débat sur la troisième lecture qui sera votée sans trop de difficulté car l'Opposition considère qu'elle a accompli tout son devoir en protestant comme elle l'a fait contre l'imposition de la dictature Bennett alors que le Parlement est en session. Le champ sera alors libre et le gouvernement pourra présenter ses mesures, se faire voter des crédits, probablement, et la séance finira à 11 heures, comme d'habitude. Tout cela, à condition que ni les conservateurs ni les libéraux ne changent d'idée et discutent plus longuement que l'on prévoit le projet de loi de secours aux chômeurs et aux fermiers.

C'est M. Pierre Casgrain qui parlera le premier aujourd'hui. L'ancien ministre de la Justice, l'hon. Ernest Lapointe, et le major C.-G. Power ont pris une part importante au débat, hier soir. L'hon. M. Lapointe affirme que 25 pour cent des argents dépensés dans la province de Québec pour secourir les chômeurs l'ont été dans le comté de Chambly-Verchères, représenté par le ministre de la Marine, l'hon. Alfred Duranleau.

Le Major C.-G. Power a obtenu du ministre des Finances, l'hon E.-N. Rhodes, une déclaration catégorique à l'effet que, à partir du mois de mars qui vient de s'écouler, les banques seront obligées, dans leur rapport, d'évaluer leurs valeurs de garantie au chiffre actuel du marché et qu'elles ne pouront plus se prévaloir du fameux arrêt en conseil du 27 octobre dernier qui leur permettait de faire rapport de leurs valeurs à la cote du mois de juin 1930.

Au cours de la journée, M. Jean-François Pouliot, de Témiscouata, dans un petit discours amusant, a pris à partie tous les ministres du cabinet et a rabroue les conservateurs qui voulaient l'interrompre.

Le premier ministre Bennett et l'hon. J.-L. Ralston, ancien ministre de la Défense Nationale, se sont dit des mots aigres doux au sujet de l'administration des argents accordés aux chômeurs.

M. LAPOINTE

Le député de Québec-Est relève dans le rapport du directeur fédéral des secours aux chômeurs, aux pages 64 et 65, qu'un total de $121,475.48 a été dépensé dans le comté de Chambly-Verchères. Cette somme représente 25 pour cent de la somme totale de 415,600.73 accordée à la province pour des travaux.

"Le ministre de la Marine prétendra-t-il que son comté renferme 25 pour cent des chômeurs de toute la province?" demande M. Lapointe avec ironie. Le ministre s'est fait accorder des argents pour des travaux de murs de protection à Chambly, à Verchères, à Longueuil, à St-Lambert. Le ministre devrait donner une chance aux 64 autres comtés de la province !

M. John-T. Hackett (Stanstead)—"Ces petites villes sont les faubourgs de Montréal."

M. Lapointe.—"Apparemment, les faubourgs ont été mieux traités que les villes !"

M. H.-A. Stewart, ministre des Travaux Publics, tente d'expliquer comment il se fait que le quart des sommes destinées à la province s'est accroché en route dans le comté du ministre de la Marine. Toutes ces petites villes sont situées à proximité de Montréal et c'était des gens de Montréal qui y travaillaient, selon un système de rotation, afin de soulager un peu la métropole où il y a considérablement de chômage.

Le ministre de la Marine, M. Duranleau, donne une autre version de l'affaire. Dans son comté, il y a un grand nombre de villages dont les habitants travaillent, en temps normal, à Montréal. Il fallait les aider, la situation a été étudiée par un comité non partisan et les fonds ont été administrés d'une manière impartiale. Le comté de Chambly-Verchères n'a pas été privilégié ! Il n'a pas été mieux traité que les autres comtés de la province !

M. Lapointe—"Le ministre prétend-il que 25 pour cent des chômeurs de la province de Québec résident dans son comté ?"

M. Duranleau—"Bien ! Je ne le sais pas ! Toutefois, ces travaux ont été insuffisants pour donner du travail à tous ceux qui en avaient besoin."

L'hon. M. Motherwell parle ensuite et critique l'administration des fonds destinés au chômage en Saskatchewan en particulier et dans toutes les parties du pays en général.

Un conservateur, Leslie-G. Bell lui répond en affirmant que le premier ministre Taschereau vient de louer les efforts fait par le gouvernement Bennett pour secourir les chômeurs.

LE MAJOR C.-G. POWER

Le député de Québec-sud saisit le député Bell au mot. "Nous nous plaignons justement de cela," dit-il. "Nous admettons que le gouvernement a peut-être fait son possible mais nous affirmons qu'il ne peut réussir par les moyens qu'il emploie, par la machinerie qu'il a mise en action. Tout ce que nous voulons, c'est qu'il change ses manières de procéder. Nous affirmons que sa manière d'agir ne peut améliorer la situation." C'est pour cela que mon chef, M. King a demandé la tenue d'une conférence, afin de prendre d'autres moyens que ceux que le gouvernement emploie depuis six mois surtout."

LES BANQUES

M. Power pose ensuite une question au ministre des Finances, l'hon. M. E.-N. Rhodes. Il veut savoir si, en vertu de l'arrêté ministériel, signé le 27 octobre 1931, les banques seront de nouveau autorisées à faire rapport de leur valeur de garantie à leur valeur au mois de juin 1930 au lieu de leur valeur actuelle au prix courant du marché.

M. Rhodes.—"Non."

M. Power.—"Le ministre m'assure alors que les rapports des banques seront faits d'après la valeur réelle de garanties?"

M. Rhodes.—"Je vous ai répondu catégoriquement."

M. Ernest Lapointe.—"Alors, les stipulations de la loi des banques s'appliqueront?"

M. Rhodes.—"Oui."

M. Power.—"Cela est bien sûr?"

M. Rhodes.—"Oui."

M. PIERRE VENIOT

La province du Nouveau Brunswick a aussi eu son heure pendant la soirée. Trois députés en sont venus aux prises. M. Pierre Veniot, ancien ministre des Postes a critiqué amèrement le ministère qui insiste pour s'arroger le pouvoir absolu. Le président du comité de la Chambre, par coincidence amusante, est un député conservateur du Nouveau-Brunswick, M. R.-B. Hanson député de York Sunberry.

"Pourquoi le ministère veut-il obtenir le pouvoir absolu, demande M. Veniot?" Plusieurs conservateurs sont anxieux, soupçonneux.."

Nous ne nous troublons pas," dit M. G.-P. Jones, conservateur de Royal.

"Je crois en effet que l'honorable député n'a pas sujet de s'inquiéter beaucoup. Il fut l'un de ceux qui ont bénéficié de la réduction des droits d'essouchage apportée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick."

"Cette déclaration est absolument fausse et mon honorable ami le sait bien", retorque M. Jones.

Mon honorable ami n'a-t-il pas fait la coupe du bois sur les terres de la Couronne?"

"Pas un billot".

"J'accepte la parole de l'hon. député, mais je me permettrai d'ajouter que la maison "Jones Brothers" fait apparemment affaire avec le département des affaires indiennes. Mon honorable ami ne le niera pas et il ne niera pas non plus qu'en 1926 il a juré devant une Cour de justice que la maison Jones Brothers était lui-même et nul autre?"

"Je n'ai jamais fait une telle déclaration".

"Mon honorable ami l'a fait."

"Retirez", crient plusieurs voix.

"Je ne puis pas retirer mes paroles parce que je possède le compte-rendu de la séance de la Cour !"

"L'honorable député ne peut produire aucune preuve de sa déclaration", réaffirme M. Jones.

"L'honorable député", dit le président, M. Hanson, en s'adressant à M. Veniot, devrait accepter la parole du député de Royal."

M. Veniot. — "J'obéis aux règlements de la Chambre, mais je maintiens que la déclaration a été faite devant le tribunal par l'hon. député."

M. Bennett. — "L'hon. député ne devrait certainement pas agir de cette façon !"

M. Veniot. — "Je retire la déclaration que j'ai faite mais je déclare que je possède cette preuve. Et je ne suis pas obligé de retirer cela."

Du côté ministériel on allègue que cela ne constitue pas une retractation, mais M. Veniot tient bon.

M. O.-B. Price, conservateur de Westmoreland, s'attaque à l'ancien ministre des postes au sujet d'une déclaration qu'aurait faite le premier ministre du Nouveau-Brunswick.

(Suite à la page 20, 4e col.)

L'HEURE D'ETE EN FRANCE

Paris, 1er. — L'heure officielle d'été est entrée en vigueur dimanche matin, à minuit, dans toute la France, et restera effective jusqu'au 1er octobre. Les horloges ont été avancées d'une heure.

UNE PENSION

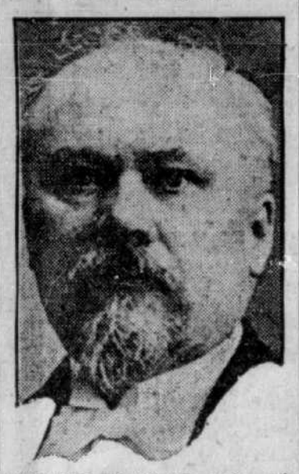

RAYMOND POINCARE, ancien président de France, vient de recevoir du Parlement de son pays l'assurance d'une pension à vie d'environ $8,000. Cette pension est une marque de reconnaissance de la part de ses compatriotes.

Un incendie

Trois-Rivières, 1er —(D.N.C.)— Un incendie a réduit en cendre la maison de M. Antonio Caron, située dans le rang du Petit Bois Maskinongé, sur la fin de la journée hier. Il était environ dix heures quand on s'aperçut tout à coup que l'étage supérieur de la maison était rempli de flammes et avant qu'on ait eu le temps de faire quoi que ce soit pour combattre le feu, la demeure n'était qu'un brasier ardent.

Il fut impossible de sauver rien de ce qui se trouvait à l'étage supérieur et on parvint après beau coup de difficultés à sauver les meubles qui se trouvaient au rez-de-chaussée. La lutte à l'incendie se fit très difficilement et on dut avoir recours à l'eau des puits que l'on transportait à la chaudière.

Le matin M. Caron avait fait flamber sa cheminée et l'on croit que l'incendie serait dû au feu qui aurait couvé un certain temps dans la cheminée.

Si vous perdez quelque chose nos PETITES ANNONCES CLASSIFIEES vous aideront à le retrouver.

HEUREUSES FAMILLES

Greenville, Pen., 1er. — Il y a quatre mamans bien fières dans la grange de Fred Straub. A elles seules, elles comptent 26 nouveaux-nés. Fred, un cultivateur près de Kitches Corners, a une vache qui donna naissance à trois jumeaux mercredi dernier. A midi le même jour une autre de ses vaches lui donna deux petits veaux. Le lendemain, sa truie lui donna 15 petits cochons. Puis le jour suivant, sa vieille chatte eut six petits chats.

Un surplus

Londres, 1er (Spéciale)—La trésorerie anglaise annonce qu'elle a terminé l'exercice 1931-32 avec un boni de 364,000 livres (cours actuel $3.70) Cet excédent des recettes sur les dépenses a été réalisé après qu'on eût mis de côté 32 millions et demi sterling pour la dette envers les Etats-Unis et 12.700,000 sterling pour amortir l'emprunt contracté dans l'intérêt de la livre l'été dernier. Les recettes pour l'exercice expiré, s'établissent à 770,963,000 sterling et les dépenses à 770,599,000.

UN INCENDIE

Trois-Rivières, 1er. — D.N.C.) —Un incendie a complètement détruit la sucrerie de M. Joseph Godin, cultivateur, de St-Prosper. Le feu fut découvert par des voisins. Rien ne put être sauvé. La perte est assez lourde.

ZELLERS

UNE CHAINE CANADIENNE DE MAGASINS A BON MARCHE

$1 SAMEDI--Journée du Dollar $1

Spécial en Chemises et Cravates pour Hommes

Une CHEMISE--Une CRAVATE--Un DOLLAR

Un assortiment complet de Chemises en Broadcloth, patrons unis et fantaisie. Un et deux faux cols séparés, ou collet à même. Avec chaque chemise vous avez le choix d'une cravate. C'est là une merveilleuse valeur et vous êtes invités d'en profiter. Ne l'oubliez pas, deux articles -- une chemise -- une cravate -- pour un dollar.

Grandeurs 14 à 16½

Une Chemise Une Cravate $1

CASQUETTES pour Hommes $1
Casquettes en tweed pour hommes, patron fantaisie

BLOUSES POUR GARCONS $1
Broadcloth de fantaisie et uni. 39c. 3 POUR

ROBES DE NUIT POUR GARCONS $1
En flanellette à rayures. Grandeurs 7 à 14. 69c. 2 POUR

BAS GARTUK

Bas Gartuk chiffon léger pure soie, extra indéfilable et haut ajustable. Populaires nuances printanières. Pointures 8½ à 10. Une valeur régulière de $1.50. Spécial pour la journée à Un Dollar, la paire

$1

Articles de Toilette à prix coupés

Lait de Magnésie de Phillips..	39c
Vapo Rub de Vicks	39c
Absorbine Junior. $1.25 pour..	98c
Sel aux Fruits d'Eno, grand..	89c
Sels Krushen	69c
Poudre Seidlitz, 9s..	15c
Sel Hepatica.	49c
Poudre Johnson pour bébés, 25c 3 pour	59c
Tissus Ponds à nettoyer, petits	9c
Tissus Ponds à nettoyer, grands	14c
Cold - Cream, grand, $1.00 pour	79c
Sirop de Fellows, $1.50 pour	$1.19
Mantholatum petit pot..	23c
Vapex, $1.00 pour	79c
SAVON de Toilette Palmolive 4 pour	25c

REZ-DE-CHAUSSEE

Sous-Vêtements en Rayon

Camisoles et bouffants en rayon indéfilable. Couleurs unies, certains morceaux avec appliqués de fantaisie. Les couleurs sont pêche, rose maïs, nil et blanc. Grandeurs : petite, moyenne et grande.

39c

3 pour $1.00

Vêtements en Flanellette pour Enfants

SACQUE PAPILLON
SACQUE DEVANT DROIT
KIMONO COURT
ROBE DE NUIT JUPON

Flanellette blanche avec garniture en soie point coquille tout le tour. Votre choix à

3 pour $1

Bas de Soie pour Dames

Pour dames, bas en célanèse, tricot circulaire — 280 aiguilles — simili-couture avec marques fantaisie. Talon français — soie jusqu'au haut. Les nuances sont cristal, rendez-vous, sombre, avenida, fusil, métal-fusil, noir et nu-brun. La paire..

39c 3 paires $1

Magasin du Sous-Sol SPECIAUX

Linges de toile à vaisselle, 18 x 28 7 pour	$1
Toile "Crash" et nappe de table. Centre blanc, bordures rayées de couleur	$1
Serviettes turques, 21 x 44 4 pour	$1
Serviettes à bain, 24 x 36 3 pour	$1
Imprimés de coton, 27" de large 7 verges	$1
Imprimés anglais Choix d'une variété de patrons 2 vgs	$1

Chapeaux de Printemps

L'inclémence de la température vous a-t-elle empêchée d'acheter un nouveau chapeau ? Voici pour vous l'occasion, mais venez de bonne heure. Seulement 125 de ces chapeaux à

$1.00

Ceintures Elastiques

Ceintures réduisantes en caoutchouc recouvertes de jersey, avec laçages de côté. Couleur chair seulement. 26 à 36

$1.00

CHAUSSURES pour Enfants

Trois lignes, un Oxford verni, semelle cuir, talon caoutchouc; une sandale verni noir et une sandale brune à courroie.

4 à 7½ — 8 à 10½ — 11 à 2, la paire $1

Magasin du Sous-Sol SPECIAUX

Lampes Electriques 25-40-60 watts. Intérieur givré 6 pour	$1
Réveille-matin. Valeur régulière 1.50.	$1
Sacoches Boston Imitation cuir à grain.	$1
Cabinets de chambre de bain Blanc, bleu, vert.	$1
Abat-jour de lampe de lit bleu et rose.	$1
Bouilloires en aluminium 5 pintes	$1

Heures du Magasin 9 à 6

Le Samedi jusqu'à 10 h. p. m.

ZELLERS LIMITED

226-228 rue St-Jean

Tél. 2-1981

"*Réveillez-vous!* ou nous serons forcés de nous débarrasser de vous!"

M. Larue ajouta, laconique: "Depuis plusieurs mois, Mademoiselle Laurin, vous n'êtes pas du tout à votre affaire. La crise nous oblige à nous défaire de tous les inutiles et si vous ne réagissez pas vous serez forcée de vous en aller."

Alice Laurin rougit et quitta le bureau toute bouleversée mais en elle-même elle savait bien qu'il avait raison. Elle ne se rendait que trop compte de l'infériorité de son travail, depuis quelque temps.

Alarmée et découragée, elle s'avoua : "Je n'ai pas été moi-même ces derniers temps. Je me demande ce que je peux bien avoir de travers."

Allez-VOUS prendre ce risque?

La demi-maladie réserve de pénibles surprises à ses victimes. Quand vous dites: "Je suis toute à l'envers", vous avez le mot juste pour décrire cet état. Vous vous éveillez fatiguée tous les matins. Le déjeuner ne vous dit rien. Le moindre travail devient un effort—impossible de fixer votre attention sur quoi que ce soit. Vous êtes toujours prête à sortir de vos gonds. Votre langue a tendance à être chargée. Maux de tête et maux de reins surviennent. Vous êtes sujette à l'indigestion et à la constipation. Vous voilà la victime toute désignée des rhumes et autres malaises.

Protégez-vous! - Gardez-vous contre cela!

Vous devriez vous sentir, il *faut* que vous vous sentiez, par le temps qui court, 100% dispose. Et c'est ainsi que vous vous *sentirez* aussitôt que vous aurez commencé à prendre Fruit-a-tives.

Il y a donc quelque chose d'exclusif dans Fruit-a-tives. C'est un remède hors de l'ordinaire. Créé, après quinze années de travail, par un éminent médecin qui avait obtenu ses diplômes de M.D., M.C., —L.R.C.P., L.R.C.S., d'Edimbourg; clinicien post-gradué d'hôpitaux européens renommés.

Vous pouvez compter que Fruit-a-tives vous assureront une propreté interne COMPLETE et un sang pur, parce qu'elles stimulent les fonctions normales de CINQ organes vitaux. Fruit-a-tives ne doit pas être confondu avec les pilules ordinaires, huiles ou soi-disant aliments médicinaux, qui n'agissent que sur un seul ou peut-être deux organes. Fruit-a-tives ne conduit pas à l'accoutumance. C'est un remède naturel.

Si des gens veulent persister à se sentir "de travers" — s'exposer à perdre leur emploi — tant pis pour eux. L'avenir vous réserve mieux que cela. Allez à la plus proche pharmacie et achetez une boîte de Fruit-a-tives, 25 ou 50 cents. Vous vous sentirez bientôt en parfaite santé.

LES MALAISES ONT DISPARU

"Je me sentais depuis longtemps en bien mauvais état, surtout à cause de ma constipation et j'avais essayé toutes sortes de remèdes. Seules Fruit-a-tives m'ont redonné ma santé et je puis affirmer qu'elles accomplissent tout ce que l'on en promet." Mme Godin, Montréal.

Fruit-a-tives

Ordonnance d'un Médecin éminent

Plusieurs milliers de personnes ont retrouvé une santé parfaite par l'usage de Fruit-a-tives; des maladies graves et opiniâtres ont été complètement maîtrisées par ce remède incomparable.

JEUNE FILLE NOUVELLE

"Je ne puis assez louanger Fruit-a-tives. Je souffrais de maux de tête insupportables. J'étais nerveuse et tourmentée par la constipation et l'indigestion. Rien ne put me soulager tant que je n'essayai pas Fruit-a-tives. Elles ont renforcé tout mon système. Ma constipation a disparu et je n'ai jamais eu, depuis, un seul mal de tête." Mlle Ladouceur, Buckingham, P. Q.

Les Cinq Plus Grands Manufacturiers

Présentent Leurs Plus Récentes Créations En Chesterfields

SANI-BILT **SUPER-CRAFT**

SNYDER'S **BEATZ & CO.**

KROEHLER

FABRIQUÉS EXCLUSIVEMENT POUR LEGARÉ

JAMAIS

Les Prix n'ont été Aussi Bas!

100 Styles Différents! 150 Couvertures Différentes!

Deux étages de notre magasin sont littéralement remplis de nouveaux échantillons, montrés pour la première fois à Québec. Faites votre choix maintenant et économisez

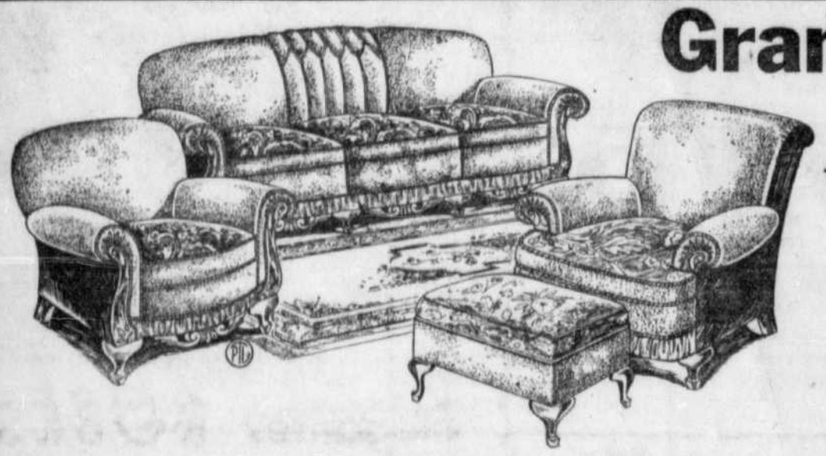

Grand Spécial

De la Semaine!

Tel qu'illustré. — Chesterfield, Fauteuil de foyer, Fauteuil "Club" et un magnifique Tabouret, constituent cette offre remarquable. Quatre meubles recouverts d'un Mohair de qualité, en trois couleurs, avec coussins reversibles. Boiserie de noyer sculpté. **Les quatre morceaux,** seulement

$105

Un

Nouveau Groupe par SNYDER'S--12 Morceaux

$149

Exactement tel qu'illustré.—Un ensemble du meilleur goût, moderne dans tous les détails, d'une fabrication et d'un fini des plus soignés, à un prix remarquablement intéressant.

L'ensemble consiste en un Chesterfiled et deux Fauteuils recouverts de Mohair bleu ou brun, avec coussins en Frisette française ; un gros Tabouret, Table de centre, deux coussins libres ; un chemin de table. Une Table de bout ; une paire d'Appui-livres. Une superbe Cellarette en noyer solide, avec verres et carafon, pouvant également servir comme wagonnet à thé. **Les 12 morceaux, complet** .....

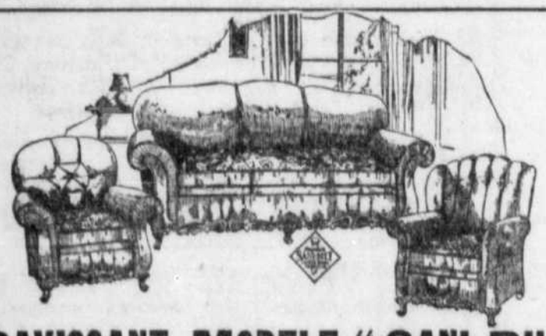

RAVISSANT MODELE "SANI-BILT"

Choix de 15 Couvertures

Tel qu'illustré.—Chesterfield et deux Fauteuils offerts dans au-delà de 15 différentes couvertures les plus nouvelles. Comme qualité et beauté, voici un des plus grands succès de Sani-Bilt, dont la réputation s'affirme constamment.

Avec un magnifique Tabouret en Mohair .....

$178.60

Chesterfield Seulement

Tel qu'illustré.—Construction sur ressorts et de belles dimensions ; Superbe couverture en Damas fleuri sur fond bleu ; coussins reversibles et devant cintré. Spécial **$29**

Tel qu'illustré.—Le même Chesterfield recouvert d'un excellent Mohair brun avec coussins reversibles en velours Jacquard sur un côté. Spécial... **$39**

Création "SUPER CRAFT"

ACHETEZ TOUS VOS MEUBLES MAINTENANT

Les Prix Actuels ne se Reverront plus de sitôt!

L'augmentation de la taxe de vente, la hausse du tarif, sans compter l'augmentation du prix du noyer, des miroirs, des huiles et vernis, vont certainement augmenter le prix des meubles.

Nous conseillons fortement à nos clients de placer leurs commandes sous le plus court délai, car le prix des meubles a atteint son plus bas niveau. Voici des comparaisons qui parlent par elles-mêmes.

En 1929, un mobilier Chesterfield valant $225.00, se vendait $179.00 en 1930 ; $148 en 1931 ; maintenant, nous vous offrons une valeur égale, à $109.00.

En 1929, un mobilier en véritable noyer, pour chambre à coucher, se vendait à $200.00; pour $158.00 en 1930 ; $135 en 1931. Aujourd'hui, la même qualité, mais combien plus joli, peut s'obtenir à $92.00.

Achetez maintenant, cette semaine si c'est possible, nous livrerons en Mai ou Juin, si vous le désirez.

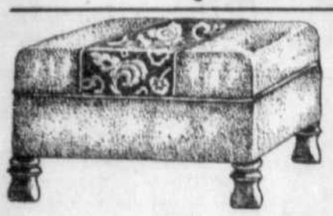

La Mode Exige ce Supplément Aux Mobiliers CHESTERFIELD

Nous l'Offrons

GRATUITEMENT

Avec chaque Mobilier Acheté Avant le

Samedi Soir, 9 Avril

Ces nouveaux Tabourets sont de grandes dimensions et peuvent servir comme banc. Ils sont de différents styles et recouverts de Mohair, Jacquard et Frisette, pour harmoniser avec les autres meubles. La valeur du Tabouret livré gratuitement sera en proportion de celle du mobilier.

Création "SUPER CRAFT"

Pouvez-Vous Désirer Mieux à $175

Tel qu'illustré . — Remarquez le prix Legaré pour cet élégant mobilier. Remarquez aussi le capitonnage à la base de chaque meuble, et les jolies sculptures, même sur les pieds ; et un choix sans pareil de nouvelles couvertures de qualité.

Avec un gros Tabouret en Mohair **$109**

$165.00 De Vraie Qualité Pour $96

Tel qu'illustré. — Ces trois jolis meubles recouverts d'un excellent Mohair brun, taupe ou brun, avec coussins reversibles en Jacquard : dossiers capitonnés et boiserie au fini noyer sculpté.

Avec un gros Tabouret de Mohair .....

Autres Valeurs à Saisir!

Chesterfield et deux Fauteuils à devant citré et face des bras en noyer sculpté. Magnifique choix de couvertures de Mohair et de Repp dans les tons les plus en faveur.
Avec un gros Tabouret de Mohair **$73.50**

Chesterfield et deux Fauteuils par "Kroehler" d'un style charmant et d'une construction sans reproche ; Superbe couverture en Mohair brun ou bleu avec coussins reversibles.
Avec un gros Tabouret de Mohair **$84.00**

Chesterfield et deux Fauteuils recouverts de Mohair bleu, brun, taupe, ou en Tapisserie Française dans une belle variété de dessins et couleurs ; Base et face des bras en noyer sculpté.
Avec un gros Tabouret de Mohair **$124.00**

COMPAGNIE

P.T. LEGARÉ LIMITÉE

142 --- RUE ST-JOSEPH --- 142

Funérailles de Mme Nap. Thibodeau

Disraéli.—(D. N. C.)—Un magnifique hommage d'estime a été rendu à Mme Napoléon Thibodeau, née Amanda Larose, dont les obsèques ont eu lieu en l'église St-Luce à neuf heures et demie. La défunte était âgée de 42 ans et 11 mois.

Un long cortège de parents et d'amis accompagnait la dépouille de la résidence mortuaire jusqu'à l'enceinte sacrée.

Mme Thibodeau laisse pour la pleurer, outre son époux, deux fils Edgar et Benoît; six filles, Laura, Yvette, Anna, Jeanne, Germaine, Bernadette.

M. l'abbé J.-A. Lemay, curé, présida à la levée du corps et célébra aussi la messe de requiem, assisté de MM. les abbés W. Carrier, curé de Garthby, et L. LeGuerrier, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue tenu par M. Gaston Renaud, les chorales paroissiales firent les frais du chant.

Le cortège était sous la direction de M. Thomas Lapointe, maire du village.

La dépouille mortelle était portée par MM. Edouard, Raoul, Aldéric et Ernest Gosselin, Aldred Cloutier, Ham-Nord, Napoléon Goulet, tous cousins de la défunte.

Le deuil était conduit par M. Napoléon Thibodeau, son époux, et ses enfants, son père, M. Joseph Larose de Hartford, Conn., son frère Emilien Larose, de Hartford, ses sœurs, Mme Philippe Thobodeau, de Hartford, Mme Onésime Drouin, de Biddeford Maine, Mme Atché Dubois, de Hartford, Conn.; ses oncles et tantes MM. Napoléon, Philippe et Arthur Gosselin, Ludger Larose, de Ham-Nord, M. et Mme Alphonse Larose, de Ham-Nord; Mme Edouard Goulet, de Lewiston, Maine; son cousin, M Henry Goulet; ses cousines, Mme André Dubé, de Lewiston, Edouard Labrecque et Mlle Eva Cloutier, de Ham-Nord.

Dans le nombreux cortège nous avons relevé les noms suivants : M. J.-E. Lemire, agronome, M. le notaire J.-A. Poitras, MM. Gilbert Gilbert, Honoré Parent, Edgar Parent, Esdras Dubois, P.-A. Labrecque, Alphonse Labrecque, Hercule Lapointe, J.-A.-E. Audet, Dr Wilfrid Audet, Calixte Gagnon, Alexandre Bilodeau, E. Bourque, E. Gosselin, Odias Grégoire, Félix Lavoie, Ben. Gagnon, Stanislas Poulin, Achille Beaudoin, H. Fortin, J. Gendron, J. Lamothe, J. Coulombe, Gérard Bérubé, Paul Grégoire, Z. St-Onge, B. Gouin,, P. Charest, Adélard Grégoire, J. Turcotte, P. Lessard, Nap. Couture, Z. Levasseur, Paul Le omte, Eugène Lachance, Albéni Gagnon, Emile Gagné, Edgar Plante, Louis-Emile Boutin, ass.-agronome, M. et Mme J.-O. Bérubé, Cléophas Lajeunesse, J.-B. Cadorette, Antoine Lapointe, J.-A. Toupin, Cyrille Fontaine, J.-B. Daigle, Alex. Bilodeau, Frank Thibodeau, Mme Cléophe Giguère, Mme Siméon Beaudoin, M. et Mme Odilon Giguère, Mlles Fernande et Lydia Giguère, Mlle Gertrude Drapeau de Lambton, MM. Télesphore Roy, Herménégilde Roy, Joseph Parent, de Vimy Ridge, Louis Fréchette de Coleraine; J.-H. Dionne de Garthby; M. et Mme J.-A. Boulanger, M. et Mme Charles Paradis, les élèves du Couvent de Disraéli et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Offrandes de messes: M. et Mme Thomas Lapointe, maire. M. et Mme Dr J.-N. Plante, M. le notaire J.-A. Poitras, M. Armand Bélanger, le Club de Gouret de Disraeli; Mme J.-B. Cook de Montréal; M. J.-H. Dionne de Garthby.

Bouquets spirituels: M. et Mme L.-A. Boulanger, Mlle Simonne Breton, M et Mme Ovide Lapointe, M. et Mme Henry Levesque, les élèves du couvent de Disraeli; la famille Charles Grondin, M. et Mme Frank Thibodeau, la famille Willie Laroche, la famille Edmond Gagnon, Mme France Dubois, de St-Jacques; Mme Louis Bourque, Mlle Juliette Paquette, Mme Gilbert Gilbert, les élèves de l'école St-Antoine, M. et Mme Georges Gosselin, M. et Mme Ernest Gosselin, Mme Michel Roy, Mme J.-B. Cooke, de Montréal.

Sympathies: M. et Mme Gilbert Gilbert, Dr et Mme J.-N. Plante, le club de gouret Disraëli Senior; la famille Joseph Rousseau, Mlle Léonie Octeau, la famille J.-G. Breton, la famille W.-S. Roy, M. J.-E. Blais, voyageur, Thompson et Alix de Sherbrooke; la famille Alphonse Létourneau, la famille Philias Poulin, les familles Anto et Jack, la famille Willie Jolicœur, M. et Mme Hormidas Fortin, M. et Mme Calixte Gagnon, M. et Mme Paul Ouellette, de Thetford-Mines; M. et Mme Euclide Ferland, de Thetford-Mines; Mlle Emilienne Audet, de Sherbrooke; la famille J.-A. Vallée, M. et Mme Hercule Lapointe, la famille Hilaire Beaudoin, M. L. Lemay, la famille Odias Grégoire, M. l'abbé R. Archambault, de St-Jacques; les familles Cléophe Giguère, et Siméon Beaudoin Mme et Mlles Poulin, Mme Cyrinus Labrecque, M. Gérard Bérubé, M. et Mme Esdras Dubois, Mme Joseph Lemieux, M. Adélard Grégoire, M. et Mme Henry Lavertu, la famille Mastal Drouin de Weedon, Mlle Albina Ouellette de Sherbrooke; la famille Philippe Paquette, Mme Wilfrid Gosselin, M. G.-E. Blais, de Sherbrooke; Mlle Yolande Gosselin, M. et Mme Liboire Bilodeau, la famille Philibert Audet, de Lambton; M. Gérard Gosselin, M. P.-E. Couture, M. et Mme Cléophas Lajeunesse, M. Rock Gagné et fils, M. et Mme J.-F. Lapointe, la famille Cléophas Lapointe, M. Gédéon Gagné, M. et Mme J.-E. Lemire, agronome, M. Louis-Emile Boutin, ass. agronome, la famille Benjamin Gagnon, la famille Jos. Audet, la famille Adélard Daigle, M. et Mme Alphonse Lacasse, M. et Mme Omer Bilodeau, la famille Richard Lessard, la famille A. Faucher, M. et Mme Félix Lavoie Perreault & Cie Ltée, Thetford-Mine ; la famille Alfred Grégoire, M. H. Beaudoin de Thetford; M. J.-A. Grégoire, la famille J.-W. Deloges de Ham-Nord; la famille Arthur Lavertu, la famille J.-A. Bérubé, M. et et Mme J.-André Bilodeau, M. et Mme H. Beaudoin, de Thetford; la famille J.-A.-E. Audet, Mlle A. Lemay, M. et Mme J.-Emile Côté, M. et Mme Edouard Gosselin, M. et Mme William Grégoire, Mlle Ernestine Cactonguay, M. Raoul Gosselin, de Sherbrooke; M. et Mme Charles Paradis, M. et Mme Jos. Toupin, la famille Joseph Giguère, M. et Mme G. Octeau, la famille O. Genet, M. et Mme Joseph Bilodeau, de Lewiston, Maine; M. et Mme S. Croteau, de St-Gérard.

Télégrammes de sympathies: M. et Mme J.-A. Giguère, de Ville-Lambert; Mlle Mabel et Dorlida Gosselin, de Montréal; M. et Mme Henri Carbonneau, de Montréal.

Feu Mlle G. Gagnon

Sherbrooke, 1er — Un deuil cruel vient de frapper M. et Mme Georges Gagnon, 96 rue du Conseil, qui ont eu la douleur de perdre leur fille ainée Georgette, décédée jeudi à l'âge de 12 ans et sept mois seulement, après une longue maladie.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, sa mère, son père, M. Georges Gagnon, voyageur de commerce avantageusement connu dans tous les Cantons de l'Est comme représentant de plusieurs maisons importantes de Toronto, Québec et Montréal, ainsi qu'une petite sœur, Réjane.

Les funérailles auront lieu lundi matin à neuf heures en l'église St-Jean-Baptiste.

Une omission

Dans notre compte-rendu de la fête intime qu'ont donnée hier les anciens du Mont St-Louis à Son Excellence Monseigneur Villeneuve, nous avons omis de mentionner le nom de M. Eugène Pion, représentant les finissants du cours commercial de 1911 à cette belle institution.

Quelques faits et chiffres d'accise

Les statistiques rédigées par la division de l'Accise du ministère révèlent une diminution sensible dans les spiritueux de preuve fabriqués au Canada, pendant l'année financière terminée le 31 mars 1931. La production totale au cours de cette année-là fut de 9,286,780 gallons, et au cours de l'année précédente, 16,813,433 gallons. Cette diminution, s'élevant à 7,526,653 gallons, eut lieu principalement dans l'Ontario, où le rendement déclina d'un total de 9,792,809 gallons produits en 1929-30, à 3,336,631 gallons produits pendant le dernier exercice financier, une diminution de 6,456,178 gallons. Voici la production de spiritueux de preuve au cours de la dernière année financière dans les quatre autres provinces où se trouvent des distilleries: Québec, 5,288,405 gallons; Colombie-Anglaise, 65 ,225 gallons; Manitoba, 10,519 gallons; Nouveau-Brunswick, nul.

La production de cigarettes indiquait une légère diminution pendant le dernier exercice financier, en comparaison du précédent, la production pour ces deux années étant de 5,062,410,616 cigarettes et 5,072,023,400 respectivement. On fabrique des cigarettes dans deux provinces seulement, le Québec et l'Ontario. Dans celle-là le rendement de la dernière année financière était de 4,396,662,406, cigarettes et dans celle-ci, 665,748,210 cigarettes. Au cours de la même année, le tabac fabriqué comptait 21,770,041 livres, une augmentation de 557,526 livres sur 1929-30. Québec occupe la première place dans la fabrication du tabac, au crédit de laquelle se trouve le rendement total de l'an dernier, à l'exception de 1,201,926 livres. Cette dernière quantité se répartissait par les cinq autres provinces, comme suit: Ontario, 960,608 livres; Ile du Prince-Edouard, 167,683 livres; Colombie-Anglaise, 64,790 livres; Manitoba, 4,545 livres; Alberta, 4,500 livres.

Au cours du dernier exercice financier, il y eut pour tout le Canada un décroissement de 21,262,051 cigares sur l'année précédente, le rendement de 1930-31 étant de 175,028,056 cigares et celui de l'année précédente, 196,290,107. Voici comment se répartit, pour la dernière année financière, la production de chaque province fabricant des cigares: Québec, 139,571,501 cigares; Ontario, 23,999,050 cigares; Colombie-Anglaise, 1,156,680 cigares; Nouvelle-Ecosse, 165,725 cigares; Alberta, 82,700 cigarres; Nouveau-Brunswick, 52,400 cigares.

Au Kiwanis

Les membres du club Kiwanis se sont promenés dans les montagnes hier, à la suite du conférencier d'honneur, le révérend Dr Gordon, membre du club Alpin du Canada.

Des vues fixes, fournies par le club Alpin du Canada, furent montrées aux convives, le Dr Gordon donnant des explications sur les différentes scènes se déroulant sous les yeux des Kiwanians. Après avoir montré quelques vues des Alpes, le Dr Gordon a promené ses auditeurs dans les Rocheuses canadiennes.

Demain ! Pardessus pour Hommes $9.95

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LTEE.

Une Vente d'écoulement $9.95

MODELES: *"Slip on" réguliers, "Dictater", "Guards" et "Chesterfield"*

GRANDEURS: *34 à 44 jeunes gens, 36 à 50 hommes*

Pardessus de Printemps

Pour Hommes et Jeunes Gens

Une Véritable Occasion !

Les valeurs sont de beaucoup au-dessus du prix annoncé.

Nouveaux et chics pardessus en tweeds, Tissus fini velours, Gris et Bleu, Vicunas. Tissus Diagonaux.

En vente aujourd'hui et tant qu'il y en aura... **$9.95**

Pas de commande par malle s. v. p.

Confections pour hommes, 3e Plancher

Hommes ! Voyez ces spéciaux Fin-de-Semaine ! Grande Valeur à $1.00

en

CHEMISES

Pour Hommes

Assurément une magnifique chemise à $1.00 en Broadcloth d'excellente qualité, patrons à rayures ou unis dans les plus nouvelles teintes ainsi qu'une valeur spéciale en Broadcloth blanc pour toilette ou autres occasions. Chemises avec 1 ou 2 faux-cols négligés ou empesés, ainsi que col à même. Encolures dans le lot 13½ à 18 ..... **$1.00**

Voici une Valeur Spéciale en

CHAUSSETTES

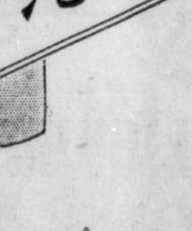

3 PAIRES POUR $1.00

Chaussettes pour hommes, pesanteur du printemps dans une grande variété de chics patrons et teintes en soie. Toutes les pointures. Choisissez-en un assortiment à ce prix.

Combinaisons Demi-Saison

Juste assez pesant pour remplacer vos sous-vêtements d'hiver. Tricots élastiques en blanc seulement. Grandeurs : 34 à 44 ..... **$1.00**

Nouveaux Chandails

Un lot superbe de nouveaux chandails pour hommes. Tricots en laine fine. Genres avec encolures rondes ou en pointe. Couleurs unies, Marron, Vert, Bleu Royal, Beige, aussi avec bordures de fantaisie. Grandeurs : 34 à 42. Valeur splendide à **$1.50**

Merceries pour Hommes-Rez-de-Chaussé (85)

Pour 1ère Communion et Confirmation

Le Magasin des Garçons et Fillettes est l'endroit idéal pour acheter les toilettes de première Communion ou de Confirmation. Notre assortiment est un des plus considérable en ville et nos prix sont ceux que vous désirez payer.

Deux Grandes Valeurs En Chics Nouveaux

MANTEAUX

$14.95 *Groupe 1*

Voici une valeur remarquable ! Styles des plus récents dans plusieurs nouveaux différents genres. En beau Crêpe de laine ou Chunga. Modèles avec ou sans ceinture, manches tailleur ou fantaisie. Garnitures en fourrures de Renard Vicuna, Tigre Galapin et flancs d'Ecureuils. Aussi, plusieurs chics modèles sans fourrures.

COULEURS: *Brun, Vert, Bleu Nassau, Drab, Gris, Marine, Tuile Espagnole, Noir.*

TAILLES: *Taille 14 à 20, — 38 à 50, Valeur extra*

$14.95

$24.95 *Groupe 2*

Un choix appréciable de chics Manteanx en luxueux laignages de Crêpe, Diagonaux et Tricotine. Des douzaines de jolis modèles à choisir, tous avec la nouvelle silhouette à taille haute. Style avec large collet en fourrures, soit relevé ou châle, ainsi que manchettes en fourrures. Magnifique doublure en Crêpe Canton.

FOURRURES: *Galyak Kid Indien, Renard Guyatino, Galapin, Tailles 14 à 44 — 38½ 52½, Valeur extra*

COULEURS: *Brun, Vert, Gris, Nassau, Tuile Espagnol, Drab, Marine, Noir*

$24.95

Une Offre Spéciale !

SOULIERS POUR DAMES

Escarpins Sandales lacées Style "Gore"

Juste l'article pour le Printemps, ces chics nouveaux souliers. Modèles de la dernière minute. Confection parfaite. En chevreau brun, bleu et noir, en veau noir ou brun, en satin blanc ou noir et en cuir verni.

Formes rondes ou pointues, largeurs "C" et "D" pointures 2½ à 7 dans toutes les lignes. Très Spécial $2.95

Pantoufles pour Dames

Notre grande vente de Souliers pour Dames à $1.99 est encore en pleine activité.

En cuir verni, Satin noir, rose et vert, ornés de marabout et autres garnitures, doublés en satin, talons moyens Pointures 2 à 7. Spécial 79c

Une Vedette en Souliers pour Hommes

Voici le soulier de Printemps que vous cherchez ! Deux modèles—lacés en cuir noir avec solides semelles simples ou doubles, aussi genre avec 2 oeillets, courroie et boucle, semelles doubles, formes récentes, doublures en cuir, talons en cuir avec plaque en acier ou talons en caoutchouc. Trépointe "Goodyear". Point. : 5½ à 10. **Valeurs spéciales $2.79**

Voici notre Fameuse Valeur "Gold Spot" Souliers à $5.00

Fabriqués d'après nos propres spécifications, en veau choisi noir ou en chevreau noir ou brun. Nouvelles formes "Blucher" ou "Bals". Semelles simples ou doubles, doublures en cuir Anglais, talons en cuir avec plaque en acier ou talons en caoutchouc. Pointures 5½ à 10. **Valeur Extra $5.00**

Chaussures---Rez-de-Chaussée

Ne Manquez pas de voir nos

ENSEMBLES COMPLETS

Pour Hommes, Jeunes Gens et Garçons

Voyez-les à l'étalage de nos vitrines, vérifiez les marchandises à notre 2ème plancher. Imaginez un Ensemble complet pour homme, à $20.00, — pour jeunes gens de 10 à 18 ans, $13.95,— pour garçons de 5 à 10 ans, $9.95, — pour petits garçons de 2 à 6 ans, à $6.95. Toutes des valeurs garanties d'après nos prix réguliers.

Chaque ensemble devra donner satisfaction ou nous remettons l'argent sans discussion. Un dépôt de $5.00 réservera pour 60 jours, un ensemble pour homme et $2.50 un ensemble pour garçon.

2e plancher

Valeur Sensationnelle $7.95

COULEURS: *Brun, Vert, Rouge, Bleu Nassau, Tuile Espagnole, Marine, Noir*

TAILLES: *Jeunes filles 14 à 20, pour Dames 38 à 44*

"Robes aussi Nouvelles que le Printemps Lui-même"

Elégantes ROBES

En Crêpe Canton Uni ou Imprimé

Charmants effets, une et deux pièces. — Modèles pour jeunes filles ou pour dames. Charmant assemblage des plus nouvelles teintes et patrons en Crêpe Canton uni ou imprimé.

Hauts de fantaisie, avec ou sans collet ; manches unies ou tailleur, garniture en couleurs contrastantes. Quels que soient vos goûts en fait de styles, couleurs et patrons ou quelle que soit votre grandeur, vous trouverez facilement la robe qui vous convient dans ce groupe. Spécial $7.95

Confection pour Dames - 3e Plancher

MAINTENANT !

Vous pouvez acheter n'importe quel article de préparations pour la toilette de la fameuse marque

Dorothy Gray

à Québec

— — Chez Pollack, au département des articles pour la toilette, vous trouverez toutes les préparations Dorothy Gray, tel que Crèmes à nettoyer, préparation pour l'enlèvement des rides, Lotions, Traitements spéciaux, Accessoires pour bain ou toilette, Poudres, Rouge, Cosmétiques, Compacts et accessoires de manicure.

Les produits "Dorothy Gray" pour votre toilette comprennent toutes les préparations nécessaires à la conservation de ce que vous avez de plus précieux — votre Beauté.

DEMANDEZ le pamphlet gratuit concernant tous les traitements.

Articles de toilette— Rez-de-chaussée

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LTÉE.

Un seul prix, et tous les prix visiblement marqués

Nos Départements de Vêtements d'Enfants et de Corsets

sont maintenant situés au 3ème Plancher, où ils seront en meilleure position pour répondre efficacement à leur clientèle, allant toujours en augmentant. Prenez l'ascenseur pour ces deux départments au 3ème Plancher.

UNE ENVOLEE

Le capitaine ERROLL BOYD, fameux aviateur canadien, projette, affirme-t-on, une envolée du Canada à Rome. Cette envolée aurait lieu à la fin du mois de mai. Il tenterait seul l'aventure.

Violent ouragan

Mexico, 1er.—(A. P.) Un ouragan tropical atteignant jusqu'à 100 milles à l'heure s'est abattu sur le port de Vera Cruz hier soir et ce matin, endommageant les toits, cassant les vitres et paralysant la navigation. Il a également été ressenti, mais à un moindre degré, à Tampico.

EBOUILLANTE

Trois-Rivières, 1er.— (D.N.C.)— Un ouvrier du nom d'Armand Milette, âgé de 30 ans et père de trois enfants, à l'emploi de l'Associated Textile de Louseville, a eu les deux jambes ébouillantées pendant qu'il était à son travail. La victime est dans un état pitoyable et très souffrante.

SI D'AMENDE

Campbellton, N.-B., 1.—(D.N.C. B.)—John Chamberlain et Raymond LeBlanc, d'Atholville, N.-B., se virent infliger une amende d'une piastre chacun et les frais pour avoir coupé du cèdre sur la propriété de M. Allan Wheeler de la même place, en cour de Police, devant le magistrat A.-A. Andrew, ici.

IL REFLECHIT

Le président EAMON DE VALERA et ses ministres étudient avec soin la réponse qu'ils enverront à l'Angleterre au sujet du serment d'allégeance.

Parlement français

Paris, 1er (A.P.)—Le parlement français, après une séance de nuit poursuivie toute la matinée, a voté aujourd'hui un budget équilibré pour la période du 1er avril au 31 décembre Les recettes prévues sont de 41,100, 883,000, francs et les dépenses de 41,097,501,000. Le vote final a été de 435 voix contre 55. M. Tardieu a dû poser la question de confiance trois fois durant la nuit. Sa majorité pour les trois scrutins, a été en moyenne de 50 voix.

Nouvel obus

Sheffield, Angl., 1er (P.C.) Un nouvel obus d'une puissance de percussion extraordinaire est en voie de fabrication aux aciéries Hadfield ici, a annoncé sir Robert Hadfield, président du conseil. Cet obus pourrait perforer sans se rompre l'armure la plus dure d'un pied d'épaisseur.

UN VERDICT DU CORONER A MONTREAL

L'agent John Boyczum, de l'escouade des communistes, est tenu criminellement responsable de la mort d'un de ses compatriotes, Andrew Pawlas. — 3 coups de feu.

Montréal, 1.—(D. N. C)—L'agent John Boyczum, de l'Escouade des Communistes, a été trouvé hier matin criminellement responsable, par le jury de la Cour du Coroner, de la mort d'un de ses compatriotes, Andrew Pawlas, 36 ans, 2059 rue Wurtele, mort mercredi avant-midi, à l'Hôpital St-Luc des suites de blessures causées par une arme à feu trouvée dimanche en possession de Boyczum.

Pawlas, Boyesum et plusieurs compagnons se trouvaient réunis à l'occasion de la célébration du jour de Pâques, lorsque la tragédie se déroula dans la maison portant le No 2560 rue Harbour. Personne n'a dit à la Cour du Coroner, lors de l'enquête tenue par Me Prince, s'il y avait eu dispute et bataille, mais plusieurs invités à la fête et témoins de la tragédie déclarèrent à la police que le constable tenu responsable était bien la personne qui tira sur la victime.

M. Louis Vicktor établit l'identité de Pawlas qui, dit-il, n'était pas un communiste mais un honorable garçon, vétéran de l'armée Polonaise. Il déclara que la victime n'était pas dans un état d'ébriété, dimanche, lorsqu'elle fut tirée.

Le Dr Rosaire Fontaine, médecin-légiste, le témoin suivant, déclara avoir fait l'autopsie du cadavre et constaté que la mort de Pawlas avait été causée par une balle de revolver qui pénétra dans l'abdomen pour ensuite perforer le petit intestin en trois endroits.

Les sergents détectives T. Therrien et Gursky, de l'escouade des homicides, se rendirent sur les lieux, quelques minutes après la tragédie, et affirmèrent que l'inculpé paraissait alors très nerveux et souffrait de plusieurs légères blessures. "Il semblait avoir pris quelque chose". Ils interrogèrent les témoins qui affirmèrent que Boyczum était l'auteur du crime. Le sergent Chaput et le constable Dell Aniello, du poste de police No 13, furent les premiers à se rendre sur les lieux pour constater que l'arme à feu se trouvait au moment de leur arrivée dans la maison, dans les mains d'une personne présente à la fête. Cette dernière déclara qu'elle avait enlevé le révolver à Boyczum. Les vingt personnes présentes semblaient, affirmèrent les deux policiers, dans un état normal. Le blessé gisait sur un lit, mais ne paraissait pas en "boisson".

Après avoir entendu le témoignage du constable Dell Aniello, le coroner fit remarquer que ce constable avait fait son devoir et s'était distingué à maintes reprises et que ce n'était pas la première fois qu'il était appelé à aider la cour du coroner dans ses recherches. "C'est ce même constable dit M. Prince, qui se trouvait avec le constable Pelletier lorsque ce dernier fut tué par un bandit qui fut pendu par la suite".

Après avoir fait quelques remarques et félicité les détectives de leur travail, le coroner demanda aux jurés de se retirer pour délibérer. Ces derniers revinrent au bout de deux minutes pour rendre le verdict cité plus haut.

La comparution a eu lieu hier après-midi.

PHILADELPHIE CENTRE DES RECHERCHES

La police américaine ne croit pas que l'enfant Lindbergh soit dans cette ville, mais des détectives privés y font des perquisitions — Une maison surveillée.

Hopewell, 1er. (A. P.) — C'est maintenant au tour de Philadelphie d'être le centre de l'affaire Lindbergh. Mais la police rit des rumeurs que l'enfant pourrait être trouvé dans cette ville ou aux environs. Des centaines de tuyaux de cette nature se sont déjà avérés faux.

Morton Benrstein, tête d'une agence particulière de détectives à New-York, est arrivé à Hopewell hier soir avec l'un de ses aides, Samuel Krasnov, et a visité la maison Lindbergh. Quelqu'un de l'agence a déclaré que deux étrangers mystérieux s'étaient présentés aux bureaux de celle-ci et avaient engagé les détectives à surveiller certaine maison de Philadelphie le 31 mars au soir.

"Une femme blonde et un homme vont entrer dans cette maison, fut-il dit alors. Si vous enfoncez la porte vous aurez chance de trouver l'enfant."

Bernstein et Krasnow partirent alors pour Philadelphie dans le dessein de surveiller cette maison.

Norfolk, Virginie, 1er (A. P.)—Tandis qu'on suit d'autres pistes dans les villes du nord les trois entremetteurs de Norfolk paraissent avoir perdu confiance dans les négociations qui, espérait-ils, rendraient bébé Lindbergh à ses parents.

Le contre amiral Burrage, qui agit comme porte-paroles du trio, ne dit que ce qu'il veut dire dans ses conférences quotidiennes avec les journaux. Il a assuré hier soir que, lors du dernier contact pris avec les ravisseurs ou leurs agents, on avait, reçu l'assurance que l'enfant se portait bien, et qu'on marquait le pas à présent dans les négociations.

Il a révélé que des menaces avaient été proférées contre un au moins des entremetteurs tout en refusant de dire si tous trois avaient été menacés de la sorte. Quant aux menaces insinuées contre lui au téléphone par des inconnus, il les attribue tout bonnement à des maboul. La moitié environ des journalistes réunis à Norfolk pour se renseigner sur les négociations en cours sont déjà partis.

EN MARGE DE LA SESSION CANADIENNE

(Par Georges-Léveillé)

Ottawa, 1—La conférence impériale économique s'ouvrira à Ottawa le 21 juillet, au lieu du 18 ainsi qu'on l'avait précédemment annoncé. Le premier ministre Bennett a déclaré cela à l'ouverture de la séance, hier après-midi. Il a noté que cette date coïncidera mieux avec les départs et les arrivages des transatlantiques qui amèneront les délégués des cinq parties du monde aux délibérations impériales.

Le premier ministre a profité de l'occasion pour démentir catégoriquement, dans une longue déclaration, un article du correspondant du Toronto Star à Ottawa à l'effet que l'état libre d'Irlande ne serait pas invité à la conférence parce que le président actuel, M. Eamon de Valera et son cabinet refusent de prêter le serment d'allégéance à la Couronne britannique.

"En toute justice pour le Dr D.-O. Skelton, sous secrétaire d'Etat pour les Affaires Extérieures, dit M. Bennett je dois dire que le correspondant du Toronto Star l'a vu et que le Dr Skelton lui a affirmé que cette rumeur était absolument controuvée". Aujourd'hui même, poursuit le premier ministre, j'ai reçu un câblogramme du ministre des Affaires Extérieures de l'état libre, (M. de Valera) remerciant le Canada de son hospitalité et déclarant que l'état libre est prêt à accepter le changement de date de l'ouverture des délibérations.

Le premier ministre a ajouté que tous les autres dominions ont aussi consenti à venir à Ottawa le 21 juillet au lieu du 18.

LE RAPPORT GIBB

M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, s'est informé du fameux rapport de sir Alexander Gibb, l'expert anglais qui est venu faire enquête sur l'état de nos ports canadiens, l'an dernier. Le ministre de la Marine M. Alfred Duranleau, a déclaré qu'il vient de recevoir la deuxième partie du rapport et que le document sera tablé en Chambre lundi ou mardi de la semaine prochaine.

M. CANNON ET M. DUPRE

Pendant son séjour à Ottawa comme Solliciteur Général, l'hon. M. Lucien Cannon a plaidé six causes devant la Cour Suprême du Canada pour le compte du gouvernement canadien et trois causes devant le Conseil Privé, à Londres. C'est le ministre de la Justice, M. Hugh Guthrie, qui a donné cette information à M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, qui s'informait du travail accompli par M. Cannon en comparaison de celui fait par M. Maurice Dupré, Solliciteur Général actuel.

M. Dupré, a ajouté le ministre de la Justice "n'a plaidé aucune cause, ni devant la Cour Suprême, ni devant le Conseil Privé, depuis sa nomination.

L'EDUCATION TECHNIQUE

Cinq provinces du Canada ont reçu $392,397 en subsides du gouvernement fédéral pour promouvoir les fins de l'éducation technique.

Avant d'aller plus loin, notons que Québec n'a pas reçu un seul sou.

Les provinces qui ont bénéficié des octrois pendant l'année 1931-32, sont: l'Ile du Prince-Edouard, $24,705; la Nouvelle-Ecosse, $37,721; le Nouveau-Brunswick, $4,-791; le Manitoba, $21,414; la Saskatchewan, $145,206. Pendant l'année 1930-31, l'Ile du Prince-Edouard a reçu $30,790; la Nouvelle-Ecosse, $73,769; le Nouveau-Brunswick, $50,025; le Manitoba $38,621 et la Saskatchewan $198,289.

LES FONCTIONNAIRES DE L'ETAT

Un rapport tablé aux Communes démontre que 12,711 des 35,454 employés civils reçoivent un salaire variant entre $1,020 et $1,500 annuellement. Seulement 115 employés reçoivent un salaire supérieur à $5,040.

Au sujet des salaires des fonctionaires, on dit ici que le gouvernement a encore changé d'idée, ce qui lui arrive assez souvent. Il ne réduirait plus uniformément les salaires, mais il se rendrait aux désirs souvent exprimés par l'opposition et l'échelle des réductions serait graduée en rapport avec les salaires payés.

UNE TACTIQUE

Il est entendu que le gouvernement devra imposer de lourdes taxes à la population pour équilibrer son budget. Toutefois, on affirme dans la coulisse que le ministre des finances n'osera pas les annoncer dans son budget, lorsqu'il prononcera son discours, jeudi prochain. Le gouvernement ne ferait part de ses intentions qu'une fois le budget voté et, ensuite, il procéderait par arrêtés ministériels ou encore par bills présentés en succession. L'administration estimerait que, de cette façon, il y aura moins de discussion et l'opinion publique sera moins impressionnée par la quantité des taxes qui lui seront imposées.

PRISON MODERNE

New-York, 1er. — Aux accents d'une fanfare, pendant que des sandwichs et du thé étaient servis à tous les visiteurs et que les cameras enregistraient la scène, la prison de luxe pour femmes à Manhattan, qui a été érigée au coût de $2,000,000, fut inaugurée.

Presque tout le monde y était à l'exception des prisonnières qui y seront conduites la semaine prochaine.

FERGUSON SE DIT CONFIANT ET OPTIMISTE

Le haut commissaire du Canada à Londres, qui est débarqué à Halifax ce matin, déclare qué la situation financière s'améliore en Grande Bretagne — La conférence.

Halifax, 1er. (P. C.) — L'hon. G. Howard Ferguson, haut commissaire du Canada à Londres, est arrivé ici ce matin . La prochaine conférence d'Ottawa lui paraît devoir être d'une souveraine importante. "On ne peut pas tout faire dans six semaines, dit-il, mais on peut tout de même poser les fondements sur lequels s'érigera le commerce interimpérial."

Il dit que la situation financière en Grande Bretagne s'améliore avec une grande rapidité et que le renouveau de confiance manifesté là-bas est presque incroyable. L'argent expédié à l'étranger rentre au pays. Le taux bancaire a subi deux diminutions en une seule semaine et l'industrie reprend vigueur.

Au Canada il faut, d'après lui, produire au goût des acheteurs anglais et organiser notre industrie en créant des spécialisations comme on l'a fait en Angleterre. Ce pays sera représenté à Ottawa, non seulement par une forte délégation officielle, mais aussi par un grand nombre d'homme d'affaires qui viendront au Canada rencontrer ceux des autres parties de l'Empire et débattre avec eux les conditions d'une vaste entente commerciale. Au sujet de la vente du bois russe en Angleterre il dit :

"Nous nous sommes battus de notre mieux, et l'opinion générale, telle qu'exprimée par les commerçants et les gros consommateurs, notamment par le conseil du comté de Londres, c'est qu'il faut acheter les bois de l'Empire, même à un désavantage de prix."

Cours agricoles

Chicoutimi, 1er. (D.N.C.)—Plus de 40 élèves s'étaient inscrits pour suivre les cours d'agriculture qui seront donnés durant 15 jours au séminaire de Chicoutimi par les agronomes de la région et MM. les agronomes J.-A. Parenteau, agronome du comté de St-Maurice et Omer Allard, agronome de Sherbrooke. Ces derniers ont été spécialement chargés par le ministre de l'agriculture de venir donner des cours aux jeunes agriculteurs de Chicoutimi. Comme le nombre de jeunes agriculteurs qui étaient appelés à suivre ces cours ne devait pas dépasser 25, une quinzaine d'élèves inscrits ont dû retourner à leurs foyers. Ces cours sont commencés depuis lundi.

A Rimouski

Rimouski, 1er avril. (Spéciale).—J.-B. Soucy et Hormisdas Soucy ont plaidé coupables, hier, aux Assises Criminelles de Rimouski, à l'accusation d'assaut grave sur la personne de M. Eugène Heppel et de violences contre Mme Heppel et sa fille. Le juge Adolphe Stein prononcera la sentence aujourd'hui.

Ce sont MM. Laetare Roy, C.R., de Québec et Perrault Casgrain, C. R., de Rimouski, qui poursuivent au nom de la Couronne dans les causes en instance aux assises de Rimouski.

DECEDE

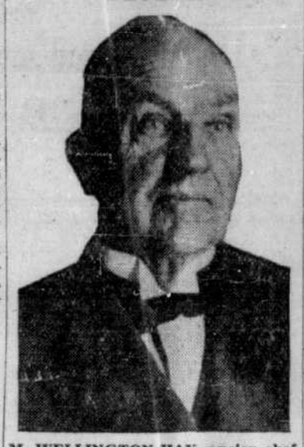

M. WELLINGTON HAY, ancien chef du parti libéral de l'Ontario, est décédé aujourd'hui.

UN AJOURNEMENT

Mexico, 1er. (A.P.) — Excelsior annonce aujourd'hui que l'opinion ibéro-américaine est favorable à un ajournement du 7e congrès panaméricain, qui devait avoir lieu à Montevideo en octobre prochain. Les 21 nations qui composent l'Union panaméricaine seront représentées à Washington le 6 courant lorsqu'on s'y réunira pour décider si le congrès doit avoir lieu ou bien être ajourné.

MESURES DRASTIQUES

Montevideo, 1er. (A.P.) — La Banque de l'Uruguay a pris de nouvelles mesures aujourd'hui pour prévenir la dépréciation de la monnaie urugayenne. De ce fait quiconque part pour l'étranger ne pourra emporter avec lui que 200 pesos.

Quand vous voudrez du vin

Pourquoi ne pas choisir le meilleur? Il en vaut la peine. Le Vin de Porto Convido est le vin le plus noble de tous. Il est embouteillé depuis 1670 à Oporto par Warre & Cie. Convido veut dire qualité. En bouteille seulement. Jamais vendu à la mesure. Demandez le Convido.

CONTUSIONS

Trois-Rivières, 1er. (D. N. C.) M. Arthur Auger, contremaître à l'emploi de la ville, a été victime d'un pénible accident quand il tomba à bas d'un camion-auto, il roula dessous. Il eut le bras gauche douloureusement lacéré, mais il échappa à une fracture.

SPECIAUX INTERESSANTS
EN CHAUSSURES DU PRINTEMPS!

Profitez de ces Occasions pour Renouveler vos Chaussures du Printemps !

SOULIERS DE KID POUR DAMES

Souliers pour dames en kid noir, brun, bleu, rouge, genre pumps, gore ou sandales, talons hauts ou cubains Grandeurs 2 1-2 à 7. Spécial.....

$1.99

SOULIERS DE HAUTE QUALITE

Pour Dames — SPECIAL à **$2.95**

Souliers de haute qualité pour dames, styles les plus nouveaux, talons hauts ou cubains, grandeurs 2 à 7. Choix considérable et varié. Spécial **$2.95**

SOULIERS EN VEAU

Souliers en veau noir ou cuir vernis. Une courroie, talons bas, pour grandes fillettes, 2 1-2 à 7. Spécial....

$1.49, $1.69

SOULIERS DE CUIR VERNIS

Souliers en cuir vernis ou en veau noir. Une courroie très bonnes semelles.

Fillettes	11 à 2 Spécial	99c et $1.19
Enfants	8 à 10 "	89c et 99c
"	4 à 7½ "	79c
Bébés	1 à 5 "	49c

SOULIERS DE CUIR NOIR

Souliers en cuir noir, forme élégante, talons ferrés ou caoutchouc.

HOMMES	5½ à 10 Spécial	$1.99
GARCONS	1 à 5 "	$1.79
GARCONNETS	11 à 13 "	$1.49

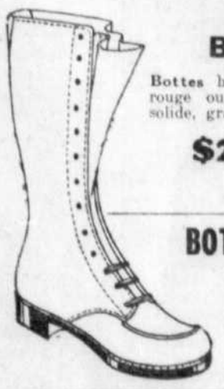

HAUTES BOTTES en Cuir

Bottes hautes, en cuir à grain rouge ou noir, toutes en cuir solide, grandeurs 6 à 10. Spécial **$2.95 $3.95 et $4.95**

BOTTINES en Cuir

Bottines en cuir solide pour l'ouvrage dur pour hommes, grandeurs 6 à 10. Spécial..... **$1.99**

MESSIEURS :

Ne manquez pas de venir faire votre choix dans notre assortiment complet de souliers à trépointe "Goodyear" comprenant les meilleures marques pour.....

$2.95 $3.49 $3.95 $4.95

Soyez assurés d'obtenir toujours la MEILLEURE VALEUR POUR LE PRIX. Chez :

110 rue St-Joseph **JOS. PLAMONDON** Tél. : 4-0820

DIRECTION PERSONNELLE DU PROPRIETAIRE

LE RECORD DES BAS PRIX!
$50,000.00 DE STOCK ENCORE EN MAINS
--- DOIT ETRE ---
LIQUIDE D'ICI QUELQUES JOURS
REDUCTIONS EXTRAORDINAIRES

A LA

GRANDE VENTE DE BANQUEROUTE

A L'ANCIEN MAGASIN

ROBINSONS CLOTHES LTD

50 HABITS **4.95**

292 ST-JOSEPH 292

CETTE NOUVELLE BAISSE DE NOS PRIX, EST A VOTRE AVANTAGE, PROCUREZ VOUS DES MAINTENANT VOS VETEMENTS PRINTANIERS.

HABITS	PALETOTS
PRIX REGULIER DE LA VENTE 12.95 — Maintenant à **9.95**	PRIX REGULIER DE LA VENTE 9.95 — Maintenant à **7.95**
PRIX REGULIER DE LA VENTE 14.95 — Maintenant à **12.95**	PRIX REGULIER DE LA VENTE 11.95 — Maintenant à **9.95**
PRIX REGULIER DE LA VENTE 16.95 — Maintenant à **14.95**	PRIX REGULIER DE LA VENTE 14.95 — Maintenant à **11.95**
PRIX REGULIER DE LA VENTE 20.95 — Maintenant à **18.75**	PRIX REGULIER DE LA VENTE 16.95 — Maintenant à **14.95**

TOUS LES NOUVEAUX STYLES SONT EN MONTRE

SPECIAL

50 PALETOTS **4.95**

OCCASION UNIQUE

DANS QUELQUES JOURS IL SERA TROP TARD. ACHETEZ DE SUITE

Une rafraîchissante nouveauté dans ces CHAPEAUX de BAKU

Tout à fait ce qu'il y a de mieux dans les nouvelles formes et ils ont ce fini que vous êtes supposé attendre dans les chapeaux de prix bien plus élevés.

4.85

Davies CHAPEAUX

224 rue St-Jean

En Mandchourie

Tchangchoun, Mandchourie, 31—(A. P.)—Les insurgés chinois sous la conduite du général Li Hai-Tsing, qui menacent cette capitale de la Mandchourie depuis plusieurs jours, paraissent avoir pris Mangun, à 35 milles d'ici, et s'être avancés à quelques milles de là aujourd'hui. On a vu des forces considérables d'insurgés dans un village 4 kilomètres au sud de Nangun et un engagement très vif a lieu là-bas. Plusieurs chars d'assaut ont quitté Tchang-choun pour épauler les troupes japonaises qui s'approchent du théâtre des hostilités.

LA BONNE CUISINE

LAPIN GRILLE

Se procurer un lapin jeune et bien en chair ; une fois paré, le mettre à mariner dans de l'huile sans goût et assaisonnée d'herbes odorantes : thym, laurier, menthe, serpolet, etc., pendant deux grandes heures. Egoutter et essuyer le lapin, le saler, poivrer, l'enduire de beurre et le mettre dans un grand plat, au four modéré. Tourner souvent, mais ne pas laisser colorer. Lorsque le lapin est aux trois quarts cuit, le retirer du four et du plat et laisser refroidir presque complètement. Le recouvrir alors de jaune d'oeuf battu, à l'aide d'un pinceau, puis le saupoudrer de mie de pain ; arroser de beurre fondu et mettre sur le gril pour faire bien griller sur tous côtés. De temps en temps ajouter un peu de beurre fondu.

POTAGE DE MAIS

Faire, avec de l'eau et de la farine de maïs une bonne bouillie. D'autre part, faire cuire quelques pommes de terre à l'eau salée et les écraser. Mêler maïs et pommes et donner consistance de potage moelleux en ajoutant du bouillon de veau ou de volaille ; faire mijoter. Au moment de servir, ajouter un bon morceau de beurre.

On peut faire ce potage sucré en remplaçant le bouillon par du lait.

Une Innovation !!!

AU MAGASIN **T.-D. DUBUC** 214-218 ST-JEAN

Une Occasion sans pareille pour les Québecois

DU **BEURRE** DE CREMERIE à **.18** SOUS LA LIVRE

Lisez Attentivement

Toute personne qui achètera à notre magasin pour

La valeur de $1.00

ou plus en marchandises aura droit à l'achat de

UNE LIVRE DE **BEURRE** de Crémerie AU PRIX DE **.18** SOUS LA LIVRE

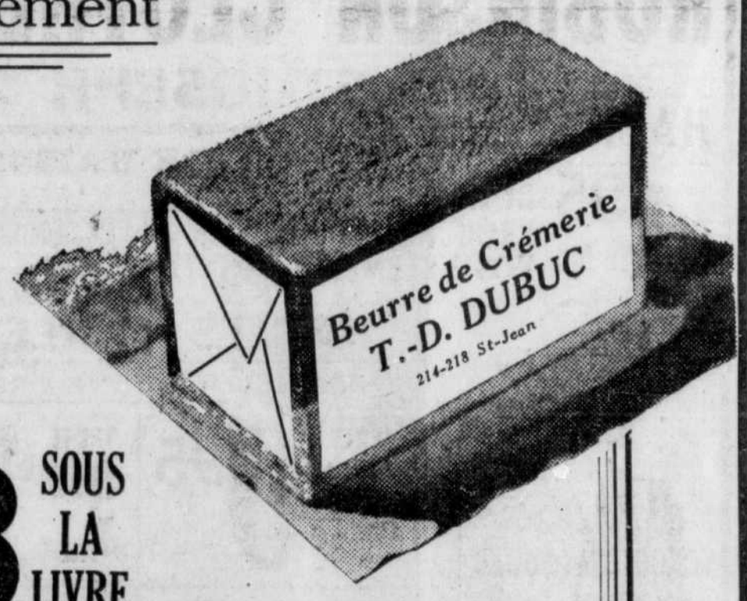

Si la personne achète pour la valeur de $5.00 elle aura droit à l'achat de 5 livres de beurre à 18 sous la livre et ainsi de suite.

Cette Offre Commence Samedi

LA MAISON T.-D. DUBUC, en plus de donner la meilleure qualité de marchandises à ses clients et afin d'aider la population Québecoise qui cherche à réaliser les plus fortes économies dans ses achats, a décidé d'inaugurer l'intéressant système que nous vous présentons plus haut.

Ce système, nous en sommes convaincus, rencontrera les désirs de notre population et lui fera grandement plaisir. C'est là une occasion extraordinaire pour toutes nos familles qui désirent faire une bonne provision de beurre à un prix excessivement bas. Profitez de cette aubaine qui ne s'est jamais présentée.

— AU MAGASIN —

T. D. DUBUC

214-218 rue St-Jean Québec

Propos féminins

NOUVELLE

LE MARIAGE FORCE

On avait sonné à la porte d'entrée.

—M. et Mme Lecomtier, vint-on m'annoncer.

M. et Mme Lecomtier? Il était donc marié, ce jeune Lecomtier qu'un de mes amis m'avait adressé un jour pour que je le recommandasse à Fortuget, le directeur du grand magasin de nouveauté les **Galeries Mondiales de la Mode**, où il était entré aussitôt comme vendeur?

Je passai au salon où mon protégé, demeuré plus reconnaissant qu'il n'est d'usage de l'être, me présenta une jeune femme, ma foi charmante.

—C'est ma femme, me dit-il avec un mélange de joie et de timidité... j'ai voulu vous la présenter,.. parce que je vous la dois.

—Vous me devez votre femme?

—Oui, puisque je l'ai connue aux **Galeries Mondiales**, où vous m'avez fait entrer... Elle est vendeuse à la parfumerie, juste en face de mon rayon de cravates.

—Je comprends, répondis-je, en veine de bavardage lyrique à l'usage d'amateurs peu exigeants : vous étiez voisins ; pendant que vous exécutier, vous, inlassablement, des noeuds régates, pour tenter les clients, elle montrait, elle, à des personnes coquettes de délicieux flacons Lalique emprisonnant de suaves parfums aux noms suggestifs : **la Fenêtre sur le jardin, Toute la forêt voisine, le Bouquet de son corsage** ou **Mon nez dans le massif**... Un jour, à force de vous apercevoir, vous vous êtes remarqués et puis aimés !... C'est une idylle et voilà tout...

—Non, ça n'est pas du tout cela ! me répondit Lecomtier... J'avoue que je regardais peu ces demoiselles du rayon de la parfumerie... Notre mariage s'est fait — excusez ma franchise — d'une façon beaucoup plus originale.

—Racontez, amorçai-je.

— o —

—Volontiers, d'autant plus que Martine (c'est ma femme) sait bien que si je ne faisais guère attention à elle au rayon de toutes mes forces... Au au rayon de la parfumerie, en revanche je l'aime à présent de toutes mes forces. . . Au surplus, mon indifférence de jadis lui est une preuve qu'au magasin je me soucie peu des femmes d'alentour...Voici maintenant l'histoire, vraiment curieuse et assez comique, de notre mariage... Un jour, mon chef de rayon, qui m'avait, comme l'on dit, dans le nez, parce que, grâce à votre recommandation puissante, j'avais eu le pas sur un de ses parents, mon chef de rayon me prit à partie violemment pour une niaiserie, une cravate tombée à terre par la faute d'un client pressé et que je n'avais pas ramassée aussitôt... Indigné par la mauvaise foi de l'homme et par la puérilité du prétexte, je répondis avec vivacité. Il riposta insolemment, ce qui lui attira une verte réplique de ma part.

"—Vous aurez de mes nouvelles ! conclut-il, étranglant de fureur.

"Je compris qu'il allait faire un rapport, mensonger, bien entendu, au patron, et je fus navré ne pensant que, employé ponctuel et appliqué, j'allais passer vis-à-vis de vous pour un protégé indigne... Que faire ? Je pris le parti de demander immédiatement par lettre une audience à M. Fortuget pour me disculper, et je le priai, sans expliquer le but de ma visite, de me recevoir avec Mlle Martine Loret. Mlle Martine Loret devait m'accompagner en qualité de témoin. Je l'avais choisie au hasard dans le groupe des vendeuses de la parfumerie qui avaient assisté à la scène avec mon supérieur.

"Votre ami M. Fortuget est, passez-moi l'expression, un type original et, d'ailleurs, très aimé pour sa bonté et son esprit de justice. Il entend tout diriger, tout connaître, tout décider, et met son amour-propre à s'occuper des moindres détails de son énorme entreprise. Le plus infime employé peut arriver jusqu'à lui et s'expliquer. C'est bien agréable, car cela met un frein à la tyrannie des chefs enclins à abuser de leur autorité.

"Un matin, à mon arrivée, la feuille de présence signée, on me remet une fiche ; je dois me rendre à 11 heures chez le grand patron, et Mlle Loret, bientôt aperçue, m'apprend qu'elle a reçu la même convocation. Onze heures arrivent. Je me présente avec mon témoin à l'antichambre, où attendent aussi ceux qui ont sollicité une audience ou qui sont convoqués d'office. Mon chef de rayon m'a donné l'autorisation de quitter le rayon avec un sourire narquois. Il ne sait pas que j'ai demandé une audience et pense que c'est seulement l'effet de son rapport truqué à souhait...

"Nous sommes bientôt introduits dans le bureau impressionnant. Le puissant directeur nous fait signe de nous asseoir. Il saisit sur une pile une chemise de papier bleu, l'ouvre et prend connaissance de ce qu'elle contient, évidemment le rapport mensonger et truqué de mon ennemi le chef de rayon. Il lit et à mon grand étonnement, au lieu de froncer le sourcil et de témoigner de la mauvaise humeur, il hoche la tête d'un air aimablement approbateur et sourit...Oui, sa bonne figure s'épanouit et il se frotte les mains à la manière d'un homme on ne peut plus satisfait.

"—C'est très gentil, murmure-t-il en poursuivant sa lecture.

"Qu'est-ce qui est très gentil ?... Nous échangeons, mon témoin et moi, un coup d'oeil de surprise... Le maître de nos modestes destinées redouble ses frottements de mains encourageants.

"—J'aime ça, continua-t-il.

"Qu'est-ce qu'il aime ? Que l'on réplique vertement à ses supérieurs ? Ça ne doit pas être cela... Alors, qu'est-ce qu'il aime ? D'avoir à sévir ? Ça n'est guère probable non plus... Alors, quoi ? Qu'est-ce qu'il aime ? Les visites, le caviar, l'automobile ?... Je fais mine de vouloir parler, mais, devenu sérieux, il m'impose silence d'un geste à la fois aimable et autoritaire, et il profère ce curieux discours, tout à fait étranger aux circonstances :

"—J'aime ça... Oui, j'aime que mes jeunes employés se recherchent en mariage... Si tous mes employés, hommes et femmes, étaient mariés entre eux, cela créerait à n'en pas douter une entente familiale, une solidarité générale, qui seraient excellemment profitables au bien de la maison... Leurs intérêts seraient solidaires des miens, la prospérité des ménages serait liée intimement à la prospérité des **Galeries Mondiales**, ce qui me garantirait une collaboration pleine de zèle, de bonne volonté...

"Nous nous regardions, Mlle Loret et moi, avec aburissement...

"—Je vous remercie, continuait M. Fortuget, d'avoir voulu m'instruire vous-mêmes de votre gentil projet conjugal, et je veux, en retour, vous dire que je compte faire pour vous ce que j'ai fait et ferai pour tous les employés qui, entrés chez moi depuis au moins quatre ans — ce qui est votre cas — se marieront sans quitter les **Galeries Mondiales**... D'abord, je donne à la fiancée une dot de huit mille francs et un trousseau... Au fiancé, je donne un congé de cinq jours et une somme pour faire un petit voyage de noce, et puis, à son choix, une montre, une bicyclette, des jumelles... Ensuite, j'augmente, à dater du jour de votre mariage, vos appointements à tous les deux d'un tiers, et d'un autre tiers à chaque enfant, car j'espère bien que vous élèverez une petite famille... J'ajoute enfin qu'au point de vue de l'avancement j'ai pris pour principe de réserver les tours de faveur et les postes intéressants à ceux et à celles qui se seront mariés avant trente ans — c'est encore votre cas— dans ma maison, et seront ainsi à même de consacrer ensemble à mon affaire une longue existence de travail e tde dévouement.. Voilà, mes enfants, ce que je mets dans la corbeille, avec l'offre ,si je ne fais de tort à personne, d'être témoin à votre mariage... C'est tout ce que j'avais à vous dire... J'ai beaucoup à faire, allez avec courage à votre besogne et croyez désormais à toute ma bienveillance paternelle !"

"Eberlués, nous nous levons automatiquement en même temps que lui ; il me serre vivement la main avec une visible sympathie, embrasse Mlle Loret sur les deux joues, et nous expédie en priant le garçon de bureau d'introduire le visiteur suivant...

"Plus loin, dans le couloir où nous sommes seuls, nez à nez, Mlle Loret et moi, nous nous regardons hébétés.. Il n'y a pas en douter : le patron s'est trompé de dossier !

"Et nous sommes envahis en même temps par des pensées nouvelles et par une bizarre émotion... Pour la première fois, je regarde ma petite collègue, et pour la première fois elle me considère... Le double examen est favorable, manifestement... Au fait, pourquoi pas ? Elle est jolie, élégante ; je ne suis pas si mal que ça ; elle paraît douce, elle est apliquée, bien notée, je suis bon garçon et travailleur... L'amour viendra vite, nous le sentons à cet instant... Pourquoi alors ne pas profiter des avantages inespérés que l'on vient de nous offrir bénévolement, qui représentent pour nous la grande chance, l'avenir confortable assuré ?... Sans compter que je ne me vois pas apprenant au patron son étourderie, qu'il y a maldonne, et que je ne suis qu'un employé en difficulté avec un chef...

"—Mademoiselle Martine, dis-je tout ému à ma collègue, c'est que la chose était écrite.. Voulez-vous que nous donnions raison au hasard extraordinaire, si rien ne s'y oppose ?

"—Je veux bien, monsieur Lecomtier, me répondit, rougissante et le coeur battant, la gentille jeune fille.

"Et voilà comment cela s'est fait, monsieur et cher protecteur, tout simplement, sans savoir comment...

—Et M. Fortuget n'a jamais rien su?

—Vous pensez bien que si !.... Au déjeuner de noces, il nous a raconté en riant bien fort qu'il avait flanqué d'abord un "suif" énorme à l'employé entré après nous dans son bureau, employé qui était celui qui venait réellement pour un mariage !... Je me disculpai, quant à moi, d'autant plus aisément que l'étonnante histoire de mon mariage forcé l'avait prodigieusement amusé, et disposé à la plus grande indulgence.

Miguel Zamacois.

QUOI DE NEUF ?

La mode des tailleurs donne un regain d'élégance à la blouse. Celle-ci est de soie taffetas et son collet écharpe, est orné d'une frange.

GRAPHOLOGIE

On doit envoyer trois ou quatre pages d'écriture sur du papier non réglé (pas de la copie) un coupon graphologie et 50 sous, en timbres dans le journal sous un pseudonyme. Si l'on désire une analyse plus complète, l'on devra envoyer $1.00 et une adresse à Claude Ceyla, "Le Soleil". Les réponses paraîtront le vendredi en page féminine.

IDA.—Elle est un peu cérémonieuse sans pourtant être maniérée: elle a trop le souci de l'opinion et ce manque de simplicité nuit à son charme. Elle est vaniteuse et coquette, elle aime faire du mystère à propos de tout.

Bonne, délicate, affectueuse, elle donnera toute sa valeur quand elle aimera beaucoup et qu'elle sera fixée; alors elle se dévouera généreusement car elle a peu d'égoïsme.

Je la crois une enfant gâtée, habituée aux attentions et recevant bien plus qu'elle ne donne.

L'amour propre est susceptible et elle accepte mal la critique ou les reproches. Elle est sincère et droite, et en elle-même elle peut reconnaître ses torts et ses erreurs. Pas du tout pratique, désordre et dépensière.

La volonté est impulsive, vive, pas forte. De la souplesse aide l'habileté féminine. Réservée et capable de très bien dissimuler.

LE BONHOMME.—L'esprit est clair et précis, raisonneur et logique. Il a du jugement, le goût de l'étude et il profiterait d'une culture fortement époussée.

Aucune vanité ou prétention. L'humeur est égale et agréable; il a de l'esprit, il est taquin et un peu moqueur mais bon, délicat et jamais malveillant. La volonté est ferme et égale. Mais ox sont donc ses défauts ? Je l'ignore.

Avec ces êtres bons, droits, raisonnables, intelligents et énergiques, tout s'équilibre si parfaitement qu'il ne reste en eux que l'ordinaire faiblesse humaine: petites vivacités, petites grogneries, rien, au fond. Il est vraiment aimable.

Claude CEYLA

GRAPHOLOGIE de CLAUDE CEYLA
1er avril. Joindre à la lettre spécimen avec 50 sous en timbres

Conférence Audoin

SOUS LES AUSPICES DE LA LIGUE CATHOLIQUE FEMININE

C'est bien le dimanche de la Quasimodo, 3 avril prochain, que Monsieur le Chanoine Audoin, prédicateur du Carême à Notre-Dame de Montréal parlera à Québec, en la salle de l'Université Laval, sous les auspices de la Ligue C. F.

Le sujet traité par l'éminent conférencier, sera : UNE CROISADE FEMININE POUR LE SALUT DE LA FAMILLE.

Monsieur l'abbé C. Desrochers, professeur de musique au Séminaire de Québec, a bien voulu prêter le concours de ses élèves pour remplir le programme musical.

Comme nous l'avons dit déjà, c'est M. l'abbé F. Charbonnier, professeur de littérature à l'Ecole Normale Supérieure, qui présentera le conférencier.

Un savonnage magique

en cuve, laveuse et plat à vaisselle!

RINSO est le *seul* savon nécessaire—même avec l'eau la plus dure—pour votre linge, vaisselle et tous nettoyages. Point besoin de savons en morceaux, en poudre, en flocons, ni d'adoucir l'eau. Le riche savonnage de Rinso suffit!

Son abondant savonnage nettoie en trempant—sans frottage ni bouillage. Il rend le linge blanc, plus blanc, et les couleurs, plus claires. *Le linge dure plus longtemps.*

Mesure pour mesure, Rinso donne le double du savonnage des savons légers et floconneux. Pour plus de sécurité et lavages mieux réussis, les fabricants de 40 laveuses bien connues recommandent ce savon d'eau dure. Achetez-en aujourd'hui un GROS paquet.

UN PRODUIT DE LEVER BROTHERS LIMITED

Rinso

Le savon granulé pour cuve, laveuse et vaisselle

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE **ANNONCE...**

2 SPECIAUX IMPORTANTS EN

COSTUMES

TAILLEURS

De Styles Authentiques

POUR DAMES ET JEUNES FILLES

Groupe 1

Valant 15.00 pour

12.95

Groupe 2

Valant 18.50 pour

16.95

LES MATERIELS :

sont tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de poirret, tricotine, charmine, Worsted-tweed fantaisie, etc.

STYLES :

Nous vous présentons ces deux spéciaux dans au moins 10 styles authentiques et des plus recherchés de la saison.

COULEURS :

Ces deux groupes vous donnent l'assortiment au complet des couleurs nouvelles, telles que : blue, brun, rust et noir.

(3e PLANCHER)

Voyez nos annonces en page 7-17-22

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

LA CHUTE VIOLENTE DE SMELTERS A AFFECTE TOUTE LA LISTE A MONTREAL.-PERTES DE 2 A 5 POINTS A N.-YORK

NOUVEAUX MINIMA DE SMELTERS ET DE QUEBEC POWER

Montréal, 1er.—(P. C.)—Fermeture—L'effondrement de Consolidated Smelters, qui perdit 20 points au commencement de la séance pour tomber à son plus bas niveau depuis huit ans, a rendu toute la liste de Montréal instable aujourd'hui et plusieurs nouveaux minima pour la campagne de baisse ont été enregistrés.

Smelters, qui avait fermé hier soir à 61, chuta violemment à l'ouverture de la séance ce matin et, pendant la première heure, s'écrasa à 41, soit exactement 20 points en bas de sa cote finale précédente. Cette valeur remonta subséquemment à 45 pour se maintenir à ce prix jusqu'en fermeture auquel niveau elle accusait encore une perte de 16 points pour la journée.

La faiblesse de Smelters a occasionné des ventes dans C. P. R. qui ouvrit à 15 1-2, descendit à 14 1-2, mais se releva légèrement pour fermer à 14 3-4 avec une perte nette de 1 point.

Brazilian s'affaissa en sympathie avec le reste de la liste et finit la séance à 10 5-8 avec un recul de 7-8 de point. Nickel a également été défavorablement affecté et il a fermé à 8 avec 1-2 point de recul. Abitibi ordinaire à 2, était 1-4 de point plus bas qu'hier. B. C. Power "B" avait cédé 3-4 de point à 5, McColl-Frontenac était en recul de 1-2 point à 8 1-2 et Bank of Nova Scotia avait perdu 5 points à 269.

Quebec Power, qui avait dégringolé fortement hier, toucha un nouveau minimum aujourd'hui à 16, mais finit à 16 5-8 avec 7-8 de perte.

Steel of Canada ordinaire a terminé la journée 1 point plus bas à 21. Plusieurs autres baisses fractionnaires ont été enregistrées.

FERMETURE – MONTREAL

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70 rue St-Pierre

— LE 1er AVRIL —

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Abitibi	2	2	2	2
Do priv.	6½	6½	6½	6½
Asbestos Corp. priv.	60	60	60	60
Bell Telephone	104½	104½	102½	102½
Brazilian Traction	11⅛	11⅛	10⅝	10⅝
B. C. Packers	1	1⅛	1	1
B. C. Power "A"	24	24	23½	23½
B. C. Power "B"	5¾	5¾	5	5
Canada Cement	5⅝	5⅝	5½	5½
Do priv.	60½	60½	60	60
Canadian Car	6⅛	6⅛	6	6
Do priv.	14	14	14	14
Can. Celanese, priv.	48	48	48	48
Can. Forgings "B"	6¾	6¾	6¾	6¾
Can. Ind. Alcohol	1	1	1	1
Canadian Pacific	15⅛	15⅛	14½	14¾
Cockshutt Plow	5	5	5	5
Cons. Smelting	60	60	41	46
Dom. Glass	50¼	50¼	50¼	50¼
Dryden Paper	1¼	1¼	1¼	1¼
Fraser	75	75	75	75
Gurd & Co., Chas.	15	15	14	14
Gypsum	4½	4½	4½	4½
Int. Nickel	8⅝	8⅝	8	8
Massey-Harris	3½	3½	3½	3½
McColl-Frontenac	9	9	8½	8½
Nat. Steel Car	11	11	10½	10½
Quebec Power	17½	17½	16	16½
Sherwin-Williams	9	9	9	9
Simon, H. E. Sons, p.	80	80	80	80
South. Canada Power	20	20	18	18
Steel of Canada	22	22	21	21
Tuckett priv.	115	115	115	115
Winnipeg Electric	4⅛	4⅛	3¾	3¾
BANQUE				
Nova Scotia	269	269	269	269

LE BLE A ENCORE BAISSE DE 3-8 A 3-4c PAR BOISSEAU

Winnipeg, 1er. (P. C.) — Fermeture. — Des ventes à peu près nulles aux commerçants et des offres passables ont caractérisé la séance d'aujourd'hui sur le marché local des grains. En fermeture, les prix se trouvaient de 3-4 à 3-8c plus bas qu'hier.

Le blé à terme sur mai a fermé 3-4 de centin en recul à 60 3-8 cent par boisseau ; celui de juillet avait cédé 5-8 cent à 62 3-8 et celui d'octobre 3-8 cent à 64 3-4 cents.

Chicago, 1er. (P. C.) — Fermeture. — Des offres, qu'on a attribuées en grande partie à des firmes ayant des relations avec les expéditeurs de l'est du pays, ont fait baisser tous les grains vers la fin de la séance d'aujourd'hui ici. Le maïs est tombé à son plus bas prix de la saison.

La baisse des grains s'est accomplie en face d'une stabilité relative sur le marché des valeurs. On a également ignoré la nouvelle que de bonnes ventes de blé nord américain avaient été faites aux exportateurs.

Le blé a fermé instable avec des pertes de 3-8 à 3-4 cent ; le maïs était en recul de 5-8 à 1 1-2 cent ; l'avoine avait cédé de 1-8 à 1-4 cent et les provisions oscillaient entre 0 et 18 cents de perte.

GYPSUM, LIME ALABAS.

Montréal, 1er. (Spécial au "Soleil")—Après avoir déduit ses frais d'opération et de maintien, Gypsum, Lime & Alabastine (Canada), Limited, a réalisé des recettes nettes de $551,606 en 1931, comparativement à $798,382 en 1930 et à $1,315,315 en 1929.

MAYLAND OIL CO.

Calgary, Alberta, 1er (P.C.)—M. J.-H. McLeod a été élu président de la Mayland Oil Co., Limited, lors de l'assemblée annuelle de cette compagnie tenue ici hier. Les rapports présentés par les officiers de la compagnie ont été a op és. M. G.-C. Hyatt, de Vancouv..., a été élu vice-président.

L'INDICE DES MINES

Ottawa, 1er. (Spécial au "Soleil") — L'indice pondéré de 20 valeurs minières tel que compilé par le Bureau Fédéral des Statistiques sur la base de 1926, égale 100, marquait 57.9 le 24 mars, comparativement à 59.6 le 17 mars.

Dividendes

Montréal, 1er — Le dividende suivant vient d'être déclaré :

Canadian Wineries Ltd : 5 cts par action, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

POTINS de la Bourse

CONSOLIDATED SMELTERS

Le rapport financier que vient de publier la Consolidated Mining & Smelting sur ses opérations de 1931 montre jusqu'à quel point la baisse du prix des métaux a affecté les revenus de cette organisation . Il est intéressant de noter qu'en dépit d'une production moindre dictée par la chute constante des prix des métaux, la compagnie a réussi à maintenir ses frais d'opérations à peu près au même niveau qu'en 1930. Bien qu'étant convaincus que les métaux sont présentement à des bas prix anormaux, les directeurs, dans leur rapport aux actionnaires, semblent hésiter à donner leur opinion par suite des facteurs nombreux qui affectent les prix à l'heure actuelle. Le président fait observer que la campagnie a soutiré son compte de banque d'un montant un peu plus élevé qu'en 1930. Il ajoute que la vente des métaux, qu'on prévoyait plus forte, n'a pas correspondu à cette attente et qu'en quelques mois, le "soutiré" reviendra à des proportions plus normales en admettant que les ventes s'accélèrent quelque peu.

ABESTOS CORPORATION

Depuis quinze jours, le comité qui s'occupe de réorganiser les affaires de l'Asbestos Corporation a fait beaucoup de travail Ce comité a réussi à faire déposer suffisamment des titres en circulation pour être assuré que le projet de réorganisation va pouvoir être mené à bonne fin. Vu que le comité désire obtenir la déposition de tous les titres dont les détenteurs pourront être localisés, il se pourrait qu'une nouvelle extension de temps soit accordée pour ce faire. En plus d'avoir obtenu la déposition de 87% au moins des obligations lère hypothèque, la Canadian Bank of Commerce, qui est dépositaire, a aussi obtenu 75% au moins des obligations à hypothèque générale. Rappelons en passant qu'il suffit de 65% des obligations pour que le projet puisse être adopté et de 51% des actions. Dans chaque cas le pourcentage nécessaire a été obtenu.

REVUE DU MOIS DE MARS

Au cours du mois qui vient de finir, le niveau d'ensemble des valeurs inscrites à la Bourse de Montréal est descendu à son plus bas palier de ces dernières années. Les quelque vingt premiers jours du mois ont été caractérisés par des mouvements peu amples, atteignant à peine quelques centins d'un jour à l'autre pour chaque titre. Lorsque la Bourse fit disparaître les restrictions qui existaient sur les actions de Dominion Glass, une des valeurs qui servent à la compilation de l'indice quotidien de la "Gazette", cet indice dégringola du coup de 20 points. Subséquemment, la liste des stocks montréalais continua à s'affaisser pour tomber à 23.03 après sept séances consécutives de recul. Hier, la courbe se tenait à 23.02, un nouveau minimum, après avoir fléchi de nouveau.

BEAUHARNOIS POWER

La suppression des intérêts qui devaient être payés aujourd'hui sur les obligations 6% avec collatéral en fiducie de la Beauharnois Power Corporation n'a guère surpris les habitués du marché et n'a affecté que très peu le prix de ces obligations hier. Les actions ordinaires de la compagnie sont restées stationnaires. Dans l'avis qui annonce la suppression des intérêts, on fait observer que la compagnie a encore 90 jours de grâce pour en faire le paiement pendant lesquels on espère trouver moyen d'obtenir l'argent nécessaire à ce versement. Si la déclaration de M. Bennett veut réellement quelque chose, on peut rester assuré que les obligataires ne perdront rien.

STOCKS EN BAS DE $5

Il est assez intéressant de constater que 38 valeurs cotées à la Bourse de Montréal se vendent à $5 par action ou meilleur marché. En haut de $100 il n'y a que six stocks à part ceux sur lesquels existent encore des restrictions). Ces Stocks sont : Bell Telephone, Dominion Glass privilégié, Dominion Textile privilégié, Montreal Tramways, Ogilvie privilégié et Tuckett Tobacco privilégié Les actions ordinaires d'Asbestos sont celles dont le prix est le plus bas— 20 cts par action.

Consolidated Retail Stores a subi une perte de $350,996 en 1931. Cette compagnie avait gagné $235,282 de profits en 1930.

Burns Brothers a subi une perte nette de $2,836,518 en 1931 au lieu de $1,387,599 en 1930.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

— LE 1er AVRIL —

	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	36⅛	35½
Am. Gas and Elec.	26½	23½
Am. Superpower	2⅛	2¼
Brazilian	9⅝	9⅝
Cities Service	5⅛	5⅛
El. Bonds and S. nouv.	16⅝	15¾
Ford of Can. 'A'	11⅝	10½
Gulf Oil	33	31⅞
Imperial Oil		8 à 8½
Int. Util. 'A'	6½	6¼
Int. Util. 'B'	1½	1½
National P. and Gas	12¾	12
Niagara and Hudson	5½	5½
S. O. of Indiana	15	15
St. Regis Paper	3⅛	3⅜
Stutz Motors	11½	12
United L. and P.	4⅛	4¼
Mitels	.0635	.0635

DES PERTES DE 2 A 5 POINTS SONT SUBIES A N.-YORK

New-York, 1er. (Par Claude-A. Jagger, rédacteur financier de la Presse Associée)—Fermeture.—Bien que les stocks qui commandent les plus fortes primes pour les emprunts de certificats se soient bien maintenus, la vente des ferroviaires et des utilités a déprimé la liste générale à la Bourse de New-Yorw aujourd'hui et le marché a fermé lourdement.

U. S. Steel, American Telephone et Westhinghouse, qui ont réusi à résister à la tendance générale, ont accusé des gains légers, mais des pertes d'environ 5 points ont été subies par Norfilk & Western et Delaware & Hudson, tandis que Northern Pacific, North American, Standard Gas, Eastman et Coca-Cola reculaient de 2 à 3 points chacun. Santa Fé, Lackawanna, New York Central et Southern Pacific ont baissé d'un point ou plus.

Le total des virements de la séance a été d'environ 1,500,000 actions.

Les courtiers sont portés à croire, pour la plupart, que nous allons avoir des séances tranquilles d'ici quelque temps. Quelques uns ont exprimé l'opinion que si l'impôts sur le revenu s'étend aux dicidendes, les achats vont se diriger vers les obligations exemptes de taxes plutôt que vers les stocks.

Les courtiers ont continué fiévreusement à essayer d'obtenir le consentement des clients pour que ces derniers prêtent leurs certificats afin d'accommoder les vendeurs à découvert, mais on considère qu'il y a suffisamment de certificats disponibles pour satisfaire à la demande courante.

L'un des porte-paroles d.un groupe de banquiers importants, qu'on a dit être l'écho fidèle de ce que pensent les autres banquiers, prétend que le marché des placements ne pourra être assaini tant que des doutes subsisteront au sujet du bill Glass ; tant que l'on ne sera pas assuré que le Congrès peut équilibrer le budget et tant qu'on se montrera disposé à mettre un impôt sur les transferts d'actions.

On a bien accueilli le rapport de la Federal Reserve pour la semaine. Une nouvelle réduction de $44,000,000 dans la circulation, porte à $115,000,000 le total des fonds revenus aux banques depuis le milieu de janvier.

FERMETURE – NEW-YORK

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70 rue St-Pierre

Le 1er avril	Ouv.	Max	Min.	2.45 h
Adams Express	3⅞	4	3⅞	4
Alleghany Corp	1½	1½	1½	1½
Allied Chemical	75½	75½	71¾	73
Allis Chalmers	9⅞	10	9¾	9⅞
A. M. Byers	13	13	11½	12
Am. Bosch Magn	5½	5½	5½	5½
Am. Can	61¾	62	60	61
Am. Car & F.	6	6	6	6
Am. & For. Pow.	4¼	4¼	4	4
Am. Smelting	10½	10¼	10¼	10¼
Am. Tel. & Tel.	111½	112¼	109¼	110¾
Am. Tob "B"	78	79	77	77
Am. Waterworks	26¾	26¾	25⅞	26
Anaconda Cop.	5⅞	6⅛	5⅞	6
Atchison R'y	64½	64¾	62	63
Atl. Refining	11½	11½	11	11
Auburn Auto	73¼	73¼	65	68½
Baldwin Loco	5⅛	5⅛	5	5
Balt & Ohio	13½	13½	12¾	12¾
Bethlehem Steel	16½	17¼	16½	17
Borg Warner	7⅛	7⅛	7	7⅛
Brrooklyn M. Tr	43½	44¼	42	42
Canada Dry	10⅛	10⅛	10	10
Can Pacific	14	14¼	12⅞	13¼
Case Threshing	33¾	33¾	32¼	32½
Cerro de Pasco	8¼	8¼	7⅜	7⅜
Chesap & Ohio	18	18¼	17½	17¾
Chic. Rock Is.	7¼	7¼	5½	5½
Chrysler	10⅝	10⅝	10¼	10¼
Coca-Cola	109⅝	109⅝	105⅝	105⅝
Columbia Carb.	30⅛	30¼	28	28
Columbia Gas	11½	11½	11¼	11¼
Com. Solvents	7½	7⅝	7⅜	8½
Comm. Power	3½	3½	3¼	3¼
Congoleum	9	9	8⅞	8⅞
Cons. Gas	58¼	58⅞	57¼	57¾
Cont. Can	35¼	35⅛	35⅛	35½
Corn Products	41	41¾	40½	30½
Curtiss Wiright	1¼	1¼	1⅛	1⅛
Davison Chem.	3⅛	3⅛	3	3
Dom Stores	15½	15½	15½	15½
Dup. de Nem.	45	45¾	44	44
Eastm. Kodak	73	73	69¾	69¾
El. Auto-Lite	20½	21	19⅝	20
El. P. & Light	8⅛	8⅛	7¾	7⅝
Fox. Film	3	3	3	3
Freeport Tex	16⅝	16⅞	16½	16½
Gen. Electric	17¾	17¾	17¼	17¼
Gen. G. & El. 'A'	1½	1½	1½	1½
Gen. Motors	15¾	15¾	15	15
Gill. Safety	19⅝	19⅝	18¾	18⅞
Goodyear	11½	11½	10½	10½
Houston Oil	19¼	19¼	19	19
Hudson Motrs	5½	5½	5⅛	5⅛
Hupp Motors	2⅞	2⅞	2¾	2¾
Int. Combuston	1	1	⅞	⅞
Int. Hafvester	20⅜	20⅜	20	20⅛
Int. Hydro	8⅛	8¾	8½	8½
Int. Nickel	7⅜	7⅜	7¼	7¼
Int. Tel. & Tel.	6½	6⅛	6¼	6¼
Joyns-Manville	16⅛	16⅛	14	14
Kennecott Cop.	7	7¼	6¾	6¾
Kreuger & Toll	¾	¾	¾	¾
Loews Theatre	25⅛	27	25½	26
Lorillard	14⅝	14¾	14⅝	14⅝
Mack Trucks	14¼	14¼	14	14
Miami Copper	6	6	5½	5½
Miss Kan. & Te	4¼	4¼	4	4
Missouri Pacific	4¾	4¾	4	4
Montg Ward	8	8⅛	7½	7⅝
Nash Motors	14	14⅛	13½	13½
Nat. Biscuit	37⅝	25	37¼	37¼
Nat. Cash Reg.	10¼	10¼	10	10
Nat. Dairy Prd.	26½	26¾	25½	25¾
Nat. Pow. & L.	12	12	11½	11½
Nevada	3⅛	3¼	3⅛	3¼
New-Haven	19	19¾	18¾	18¾
N.-Y. Central	26⅝	26⅝	25	25
North Am. Co.	30⅛	30½	28	28
Northern Co.	12	12	11½	11¼
Noranda	15⅝	15⅝	15	15
Pac. Gas. & El.	31⅞	32	31	31
Packard Motor	3¼	3¼	3⅛	3¼
Paramount	6⅛	6¾	6½	6½
Penick & Ford	24⅛	24⅛	24	24
Pennsylvania Ry	15⅝	15⅝	15⅛	15⅛
Phillips Pete	5⅛	5⅛	5	5
Por & Co.	2⅛	2⅛	2¼	2⅛
Pub. S. of N.-J.	51½	51½	50½	50½
Pullman	17⅝	17½	16⅛	16⅛
Radio Corp'n.	6⅛	6⅛	6	6⅛
Radio-Keith	3⅛	3⅛	3½	3½
Rem Rand	2½	2½	2½	2½
Reo Motor	2	2	2	2
Rep. I. & Steel	4¼	4¼	4	4
Royal Dutch	16⅞	17	16½	17
St. L. & S.F.	3⅛	3¼	3⅛	3¼
Sears Roebuck	28	28⅛	27½	27½
Shell Union	3⅛	3⅛	3⅛	3¼
Simmons Bed	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
South. Pacific	18⅛	18⅛	17¼	17½
Stand. Brands	11⅛	12	11⅛	11½
Stan. G. & Elec	22⅛	22⅞	20¼	20½
Stand Oil N.J.	28½	28½	27⅝	27⅞
Stand. Oil N.Y.	8⅝	8⅝	8⅛	8½
Stewart Warner	3⅞	8⅞	3½	3½
Studebaker	7⅛	7⅛	6⅞	6⅞
Stone & Webster	10	10¼	10	10¼
Tex Gulf Sulphur	21¼	21½	21	21
Timken Rol. B.	16¾	16¾	15¾	15¾
Union Carbide	28¼	28½	27¾	27¾
Union Pacific	69	69¼	67	67
Ubited Aircraft	12⅛	12⅛	11⅝	11⅝
United Cigar	⅝	⅝	⅝	⅝
United Corp.	7	7	6⅞	7
U.S.C.I. Pipe	12¼	Z12¼	11¾	11¾
U. S. Ind Alco.	22½	23¼	22¼	22¾
U. S. Realty	7½	7½	7⅛	7⅛
U. S. Rubber	4	4	3¾	3¾
U. S. Steel	40	40½	38⅞	39½
Vanadium	12¾	12½	11⅝	11¾
Warner Bros.	2	2⅛	2	2
West. Union	36	36¼	35¼	35¼
West. Elec	25⅛	25⅛	23½	24½
Willys Overl.	1¼	1¼	1¼	1¼
Woolworth	41	41	39½	39½
Worthingt. P.	14¼	14¼	13½	13¼
Yellow Truck	3	3	2¾	2¾

Ventes à 2 h. 10 p.m., 1,200,000 parts.

Le marché du cuivre est tranquille. Il y a suffisamment de plomb offert pour satisfaire la demande à St-Louis. Les achats de zinc sont peu considérables.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Le "Wall Street Mirror" dit : Maintenant que la Chambre s'est prononcée en faveur de l'imposition d'une taxe sur les transferts d'actions, les gens essaient de se défaire de leurs titres au plus tôt. Hier, les vendeurs à découvert n'ont éprouvé aucune difficulté à "racheter" sur le marché et le prétendu "coinçage qu'on avait prévu pour le 1er avril était bel et et bien un "poisson d'avril".

La position technique du marché a été affectée défavorablement à tel point que la crainte est encore le facteur le plus important dans la situation. Et ceci est constaté au moment où le Colonel Leonard-P. Ayres, vice-président du Cleveland Trust, nous annonce que la crise financière est passée et que nous en sommes maintenant rendus à un point où l'on peut s'attendre à un commencement de reprise dans les affaires.

Il est vrai que le Sénat a son mot à dire sur la question du "Revenue Bill" et que l'impôt sur les transferts de titres pourrait être modifié jusqu'à un certain point mais, en somme, ce n'est là qu'un espoir.

La faiblesse dont les autres marchés font preuve, y compris le marché des denrées et celui des obligations, est réellement de nature à créer du malaise à l'heure actuelle.

Plusieurs statisticiens ont présenté des chiffres à l'effet que pour que le gouvernement puisse obtenir $75,000,000 sur les transferts d'actions, le total des virements devrait se maintenir à 4,000,000 d'actions par jour. Si cette taxe est imposée, l'activité du marché va s'amortir graduellement.

Moyennes:
(Copyright par Standard Statistics)

	50 Ind.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	x56.3	x27.7	x91.4	x58.1
Mercredi	59.4	29.5	97.4	61.5
Sem. passée	60.0	30.3	99.6	62.4
Mois passé	63.4	34.5	102.8	65.9
1931	126.9	92.8	188.7	132.5
1929	217.5	132.0	213.0	202.7
1927	111.3	112.8	105.7	109.4
Max. 1932	68.9	39.8	111.0	71.3
Min. 1932	57.4	28.8	92.2	59.5
Max. 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. 1931	60.0	30.8	92.8	61.3
Max. 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Min. 1930	112.9	68.4	146.5	114.7

Ventes totales hier: 1,473,710 actions
x—Nouveaux minima pour 1932.

Mouvements comparatifs:

	Jeudi	Mercr.
Nombre de gains	67	243
Nombre de reculs	462	184
Stocks n'ayant pas bougé	128	153
Total des stocks négociés	657	580

OBLIGATIONS

(Fonds d'Etats étrangers à New-York)

Le 31 mars		Off.	Dem.
10,000	Argentine 6' 1961	51⅞	52¼
43,000	Australie 5's 1955	59	59¾
5,000	Belgique 6½'s 1949	92½	92¾
31,000	Do. 6's 1955	85¾	86
7,000	Bolivie 7's 1958	5¾	6
2,000	Bordeaux 6's 1934	102	102¼
41,000	Brésil 6½'s 1957	24¼	24½
6,000	Do. 7's 1952	22¼	22½
4,000	Buenos Aires 6's 1961	27	29¼
1,000	Chili 6's 1961	12	12⅞
3,000	Colombie 6's 1961	23	23¾
	Cund'ca 6½'s 1959	8¼	8⅞
14,000	Canada 5's 1952	94	94½
17,000	France 7½'s 1941	117½	118
36,000	Do. 7's 1949	115	115¾
405,000	Allemagne 5½'s1965	37¾	38¼
1,000	Haiti 6's 1952	65½	68
20,000	Italie 7's 1951	90½	90¾
1,000	Lyon 6's 1934	102	103
1,000	Marseille 6's 1934	102	102½
	Medellin 6½'s 1954	10⅛	11
32,000	Milan 6½'s 1952		67¼
4,000	P.L. & M. 7's 1958	103½	104
20,000	Do. 6's 1958	100⅛	101
12,000	Pérou 6's 1960	5⅞	6
3,000	Pologne 6's 1940	58	59½
9,000	Do. 7's 1947	56¾	57
1,000	Rio J. 6½'s 1959	5⅞	10
14,000	Do. 6½'s 1953	10	10¾
5,000	Rio G. do S. 6's 1969	8	9
18,000	Rome 6½'s 1952	71	72½
	Serbie 7's 1962	36¼	37¾
7,000	Soissons 6's 1936	102½	103
174,000	Roy.-Uni 5's 1937	99⅞	100

L'EMPRUNT SERA LANCE LUNDI PAR LE MANITOBA

Winnipeg, 1er. —(P.C.)—Lundi matin, le gouvernement du Manitoba va lancer un emprunt de $5,000,000 en obligations afin de trouver l'argent nécessaire pour rencontrer d'autres obligations qui vont échoir prochainement.

Hier soir, la Législature manitobaine a pressé l'adoption du bill du premier ministre John Bracken et ce bill a été passé en troisième lecture. Il ne reste plus qu'à obtenir l'assentiment du lieutenant-gouverneur, lequel assentiment sera donné aujourd'hui même.

Ces obligations ne seront pas exemptes de taxe. Ellés porteront intérêt à 6%. D'après M. Bracken, on ne croit pas qu'elles seront offertes à 100 (au pair) mais il s'attend d'obtenir un meilleur taux que les autres provinces qui ont emprunté récemment. Ceci résulterait du fait que la dette brute du Manitoba est moindre, de même que sa dette nette.

ANACONDA COPPER

Butte, Montana, 1er (P.C.)— La suspension des opérations de la mine Anselmo et de la Badger State, deux de celles qui font partie du groupe de l'Anaconda Copper Mining Company, a été annoncée hier par les officiels de la compagnie.

Anaconda va poursuivre ses opérations aux mines West Lolusa et Mountain Con ou de 3,500 à 4,000 hommes seront employés 50% du temps régulier.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Le 1er avril	Ouv.	Ferm.
Ass. Breweries		5⅛B
B. A. Oil	10⅝	10¾
Beauharnois	60	60
Can. Malting	82	12
Dist. Seagram		3¾ dim.
Dominion Eng.		21 dem.
Hiram-Walker	3⅜	3⅜
Imperial Oil	9¼	9¼
Imperial Tob.		7⅜ à 8
Int. Petroleum	10¾	10¾
Int. Util "B"		1⅛ à 2
Regent Knitting		1 dem.
MINES		
Moss Mines	.42	.42
Noranda	17.00	17.15
Siscoe	.65	.65

LA LISTE MINIERE A EU TENDANCE A CEDER A TORONTO

Toronto, 1er.—(P. C.)—Midi.—l'Incertitude concernant l'effet que la nouvelle taxe américaine sur les transferts d'actions va avoir sur le marché s'est manifestée dans la manière dont les valeurs inscrites à la fois sur plusieurs Bourses se sont comportées sur le Mining Exchange cet avant-midi. La tendance générale a été vers la baisse, bien que les changements aient été pour la plupart insignifiants.

McIntyre et Dome ont reculé de .15 chacune à $16.50 et $10.75 respectivement, tandis que Teck Hughes perdait encore .04 pour tomber à $4.41. Noranda réussit à monter de quelques centins à $17.10, mais Nickel et Hudson Bay reculèrent un peu. Eldorado avait perdu un peu de terrain à $1.23.

Parmi les titres bon marché, Macassa et Kirland Lake Gold baissèrent de .01 environ et Moffatt Hall et Ribago s'apprécièrent d'une fraction. Siscoe et McLeaod River furent les seules aurifères bon marché à monter. Ajax recula de .01 à .98.

FERMETURE – MINES

BARRY & McMANAMY
72 rue St-Pierre

Le 1er avril	Ouv.	Ferm.
Abana	.05	.05½
Acme Oil	.16	.15
Ajax Oil	.99	.99
Amulet	.14	.15
Arno	.02¼	.02¾
Bagamac Rouyn	.05	.05
B. A. Oil	.10⅝	.10¾
Barry Holl	.08	.08
Bidgood	.7¾	.7¾
Big Missouri	.9¼	.9¾
Buffalo Can Gold Mines	.33½	.33½
Cen Manitoba	1.35	2.35
Chibougamou	.03	.03
Cons Smelters	60.00	45.00
Dome Mines	11.00	10.75
Eldorado	1.23	1.25
Falcopridge	.80	.85
Granada	1.00	1.00
Hollinger	4.95	4.95
Howey Gold	.31	.32
Hudson Bay	2.00	2.00
Imperial Oil	.9¼	9.00
Int. Nickel	.8⅜	.8¼
Int. Petroleum	10.75	10.75
Kirkland Lake	.42	.42
Lake Shore	29.00	28.90
Malartic	.04¼	.06
McLeod	.08¼	.08¼
McIntyre	16.50	16.50
Mining Corp	1.00	1.00
Moffatt Hall	.02	.02¼
Moss	.41	.41
Noranda	17.00	16.85
Premier	.45	.45
Sherritt Gordon	.44	.45
Siscoe	.65½	.65½
Sylvanite	.51	.51
Teck Hughes	4.41	4.40
Towagmac	.20	.20½
Ventures	.49	.41
Wright Har	2.60	2.60

FOX FILM CORPORATION

New-York, 1er (P.C.)—Dans l'état de ses affaires pour l'année financière terminée le 26 décembre 1931, la Fox Film Corporation rapporte une perte nette de $4,263,557 après avoir déduit les taxes et après avoir approprié pour la dépréciation et les autres frais généraux un montant de plus de $5,000,000. L'année précédente cette compagnie d'amusement avait réalisé un profit de $10,251,826. Après le paiement en dividendes de $4,104,035 et le prélèvement d'un montant de $661,513 pour une perte sur le change étranger, il a été chargé un déficit de $9,664,339 au compte de surplus dont la balance n'est plus maintenant que de $1,954,102.

Les recettes brutes de Fox Film Corporation ont été de $85,774,237 l'an dernier, comparativement à $102,004,009 en 1930. La compagnie projette de réduire son capital à $5. par action et au total de $12,628,300.

ROYALITE OIL CO.

Calgary, Alta, 1er (P.C.)—Un profit net de $257,504.09 a été réalisé en 1931 par la Royalite Oil Company, Limited, comparativement à $820,522 pour l'exercice précédent, d'après le rapport financier de cette firme envoyé hier soir aux actionnaires. L'assemblée annuelle de la compagnie est convoquée pour le 7 avril à Calgary.

Les dividendes payés au cours de 1931 ont été de $250,000, dit le rapport, et les revenus ont atteint quelque $1,500,000. L'actif courant de la compagnie est de $2,809,930.22.

WEST KOOTENAY POWER

Montréal, 1er. (P.C.)—En 1931, les recettes brutes de West Kootenay Power and Light Co. Ltd ont été de $2,293,077 alors qu'elles avaient été de $4,492,675 l'année précédente et de $2,309,650 en 1929.

Les profits nets de la compagnie après toutes les charges, y compris les intérêts sur les obligations, l'escompte sur les obligations et la taxe sur le revenu, ont été de $473,087 en 1931 comparativement à $790,874 en 1930 et à $692,836 en 1929. Après le paiement des dividendes privilégiés et d'un montant de $733,440 sur les actions ordinaires, il est resté une balance du débit de $295,353 comparativement à une balance au débit de $156,726 à la fin de l'année précédente et à un surplus de $657,836 à la fin de 1929.

B.C. PULP & PAPER

Vancouver, 1er.—(P. C.)—L'assemblée annuelle de la British Columbia Pulp & Paper a été tenue ici hier. Lawrence Killam, président, et W.-J. Blake Wilson, vice président de même que les anciens officiers de la compagnie, ont été réélus. L'ancien bureau de direction continuera également à diriger les affaires pendant une autre année.

Le rapport annuel de la compagnie publié récemment, a été lu et adopté

GRANBY CONSOLIDATED

New-York, 1er. (P. C.) — Granby Consolidated Mining, Smelting & Power Co., Limited, rapporte une perte de $507,473 pour 1931, déduction faite des taxes, de la dépréciation et des autres charges, mais avant la déplétion. Ce résultat se compare à un profit de $124,814 pour 1930 (avant la déplétion) équivalant à 27 cts par action sur 450,000 parts en circulation.

L'actif courant de la compagnie est de $4,444,251, y compris $2,470,652 en argent, et son passif courant est de $184,070.

Dans l'Assurance-Vie

M. J.-E. BERUBE, de Mont-Joli, vient d'entrer au service de la Dominion Life Assurance Company, comme Inspecteur de District, à la succursale de la ville de Québec. M. Bérubé est avantageusement connu dans la ville de Québec et le district environnant.

NOUVELLES BREVES

(Sommaire du "Wall Street Journal" de ce matin, fourni par L.-G. Beaubien & Cie).

Pierce Petroleum a obtenu des recettes nettes équivalant à 10 cts par action ordinaire en 1931.

Le Delaware & Hudson Railway a gagné l'équivalent de $6.27 par action en 1931 comparativement à $9.10 en 1930.

United Gas Improvement a gagné en 1931 l'équivalant de $1.46 par action ordinaire, contre $1.54 en 1930.

Fox Film Corporation a subi une perte nette de $4,263,557 en 1931, comparativement à un profit net de $10,251,827 en 1930.

Le taux de réescompte de la Federal Reserve Bank est resté à 3 p.c.

Une baisse de $1,000,000 a été enregistrée hier dans le total des prêts aux courtiers, qui se chiffrent maintenant à $525,000,000.

Moyennes de Dow, Jones pour jeudi :
30 industrielles : 73.28, recul de 3.87
20 ferroviaires: 29.57, recul de 1.82

CHANGES A QUEBEC

— Le 1er Avril, à Midi —
Par E.-L. HARDY & CIE

Argentine, peso	.2860
Australie, livre	3.3857
Belgique, belga	0.1552
Brésil, milréis	0.0722
Tchégo-Slovaquie, couronne	0.0332
Danemark, couronne	0.2829
Finlande, finmark	0.0200
France, franc	0.0438
Allemagne, reichsmark	0.2642
Angleterre, livre	4.2216
Grèce, drachme	0.0145
Hollande, florin	0.4478
Inde, roupie	0.3202
Italie, lire	0.0575
Japon, yen	0.3713
Yugo-Slavie, dinar	0.0200
Nouvelle-Zélande, livre	3.8375
Norvège, krone	0.2235
Pologne zloty	0.1254
Roumanie, lei	0.0070
Sud-Afrique, livre	5.3276
Espagne, peseta	0.0838
Suède, couronne	0.2268
Suisse, franc	0.2153
Etats-Unis, dollar prime	11%

La production mondiale de plomb a diminué en février.

Bureaux et Salles d'Echantillons à Louer

Grands et Petits Bureaux et magnifiques salles d'échantillons

très bien éclairés et comportant toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil".

S'adresser au Service d'Information

BUREAU DE L'ADMINISTRATION

LE "SOLEIL"

1931 A ETE DURE POUR LA CONSOLID. MINING & SMELTING

Montréal, 1er.—(P.C.)—Au cours de l'année qui a fini le 31 décembre dernier, la Consolidated Mining & Smelting Company of Canada, Limited, a subi nue perte de $783,157, après avoir acquitté toutes ses charges mais avant le paiement de ses dividendes, comparativement à un profit net de $2,395,977 en 1930 et de $8,991,642 en 1929. Les recettes totales ont été de $23,965,739 en 1931, alors qu'elles avaient été de $30,1770,097 en 1930 et de $36,577,223 en 1929. Les ventes de l'année dernière ont été de $15,6770,945 au lieu de $21,613,750 en 1930 et de $30,200,045 en 1929.

Cette entreprise minière a retiré un montant de $3,548,497 du compte de surplus après le prélèvement de $2,748,421 pour les dividendes en argent durant 1931 et de $16,919 pour le fonds de pension. Le surplus se chiffre actuellement à $5,804,106, alors qu'il était de $9,352,607 à la fin de 1930 et de $13,494,459 à la fin de 1929.

A la fin de l'année dernière, le fonds de roulement s'établissait par $8,199,117 au lieu de $13,786,510 à la fin de 1930. L'actif immédiatement réalisable et le passif courant ont été réduites l'année dernière. L'actif total se chiffrait le 31 décembre 1931 à la somme de $52,212,777, au lieu de $56,284,444 à la fin de 1929.

Le bilan établit que l'évaluation des usines et des propriétés a été augmentée, que les comptes recevables ont diminué, que les placements sur obligations qui étaient de $8,551,546, à la fin de 1930, avaient été réduits à $2,646,104 à la fin de 1931, et que les emprunts aux banques ont augmenté.

Le nombre des actionnaires ordinaires de U. S. Steel a augmenté de 12,474 en mars 1932 par rapport à décembre 1931.

South Penn Oil a subi une perte de $820,191 en 1931. La compagnie avait gagné $1,378,072 de bénéfices durant 1930.

CETTE NOUVELLE TAXE NUIRAIT AUX COURTIERS

New-York, 1er. (P. C.) — Les mebres de la Bourse, dont les affaires de courtage ont diminué à environ un cinquième de ce qu'elles étaient en 1929, craignent que la hausse des taxes qu'on veut passer affecte encore beaucoup leurs affaires. Bien que ces courtiers soient presque tous d'opinion que les impôts doivent être augmentés pour que le budget puisse être équilibré en dépit des malaises qui pourraient en résulter, ils se montrent inquiets des effets probables de la taxe fédérale que le gouvernement veut imposer sur les transferts et que la Chambre a approuvée hier.

Passant en revue les deux années et demie pendant lesquelles les valeurs ont constamment baissé, voici ce qu'ils ont eu pour partage :

Le volume des virements, qui était considéré normal à 5,000,000 actions par jour en 1929, n'est plus maintenant que 1,000,000 d'actions par jour en moyenne.

Les "sièges" de la Bourse, qui rapportaient alors autour de $500,000 sont tombés à environ $100,000.

Et ainsi de suite.

L'achat et la vente des nombreuses actions qui sont cotées à $5 requièrent $15 par 100 parts pour la commission ; $4 pour la taxe de l'état de New-York et une taxe fédérale nouvelle dont le minimum serait $4, ce qui demanderait à l'acheteur le déboursé de $23 pour cet achat et cette vente. Ceci se trouve à représenter 4.6 p. c. du prix d'achat.

Pour un stock de $20, il y a une commission de $25 pour 100 parts, $4 de taxe d'état et $5 de taxe fédérale proposée, formant un total de $34, équivalant à 0.7 p. c.

LA LIVRE A $3.81⅝

New-York, 1er. (P. C.) — Le dollar canadien était stationnaire à 90 1-8c en fonds américains sur le marché local des changes étrangers ce matin. La livre sterling accusait une avance de 7-8 de centin à $3.81 5-8.

Hier . . . un "simple rhume"

Le rhume est dangereux--*Ne retardez pas!*

Le rhume se développe rapidement. De graves complications ne sont qu'une question d'heures si vous négligez de le traiter promptement. Au premier signe de douleur, resserrement à la poitrine ou de mal de gorge. AGISSEZ. Faites usage de la C-M-C Wiliams. **Ne retardez jamais.** Bien des souffrances — des dépenses — des pertes de temps —ont été exemptées par un traitement opportun.

La **C-M-C-** Williams pénètre en le disant. Elle est bien plus efficace que l'emplâtre de moutarde à l'ancienne mode, car sa valeur thérapeutique a été augmentée par l'adjonction de camphtre, de menthol, de thyn, d'eucalyptus, de succin, de térébentine et de gaulthérie, etc.

La **C-M-C-** Williams est un puissant contre-irritant d'action douce. Elle ne brûle pas et ne cause pas d'ampoules. Elle décongestionne et stimule la circulation du sang. Si bien qu'elle soulage promptement dans les cas de rhume, lumbago musculaire, mal dans les muscles, douleurs et élancements du rhumatisme, de la névralgie et de la névrite. Employez-la à la place des emplâtres; des cataplasmes et des liniments.

THE MOTHERSILL REMEDY CO., Ltd., Montreal & New York 301

LE SKI

(Suite)

C'est à partir de ce moment que le sport du ski se développa graduellement. Mais il n'y eut pas de corps gouvernant national avant 1904. Avant cette date tous les concours n'étaient que des tournois intersections, d'état ou entre états. Le soir du 21 février 1904 des groupes d'officiels du ski se réunirent à Ishpeming, Mich., décidèrent d'organiser un corps national, et stipulèrent que le tournoi du jour suivant (février 22) serait organisé comme "Tournoi national de ski". Ainsi ces hommes représentant des clubs de ski de Red Wing, Minn., St-Paul, Grand Rapids, Ishpeming et Stoughton, Wis., formèrent l'Association Nationale de Ski qui gouverne depuis ce temps ce sport aux Etats-Unis.

Carl Terlefson, de Ishpeming, en fut le premier président et Axsel Holter, de Ashland, Wis., en fut le premier secrétaire.

Commençant avec tout juste une division, l'Association en compte maintenant six. Ce sont: la Eastern Amateur Ski Association ; La Central Amateur Ski Association ; la U. S. Western Ski Association ; Arrowhead Ski Association ; la California Ski Association, et Pacific Northwestern Ski Association. Plus de cent clubs sont affiliés à l'organisation nationale. Les principaux centres du ski sont situés à Duluth, Minneapolis, Canton, S. D., Steamboat Springs, Colo., Red Wing, Minn., Denver, Chicago, Lac Placide, N.-Y., Brattleboro, Vt, et Bear Mountain, N.-Y. C'est Duluth qui possède la plus belle glissade d'acier pour les skieurs.

Pendant plusieurs années on ne s'est pas occupé de conserver une liste des records. De même il fut beaucoup difficile d'établir si tel ou tel sauteur en ski était amateur ou professionnel et il fut ainsi impossible d'établir qui étaient champions dans une classe ou dans l'autre.

Cependant Harold-A. Grinden, 1426 E. 5e Rue, Duluth, Minn., secrétaire de l'Association Nationale de Ski consacra plus de six mois en 1930 pour tenter l'effort formidable de rétablir les faits dans l'histoire du ski depuis 1904. M. Grinden a réussi à remettre dans l'ordre une foule de statistiques contradictoires sur les faits de l'histoire du ski.

Avant 1922 tous les sauteurs en ski de la classe "A" étaient professionnels. Mais vers ce temps les tournois "pro" étaient devenus de très peu d'importance et ce sont les amateurs qui figuraient au premier rang. A une réunion du 1er janvier 1922 à Chicago, l'Association Nationale du Ski décida donc que tous ses tournois à l'avenir ne seraient que des tournois d'amateurs. Une mesure permettait aux "pros" de retourner dans les rangs amateurs en adoptant une résolution par laquelle tous les "pros" qui n'avaient pris part à aucun tournoi professionnel après le 1er décembre 1922 étaient éligibles pour les tournois à venir de l'Association.

Il y a quatre classes dans les concours de sauts en ski. La classe "D" est pour les garçons en-dessous de 15 ans ; la classe "C" est pour les garçons au-dessus de 15 ans mais en-dessous de 18 ; après 18 ils graduent dans la classe "B". Puis dès qu'un concurrent de la classe B gagne un premier, un second ou un troisième prix dans un tournoi national de cette classe, il entre dans la classe A.

Les officiers de l'Association peuvent, et ils le font quelques fois, élire à la classe A un concurrent qui n'aurait manqué de se classer dans un tournoi de la classe B que par une marge insignifiante.

L'Union Canadienne des Raquetteurs

L'assemblée annuelle de l'Union Canadienne de Raquetteurs aura lieu le samedi, 9 avril 1932, dans la salle du Café Saint-Jacques, 415, rue Sainte-Catherine Est, à 8 heures p.m. précises.

L'ordre du jour comprend: Rapports, affaires générales, avis de motion, interpellations, élections annuelles. Le choix de la ville pour la prochaine convention y sera discuté

Avis de MOTION

Par John Speak, M.A.A.A. Snowshoe Club — Amendement de l'article 16, page 14, Course de 120 verges avec obstacles. Le règlement projeté sera étudié par le comité de régie et rapport sera fait au cours de l'assemblée générale.

TORONTO ET MAROONS ANNULENT HIER

La première partie de la série semi-finale de la coupe Stanley à Montréal, hier soir, n'a pas été très intéressante — Les Leafs ont affiché une belle tenue, mais les Maroons ont donné une très pauvre exhibition — La dernière partie aura lieu demain soir et le vainqueur rencontrera ensuite les Rangers en finale.

SCORE DE 1 A 1

Montréal, 1.—(P. C.)— Une partie nulle au score de 1 à 1 entre les Toronto Maple Leafs et les Maroons de Montréal laissent aujourd'hui les deux clubs au même point avant de commencer demain soir à Toronto la seconde partie de leur série qui décidera lequel des deux clubs rencontrera les Rangers de New-York pour le championnat mondial du hockey et la coupe Stanley.

Les Maroons ont joué d'une manière nonchalante hier soir. Les Leaf prirent l'avance d'un point à bonne heure, dans la partie sur un dur lancer de Chuck Conacher et parurent satisfaits de s'en retourner chez eux avec ce résultat. Les Maroons égalisèrent dans la dernière période mais les Leafs ne se forcèrent pas beaucoup pour le reste de la partie, se ménageant pour la dernière bataille qui aura lieu demain soir avec les Montréalais

Ce fut une partie comparativement lente sauf à quelques moments où les Leafs déployèrent une belle rapidité dans leurs attaques contre la cage des Maroons. Ces derniers ne paraissaient pas à leur forme habituelle et ne purent satisfaire leurs admirateurs par leur jeu sans vigueur.

Charlie Conacher suivit Red Horner dans la première période, prenant sa passe à la défense des locaux pour lancer un terrible shot de la bande. Le disque passa facilement entre le poteau du filet et les jambières de Flat Walsh. L'autre point ne fut enregistré qu'à la troisième période. Dave Trottier lança de revers dans la cage des Leafs après une vive mêlée dans la zône de défense des Toronto. Siebert et Nels Stewart eurent chacun le crédit d'un assist pour ce point.

La rencontre fut assez dure durant les trois périodes mais il n'y eut heureusement aucun joueur de blessé et les équipiers surent contrôler leur tempérament.

Jimmy Ward fut la principale vedette des Maroons et Archie Wilcox de même que Lionel Conacher furent bien sur la défense mais les autres joueurs eurent une mauvaise soirée.

Quant aux Leafs ils étaient en condition pour ne pas se faire battre, patinant rapidement, déployant un bon jeu de passes et bombardant le filet des Maroons de tous les coins. Leurs défenses furent plus solides encore que celles de leurs adversaires et les avants les secondèrent puissamment par leur excellent "back checking". Charlie Conacher, Joe Primeau et Harvey Jackson se révélèrent le plus redoutable trio d'attaque des Toronto.

Les Maroons furent pratiquement impuissants contre l'arrière-garde des Leafs et le vif soutien que lui prêtaient les joueurs d'avants. Les lancers sans précision, les passes manquées à travers des défenses ouvertes et un jeu généralement nonchalant furent les facteurs de la pauvre exhibition donnée par les Maroons.

PREMIERE PERIODE

Jimmy Ward descend seul, évite Red Horner et dirige un boulet sur Chabot. Hooley Smith fait la descente suivante, et King Clancy est envoyé au pénitencier pour tripping. Ace Bailey envoie un long lancer à Flat Walsh. Horner charge Ward et va sur le banc. Les Leafs sont à court de deux hommes. Les Maroons laissent Walsh seul et descendent en bloc vers la zone adverse. Seibert donne du fil à retordre à Chabot avec un dur lancer du centre de la glace. De rudes bodychecks aux deux extrémités de la patinoire donnent quelques minutes de répit aux deux gardiens de buts.

Darragh descend sur l'aile avec Happy Day, et son lancer de côté est arrêté juste à temps. Phillips descend sur l'aile opposée de la sienne, et Chabot a juste le temps de bloquer le lancer et le rebound.

Charlie Conacher trouve enfin une ouverture dans la défense des Maroons, et son lancer terrifique fait perdre l'équilibre à Walsh. Flat bloque trois lancers au cours de la mêlée qui s'ensuit, et Northcott part sur un break pour se présenter devant Chabot qu'il ne peut prendre en défaut. Charlie Conacher compte pour les Leafs. Red Horner s'empare du disque au cours d'une mêlée et passe à Charlie sur l'aile. Le caoutchouc passe entre Walsh et le poteau. Horner reçoit une punition immédiatement après pour avoir fait tomber Trottier avec son bâton. Brydson égalise le tout en décrochant une punition pour avoir retenu Cotton.

DEUXIEME PERIODE

Les deux clubs reprennent le jeu avec chacun un homme au pénitencier. Le jeu est lent et prudent. Horner est le premier à revenir et la "kid line" du Toronto fait une couple de descentes dangereuses. Charlie Conacher fait glisser Jimmy Ward sur la glace, comme il était devant Chabot. Charlie décroche une punition. L'arbitre Mike Rodden reçoit une pluie de centins et de dix sous. Jimmy Ward se fraie un chemin assez loin en territoire ennemi pour lancer dangereusement sur Chabot. Day et Blair font une descente qui est bloquée à la défense des Maroons.

Harold Cotton a un bon lancer sur Walsh de l'aile gauche à deux reprises. Jimmy Ward, Northcott et Smith manquent une belle chance de compter dans une mêlée tout près de Chabot. Jimmy Ward fait du "stick-handling" dans la défense des Leafs, mais le caoutchouc ricoche sur le côté de la jambière de Chabot. Hooley Smith et Ward combinent pour s'approcher de Chabot, mais le lancer de Hooley manque le filet par quelques pouces seulement. Red Horner décroche une nouvelle punition pour avoir fait tomber Trottier.

Clancy fait une rapide descente au centre mais ne peut éviter Walsh qui est sorti à temps de ses filets. Joe Primeau garde la rondelle avec Finnegan en attendant le retour de Horner. Chabot vient près de se faire prendre en défaut sur un rebound de Trottier. Il y a une mise au jeu tout près de la cage des Maroons, et le lancer de Cotton a failli produire un nouveau point pour les Leafs. Lionel Conacher est puni pour avoir "dompé" Cotton. Finnegan est arrêté à deux reprises à la ligne bleue des Maroons. Levinsky a une chance après une mise au jeu, mais Walsh ruine tout lorsqu'il se couche sur la rondelle.

TROISIEME PERIODE

Le jeu est lent au début de cette dernière période. Joe Primeau est puni pour tripping contre Hooley Smith. Les Maroons profitent de cet avantage pour envoyer quatre hommes à l'attaque. Cet assaut n'a aucun résultat. Horner et Cotton descendent déjouent Wilcox sur la défense des Maroons, mais ne peuvent franchir la garde vigilante de Flat Walsh. Les défenses du Montréal jouent rudement et Andy Blair en éprouve les effets. Dave Trottier descend avec Babe Siebert et Nels Stewart. Il y a une mêlée dans a zone de défense du Toronto et Trottier égalise le score par un coup de revers qui prend Chabot par surprise.

Au cours d'une autre mêlée, Jimmy Ward dirige un autre boulet à Lorne, mais ce dernier sauve habilement. Après une belle course individuelle. Harvey Jackson a un lancer précis sur Walsh. King Clancy descend et lance de loin. Finnigan se fait arrêter au centre et Bob Gracie reprend le disque pour lancer de côté. Wilcox monte sur l'aile et tente sans succès de loger le caoutchouc dans le coin du filet de Chabot.

La défense du Toronto bloque Hooley Smith et Jimmy Ward, puis Charlie Conacher expédie quelques lancers du centre. Les Leafs jouent sur la défense, alors qu'il ne reste plus que quelques minutes de jeu, cependant que les Maroons forcent la note dans l'espoir de prendre les devants dans la ronde. La "kid line" du Toronto se tient à deux pieds en avant de la ligne bleue et ses longs bâtons entravent pratiquement toutes les courses des Maroons.

Toronto		Maroons
	Buts	
Chabot		Walsh
	Défenses	
Clancy		Leo Conacher
Horner		Wilcox
	Centre	
Primeau		H. Smith
	Ailes	
Jackson		Northcott
Conacher C.		Ward

Toronto: Substituts : Day, Roberts:n, Sands, Miller, Gracie, Darragh, Blair, Cotton, Bailey, Levinsky, Finnigan.

Maroons : Substituts : Starr, Stewart, Sieber, Trottier, Brydson, Haynes, McVicar, Phillips.

Arbitres : Mallinson et Rodden.

SOMMAIRE

Première période

1— Toronto, Conacher (Horner) 16.58.

Punitions : Clancy, Horner (2), et Brydson.

Arrêts de Chabot 6; Walsh 10.

Deuxième période

Pas de points.

Punitions : C. Conacher, Northcott, Horner et L. Conacher.

Arrêts de Chabot 9; Walsh 8.

Troisième période

2—Maroons, Trottier (Seibert-Stewart) 6.00.

Punitions : Primeau.

Arrêts de Chabot 7; Walsh 16.

BERG N'EST PLUS UN FAVORI

New-York. — Sammy Fuller, de Boston, est le favori pour le match qui le mettra aux prises, ce soir, avec Jack Kid Berg au Madison Square Garden. On croit que Fuller va battre Berg aux points. Les parieurs qui favorisent Fuller à deux contre un crpient évidemment que Berg est sur la mauvaise pente et qu'il n'a plus la vitesse pour faire face aux attaques incessantes de Fuller. Il y a deux ans Berg pouvait battre n'importe quel adversaire mais l'an dernier il a été battu deux fois par Canzoneri dans des combats de championnat, une fois par knockout, à Chicago, et une autre fois à New-York, sur décision. Après cette seconde défaite Berg prit une vacance en Angleterre mais le repos ne lui fit pas beaucoup de bien si l'on se rappelle la tenue du Kid contre Buster Brown, de Baltimore. Berg gagna une décision facile mais ce n'était plus le Kid Berg de 1930.

LE BASEBALL SE RESSENT DE LA CRISE

New-York. — Confrontés avec une taxe de dix pour cent sur leurs billets pour la première fois et aussi avec les risques de recettes incertaines, les clubs de baseball des ligues majeures vont avoir besoin de précautions cette année pour éviter de "caler" dans les déficits.

Seulement sept des seize clubs de la ligue Américaine et de la ligue Nationale accusèrent un profit à la fin de la campagne de 1931. Les salaires des joueurs ont été réduits et le nombre des joueurs limité, ce qui coupera les dépenses d'environ $750,000, mais il faudra encore d'autres mesures pour éviter les embarras financiers des magnats du baseball.

Euclide Verret a gagné la première série de matches contre Renée Dorais, au snooker hier soir au club Social.

LA LUTTE

(Matches d'h'er)

New Britain, Conn.—(P. C.)—Gus Sonnenberg, 208, Boston, défait John Spellman, 207, Providence, 24:52. Harry Hamas, 198, Hartford, défait Steve Samblin, 195, Springfield, Mass., 24:41; Pat McKay, 213, Irlande et Leo Numa, 210 Suède annulent 30:00.

Hudson, Mass.—George Zarynoff, 196, Russie défait Pat O'Hara, 280, Irelande (14:4) et 9:30).

Harrisburg, Pa. — Dick Shikat, 220, Philadelphie défait Sandor Szabo 204, Hongrie, 31:10; Fritz Kley, 213, Allemagne, défait John Maxos, 202, S.-Louis, 20:10; Ralph Wilson, 206 Philadelphie défait Sid Westrick, 212, New-York, 30:00 ; Herb Freeman, 209, New-York, défait Tony Felice, 207, New-York, 7:30.

Aux anneaux

Le Canadien a rendu visite au Frontenac qui gagna par une majorité de 134 points.

Cette partie fut joué eau club Vess Dry Whistle rue St-Bernard. Voici la liste des joueurs.

Canadien:	
Ro. Plamondon	597
Gér. Savard	838
Geor. Savard	725
E. Nadeau	801
P.-H. Plamondon	717
J. Paquet	945
Total	4623
Frontenac:	
Jos. Savard	627
Gust. Savard	907
P. Savard	592
René Plamondon	755
W. Caouette	758
P. Nadeau	1120
Total	4757

LES SCORES

La N. H. L.

Toronto	1
Maroons	1
Série Indépendante	
Epicerie Kéroullé	4
Rialto	2
Alouette	1
N.-D. des Victoires	4
Voltigeur Inc.	1
Feuille d'Erable	0
Internationale	
Buffalo	0
Windsor	0
London	0
Détroit	0

MONARCHS VAINQUEURS DES WOLVES

Winnipeg, 1er (P.C.)—Les Monarchs de Winnipeg ont battu les Wolves de Sudbury au score de 4 à 3 hier soir dans la première partie de la série finale pour le championnat junior amateur canadien dont la coupe Memorial est l'emblème. Les Monarchs furent très solides sur la défense.

Sudbury		Winnipeg
Healy	buts	Rice-Jones
Porter	défenses	Shewan
R. McInnis		Davie
Smith	centre	Yellowless
L. Lafrance	ailes	Templeton
Bennett	ailes	Brown

Subs Sudbury: Blake A. Lafrance, Fraser et J. McInnis.

Subs: Winnipeg: Makarsky, Creighton, Peeler, McBride.

Arbitres: Alex. Irwin, Winnipeg, et Percy Moore, Montréal.

Voici le sommaire de cette partie:

Première période :

1—Sudbury, A. Lafrance (Smith) 17.20. Punitions: Bennett, Shewan (2).

Deuxième période :

2—Monarchs, Templeton (Brown Yellowless) 0:30.

3—Monarchs, Yellowless 5:45

4—Monarchs, Brown (Yellowless) 6:30.

Punitions: Bennett, R. McInnis.

Troisième période :

5—Sudbury, A. Lafrance (Bennett) 3:25.

6—Monarchs, Davie 5:05

7—Sudbury, Bennett 16.30

Punitions: Templeton, Brown (2) R. McInnis, A. Lafrance.

LA SERIE DE LA COUPE STANLEY

Les clubs qui vont participer à la série de championnat pour la coupe Stanley vont avoir plusieurs voyages à faire dans cette série, suivant la cédule qui a été annoncée hier par le président Frank Calder. Cette série sera jouée dans trois villes différentes, les clubs voyageant de New-York à Boston puis à Montréal ou Toronto, pour la fin.

La première partie aura lieu à Madison Square Garden, à New-York, mardi, le 6 avril prochain, cependant que la seconde est cédulée pour le 7 avril au Boston Garden.

La troisième sera jouée à Montréal ou Toronto, le 9 avril. Si les autre joutes sont nécessaires pour décider du championnat mondial, elles auront lieu soit à Montréal ou à Toronto, les 12 et 14 avril prochains.

Les clubs finalistes seront, d'une part, les New-York-Rangers, champions de la N. H. L., et de l'autre, les Toronto Maple Leafs ou les Maroons qui se disputent la semi-finale.

Etant donné qu'un cirque doit entrer au Madison Square Garden mercredi prochain, et que les seules dates libres sont dimanche et mardi soir, le col. J.-S. Hammond, propriétaire des Rangers, est arrivé à Montréal hier matin pour tenir une conférence avec le président Calder, afin de voir s'il ne serait pas possible d'avoir les deux premières parties à New-York.

D'un autre côté, le Toronto et le Montréal, qui termineront leur série à Toronto demain soir, n'étaient pas tout à fait anxieux de jouer à New-York dimanche soir contre les Rangers qui auront eu un repos de cinq jours.

Comme moyen terme, les Rangers ont choisi le Boston Garden comme "home ice" pour la seconde partie de la série.

Larry Gains vs Heine Mueller

Londres, 1er. (P.C.)—Larry Gains, poids lourd de Toronto, rencontrera Heine Mueller, champion allemand, dans un combat de 15 rondes au Albert Hall, le 21 avril prochain. Le gagnant de ce match rencontrera ensuite probablement le géant Primo Carnera le 30 mai.

WINDSOR CONSERVE SON AVANCE

Toronto, Ont., (P.C.)—Herbie Mitchell voit avec satisfaction ses valeureux Bulldogs mener à la tête de la série de détail de la ligue Internationale aujourd'hui. Tenant les raides Bisons de Buffalo à une partie nulle sans score hier soir tandis que London et Détroit obtenaient le même résultat, le Windsor s'est maintenu en premier plan dans la course au championnat du circuit.

Déployant une superbe performance dans la cage des Windsor quand les Bulldogs blanchirent les Olympics par 1 à 0 dimanche soir, Normie Smith a affiché la même tenue hier soir. Bloquant sans erreur 34 lancers, Smith a mis à son crédit deux blanchissages de suite dans la série de détail. La rencontre fut très dure du commencement à la fin.

A London un vif "checking" rendit tout jeu d'ensemble impossible entre les Tecumsehs et les Olympics.

LUTTE CE SOIR AU C. SOCIAL

Le Club Social donnera ce soir une séance de lutte sous les auspices du Club de luttes du C. N. R. Cette soirée promet d'être des plus intéressantes. Il y aura au programme cinq rencontres entre des lutteurs locaux très connus comme de bons hommes. On pourra en juger en lisant le programme qui suit :

Finale

Entre Jos. Levasseur, et M. Trudel dans un deux dans trois à finir.

Semi-finale

Entre R. Tremblay et S. Gosselin de Lévis 45 minutes ou une chûte.

Entre Eug. Lafrence et A. Parent 30 minutes ou une chûte.

Entre Casista 225 lbs et Laporte 230 lbs 20 minutes ou une chûte.

Eug. Marcoux fera l'ouverture de la soirée dans un 15 minutes ou une chute avec Doyon.

LA BOXE

(COMBATS D'HIER)

Détroit, —(P.C.) — Wesley Ramey, Grand Rapids, Mich., bat aux points Battling Gizzy, Pittsburgh (10); Johnny Dunn, Pittsburgh, bat aux points Carlo Mazzola, Détroit (6).

Grand Forks, N.-D.—Kid Fettig, Grand Forks et La Reine Udell, Aberdeen, S.-D. annulent (10).

Stockton, Cal. — Andy Divodi, New-York, bat aux points Tommy Herman, Los Angeles (10); Al Greenfield, Chicago, bat aux points Paul Tuason, Stockton (6).

C. N. R. A. proclamé champion

Le président Gerald Murphy, de l'Association de balle-au-panier de la province de Québec, a nommé officiellement, hier, le club du C.N.R.A. champion intermédiaire provincial. Cette décision a été prise à la suite du refus du Central Y.M.C.A. de Montréal de s'en tenir aux dates fixées par l'Association pour les séries de championnat.

On sait que le C.N.R.A. de Québec, qui élimina La Tuque de la série, devait, selon la cédule, jouer à Montréal mercredi soir, contre le Central Y.M.C.A. tandis que la seconde partie aurait eu lieu à Québec samedi soir prochain. Le C.N.R.A. avait pris en conséquence toutes les dispositions voulues pour être à Montréal mercredi soir et il lui était impossible de remettre le voyage. De son côté, le Central Y.M.C.A. ne voulait pas recevoir le C.N.R.A. mercredi soir parce qu'il y avait déjà une joute entre les Fusiliers et le McGill et craignait que l'assistance ne soit pas assez forte. Mais le C.N.R.A. a voulu, et avec raison, s'en tenir à la cédule officielle de l'Association et la décision du président Murphy, rendue hier, met fin à cet imbroglio.

Schmeling en Amérique

Hambourg, Allemagne, 1er. — (P. A.) — Max Schmeling, champion mondial poids-lourd, s'est embarqué pour l'Amérique, hier, à bord du New-York. Il commencera une tournée d'exhibitions préparatoires à la défense de son championnat contre Jack Sharkey, à New-York, le 16 juin.

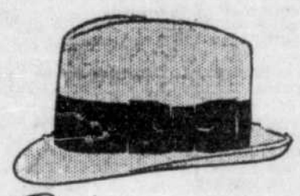

Chapeau BUCKLEY

Les dernières créations de Buckley ont un cachet qui ne s'imite pas. Tout le chic de New York avec en plus l'inégalable qualité des feutres et du fini Buckley.

Voici le printemps—c'est le temps d'acheter un Chapeau Buckley.

DISTRIBUTEURS THE BUCKLEY-DROUIN CO. LIMITED MONTREAL

$5.00 ET PLUS

STYLE QUALITÉ SERVICE

VOTRE NOUVEAU CHAPEAU "BUCKLEY" VOUS ATTEND Chez POLLACK

DEPUIS 1888 AU SERVICE DU PUBLIC QUEBECOIS

la nouvauté du printemps

PALETOTS 15.00

Pour un chic paletot de printemps, nouveau et de qualité, ce prix est certainement une aubaine à ne pas manquer. Tissus tout laine, tweed, Diagonal, Worsted, Herringbone, Cheviot, etc.; modèles à la dernière mode "Tube", "Chesterfield", "Guard" et "Slip-On" ; teintes gris-fer, Oxford, drab, brun, bleu-marin, Diagonal anglais; tailles de 34 à 44; fini de première classe entièrement ou demi-doublés de soie ou satin ; lignes régulières de $18.50 à $25.00. Spécial samedi 15.00

En outre de ce spécial, notre assortiment de nouveaux paletots de printemps est au grand complet et offre une variété de modèles et de couleurs, de bonne qualité, à des prix raisonnables variant de 8.50 à 35.00

CHAPEAUX 1.89

Et pour ce prix vraiment extraordinaire, nous vous offrons une qualité remarquable de chapeau de feutre mou, modèles nouveaux à rebords plats piqués ou unis ou rebords roulés, trois teintes de gris, trois teintes de drab et trois teintes de brun, (y-compris gris et drab très pâles), toutes les pointures 1.89

Nous avons aussi les lignes complètes de chapeaux mous ou durs de Buckley, Brock, Cambiaghi, Chesterfields, Dan-Dobbs, Moore et Montcalm, toutes les teintes et toutes les formes à la mode, prix depuis 2.50 à 6.50

Myrand & Pouliot LIMITEE

LE MAGASIN DES HOMMES, 70, RUE DE LA COURONNE

Défaites-vous de cette habitude de payer 50¢

. . . car 25¢ est tout ce que vous avez besoin de payer pour la toute meilleure qualité de lames pour rasoirs de sûreté à double côté. Les Lames PAL ont fixé à un nouveau chiffre le coût du rasage . . . une lame tranchante, fabriquée à la main, pour cinq cents!

LAMES PAL 5 pour 25¢

Fabriquées au Canada

RASENT MIEUX • DURENT PLUS LONGTEMPS • COÛTENT MOINS CHER

À tous les points de vue le meilleur est /

HOLTS MOUNTAIN CREAM

Whisky écossais importé

ON S'ATTEND A D'INTERESSANTES JOUTES

Pour ce soir dans la série Indépendante à l'Arena — La première partie de la soirée à 7.30 heures mettra aux prises le Victoria et le St-Joseph, deux rivaux qui ont des comptes à régler — Le St-Joseph n'a pas réussi à faire éliminer le Victoria, mais il se promet de le battre ce soir — La partie promet des sensations — Salaberry de Beauport vs Union Libérale et Brasserie Champlain vs N.-Dame de Québec.

LE CAS DU PROTET

Un fait assez curieux s'est produit avant-hier soir dans la série Indépendante, qui se joue actuellement à l'Aréna et qui se terminera tout probablement mardi soir prochain. Il s'agissait d'un protêt contre le club Victoria qui avait gagné au score de 6 à 0 sur le St-Patrick. On prétendait que le Victoria alignait un joueur non éligible et de fait le cas avait été prouvé. Jusque'là rien d'extraordinaire et la réclamation des "demandeurs" paraissait devoir être accordée, quand après enquête les organisateurs s'aperçurent que le protêt avait été logé non par le St-Patrick mais par le St-Joseph ! M. Cantin, l'un des principaux organisateurs du club St-Patrick confirma lui-même la nouvelle en disant que son club n'avait jamais protesté la partie. C'était tout bonnement le club St-Joseph qui avait pris l'initiative de ce protêt pour une raison qui parait assez claire. Le Victoria est un bon club et le hasard du tirage a voulu que ce soit le St-Joseph qui rencontre le Victoria ce soir, dans la continuation de la seconde ronde de la série. Ce serait probablement dans le but d'éliminer un adversaire dangereux que le St-Joseph aurait tenté cette tactique, mais le protêt a été rejeté. Le Victoria reste en lice et les grands comptes seront réglés entre les deux clubs ce soir, sur la glace de l'Aréna.

Ce sera la première partie de la soirée et elle promet des sensations. Il est tout probable qu'il y aura une forte assistance pour voir les deux clubs à l'oeuvre.

A 8 heures 30, le Salaberry de Beauport, jouera contre l'Union Libérale et à 9 heures 45, le Notre-Dame de Québec, jouera contre le club de la Brasserie Champlain.

Ce sont là trois excellentes attractions et comme chaque club compte de nombreux partisans il y aura une bonne assistance ce soir.

Hier soir, l'Epicerie Keroullé a battu le Rialto par 4 à 2. Le Notre-Dame des Victoires a aussi battu l'Alouette par 4 à 1 et le Voltigeur a éliminé le Feuille-d'Erable par 1 à 0.

DES COURSES DE CHIENS

L'attelage de chiens de M. EUGENE MALOUIN, qui a couru dimanche, dans la course de 5 milles, au terrain de l'Exposition et s'est classé le deuxième. Conducteur, Jean-Paul Malouin.

PREPARATIFS DE LA CAMPAGNE DE 1932

Dernier écho d'un derby à Beauport

Le Boy derby de Beauport qui a été couru au commencement du mois dans cette paroisse et qui a remporté un grand succès, s'annonce comme devant être un succès sans précédent pour l'année prochaine. Aussi, je ne veux pas laisser passer cette occasion sans venir féliciter les organisateurs de cette belle course pour tout le travail qu'ils se sont donné pour en faire un succès. Mais il s'est glissé quelques oublis que je m'empresse de corriger aujourd'hui au nom de la population de Beauport et des Maisons importantes qui ont bien voulu souscrire généreusement à l'occasion de cette course. Voici d'abord les Maisons : "Le Soleil" Ltée, "L'Evènement", La Compagnie Paquet Ltée, Charles Nadeau et le Salon Isai Labrie de Beauport. Les organisatrices de banquet furent Mmes Albert Chrétien, Wilfrid Giroux, Mme Vve Art. Dupéré, Georges Paquet, G. Nolet, L. Thérien, Jos. Lemelin, David Guillot Isai Labrie, Henri Bélanger et Mlles Yvonne Bélanger, Jeannette Binet, M. L. Paradis et Edwina Ouellette. Le Bureau de Direction pour l'organisation de ce Derby était : MM. Gérard Binet, président, Yves Mercier, vice-président, Léopold Grenier, secrétaire. Directeurs : Emile Vallée Wilbrod Robert, Eugène Robert, Elphège Bélanger, Léopold Boutet et Paul Gamache. Un trophée offert par la Brasserie Champlain et qui doit être gagné durant trois années consécutives pour le posséder fut gagnée cette année, par l'équipe de Mandoza Bonnelly. Donc je présente à tous les organisateurs et organisatrices mes plus sincères félicitations et grand succès pour l'année prochaine.

Yves MERCIER,
Organisateur.

Sport à T.-Rivières

(De notre correspondant)

Trois-Rivières. — Le dernier concours du club de ski a obtenu un franc succès. Le "cross country" pour les jeunes fut gagné par Bod Miller qui prit une heure, trois minutes et vingt secondes. Jack McRea fut second avec un temps de 1, 03, 55. Les autres concurrents arrivèrent dans l'ordre suivant : D. Breese, 1,-06,00; T. Platt, 1,07,20; Paul Bisson, 1,09,55; M. Donnelly, 1,10,05. Le concours de sauts donna le résultat suivant :

Georges Landry, 31,27,30; P. Drolet, 20,24,24; C. Perrot, 18,20,22; R. Ruel, 18,17,20.

La course d'un mille et demi en ski pour jeunes filles a été gagnée par Mlle Stella Bourque qui parcourut la distance en vingt minutes. Les autres concurrentes se classèrent dans l'ordre suivant : Denise Lambert, Hortense Britten, Marie-Ange Chamberland et Mariette Gauthier.

Le club Marché National a triomphé du Marché Régal par le score de 2 à 1. Elie Villemure scora les deux points de son club. Wilfrid Gélinas compta pour le Marché Régal.

Jos Durand et Marcel Montmarquette ont terminé la saison de hockey de la Ligue de la Cité sur un pied d'égalité en tête des compteurs avec un total de 14 points chacun. Ils sont suivis de près par Veillette et Goulet avec chacun 13 points. Henri Lavoie du Trois-Rivières Ind." a été le "bad man" de la ligue avec 56 minutes au pénitencier. E. Rocheleau du Canadien Indépendant vient en second avec 45 minutes.

Les Maroons ont vaincu le Frontenac par 9 à 6. Sommaire :

Première période

1— Frontenac, R. Poulin 6.20
2— Maroons, R. Lacerte..... 7.10
3— Frontenac, V. Duguay 8.00
4— Maroons E. Cousins..... 15.40
Pas de punitions.

Deuxième période

5— Maroons, Cousins..... 8.20
6— Frontenac, E. Aubin 6.00
7— Fontenac, P. Duval..... 8.10
8— Maroons, W. Gagnon..... 13.00
9— Maroons, R. Deschênes..... 16.50
10— Maroons, W. Gagnon..... 17.00
Pas de punitions.

Troisième période

11— Frontenac, P.-E. Aubin. .. 3.00
12— Maroons, R. Lacerte. 4.20
13— Frontenac, Poulin..... 6.40
14— Maroons, R. Deschênes ... 10.00
15— Maroons, G. Deschênes... .. 18.00
Pas de punitions

Le détail pour le championnat de la Ligue de la Cité, entre le Wabasso et le Trois-Rivières Amateur, a été remporté par le premier club. Une seule partie a été jouée entre les deux clubs, le Wabasso gagnant par 3 à 0. La partie fut très dure et les arbitres durent infliger 24 punitions dont 15 au Trois-Rivières Amateur, dont une majeure à Henri Lavoie. La deuxième période fut marquée d'une bataille générale près des buts du Trois-Rivières. Sauvageau compta sur une passe de Durand après 5.10 minutes de jeu dans la première période. Il n'y eut pas de point dans la seconde période. Le Wabasso s'assura de la victoire dans la dernière période. Le Wabasso s'assura de la victoire dans dernière période en comptant deux fois: Olivier sur une passe de Lamarche après 8.00 de jeu et Durand sur une passe de Béliveau après 13 minutes de jeu.

Louis-Philippe Fortin, propriétaire et gérant du Trois-Rivières Amateur, a décidé de laisser le Wabasso gagner la seconde partie par défaut.

Le club Baseball de Shawinigan a gagné le championnat de la Vallée du St-Maurice en battant le Wabasso par 6 à 2 dans leur seconde partie. Le Baseball fut nettement supérieur.

Arbitres ' Dr A. Béland, Shawinigan, et Armand Gariépy, Trois-Rivières.

LA "SOURIANTE" BETTY

BETTY ROBINSON, championne olympique, photographiée au moment où elle félicite EVELYN HALL (à gauche) et MARY TERWILLIGER (à droite) deux des gagnantes du meeting des Banquiers à Chicago. La première établit un nouveau record de lancer et la seconde gagna le championnat du Central A. A. U.

Dempsey finit sa campagne

Détroit, 1—Jack Dempsey a terminé la campagne d'entraînement de son "come back" hier soir en battant aux points Babe Hunt, de Ponca City, Okla., dans une exhibition de quatre rondes.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

Tout n'est pas rose de ce temps-ci pour les gérants des clubs de baseball et on croit qu'il n'y aura pas beaucoup de clubs avec un alignement régulier au complet pour la prochaine ouverture de la saison dans les majeures — Blessures, opérations et maladie exercent leurs ravages dans les camps d'entraînement et plusieurs joueurs sont en repos forcé pour quelque temps.

ON COMPTE MEME UN ASSASSINAT

New-York, 1.—(P. A.)—Du train où vont les choses il n'y a pas beaucoup de gérants de clubs de baseball qui peut compter avoir son alignement au complet pour l'ouverture de la saison dans les majeures et il pourra être fier celui-là qui pourra accomplir ce tour de force cette saison-ci de débuter avec son équipe complète et en parfaite condition.

Les blessures, les opérations, la maladie et même la mort se sont donné le mot pour exercer leurs ravages dans les rangs des "éligibles" depuis que les camps d'entraînement ont été ouverts il y a un mois et d'ici l'ouverture officielle de la saison il est probable qu'il y aura encore d'autres accidents à enregistrer.

C'est le Brooklyn, avec deux réguliers en dehors pour une période indéfinie qui semble jusqu'à présent avoir été le plus durement frappé. Del Bissonnette, premier but régulier est à l'hôpital pour une opération qui le tiendra inactif pour un mois encore. Frank "Lefty" O'Doul, outfielder, attend lui aussi la guérison de sa main droite blessée avant de prendre l'uniforme ce qui signifie encore irrablement une quinzaine de jours de repos pour lui.

Le Boston Red Sox s'alignera le 11 avril contre Washington avec en moins deux équipiers sur lesquels le gérant Shauno Collins comptait beaucoup : Big Ed. Morris, vétéran lanceux qui a été assassiné lors d'une fête donnée en son honneur la veille de son départ pour le camp d'entraînement. L'autre c'est George Stumff un jeune joueur de champ acheté de Quincey Ill., retenu au lit par une maladie d'intestin.

Une opération pour l'appendicite coûte aux New York Yankees les services du lanceur Henry Johnson, qui en a pour une bonne partie de la saison à se tenir tranquille et l'on doute même qu'il puisse être de quelque utilité pour le club. George Pipgras qui avait subi une opération semblable à bonne heure en 1931 ne réussit à se remettre en forme qu'à la fin de la campagne.

Les admirateurs des Yankees ne voient pas non plus sans une certaine alarme une espèce de tumeur qui se développe dans le cou de Babe Ruth ce qui oblige le gros bambino à porter la tête "à mimat".

Deux des quatre premiers lanceurs du Philadelphie reviennent du sud dans des conditions douteuses. Jim Elliott l'as lanceur du club souffre du dos tandis que Dudley attend la guérison d'un bras. Chuck Klein, des Phils, pour sa part a mal aux chevilles du pied.

John McGraw a aussi toutes les misères du monde à rassembler en même temps tous ses "Giants". Johnny Vergez, troisième but, est au repos avec un genou blessé et Frank Hogan a aussi un genou "incertain" aggravé encore par un fort surplus de graisse qui se refuse à fondre. Pour ajouter aux misères de McGraw le second but Hughie Crity ne peut retrouver son ancienne manière de servir sur les sacs. On dit que les Giants se cherchent un autre receveur et un autre deuxième but.

Mickey Cochrane, le brillant catcher des Athletics est actuellement en "slippers" en attendant la guérison d'un pied empoisonné mais il sera probablement prêt pour l'ouverture de la saison s'il n'y a pas de complications. Alvin Crowder, droitier, du Washington a été appelé chez lui pour maladie dans sa famille et ne retournera probablement pas au club pour le début de la campagne de 1932.

Meeting de l'Union Athlétique intercollégiale

Kingston, Ont., 1.—(P. C.)—La réunion semi-annuelle de l'Union Athlétique canadienne intercollégiale aura lieu samedi à Kingston. Les universités qui seront représentées sont : Queens, Varsity, McGill, Mc Master, College Royal Militaire, College d'Agriculture de l'Ontario, St. Michaels, Toronto; Loyola, Montréal; Université de Montréal, Bishops College et l'Université d'Ottawa.

"SUR LA GLACE"

Sir SAMUEL HOARE, secrétaire d'Etat pour l'Inde qui fut l'une des principales attractions à un festival de patinage de fantaisie tenu récemment au Grosvenor House Rink, Londres, pour le bénéfice d'un instructeur de patinage. C'est la première fois qu'un tel fait s'est produit.

Sainte-Hénédine

Divers

M. Joseph Ouellet, comptable de la Banque Canadienne Nationale, à St-Georges de Beauce et M. Adrien Ouellet, étudiant à Québec de passage chez leurs parents M. et Mme Arthur Ouellet.

—M. Gérard Thibodeau, employé des douanes à Québec chez M. et Mme Odessa Thibodeau.

—M. Joseph Dion, de Limoilou, chez son frère M. Louis Dion.

—Mlle Angéline St-Pierre, inst. à Montréal, chez ses parents M. et Mme Eusèbe St-Pierre.

—M. Louis Dion, employé au parlement de Québec et Mlle Blanche Dion, aussi de Québec, de passage dans leur famille.

—Mlle Gratia Beauchemin est partie pour aller passer quelque temps chez sa soeur à Montréal.

—M. Albert Lemelin de Lyster, chez sa mère Mme Albert Lemelin.

—Mlle Angéline Bissonnette et Cécile Langlois institutrices du village sont allées passer les vacances de Pâques dans leurs familles à Ste-Claire.

—M. Alphonse Legendre de St-Georges, chez son oncle et sa tante M. et Mme Dr Elz. Vézina.

—Mme Ludger Larivière de Québec, chez M. et Mme Eugène Beauchemin.

Un garage

M. W. Ferland, de Ste-Marie, a loué le garage de M. Hervil Dion et s'occupera de réparation des machines de tous genres.

Les Gais Compagnons

par Gene Byrnes

SPORT

Tecumsehs et Détroit annulent

London, Ont., 1er. — (P. C.) — Les London Tecumsehs et les Olympics de Détroit ont annulé sans pouvoir scorer, dans la seconde ronde de la série de détail de la ligue Internationale, hier soir. La rencontre fut dure et il y eut plusieurs joueurs de blessés.

LE TROPHEE LADY BYNG

JOE PRIMEAU, le diminutif joueur de centre des Maple Leafs, qui a gagné cette année le trophée Lady Byng à titre de joueur le plus "clean" de la N. H. L.

La rencontre principale entre poids- lourds

Le Club Social fait certainement sa part pour maintenir le sport de la boxe en vigueur, et le succès encore remporté avec sa séance de mercredi dernier, est la preuve que les amateurs s'intéressent beaucoup aux soirées sportives qui y sont données.

Aussi l'organisateur Letourneau fier de son succès est plus enthousiasme et a décidé de suite de remettre pour mercredi prochain un autre programme encore plus intéressant et avec l'aide de Ludger Lamontagne, il a pu se procurer les services de deux poids-lourds pour constituer la rencontre principale de leur programme de mercredi prochain.

Eddie Beattie, 180 livres, le protégé de Paul-Emile Lafontaine, de West Broughton, sera l'un des participants de la rencontre finale ; étant donné la rareté des boxeurs locaux dans cette classe, il était difficile de le matcher convenablement afin de savoir ce qu'il peut réellement faire contre un homme de son poids ; alors avec le consentement de son gérant, Lamontagne et Létourneau ont décidé Jack Labrie à le rencontrer afin de voir ce que réellement Beattie pourra faire contre un autre poids-lourd. Labrie pèsera probablement une trentaine de livres de plus que Beattie, soit dans les 210 livres.

"Je veux voir ce que mon protégé est capable de faire, a dit Lafontaine, le gérant de Beattie au téléphone et je ferai un voyage spécial, mercredi, afin de m'en rendre compte personnellement.

Comme on peut s'en rendre compte, cette rencontre entre poids-lourds qui "veulent s'essayer", devrait être très intéressante.

Nous ferons un programme très intéressant la semaine prochaine encore, nous ont dit les organisateurs du Club Social et on verra qu'avec les hommes qu'on présentera mercredi prochain, ce sera pratiquement toutes de nouvelles figures.

Nous annoncerons, demain seulement, les deux boxeurs qui figureront en semi-finale ; l'un de Montréal et l'autre un homme très populaire de la ville.

Communiqué

Derby à St-Michel

Le derby de St-Michel de Beauport, couru dimanche dernier le 20 mars a comme par les années passées remporté encore un grand succès cette année et 32 équipes en ont fait partie dont voici le classement:

Léopold Dufresne, 9.03, boite de cigares ar le Pierrot Café, Québec; Albert Rodrigue, 9.48, boite de cigares, par M. Azarl Dubeau, St-Joseph; Gérard Langevin, 10.05, chaise par M. Gédéon Dubeau, St-Joseph; Omer Guillot, 10.10, set de pipes par M. Herménégilde Bélanger, St-Michel; Sylvio Rodrigue, 10.10, flash light par M. Napoléon Hébert, Beauport-Est; Eugène Paquet, 10.15, un cent de fleur par M. Napoléon Bédard, Ste-Thérèse; Héliodore Pageau, 10.20, cendrier par M. Joseph Rodrigue, St-Michel; Lorenzo aPquet, 10.22, pipe par M. Albert Thomassin, Ste-Thérèse; Rolland Dubeau, 10.28, chandail par M. Josepn Dubeau, Beauport; Philémond Garneau, 10.35, boite à pain par M. Paul Pichette, Beauport; Georges Drapeau, 10.38, boite de chocolat par M. Marie-Ls Grenier, Courville; Chs-Auguste Guillot, 10.56, cadran par Mlle Alice Dubeau, St-Michel; Albert Thomassin, 11, boite de bonbons par M. Emmanuel Giroux, St-Michel; Freddy Binet, 11.02, flash light par M. Emeril Dubeau, St-Michel; Arthur Grenier, 11.10, jambon par M. Albert Hawey, Québec; Henri Dubeau, 11.13, pipepar M. Rodolphe Maheux, St-Michel; Eustache Villeneuve, 11.19, rasoir par M. Chs-Aimé Grenier, St-ichel; Armand Pascal, 11.20, tapis par M. Georges-E. Guillot, Beauport; Wellie Dubeau, 11.20, pipe par M. Joseph Grenier, St-Michel; Paul Verret, 11.25, pipe par M. Joseph Dubeau, St-Michel; Roméo Rodrigue, 11.30 pipe par M. Chs-Auguste Rodrigue, St-Michel; Wilbrod Dubeau, 11.31, sac de fleur par M. Joseph Rodrigue, Ste-Thérèse; Gérard Grenier, 11.37, pipe par M. Joseph Verret, St-Michel; Paul-Emile Bailey, 12, porte cigarettes par M. Arthur Girard, St-Grégoire; Armand Rodrigue, 12.07, pipe par M. Edouard Chalifour, Ste-Thérèse; Irenée Bédard, 12.20, sac à tabac par M. Adolphe Grenier, St-Michel; Paul-René Binet, 12.38, pipe par M. Adélard Clouet, Beauport; Jos-Eugène Guillot, 12.40, boite de gâteaux par Mme Edmond Bélanger, St-Michel; Paul Déry, 13.20, pipe par M. Philéas Grenier, Beauport; Rolland Bélanger, 14.45, pipe par Mlle Marie-Blanche Dubeau, St-Michel; Chs-Auguste Binet, 19.50, boites de conserve, par M. Ludger Binet, St-Michel.

D'autres magnifiques prix furent tirés et gagnés par MM. Alphonse Dubeau, Philémon Garneau, Paul-Emile Bailey, Arthur Grenier, Roméo Rodrigue, Léopold Dufresne, Rolland Bélanger : Les donateurs de ces prix sont MM. Philéas Grenier, Oscar Côté, de St-Grégoire; Napoléon Maheux, Pierre Dufresne, Jean-Bte Cyr,Jos Rodrigue, Mme Joseph Rodrigue et Mlle Rose-Anna Dubeau.

Après la distribution des prix, mardi soir le 22, il y eut un magnifique banquet organisé par Mlle Alice et Marie-Louise Dufresne, et Mmes Emeril Dubeau, Joseph Rodrigue, François Vallée, Paul Rodrigue, Adolphe Grenier, Robert Beaudoin, Albéric Bélanger. Du chant comique fut exécuté par MM. Gérard Langevin, Georges Drapeau, Herménégilde Bélanger, Charles-Aimé Langevin, Odilon Binet.

Les organisateurs étaient MM. Joseph Dufresne, Emeril Dubeau et Joseph Rodrigue.

Les juges à l'arrivée étaient MM. Joseph Hurens, Joseph Verret, fils et Albéric Villeneuve. Au départ MM. Joseph Télesphore Garneau, Rodolphe Maheux, Pierre-Jean-Bte Dufresne. M. Lucien Bélanger agissait comme secrétaire.

Rien ne saurait égaler en valeur et en efficacité les PETITES ANNONCES DU "SOLEIL".

Ott Heller

New-York, 1er. — (Par Edward-J. Neill, rédacteur sportif de la Presse Associée). Un gros et timide joueur de hockey aux cheveux blonds, du nom de Ehrhardt Heller, passait de la "ferme" de Springfield en janvier dernier, et promptement commençait mal sa carrière de hockey majeur.

Lors de sa première partie pour Lester Patrick, il jouait contre les Boston Bruins. Dès sa première apparition sur la glace, il décrochait une majeure. Pendant son absence les Bruins s'assurèrent du match par 4 à 1.

C'est le même "Ott" Heller, 21 ans, avec 180 livres de muscles que les "boys" appellent aujourd'hui le Pepper Martin de la série mondiale du hockey, pour l'historique coupe Stanley.

Heller pratiquait hier avec le reste de l'escouade des Rangers, s'amusant à exécuter des descentes rapides d'une extrémité à l'autre de la patinoire, du même genre que les deux qu'il exécuta pour compter les deux premiers points des Rangers, durant la quatrième partie et que celle qui produisit l'unique point de la troisième joute.

Ses confrères le taquinaient un peu au sujet de ses récents succès, cependant que Lester Patrick, le "renard argenté", le regardait patiner d'un air satisfait en disant : "C'est un chic type qui a de l'ambition et sait se mêler de ses affaires, tout en écoutant docilement les avis qu'on lui donne. De plus, il n'a pas de mauvaises habitudes".

Le Chapeau qui garde indéfiniment sa forme et sa couleur --

Le Dan Dobbs

EXIGEZ-LE SI VOUS RECHERCHEZ CE QU'IL Y A DE PLUS CHIC

Autres chapeaux à prix populaires vendus par les meilleurs chapeliers - -

Le YALE 5.00

Le BURBRIDGE à partir de 3.50

A. A. ALLAN & CIE LIMITEE

MONTREAL TORONTO

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

ANNONCE...

POUR DEMAIN

L'OUVERTURE OFFICIELLE

D'UN NOUVEAU ET PLUS GRAND DEPARTEMENT ULTRA - MODERNE EN

CONFECTIONS

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET GARCONS

Un coin attrayant de notre Département de Confections pour hommes, jeunes gens et garçons complètement transformé et modernisé.

dont nous voulons faire, vu la modicité de nos prix pour la qualité offerte et le style de nos marchandises, le lieu de rendez-vous

DE TOUT HOMME CHIC

ELEGANT ET SOUCIEUX D'ETRE TOUJOURS BIEN MIS TOUT EN ECONOMISANT

GRATIS

GRATIS

Nous donnerons GRATIS à tout visiteur, un joli cadeau-souvenir, consistant en un PORTE-CLEFS de cuir solide avec fermoir tel qu'illustré dans cette annonce.

Nul n'est besoin d'acheter pour cela. Une visite à notre Département Moderne suffit. Vous ne serez nullement importuné. Venez en grand nombre et réclamez votre cadeau-souvenir.

Pour les garçonnets accompagnés de leurs parents, nous leur réservons une surprise aussi.

VENEZ DES DEMAIN — C'EST GRATIS

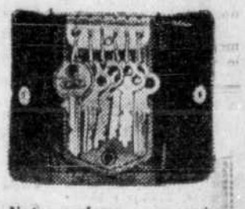

Notre cadeau - souvenir pour demain seulement

QUELQUES PRIX INTERESSANTS D'OUVERTURE

HABITS

POUR HOMMES, JEUNES HOMMES et HOMMES d'AGE MUR

Grandeurs : 34 à 44

NOTRE PRIX D'INAUGURATION :

15.00

Ces complets représentent une coupe parfaite et élégante dans les plus fins worsteds botany rayé noir et blanc, bleu rayé, brun rayé, gris oxford, serge bleu-marine tout laine et plusieurs autres dessins de haute nouveauté. Tous ces habits sont doublés d'un bon satin. Nous avons les modèles avec épaules nouvelles pour le jeune homme et semi-standard pour l'homme plus âgé.

PALETOTS

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Offerts cette semaine à grande réduction, pour l'ouverture de notre nouveau et plus grand département, l'un des plus vastes, des plus modernes qui sera dorénavant le rendez-vous de l'homme élégant.

250 PALETOTS

de Printemps, de toute première qualité et de confection soignée, que nous avons

GROUPES EN 3 PRIX

11.50

15.00

17.50

MATERIELS: Tweeds écossais, tissus veloutés, tweeds Barrymore, chevronnés, etc.

STYLES: Raglan, slip-on, chesterfield, Guard, tube avec les nouvelles épaules, 3-4 doublés de satin.

COULEURS: Bleu, brun, gris oxford, gris moyen, drab fantaisie, en un mot tout ce qu'il y a de plus nouveau en dessins et couleurs.

Un autre Spécial

HABITS

1 et 2 pantalons pour hommes et jeunes gens. Valant de $22.50 à $24.50, pour 18.50

Le chic, le fini et la qualité des tweeds sont les caractéristiques frappantes de ce spécial. Ce groupe comprend les worsteds rayés noir et blanc, bleu et brun rayé, gris silvertone, gris oxford, serge grise et bleu marine. Bonne doublure de satin et les manches doublées de soie. Modèle simple breast avec épaules nouvelles, double breast pour le jeune homme, semi-standard pour l'homme d'âge mûr et stout pour l'homme corpulent.

MIEUX ENCORE

AVEC 2 PANTALONS

HABITS

DE CONFECTION SUPERIEURE

22.50

Collets et manches finis à la main, canevas pure toile dans les revers, l'habit entièrement doublé de satin, les manches doublées de soie. Le matériel comprend un worsted anglais de 1ère classe à dessins et couleurs nouvelles. Modèle simple-breast dans toutes les tailles pour jeunes hommes, hommes d'âge mûr et hommes corpulents.

2è PLANCHER

VOYEZ NOS 8 VITRINES

VOYEZ NOS ANNONCES EN PAGE 7-13-22

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

UN BON MOYEN DE LOUER SES LOGEMENTS EST DE PUBLIER UNE PETITE ANNONCE ICI

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU

"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.
NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gros seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces peuvent être données aux succursales dont nous publions la liste ci-bas ou au bureau du Soleil et elles sont strictement payables d'avance.

48 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 5e rue. Tél.	4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél.	6050
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271 rue St-Joseph. Tél.	3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél.	4-0249
BOIVIN J.-R., restaurateur, 211 de la Couronne. Tél.	4-0383
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél.	4-4559
CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél.	7840
JOS COTE (ltée)	
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél.	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél.	3-3130
Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél.	2-6362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél.	4-0592
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Tél.	4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél.	4-0431
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél.	4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél.	2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél.	4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél.	2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél.	4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél.	2-1606x31
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél.	4-0473
DUBE J.-EDM, 152 St-Jean. Tél.	2-0862
DUBE MAURICE, pharmacien, 343 St-Joseph. Tél.	4-3423
DUBUC F.-X.-LEON, 114 14ème rue. Tél.	4-1962
FORTIN Mme E., 74 4ème Ave. Québec-Ouest. Tél.	2-4790x11
FRANCOEUR L.-A., pharmacien, 557 1-2 St-Jean. Tél.	3-1791
GAGNON J.-Albert, épicier, 884 Chemin Ste-Foy. Tél.	5862
GAGNON J.-EDO., 766 St-Vallier. Tél.	4-0422
GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél.	3-0032
GAUVIN, Mme W., 1251B rue St-Vallier. Tél.	4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél.	3-0768
357 rue St-Joseph. Tél.	4-0562
GINGRAS ARTHUR, ave Royale Beauport.	
GIDOUX ADELARD, 91 6e rue. Tél.	4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Canardière. Tél.	4-1330
LALIBERTE EMILE, restaurateur 139 Montmagny. Tél.	4-0302
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél.	3-0021
LEVESQUE J.-A., 146½ 3ème rue. Tél.	4-0330
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B. P., 129. Tél.	113
MARTEL L.-E., Pharmacien, 171 rue Hermine. Tél.	3-3035
PAGEAU J., 595 de la Canardière. Tél.	4-035
ROBERGE OMER, St-Romuald.	159
ROGER RENE, 297 1-2 1ère Avenue. Tél.	4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél.	6941
ROYER, épicier, 117 rue Victoria.	3-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81 Avenue Cartier (coin St-Cyrille).	6768
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél...	7131

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIENS pékinois, pomeraniens, très beaux, Fox Terriers, chiens Esquimaux, âgés 3 mois. Bon marché pour quelque temps. S'adresser 110 rue de Bernières, Stadacona. 1avr-2fs-3b

APPARTEMENTS A LOUER

PARLIAMENT VIEW, appartement moderne, chauffage à l'huile, eau chaude à l'année, meublé, chesterfield neuf, frigidaire si désiré. Service du concierge, possession immédiate. S'adresser No 57, Grande-Allée, tél.: 2-1886. 4mrs-26fs-5r

NOUVEAUX appartements "Claire-Vue" No 293, chemin Ste-Foy, prêt pour être occupé le 15 avril. Pour informations s'adresser à V.-H. Montmigny, No 160½, rue Crémazie, tél.: 4-2601. 11mrs-26fs-5b

APPARTEMENTS ALICE, 20 avenue Laurier, près du Parlement, suites de dimensions différentes, services du concierge, eau chaude, etc. Localité paisible à des prix raisonnables.

APPARTEMENTS LOUISE, 9 Place George V, près du Manège Militaire, suites idéales pour petite famille. Prix modérés. Tél.: 2-0526. Trust Général du Canada, 71, rue St-Pierre. 30mrs-6fs-5r

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 22mrs-26fs-5r

SUITE DE 5 chambres plus chambre bain, possédant toutes améliorations modernes, frigidaire, service du concierge aux appartements Lincoln, 14, avenue St-Denis. S'adresser au concierge ou G.-I. Lachance, 263 St-Paul, tél.: 2-6403. 31mrs-6fs-5r

41 REMPARTS, logement de 12 chambres et deux bains, chauffé, parquet en bois dur, véranda, vue sur le port, hangar, grenier, etc., aussi appartement de 2 et 3 chambres, meublés ou non, références exigées. Tél.: 2-3381. 31mrs 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26avr -5r

AVENUE LAURIER, appartement moderne, 5 chambres plus bain, frigidaire, occupé par des gens mariés, très tranquille, garage gratis, prix minime. S'adresser tél. 3-4316 ou 2-0494. 28mrs-6fs-5r

APPARTEMENTS BERUBE LIMOILOU, suite 2-3 appartements, meublés avec gaz, électricité, près 2e Rue, et 3e Avenue et pont Dorchester. S'adresser 50, 3ème Avenue, tél.: 4-4350. 29-30mrs-1-2avr-5f

APPARTEMENTS à louer 19 Ste-Angèle, de 3-4 pièces plus bain, eau chaude à l'année. Améliorations modernes. S'adresser au concierge ou téléphone 3-1948. 1avr-4fs-5b

RUE ST-JEAN No 574½, magnifiques petits logements, 4 pièces meublés ou non, très modernes, eau chaude à l'année. Conviendraient pour bureau. M. Robitaille, No 574 rue St-Jean, tél.: 5311. -5f

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur hypothèque, par différents montants, au taux de 6%. En ville. S'adresser J.-A. Pouliot, N. P. 26 avenue des Oblats, tél.: 3-0375. 22mrs-26fs-7f

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garanties, en ville et à la campagne. Ed.-Boisseau Picher, notaire, 2A, avenue Turnbull, Québec, téléphone: 2-1161. 21sept-1an-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville. Aussi prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p. m. tél.: bureau 4-2918, rés. 3-2459. 18mrs-26fs-7f

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 57, de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 2-3926 sonner 2. 9mrs-26fs-7r

ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE à emprunter $7,000.00 1ère hypothèque sur propriété d'une valeur $22,000.00. Ecrire à Casier 402, "Le Soleil". 30mrs-6fs-8f

ARTICLES DE MENAGE

POELES.—Empire, ligne complète de poêles. Spécialité: poêle pour petit logement, gaz, bois, charbon, aussi ligne spéciale pour installer avec brûleur à l'huile. Conditions avantageuses. Nous sommes aussi distributeurs des brûleurs à l'huile Taft. Agents demandés. La Cie d'Agences Québec, 29¼, de la Couronne, tél.: 4-3652. 2mrs-26fs-9r

PIERRE DENIS, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, sets salon, poêles et fournaises, gramophones, manteaux pour dames, habits, pardessus, piano automatique, bassin de barbier, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 10mrs-26fs-9r

MEUBLES A VENDRE, prélarts, etc., aussi carrosse et sleigh d'enfant, et un magnifique piano Heintzman. Bon marché. S'adresser J.-A. Bergevin, 1½, Ferland, tél.: 2-4477. 26mrs-6fs-9r

A VENDRE SET DE SALLE à manger en noyer, set de fibre couleur olive lit double complet électroliers, tapis et prélarts, le tout en parfait ordre et très bon marché. Beau logement à louer 6 chambres plus chambre de bain, très propre, sera libre vers le 15 avril. S'adresser 121½, 5ème Rue, tél.: 4-1447. 28mrs-5fs-9b

DIVANETTE en chêne Krochler, buffet chêne doré, table extention, couchette avec matelas pour enfant, le tout en parfait ordre. S'adresser 829, St-Vallier, tél.: 9057. 30mrs-5fs-9f

ORTHOPHONIC "VICTOR" 25 disques, prélart de passage, poêle électrique 2 ronds, prélart imitation bois, rugs, tables, tuyaux de poêles, tôle, écran, Tél.: 4-0783, 378, 2ème Avenue. 30mrs-3fs-9b

A VENDRE cause départ, magnifique ameublement chesterfield en pluche, 3 morceaux en parfait ordre. S'adresser 241, des Franciscains. 30mrs-6fs-9b

A VENDRE BRULEUR à l'huile, grandeur 10" et réservoir 45 gallons, usage de 5 mois seulement, en parfaite condition. S'adresser à J.-A. Gagnon, 4 Berthelot. 29mrs-6fs-9b

POELE A GAZ à vendre Beach entièrement neuf, cinq feux, émaillé, fourneau doublé granit, à sacrifice pour cause de départ. 225, 1ère Avenue. 31mrs-6fs-9b

SET DE SALLE à dîner en noyer style Reine Anne, 9 morceaux, tout neuf, superbe cage d'oiseau en cuivre, table, secrétaire. S'adresser 360, Richelieu, tél.: 3-0474. 31mrs-2fs-9b

A QUI LA CHANCE, set de chambre en chêne doré, set de salon acajou, fournaise tortue No 12 et fusil, et plusieurs autres articles. S'adresser le soir 381, Champfleuri. 31mrs-4fs-9b

SET DE SALLE à dîner en noyer, à vendre, aussi set en fibre. Visible de 8 h. 30 à 10 h. du soir à 43½, Lavigueur. 31mrs-2fs-9b

MME A. BELANGER, marchand seconde main, gramophones, garde-robes, commodes, sofa, lit-corniche, divanettes, etc., poêles, habits, outils, cadres. Achetons à domicile. 141, la Reine, coin Laliberté, tél.: 2-0318. 1avr-2fs-9r

POELES USAGES—Vous trouverez à nos départements de poêles usagés, un assortiment complet de toutes les sortes de poêles en parfaite condition à des prix ridicules, avec conditions de paiement pour accommoder tous les clients. Hâtez-vous de venir faire votre choix. Nous avons aussi quelques laveuses usagées aux mêmes conditions. J.-P. Bédard & Cie Enr., vendeurs des fameux poêles "Beach" 72, rue St-Joseph, tél.: 4-4251. 1avr-26fs-9r

POELE A GAZ à vendre Gurney avec corniche, quelques mois d'usage seulement, très propre. S'adresser 284, St-Cyrille, appt. 3, tél.: 8620. 1avr-2fs-9b

VENTE PRIVEE—Lustre, pharmacie, set salle à dîner en noyer noir, piédestal marbre, foyer artificiel, table, pupitre en chêne, rug prélart. 36, 9ème Rue, tél.: 4-4777. 1avr-2fs-9f

ROLL-TOP à vendre bon marché. S'adresser téléphone 2-3046 ou 39 St-Gabriel. 1avr-3fs-9b

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE, personne, homme ou femme cherchant à se créer situation et pouvant disposer d'un peu de capital, pourra faire un revenu raisonnable. Affaire sérieuse, intéressante. Pour détails écrire Casier 405, "Le Soleil". 31mrs-3fs-9ab

AUTOMOBILES A VENDRE

CHARS USAGES Buick, Chrysler Dodge, Essex, Ford, Paige, Plymouth, Chandler, Pontiac, Reo, Studebaker, Durant, Chevrolet, De Soto. Bon ordre, conditions faciles. Moteurs marins Chrysler 4 et 6 cyl. Couture Motor Sales, 93, d'Abraham, tél.: 7163. 8mrs-26fs-11r

HUPMOBILE SEDAN 8 cylindres, modèle 1932, neuf et direct de la manufacture. Aussi Chrysler usagé, marque coupé, en parfait ordre, prix avantageux. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593. 23mrs-26fs-11f

BEAU CHOIX de chars usagés, toutes les marques, modèles 1928-29-30-31, très propres en peinture, mécanique en bon ordre, prix d'occasion. Côté & Côté Ltée, 112 boulevard Langelier. 7mrs-26fs-11f

SPECIALITE: Parties de toutes sortes et marques d'automobiles, usagées. Batteries, pneus, tubes. Nous achetons toutes marques de chars. S'adresser Ludger Ferland Enr., No 105, 1ère Avenue, tél.: 4-2920. 14mrs-26fs-11f

PNEUS USAGES demandés, 30x500, 30x450, 29x440, 30x3½, 32x600, 33x600, 30x5, 32x6, 33x4½, 32x4½, 34x4½, 29x450, 29x475, 33x5, 31x4, 32x4, 32x577, 36x6, 31x500, 32x650, 30x525, 33x4. S'adresser Gaudiose Caron, 56½, Dorchester. 21mrs-26fs-11f

CHARS USAGES

VOULEZ-VOUS un beau et bon char usagé, un modèle récent, à bon marché et à conditions faciles. Téléphonez à 4-3593, J.-L. Drolet Enr., 284 St-Joseph, Québec. 18mrs-26fs-11f

STUDEBAKER 7 passagers, modèle 1927 avec taximètre et contrat du Red Diamond Taxis, licence 1932. Prendrait petit char en échange. Visible 133, rue du Pont. tél.: 2-3229, M. Levesque. 31mrs-3fs-11b

AUBURN CONVERTIBLE en très bonne condition, à vendre pour $275 pour cause de déménagement. Vraie occasion. S'adresser 95½, d'Abraham, tél.: 2-3452. 30mrs 1-2-5-7-9avr-11r

DE SOTO SEDAN 1929, Plymouth, sedan 1929 en très bon état de marche. Conditions faciles. S'adresser Alphonse Legaré, 97, côte d'Abraham, tél.: 2-0894. 1avr-6fs-11r

A VENDRE camion Chevrolet 1½ tonne, modèle 1931, machine pour fabrication de liqueurs douces, boîtes, bouteilles, etc. Chance exceptionnelle pour prompt acheteur. Ecrire à Casier 406, "Le Soleil". -11b

LASALLE sedan 5 passagers, en parfaite condition 6, roues de broches, 22,000 milles $900.00, Conditions faciles. S'adresser R. Garneau, 105, côte de la Montagne, tél.: 2-1591. 1avr-2fs-11b

DURANT SEDAN 1929, 6 cylindres, propre et va comme un neuf, avec licence 1932. Faut vendre d'ici à quelques jours à $300.00. Appelez 4-4527. 26mrs-11f

BUICK COUPE 4 places, en parfait ordre, usage, 20,000 milles, carrosserie comme neuve. S'adresser 64, de Salaberry, tél.: 3-4873. 26mrs-6fs-11r

AUTO STAR Victoria coupé, en parfait ordre $50.00, Whippet sedan avec licence 1932 frais overhaulé $275.00. S'adresser 735, St-Vallier. 29mrs-4fs-11f

WILLYS-KNIGHT sedan 1931, de Luxe. Prix de liste $700.00 à sacrifié à $550.00 Appelez 7544. 30mrs-4fs-11f

AUTOMOBILES USAGES, Buick coach "Six" 1928, en parfaite condition, propre comme neuf, Dodge coach "quatre" 1926 très propre et bonne condition. Bons prix pour acheteurs sérieux. L.-F. Martel, 106 Ste-Marguerite, tél.: 4-2901. 30mrs-4fs-11b

A VENDRE automobile 7 passagers, limousine Buick, 1926 pour $300.00. S'adresser à Arthur Audet, 96, rue de la Reine. 30mrs-6fs-11r

DURANT SEDAN 1929, 6 cylindres, propre et va comme un neuf, avec licence 1932 Faut vendre d'ici à quelques jours à $300.00. Apelez 4-4527. 30mrs-4fs-11f

AUTOMOBILES A VENDRE

A VENDRE FORD roadster avec rumble seat 1929 en parfaite condition et 5 pneus neufs $200.00 comptant. S'adresser à M. Giroux, 236 St-Jean, tél.: 2-3718W. 31mrs-4fs-11b

SPECIAL DECOUPEZ cette annonce vous aurez droit à $50.00 de réduction sur ces prix, en achetant une des autos suivantes: Chevrolet spécial sedan 1931 neuf $925. Chevrolet spécial coach 1931 neuf $825. Chevrolet coupé 1931 neuf $775. Chevrolet spécial sedan 1931, usagé $725. Ford sedan 1931 usagé $590. Ford Victoria 1931 usagé $590. Sujets à être vendus sans avis. Conditions argent comptant, pas d'échange. Jules Maheux, tél.: 5365. 1avr-3fs-11f

A VENDRE OU A LOUER

TERRAIN A LOUER sur le bord de la rivière Chaudière, convenable pour maison d'été. S'adresser à Napoléon Fortier, R.R. No 1, St-Bernard, Dorchester. 31mrs-2fs-14b

BOUTIQUES A LOUER

SHOP A LOUER pour n'importe quel ouvrage ou garage. Aussi chambre à louer avec gaz, armoire et garde-robes. S'adresser 85 Richardson. 2avr-2fs-15r

BUREAUX A LOUER

BUREAU à louer plus 2 appartements, 28, rue Montcalm. S'adresser 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 5mrs-26fs-17f

BUREAUX, entrepôt, magasins 3,000 pieds carrés, 1er plancher, autres différentes grandeurs à partir $15.00, entretenus, service d'ascenseur, édifice Séguin, coin St-Roch, boulevard des Fossés. S'adresser Emile Carette, 34, côte d'Abraham ou sur les lieux au gardien, tél.: 2-4825. 4mrs-26fs-17r

BUREAUX A LOUER—Quelques bureaux et salles d'échantillons à louer, de différentes grandeurs, dans l'édifice Lambert, 37 de la Couronne. S'adresser J.-A.-T. Lambert, 33, de la Couronne, tél.: 8102. 24mrs-26fs-17f

BUREAUX OU SALLES d'échantillons, chauffés, éclairés. S'adresser 66, de l'Eglise, édifice Jinchereau, tél.: 9226. 24mrs-26fs-17r

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Information, bureau de l'administration Le "Soleil". 24mrs-j.no.-17b

BUREAUX de différentes grandeurs, très bien éclairés, voûtes de sûreté, élévateur pour assagers et marchandises. Service du concierge, à proximité des gares de chemins fer. S'adresser édifice Lachance, 263 St-Paul, tél.: 2-6403. 31mrs-6fs-17r

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes, près de la rue du Pont. S'adresser 101, Ste-Marguerite. 29ao-j.n.o.-23b

CHAMBRE ET PENSION, très bonne chambre et pension. S'adresser au No 31 rue Ste-Ursule, tél.: 2-2141. 2mrs-26fs-23r

APPARTEMENT à louer bien ensoleillé, fenêtre sur la rue, eau chaude au bain, usage téléphone, bel endroit dans Limoilou, pension si désirée. S'adresser 3½, Canardière. 28mrs-6fs23b

CHAMBRE DOUBLE à louer, près de la côte St-Augustin, téléphone, bain, tout sur le même plancher, avec pension si désirée. S'adresser par téléphone 2-1855. 30mrs-6fs-23b

BELLES GRANDES CHAMBRES double et simple à louer avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes. Chauffé à l'eau chaude. Aussi repas à la semaine ou à la carte à prix modéré. S'adresser 124 Laliberté. 29-31mrs-1-2avr-23f

CHAMBRES très propres avec eau froide et chaude, excellente pension. Prix très bas. Aussi repas à la carte. S'adresser Mme A. Lachance, 6, Ste-Famille, tél.: 2-5049. 29-31mrs-1-2avr-23r

CHAMBRE AVEC PENSION si désiré, pour dame ou monsieur. Partie centrale de la Haute-Ville. Prix très raisonnable Tél.: 2-4878. 3B rue d'Auteuil. 31mrs-4fs-23b

PRES DU PARLEMENT 2 belles grandes chambres à louer, bien ensoleillées, chauffées, garde-robes, usage bain, téléphone, pension si désirée, situé au No 79, St-Michel, coin St-Amable. 31mrs-3fs-23b

CHAMBRES A LOUER

DEUX JOLIES chambres simples à louer, ensoleillée, confortablement meublées, avec accommodations modernes, chambre bain et téléphone sur même plancher, un deuxième conviendrait pour messieurs ou demoiselles, vrai bon chez-soi pour personnes désirant la tranquilité. Prix $2.50 et $3.25 par semaine. S'adresser à 149½, St-Cyrille, tél.: 3-2604. 11déc.j.n.o.-24b

BELLE GRANDE chambre à louer pour 1 ou 2 personnes, très propre, 2 fenêtres sur la rue, avec grand garde-robe, dans famille privée et à prix modéré. S'adresser à 40 côte Ste-Geneviève. j.n.o-24b

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désiré, 333 du roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o-24b

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes avec douches, bains et téléphones. Prix réduit jusqu'au 15 juin 1932. S'adresser au gérant Manoir Montmorency, 410, St-Jean, tél.: 2-8164. 9mrs-26fs-24r

MAGNIFIQUE grande et petite chambres, très ensoleillées, aussi joli grand boudoir, riche ameublement de chesterfiled, moderne, eau chaude, bain, usage téléphone, prix modéré S'adresser 10, Haldimand, tél.: 2-8390 29mrs-6fs-24r

GRANDE CHAMBRE ensoleillée, 2 fenêtres sur la rue, convenable pour 2 personnes. Autre petite avec lit double, bain, téléphone. Famille sans enfants. S'adresser 192, Ste-Marguerite, coin rue de l'Eglise. 15mrs-26fs-24r

TRES BELLE CHAMBRE à louer dans famille privée, usage du bain et téléphone. S'adresser à 162 rue Fleurie, près de la rue de la Couronne, tél.: 3-3197. 1av-4fs-24x

HOTEL LORRAINE, carré Hôtel-de-Ville, améliorations très modernes. Prix pour chambres au mois $15.00 en montant, aussi chambres à la semaine. Service d'ascenseur. S'adresser au bureau. 24mrs-26fs-24r

CHAMBRES A LOUER avec eau chaude dans chaque chambre bien chauffées ensoleillées, usage bain et téléphone. S'adresser 134, St-Jean. 28mrs-6fs-24b

BELLES GRANDES CHAMBRES double, simple, aussi cuisinette avec poêle à gaz, plancher de bois dur, belle grande fenêtre, propre, tranquille, usage du téléphone. S'adresser à 29, Charlevoix. 29mrs-6fs-24r

GRANDE ET PETITE CHAMBRES à louer, bien ensoleillées, service de concierge. S'adresser à 50, rue St-Louis. 29mrs-4fs-24r

GRANDE CHAMBRE à louer, bien éclairée et propre, usage bain, téléphone, gaz si désiré. S'adresser 190 du Pont. 30mrs-3fs-24r

JOLIE GRANDE CHAMBRE double et simple, 2 fenêtres, chauffées, garde-robe, bain, eau chaude, gaz, réparée à neuf. Meublée, rug vieux rose 3x4½. Conviendrait pour 2 ou 3 personnes. Arrêt des chars à la porte. Usage du téléphone. Tél.: 9639. S'adresser 862 St-Vallier. 31mrs-2avr-24f

JOLIE CHAMBRE à louer, châssis sur la rue, garde-robes, étage bain, téléphone à très bas prix. S'adresser 6 St-Stanislas. 31mrs-2avr-24b

PLACE HELEN—Belles chambres doubles, meublées et confortables, avec cuisinettes ou boudoirs, convenables pour couples mariés ou de jeunes filles. Endroit central, tranquille et privé. Bain et téléphone. S'adresser au concierge 28 Couillard, tél.: 2-1770. 31mrs-6fs-24b

A LOUER CHAMBRE meublée, dans famille privée. Pour autres détails s'adresser en téléphonant à 6024. 31mrs-2avr-24f

8 HALDIMAND, près rue St-Louis, grandes et petits chambres à louer, aussi salon, prix modéré, eau chaude à l'année. Tél.: 2-4355J. 31mrs-3fs-24b

CHATEAU ST-JEAN flat de deux pièces 3ème étage, avec gaz, aussi chambre avec eau courante, sur 1er plancher. S'adresser 547, St-Jean, tél.: 3-0117. -24f

FLAT comprenant chambre, boudoir et cuisinette. Attenant à la chambre de bain. Possession immédiate. S'adresser 66, St-Louis. 1avr-2fs-24r

CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE chambre avec gaz, lavabo, 2 grandes fenêtres, chauffée, eau chaude, usage bain, téléphone. S'adresser 149 Dorchester, tél.: 4-0333. 30mrs 1-2-4avr-24f

No 375½ RUE St-Jean à louer chambre ensoleillée, meublée, chauffée, eau chaude dans la chambre. Une autre convenable pour 2 personnes, bain, téléphone privé, sur même plancher, prix réduits. Tél.: 2-6930. 3mrs-26fs-24r

CHANCES D'AFFAIRES

ON DEMANDE associé avec $500.00 ou bonne valeur pour manufacturer bon produit de table, bien établi. Toujours en main, terre, hôtel, magasin, maison, fromagerie, restaurant, dont plusieurs à échanger. Grosse manufacture bien située prix du terrain seulement. 65, Laurier, Sherbrooke, P. Q. 13-29jan 5-12-19-26fév. 4-11-18-25mrs 1-8-15-22-29avr. -26b

Chevaux, voitures, harnais

BISSON & GIROUX, commerçants de chevaux. Nous avons en main plusieurs belles juments, pour cultivateur, de différentes pesanteurs. Coin Aqueduc et Ste-Thérèse. 3mrs-26fs-27f

LORRY LEGER pour livraison, un autre plus lourd. Aussi boghei, Rockaway de famille, avec pole et harnais doubles, berlot-carriole. Bon marché. S'adresser 35, rue Latourelle. 29mrs-5fs-27r

3 BONS CHEVAUX de 1100 à 1500 lbs, de voiture et d'ouvrage, jeunes et garantis. Aussi harnais d'ouvrage. S'adresser E. Bédard, 86, Ste-Agnès, tél.: 8474. 31mrs-4fs-27f

BOGHEI presque neuf, roues caoutchouc et un sorry, bandage d'acier, à vendre bon marché. S'adresser 2½ St-Benoit, tél.: 3-3006. 31mrs-2fs-27b

BON CHEVAL à vendre. S'adresser 225 St-Olivier, tél.: 7335. 31mrs-2fs-27b

AVIS JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs, aussi chevaux de voiture légère. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 1avr-26fs-27f

BOIS, CHARBON

CHARBON Coke 25c la poche. Coke 4 poches pour $1.00. Stove, Chestnut 75c la poche. Délivrer dans toutes les parties de la ville. S'adresser A. Falardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795. 18mrs-26fs-30f

SI VOUS VOULEZ vous chauffer à bon marché, achetez grosses poches de Stove et Chestnut 75c. Cook 4 poches pour $1.00. Aussi bois de chauffage de toutes sortes, prix du voyage $2.25. Croûtes $3.00 le voyage, bois franc $3.50 le voyage. J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 22mrs-26fs-30f

CHARBON DUR, Stove, Chestnut, première qualité, 75c la poche, charbon bois franc 25c la poche, Cook bien sassé 25c la poche. Livré par quantité de 4 poches et plus. S'adresser Mme F. Hébert, 191 St-Germain, tél.: 3-4844. 2mrs-26fs-30f

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3ème Avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage pesanteur garantis. Livraison dans toutes les parties de la ville. 4mrs-26fs-30f

Vos Meubles Usagés
Sont encore bons
POURQUOI NE PAS EN TIRER PROFIT?

Si vous déménagez en mai et qu'il vous faille sacrifier du ménage ou si vous avez pensé de profiter de cette période pour vous aménager à neuf, ne détruisez pas vos vieux meubles ils peuvent servir à d'autres qui attendent l'occasion pour se les procurer.

Nous avons un service rapide, facile et peu coûteux de vente et d'échange, un agent qui pénètre dans tous les foyers, pourquoi ne pas vous en servir?

PUBLIEZ UNE PETITE ANNONCE DANS
LE "SOLEIL"

BOIS, CHARBON

BOIS DE CHAUFFAGE à prix réduits, merisier, érable, de la 1ère qualité, sicé, fendu, livré $3.50 la corde de 12 pouces. Erables 3 pieds de longueur $8.50 la norde. S'adresser Ed. Conway, 235, Canardière, tél.: 4-2351. 11mrs-26fs-30f

CHARBON DUR Stove, Chestnut, première qualité, 75c la poche livré. Charbon de bois franc 25c. Coke bien sassé 25c la poche livré par quantité de 4 poches et plus. Albert Royer 171, Aqueduc, tél.: 6618. 14mrs-26fs-30f

CHARBON dur garanti aucune pierre, meilleure qualité. Stove $14.75 la tonne, sac 100 lbs, 80cts. Cook $12.00 la tonne, en sac. Connell Coal 50 avenue Conway, tél.: 4-4780. 22mrs-26fs-30f

CHARBON DE TOUTES sortes, première qualité à la tonne ou au sac, pesanteur garantie. Consultez nos prix. S'adresser G.-S. Marceau Enr., 817, rue St-Vallier, tél.: 3-0617 ou 9561. 10mars-26fs-30b

BOIS DE CHAUFFAGE—Prix pour bois tout scié et fendu, bois sec de première qualité. Grosses croûtes 4 pieds érable et merisier $11.00 corde, voyage $3.00. Moyenne grosseur $10.50, $2.90 voyage. Délignures $2.40 voyage. Epinette $2.30. Bois de corde, etc. Téléphones à 9829, côte Bells, Québec. Edouard Ruel Limitée. 26mrs-26fs-30f

A BAS PRIX chez Cyrille Bussières, 49, St-Bernard, tél.: 6827. Bois franc sec, délignures 20c la poche, 6 poches pour $1.00. Croûte érable, merisier $3.00. Bois franc scié et fendu $2.75 bon voyage. Erable 2 pieds 2 pieds ½, scié et fendu et charbon de toutes sortes. 8fév-26fs30-f

CHARBON DUR Stove et Chestnut à la tonne, $15.50, à la poche 75cs. Cooke Besco, 25cts la poche livré à domicile. Charbon bois à 25cts. S'adresser Adjutor Noel, 155 Carillon, tél.: 7614. 1avr-3fs-30b

COMMERCE A VENDRE

EPICERIES, RESTAURANTS, hôtels, Cour à Bois, manufacture et ameublements de maison de chambres. Bons postes. S'adresser H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5109. 23mrs-6fs-31r

SALLE A MANGER à vendre sur la rue St-Joseph, avec lunch, comptoir et tout l'ameublement, possession immédiate pour cause de maladie. S'adresser 53, Grant, ou tél.: 4-4095. 28mrs-6fs-31r

EPICERIES, RESTAURANTS, hôtels, Cour à Bois, manufacture et ameublements de maison de chambres. Bons postes. S'adresser H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5109. 31mrs-6fs-31r

BOUTIQUE DE BARBIER au complet à vendre, pour cause maladie. S'adresser 5 rue Ste-Hélène, Lévis, tél.: 386 M. Lévis. 30mrs-6fs-31f

POSTE DE COMMERCE établi depuis 15 ans à vendre avec propriété pour cause de maladie et abandon des affaires. Ecrire à Casier 339, "Le Sleil". 31mrs-1-2avr-31f

SALLE DE POOL ET BILLARD

A VENDRE pour quelques jours seulement. Homme sérieux, pouvant se faire $30.00 à $40.00 par jour comptant, $1,500.00 à $1,800.00 et balance comme loyer au centre de la ville. Contenu salle de pool, salon de barbier et quick lunch avec bail de 10 ans. Très bas prix. Ecrire Casier 345, "Le Soleil". 29mrs-6fs-31b

COMMERCE A VENDRE

STATIONS DE GAZOLINE

SI VOUS ETES intéressés dans les endroits avantageux, nous avons quelques emplacements situés sur les grands chemins ouverts à l'année, hors de la ville à des croisements de routes, aussi le trafic des touristes par voie du pont de Québec augmenté par les améliorations aux chemins du Sud. Pour détails s'adresser l'Agence d'Immeubles Québec, 21, Ste-Angèle, tél.: rés. 2-6239, bureau 2-6605. 30mrs-6fs-31r

COMMERCES DEMANDES

ON DEMANDE à acheter un commerce ou argent à placer dans commerce. S'adresser téléphone 8281. 1avr-6fs-32f

COTTAGES A VENDRE

COTTAGE SUR ligne de Sillery, neuf, grand terrain, 8 chambres, $4,500.00 payable comme loyer, ou à louer. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 31mrs-6fs-34b

DEMENAGEMENTS

DEMENAGEMENT, CHARROYAGE général. Spécialité déménagement (longue distance) et en ville à des prix raisonnables. Pour renseignements adressez-vous ou téléphonez à Henri Bourassa, 154, rue Montcalm, Québec, tél.: 7815. 26mrs-26fs-35f

CHARROYAGE GENERAL — Comme par le passé, je m'occupe de tout voyage à la campagne. Voitures et camion-auto couverts pour coffre-fort et piano. Chs Martel Enr., No 129, Latourelle, bureau et résidence, tél.: 3-0285. 28mars-26fs-35f

A. BARBEAU, déménagement de tout genre. Spécialité, déménagements de pianos, camion et voitures, voyage ville ou campagne. Ouvrage garanti. S'adresser 141, rue Hermine, tél.: 3-1489. 28mrs-12fs-35b

$4.00 DEMANGEMENT DE PIANOS $4.00—Comme par le passé, je m'occupe de transport, meubles, safes, radios. Garantie absolue. M. Georges, 38, 6ème Avenue, tél.: 4-1840. Chevaux, voiture à vendre. 30mrs-26fs-35b

DIVERS A LOUER

LOCAL A LOUER, 8,200 pieds anciennement occupé par Goulet & Bélanger, situé 8 de la Couronne, Usage de l'élévateur. Service de springhlers. S'adresser Alex. Bastien Ltée, 96, rue St-Joseph, tél.: 4-3341. 17mrs-26fs-36f

DIVERS A VENDRE

AMEUBLEMENT DE MAGASIN à vendre, show-case, vitrines, garde-robes, comptoir, armoires, etc. Vrai bargain. S'adresser J.-E. Carrier, édifice Bédard, 251, St-Joseph, tél.: 3-0884. 7mrs-26fs-37f

A VENDRE OU ECHANGER

UN INCUBATEUR contenant 200 oeufs ainsi qu'une éleveuse pour 250 poussins à vendre ou à échanger pour une vache laitière. Ces deux machines sont absolument neuves. Pour informations s'adresser à casier 347. Bureau du "Soleil." 24mars-6fs

DEUX TABLES de pool en bon ordre. Pour visiter s'adresser à 436, rue St-Jean. Pour le tout s'adresser Jos. Côté Ltée, 188, St-Paul, tél.: 2-1271, 2-1272. 26mrs-6fs-37r

DIVERS A VENDRE

A BAS PRIX gramophone, radios glacières usagées, brûleurs à l'huile "Silent Glow" neufs, brûleur à l'huile "NoKol" usagé, gros poêle à gaz, pupitre "roll top", poêle à charbon Happy Thought. S'adresser à J.-A.-Y. Boucharé Ltée, 27, rue St-Jean, tél.: 2-4119. 14mrs-26fs-37r

SPECIAL A VENDRE trousseau de baptême au complet travaillé à la main. Pour plus de renseignements s'adresser à 2½, Montcalm, tél.: 9859. 30mrs-4fs-37f

A VENDRE Croiseur Trayster, 53 pieds, bordage acajou, muni de deux moteurs Speedway, justement remis à neuf. Prix raisonnable. S'adresser à Foly Davis, Lévis. 30mrs-4fs-37b

MACHINE A COUDRE Singer White et un Willer and Wilson, en parfait ordre $5.00 en montant à vendre. S'adresser 17 Victoria, Québec. 31mrs-2fs-37b

YACHT genre speedster, 15 pieds pour engin outboard, capable d'une vitesse de 30 milles à l'heure, avec engin approprié, 2 ans de service, en parfait ordre. R.-N. Mercier, 117 St-Paul, tél.: 2-1493 et 2-2693. 31mrs-6fs-37b

CASH REGISTER électrique, 3 tiroirs, bargain pour prompt acheteur. S'adresser 353, des Fossés, édifice "Le Journal", tél.: 8552. 1avr-2fs-37r

DIVERS

MATERNITE PRIVEE, licenciée, attention spéciale gens de la campagne. Plaçons bébés. Prix des chambres avant termes, $3.00 par semaine. Aussi 2 servantes demandées. S'adresser 182, des Fossés, tél.: 6201 ou écrire boîte postale 41, bureau poste St-Roch. 24mrs-26fs38r

MATERNITE licenciée, place distinguée, honnête et tranquille. Repas servis dans les chambres, prix modéré. Garderai les enfants en pension. Pour informations écrire boîte postale 792, bureau poste Haute-Ville, Québec, téléphone: 8518. 15mrs-26fs-38f

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories: salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie stérilisation, réactions sérologiques en traitement de toutes affections.) Avantages religieux, (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse: Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 1avr-26fs-38f

ELEVES DEMANDES

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, latin par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au Séminaire et collège Jésuites. Succès garanti. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez M. Alexandre Lecasse, 86, Scott. 11jan-j.n.o.-39b

APPRENEZ la guitare hawaïenne, le ukelele, la guitare espagnole, la mandoline, le ténor, banjo etc. Leçons privées tous les jours et soirs. Studios 251, rue St-Joseph, tél.: 8963. Professeur T.-W. Gagnon. 4sept-142fs-39f

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie comptabilité, cours commercial complet, classiques, préparation pour brevets et tous les examens de la province. Cours d'été. 11mrs-26fs-39r

ELEVES DEMANDES

ON DEMANDE 100 enfants âgé de 6 à 12 ans pour apprendre "Tap Dance" prix spécial $1.00 par mois. S'adresser Studio M. Stapleton, 322 St-Jean. 31mrs-6fs-39b

Emplois demandés, hommes

POSITION DEMANDEE—Un couple demande position comme concierge ou gardien. La femme pourra se rendre utile pour le ménage. S'adresser à 289, Richardson, tél.: 3-3856. 21 an. n.o.-40

MEUNIER—Plus de 20 ans d'expérience, prendrait charge d'un moulin à farine de campagne, à part ou à gages. Sera disponible d'ici environ un mois. Peut s'occuper de moulanges d'acier, d'émery ou de pierre. Fait une belle farine de blé. Adressez vos conditions par lettre à Casier 342, "Le Soleil". Québec, P. Q. 23mrs-26fs-40b

JEUNE HOMME sobre, honnête, demande position comme chauffeur soit sur char privé ou truck. Ecrire Casier 44. "Le Soleil". 19jan-j.n.o.-40b

JEUNE HOMME sobre, honnête, demande position comme chauffeur, soit sur char privé ou truck. S'adresser à 310, St-Olivier, tél.: 5220. 26mrs-j.n.o-40b

PEINTRE ET TAPISSEUR—C'est le temp de rafraîchir l'intérieur ou l'extérieur de votre maison. Satisfaction garantie. Prix défiant toute concurrence. J.-B. Matte, 49, Montcalm, tél. 4-2338 30mrs-4fs-41f

Emplois demandés, femmes

GARDE-MALADE d'expérience, libre dans le moment, prendrait cas pour la nuit ou jour, prend aussi engagement d'avance. S'adresser 85, Latourelle, tél.: 5264. 30mrs-4fs-41b

FILLES DEMANDEES

FILLES ET FEMMES. Apprenez à coiffer Marcel et Komol, à conditions avantageuses. Coiffure gratis par des élèves. S'adresser à Mme A. Goudreault, 175, 1ère Rue, Limoilou, Québec. 28mrs-6fs-48b

JEUNE FILLE demandée, sachant coudre. S'adresser 43½, rue St-Ignace. -48b

FOURRURES

REPARATIONS DE FOURRURE. Pour vos réparations ou confection de fourrure du printemps, à prix modéré, par personne ayant plusieurs années d'expérience. Satisfaction assurée. S'adresser 180, rue St-Olivier, 2ème étage, porte de droite. 2mrs-26fs-49r

GARAGES A LOUER

GARAGES chauffés et non chauffés, situés 13 d'Argenson et 256, Prince-Edouard. S'adresser à Alex. Renaud, 263, St-Paul, tél.: 2-6403 ou 4-2557. 1avr-6fs-50r

GARAGES A VENDRE

GARAGE à vendre avec outillage, situé près Québec sur route de Gaspé, très beau centre, nombreuse clientèle. Prix $2,500.00 Ecrire Casier 239, "Le Soleil". 3mrs-26fs-51b

GARAGE SITUE près de Québec sur la route du Lac-St-Jean, garage outillé, logement de 12 appartements, attenant bâtisse 60x32, rapportant gros revenus. Pour informations plus amples s'adresser M. Gilbert, 88 St-Vallier. 26fév-26fs-51r

HOMMES DEMANDES

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant, quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions s'adresser John Devarennes, 418 St-Joseph, tél.: 4-0474. 8mrs-26fs-54f

HOMMES, garçons qui désirez apprendre le métier de barbier, vous perfectionner, commission payante en apprenant. Nous diplômons et plaçons. Ecole de Barbiers de Québec. Amédée Delisle, 124, des Fossés, tél.: 5200. 17mrs-26fs-54r

HOMMES, garçons. Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 23mrs-26fs-43f

2 HOMMES pour visiter clientèle établie et obtenir nouveaux clients. Expérience dans vente pas nécessaire. Bonne paye. 2 côte d'Abraham appt. 7, après-midi seulement. 28mrs-6fs-54r

VENDEUR DE LAINAGES ayant bonnes relations avec commerce confections qualité supérieure et meilleurs fabricants, demandé par maison Montréal. Salaire et commission. Ecrire Case 360, "Le Soleil". 29mrs-5fs-54b

ASSOCIE DEMANDE—Nous avons besoins de un ou deux associés pour faire partie d'une compagnie en réorganisation. Ayant fait l'achat du roulant complet d'une manufacture à Québec, nous avons des offres très avantageuses pour jeune homme laborieux ayant un petit capital à placer en affaire et désirant se faire une position d'avenir. Inutile d'écrire sans être sérieux pour appointement écrire à Casier 355, "Le Soleil". 30mrs-3fs-54b

ASSOCIES DEMANDES—Nous devons remplacer un des associés de notre compagnie c'est une occasion favorable pour un jeune homme honnête et actif de se faire une position d'avenir, un capital de $500.00 à $700.00 sera accepté pourvu que le nouvel associé soit sérieux et bien disposer au travail. Pour plus de détails écrire Casier 357, "Le Soleil". 30mrs-3fs-54b

VOYAGEURS DEMANDES—Nous avons besoin des services de quelques bons voyageurs pour la ville et la campagne. Salaire et commission. Inutile de faire application si vous n'êtes pas sérieux et bon vendeur. Ecrivez à Casier 359, "Le Soleil". 30mrs-3fs-54b

NOUS AVONS besoin de 5 bons vendeurs dans la confection pour homme, devront avoir expérience, comme solliciteur. S'adresser 19, St-Dominique. -54b

VENDEURS DEMANDES pour travail spécial de vente de radios, brûleurs à l'huile, lavaeuses, balayeuses électriques, position permanente d'avenir aux hommes sérieux honnêtes. Cie Eureka, 87, Dorchester. 1avr-4fs-54f

VOYAGEUR DEMANDE

VOYAGEUR D'EXPERIENCE dans la sollicitation, sobre et honnête, trouvera une grande chance d'avenir, aide journalier d'un gérant de vente, voyagera en auto, toute application sera confidentielle et l'applicant devra se présenter en personne. S'adresser de 9 à 10 h. le matin de 7 à 10 h. le soir, au Magasin Beauty, 39 de la Couronne, Québec. 1avr-2fs-54f

JEUNE HOMME demandé avec expérience dans l'électricité et radios pour travailler avec homme de service. S'adresser 87 Dorchester. 1avr-2fs-54f

AGENT DISTRIBUTEUR demandé. Un bon agent propriétaire d'un camion est demandé, comme représentant et distributeur de nos eaux gazeuses, pour la ville de Rimouski et le district environnant. Inutile de faire application si l'on n'a pas l'organisation suffisante pour faire cette distribution et si l'on n'est pas en position de fournir des garanties pour le stock en mains et pour les clients. S'adresser ou écrire à Elzéar Fortier Limitée, 115, St-Dominique, Québec. 1-4-6avr-54r

LOGEMENTS A LOUER

ST-CYRILLE Nos 450, 454, 458, trois plain-pieds 1-2-3e étage, de 7 pièces plus chambre de bain. Fini moderne. Clair de neige, vidanges. S'adresser Oscar Plamondon, 456, St-Cyrille, tél.: 3-3836 -8167. 5mrs-26fs-61

ST-SAUVEUR, logement à louer 6 pièces plus chambre bain, dépense, plancher bois dur, galerie, balcon, chauffé eau chaude, améliorations modernes. Possession immédiate ou 1er mai. S'adresser A. Poudrette, 91½, St-Ambroise, tél.: 3-1481. 10mrs-26fs-61f

RUE CREMAZIE

RUE CREMAZIE, partie du boulevard, 2ème étage, logement de 6 chambres, chauffé, chambre de bain en plus, eau chaude à l'année, clair de neige et vidanges. S'adresser 51 Crémazie, tél.: 6719. j.n.o-61b

BEAUX logements maison neuve situés faubourg St-Jean-Baptiste 1er et 2ème étage, plain-pied de 3 et 5 chambres, chambre de bain, réservoir à l'eau chaude, dépense, hangar, même étage, baywindow, galeries, garage si désiré. S'adresser à 248, Richelieu. 8mrs-26fs-61f

CARTES D'AFFAIRES

AUTOMOBILISTES

PIECES d'automobiles usagées à vendre pour toutes marques de chars, à prix réduits, station de service, huile, graisse, gazoline, etc. Auto Parts Sales & Exchange Reg'd, 65, 1ère Avenue, Limoilou, tél.: 4-2200. 8mrs-26fs-C.D.f

BIJOUTIERS

BIJOUTERIES Spéciaux. Bagues et joncs pour futurs mariés, 14 karat solide. Régulier $15.00 pour $10.00. Allouance donnée sur les vieilles montres sur l'achat d'une nouvelle. Réparation de montres, horloges, bas prix. Ouvrage garanti. Omer Rousseau bijoutier, 46¼ St-Joseph, Québec. 26-27-29fév. 2-4-5-7-9-11-12-14-16-18-19-21-23-25-26-28-30mrs 1-2-4-6-8-9avr C.D.r

DENTISTES

Dr M. LEONCE LESSARD, chirurgien dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-G. bureau et résidence, 209, 3ème Avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 3mrs-26fs-C.D.f

MEDECINS, SPECIALISTES

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génitourinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 71, Saint-Joseph, Québec. Heures de bureau, 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., le soir 7 à 8 h. 30, tél: 4-4061. 11mrs-26fs-C.D.r

DOREUR-SCULPTEUR

RESTAURATIONS—Meubles antiques et modernes. Dorure, sculpture, vieux cadres, à l'eau et à l'huile, etc., etc. S'adresser F.-P. Gauvin, sculpteur, 33, St-Patrice, tél.: 2-1648, rés. 5432. 26mrs-26fs-C.D.r

HEMSTITCH

HEMSTITCH jupe plissée, .75. Boutonnière, .04. Boutons couverts, pressage d'habits .50. Pantalons .25. Nettoyage à sec. Spécialité réparations machine à coudre. W. Bessette, 785, St-Vallier, tél.: 3-0011. 30mrs-4fs-C.D.f

MATELAS.

MATELAS FRONTENAC ENR. Réparations de matelas de plumes stérélisées, matelas de crin refaits, coussins de tous genres, faits promptement et hygiéniquement. S'adresser 43¼, St-Ignace, téléphone 5347. 6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29fév, 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31 mrs 1-4avr. C.D.f

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec, Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

PRESSAGE - NETTOYAGE

PROMPT et efficace service par téléphone quand vous avez du nettoyage à faire faire. Appelez-nous 2-0522. 18mrs-26fs-C.D.r

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE 565, St-Jean, tél.: 4-4686. Teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagnes. Nous sollicitons une commande d'essai. 19mrs-26fs-C.D.f

TEINTURERIE DORCHESTER Enr. Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 1avr-26fs-C.D.f

PRESSAGE-NETTOYAGE

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinturage, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg. (Pfeiffer), 4, McMahon, tél.: 2-0522. 11mrs-26fs-C.D.r

REPARATIONS DE MEUBLES

REPARATIONS DE MEUBLES, matelas, sommiers, rembourrages de toutes sortes. Matelas neuf à prix les plus bas. S'adresser à Maurice Trudel, 112 St-Benoit, tél.: 3-3684. C.D.x

SALONS DE COIFFURE

AVIS—Chez Simone, No 341, rue St-Joseph, tél.: 8895. Ondulation permanente Croquignole Spirale $3.50, combiné $5.00, à l'huile, $7.00. Marcel, papier, Komol, à l'eau, shampoo. Cours de coiffure rapide. 15mrs-26fs-C.D.f

ONDULATION permanente, $5.00. Komol et Marcel. Traitement du cuir chevelu, massage, shampoo, manicure. Spécialité coupe de cheveux, dames et enfants, etc. Le Salon Lapointe, 376, St-Jean, tél.: 2-7842. 7mrs-26fs-C.D.R.

ONDULATION PERMANENTE Croquignole $4.00, $5.00, à l'huile $7.00. Ondulation à l'eau, Marcel, Komol, shampoo, massage, etc. Mlle Marthe Paradis, 105, rue Dorchester, tél.: 3-2903, salon A. Lauzier. 9mrs-26fs-C.D.b

ONDULATION PERMANENTE $3.50, $5.00, $7.00, méthode française. Bonnat. Ondulation à l'eau pas nécessaire. Mlle R. Chartier, ex-démonstratrice à New-York, 8 années d'expérience. 251, St-Joseph, chambre 104, édifice Bédard, tél.: 3-0884. 17mrs-26fs-C.D.f

PERMANENT $4.00, indéfrisable, $4.00, Croquignole à l'huile $7.00. Pas meilleure ondulation à Québec. Garanti 6 mois. Deux coiffeuses à votre disposition. Mlle B. Fortin, (autrefois du Salon Nanette), Mlle Marguerite Richard, propriétaire, 268, du Roi, tél.: 4-0334. 19mrs-26fs-C.D.f

SALON BEAUTE TURNBULL

PERMANENT Croquignol, à l'huile, $5.00, Marcel, Komol, au papier et à l'eau. Massage, shampoo, articles de toilette. Pour appointement téléphoner à 3-3159, No 1½, rue Turnbull. 24mrs-6fs-C.D.f

LE SALON LUCINE, 187 St-Jean, transporté au Salon Lucine, 329, rue St-Vallier, tél.: 2-5457. Permanents $3.00 $5.00 et $7.00 avec machine combinée croquignole et spirale, perruques, toupets, tresses, etc., sont exécutés avec soin. 30mrs-6fs-C.D.r

SALON ALMA. Incomparable permanent garanti, indéfrisable à l'huile $5 seulement, autre $3.50. Marcel, 35cts, finger waves 75cts. Komol, ou papier, etc. Aussi cours de coiffures, prix modéré. Pour appointement tél.: 4-3013, 74 St-Joseph, salle St-Cyr. 22mrs-26fs-C.D.r

AU SALON NANETTE, 421 St-Jean. Nous donnerons le permanent Croquignole "Charmainette" pour $4. Ondulation Komol 50c au papier $1.00 à l'eau 75c Aussi donnons cours de coiffure. Téléphonez à l'avance 2-1400. 31mrs-26fs-C.D.r

VOUS trouverez une bonne coiffeuse en vous adressant à Mlle Marcelle Gosselin, 260 Richardson, tél.: 3-0417. Ondulation Marcel, Komol, papier, shampoo, massage. 1avr-2fs-C.D.f

SERVICE DE RADIO

EXPERT EN RADIO—Réparations générales de radios et éliminateurs de toutes marques, ouvrage garanti. Service prompt. Attention spéciale pour la campagne. Albert Brousseau 21, rue Ste-Hélène, tél.: 3-2503. 16mrs-26fs-C.D.r

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT A LOUER 6 chambres, 106 Mazenod, en face de la chapelle de Lourdes, près des chars, entrée seule, cave, gaz, pour $25.00. S'adresser 104, Mazenod, tél.: 3-3413. 26mrs-3fs-61b

A LOUER, 30 côte du Passage, Lévis. Logement huit chambres, plus chambre bain, chauffé, avec garage. S'adresser à The Royal Trust Company, 58, rue St-Paul, tél.: 2-7831. 28mrs-6fs-61b

LOGEMENTS—5ème Rue, 3 magnifiques logements, modernes, confortables et chauds, 7 pièces avec bain. Prix accommodant. Aussi maisons à vendre. S'adresser 76, 4ème Avenue, Limoilou. 19mrs-26fs-61f

A LOUER avenue Ste-Geneviève, No 29, maison de dix chambres avec deux chambres de bain. S'adresser à The Royal Trust Company, 58, rue St-Paul, tél.: 2-7831. 28mrs-6fs-61r

122 LATOURELLE, logement de 5 chambres, galerie, véranda, gaz, électricité, cave. S'adresser Maurice Paradis, 122 Latourelle, tél.: 3-4960. 2mrs-26fs-61b

6ème RUE, près 3ème Avenue, logements à louer non chauffés. Pour informations S'adresser téléphone 2-6186. 5mrs-26fs-61b

15 CARIGNAN-SALLIERE, logement à louer 7 chambres plus chambre bain, eau chaude à l'année, garage si désiré, à droit en face de l'hôpital St-François d'Assise Pour informations s'adresser tél.: 3-0489. 2mrs-26fs-61f

LOGEMENTS 5-6 chambres à louer aux Nos 15-19-23 Arago, près rue la Couronne. S'adresser 156 Kitchener, tél.: 3-3145. 18mrs-26fs-61b

RUE STE-THERESE près Lafayette, possession immédiate ou 1er mai, très beaux logements de 4 chambres plus chambre bain, grands balcons, hangar, etc. garage si désiré. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118, rue Lafayette, tél.: 3-4111. 29fév-26fs-61f

PRES EGLISE ST-MALO, beaux logements 3-4-6 chambres, chambre bain. Bien propres. Aussi garage à louer. S'adresser Cyrille Bussière, épicier, 49, St-Bernard, tél.: 6827. 2mrs-26fs-61f

LIMOILOU, logements 5-6 chambres plus chambre bain, fini moderne, situés 3ème Rue, 5ème Rue et 2ème Avenue, Tél.: 4-3460. 29mrs-26fs-61b

126 ST-CYRILLE, logement 9 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. Pour informations s'adresser 261½ St-Cyrille, tél.: 5366. 29mrs-6fs-61b

5, 11ème RUE, St-François-d'Assise, logement à louer, 6 chambres plus chambre bain, dépense, coin de ruelle, bien éclairé. Pour informations s'adresser 5½, 11ème Rue, tél.: 4-3694. 29mrs-4fs-61b

LOGEMENT A LOUER 474 St-Cyrille, fini des plus modernes, 9 chambres plus chambre bain fini tuile, chauffé. Eau chaude à l'année. S'adresser Jos Turcotte, 106 avenue Murray, tél.: 5717. 29mrs-26fs-61f

RUE ST-AMABLE 30-34, 2 beaux logements 7-8 chambres plus chambre bain, chauffés. S'adresser Jos. Turcotte, 106, avenue Murray, tél.: 5717. 29mrs-26fs-61f

ST-CYRILLE, coin avenue Bougainville, plain-pied, 7 grandes pièces plus chambre de bain, premier étage, maison détachée, chauffée, garage. S'adresser 501, St-Cyrille, tél.: 3-2957. 23mrs-6fs-61f

BAS DE LA VILLE, à louer 2 plain-pieds, 2ème étage, 11 bureaux, endroit idéal pour médecin, dentiste, etc. 3ème étage, 11 appartements avec chambre de bain coin des rues St-Joseph et du Pont. 1 logement de 8 chambres, situé à 453, rue St-Joseph. Tous ces logements sont chauffés et clairs de neige. Deux garages, situés rue St-Dominique (près St-Joseph) A vendre deux tables de pool en bon ordre, pour visiter s'adresser à 436, rue St-Jean, Québec. Pour le tout s'adresser Jos. Côté Limitée, 188, rue St-Paul, 23mrs-6fs-61b

LOGEMENTS CHAUFFES 4-5-6-7-8 et 9 chambres plus chambre de bain, eau chaude à l'année, avenues Moncton, Brown, Laurentides et chemin St-Louis. S'adresser Frs Jobin, 88 chemin St-Louis, tél.: 3-1651. 8mrs-26fs-61f

CHEMIN STE-FOY, logement neuf, chauffé, 4-5-6-7 chambres, bain avec douche, eau chaude à l'année, frigidaire, garage chauffé. Prix raisonnable. S'adresser Albert Lavallée, 41 avenue Laurentides Nord, tél.: 3-3191. 17mrs-26fs-61f

LOGEMENTS DE 6 chambres plus chambre bain, planchers bois dur, 43, Latourelle, 5 chambres et plus chambre bain, 5 Sutherland. S'adresser Henri Robitaille, 108 Richelieu, tél.: 2-3288. 24mrs-6fs-61r

ST-ROCH logement demi chauffé, 5 chambres avec passage, clair de tout situé à 250 St-François. S'adresser par tél.: 9913, 2-3438. 26mrs-6fs-61r

LOGEMENTS A LOUER

RUE LOCKWELL, magnifique logement à louer, chauffé, deuxième étage, 6 chambres et chambre de bain, grandes pièces, partie de cave. S'adresser à 99 Lockwell, tél.: 5819. 1avr-6fs-61b

RUE CREMAZIE, logement chauffé, 3 chambres plus chambre bain, cuisinette, prix $25.00 par mois. 107 St-Olivier, 3 chambres, très propre, bien chaud. S'adresser à 2, Crémazie. 1avr-2fs-61b

LOGEMENTS A LOUER de 6 chambres et chambre de bain, avenue Murray, aussi 26 et 30 avenue Murray, le tout chauffé, clair de neige et vidanges. S'adresser tél.: 3-4394 et 3-2522. 17mrs-26fs-61f

PRES DE L'HOPITAL St-François d'Assise, 5 et 6 chambres non chauffé, 7 et 8 grandes chambres chauffé, tous très modernes. S'adresser à L.-S. Morin, tél.: 4-4457 ou à Omer Turgeon, tél.: 6302. 24mrs-26fs-61f

LOGEMENTS appartements Scott, 147 rue Scott, 5-6 chambres plus chambre bain, fini tuile, planchers bois dur, frigidaire, chauffés eau chaude à l'année. Informations Jos Sanfaçon, 93½, St-Patrice, tél.: 2-3462J. 21mrs-26fs-61r

AVENUE BOUGAINVILLE Nos 11-13-17-36-27-41-59-65, de 5 chambres, plus chambre bain chauffé, eau chaude à l'année. Très moderne, Garage si désiré. Prix modéré. Emile Frenette, 103 chemin Ste-Foy, tél.: 7949, 3-4840, 6933. 3mrs-26fs-61f

LOGEMENTS 4 chambres et chambre bain avec garage, clair neige et vidanges. Logements neufs, 1er ou 2ème étage, 14ème Rue, St-Fidèle, $25.00, possession immédiate. S'adresser Alfred Dorval, 660, la Canardière, tél.: 4-4497. 26mrs-6fs-61f

144 MAISONNEUVE, 2ème étage, 7 chambres plus chambre de bain grande dépense, balcon, galerie, hangar, etc. Logement chauffé et libre de toutes redevances municipales. Prix $56.00 par mois. S'adresser à Arthur Bernier, 86 Lockwell, tél.: 7947 ou 2-6399. 10mrs-26fs-61f

116 MARQUETTE, quartier résidentiel, 5 chambres plus bain, planchers bois dur, chauffé, paroisse des St-Martyrs. Prix modéré. S'adresser tél.: 2-4316 ou 2-0494. 28mrs-26fs-61r

BEAU LOGEMENT neuf, moderne, planchers en bois dur, chauffé à l'huile, 5 chambres plus chambre de bain. Clair de neige et vidanges, situé 17 Charlevoix. S'adresser 17, Charlevoix, tél.: 2-6589. 28mrs-6fs-61r

AVE. MARGUERITE-BOURGEOIS, Nos 36-52. Maison seule de 8 chambres plus chambre de bain avec garage, facile d'accès hiver comme l'été.
43½ AVE. CARTIER, 5 chambres, chauffé et chambre de bain.
AVE. BELVEDERE, logements en construction de 4-5-6 chambres plus chambres de bain, chauffé, eau chaude à l'année, glacière électrique. Prix très raisonnable. S'adresser à Chrysanthe Jobin, 192, Latourelle, tél.: 5338 et 6985 le soir. 10fmrs-26fs-61f

265A RUE FRASER, 5 chambres, chambre bain en tuile, moderne, eau chaude à l'année.
52, AVE. PARENT, à louer en bas, ainsi qu'un 2ème étage 5 chambres, plancher bois dur. S'adresser A. Ratté, 446, St-Cyrille, tél.: 3-0775. 19mrs-26fs-61f

AVENUE BROWN No 83, 8 chambres, avenue Moncton, Nos 27-29, 7-8 chambres rue St-Cyrille, 408B, 8 chambres, rue Aberdeen, 16-20, 6 chambres. S'adresser à J.-E. Frenette, 167, avenue des Erables, tél.: 6040. 10mrs-26fs-61f

GRAND LOGEMENT chauffé, situé à 346 rue Richelieu, neuf pièces plus chambre de bain et dépense froide, eau chaude, gaz, partie de cave. En parfaite condition. S'adresser à .P. Marois, 512 St-Jean. 30mrs-6fs-61b

RUE FRASER, magnifique logement 7 chambres plus bain, chauffé, très propre, améliorations modernes. Pour informations s'adresser 254, Fraser, tél.: 8734. 30mrs-6fs-61r

BASSE-BILLE, 2 beaux logements 10 chambres, bien éclairés, meublés ou non louera séparément ou ensemble. Occupés comme maison pension depuis 25 ans. S'adresser jour 2-0965, soir 2-7208. 30mrs 6fs-61r

67, AVENUE BROWN, logement de 8 chambres plus bain, chauffé à l'huile, eau chaude à l'année, réparé en neuf $55 par mois. S'adresser Emile Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-3768. 30mrs-6fs-61r

LOGEMENTS 3 rue Racine, 5 chambres plus chambre bain, 51 Nelson, 4 chambres plus chambre bain, 342-346 St-François 5-6-7 chambres plus chambre bain. Rue Moncton entre chemin Ste-Foy et Marquette 8 chambres plus chambre bain, chauffé, très modernes. S'adresser Emile Plante, 346 St-François, tél.: 3-3875. 28mrs-26fs-61f

IMMEUBLES

IMMEUBLE

POUR tous genres de transactions immobilières, vente, achat, échange, location, administration, évaluation de propriétés résidentielles, terrains, terres, maisons de campagne, ainsi que pour vos assurances-feu, adressez-vous à

GEORGES PAQUET

Immeuble en général et assurance-feu, 59, rue St-Joseph, tél.: bur. 4-4221, rés. 6678. 30mrs-6fs-100r

POUR ECHANGER votre propriété, vendre votre propriété ou placer vos économies à 15%, adressez-vous

P.-F. LALIBERTE

Agent d'immeuble, tél.: 8281. 27 Jeanne-d'Arc. 4mrs-26fs-100f

MAISONS A VENDRE

RUE MORIN $500 comptant, balance comme un loyer sans intérêts, maison de 6 chambres, cour, bonne construction.
RUE ST-PATRICE, 2 propriétés, 4 logements et un magasin, très bons revenus, construction de première classe. Prix et conditions avantageux.
RUE ST-JEAN, magnifique propriété, grand terrain, 2 logements 8-10 pièces, poste de médecin. Prix et conditions raisonnables.
RUE CHRISTIE, maison seule 11 chambres, louée actuellement comme maison de chambres. Rapportant $540 par année, cuisine d'été, hangar et cour. Pour prix et conditions s'adresser tél.: 8358.
RUE ST-GERMAIN, 4 logements, revenu annuel $912.00 à vendre pour $2,000 comptant, balance comme loyer.
RUE ST-VALLIER, centre manufacturier, 3 logements et poste de commerce, revenu annuel $1260. Règlement de succession.
SILLERY (vis-à-vis église) maison seule, 8 pièces, brique solide, solage de pierre, intérieur fini en B. C. Fir. chauffage air chaud, grande galerie, vue sur le fleuve. Prix et conditions raisonnables.
RESTAURANT, à la Haute-Ville, ameublement neuf et moderne, 23 tables, poêle piano, show case, cash, 6 ameublements de chambres, 2 salles à dîner, privées, salle de banquet. Prix avantageux pour acheteur prompt et sérieux.
ASSURANCES AUTO une spécialité. Feu, vol, responsabilité publique, dommages à autrui, collision.

C.-E. MIGNER

Immeuble et assurances, 28, Montcalm, tél.: 8358 rés. 9821 ou 3-4549. 29mrs-6fs-100f

MANUFACTURE A LOUER

MANUFACTURE A VENDRE ou à louer avec maison privée et terrain. Coin Ste-Thérèse et Bayard. Aussi garages à louer rue St-Cyrille No 515 et 36 Bayard. S'adresser Alex. Blondeau, 157, Ste-Thérèse, 9402. 8mrs-26fs-100f

A VENDRE BON MARCHE

MAISON 34x60, pour touristes, voisine du Château-Frontenac, angle nord-est des rues Mont-Carmel et Haldimand (16 rue Mont-Carmel). Pierre solide, 4 étages, plus cave, 22 chambres, avec eau courante, chauffage Buck-wheat. Vente à sacrifice pour cause de santé. $5,000.00 comptant ou plus, conditions faciles. S'adresser

DE LA BRUERE FORTIER

Notaire, 47, Notre-Dame-des-Anges, tél.: 9479 St-Roch. 1avr-6fs-100f

ATTENTION AUX LOCATAIRES

DEVENEZ PROPRIETAIRES en achetant un terrain au Parc Preston Sillery. La plus belle situation de la banlieue, près des écoles et des tramways. Pourvus d'égouts, aqueduc, électricité. Payable $5.00 par mois à rente constituée ou autrement.
PROPRIETES et autres terrains situés dans les différents quartiers de la ville et de la banlieue. Epiceries licenciées, hôtel, restaurant et ameublements de maisons de chambres.

H.-P. CIMON

Immeuble en général, édifice Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 31mrs-6fs-100r

L'AGENCE D'IMMEUBLE QUEBEC

MAISONS à vendre. Loyers. Lots à bâtir. Estimés de construction. Propriétés commerciales. Evaluations sur demande. Emprunts. W.-F.-V. Atkinson, gérant, 21, rue Ste-Angèle, tél.: rés. 2-6239, bureau 2-6605. 7mrs-26fs-100r

MAISONS A VENDRE
RUE DE LA COURONNE, magasin et résidence, revenu $1900.00 par année, occasion.
RUE ST-JEAN, quatre étages faisant face sur deux rues, deux magasins, six logements, revenu $6,500.00, prix et conditions avantageuse.
RUE DU ROI, quatre logements, revenu $1164.00, prix $6800.00.
RUE ST-FRANCOIS, deux maisons trois logements, 5-6-10-12 chambres.
ST-PIERRE de Charlebourg, grande terre avec bâtisse et terre à bois, prix $3,300.00.

PAUL-EMILE BEDARD

Immeuble et assurance, 229, St-Joseph, édifice Quebec Power, chambre 403, tél.: 3-1634 rés. 4-2381. 28mrs-6fs-100r

A VENDRE RUE D'AUTEUIL

MAISON en pierre de taille, 4 étages et sous-sol, 17 pièces et chambre de bain à chaque étage, 4 foyers, boiserie intérieure en chêne solide, cave cimentée, garage double chauffé, avec étage supérieur et hangar. Poste avantageux pour médecin ou notaire. Vente pour cause de décès S'adresser sur les lieux R. Lortie, tél.: 3-4646. 31mrs-6fs-100f

MAISONS A VENDRE
POSTE DE COMMERCE coin des rues Candiac et St-Laurent, 2 magasins, plus logis 5 appartements, chambre de bain. Système de chauffage $4,500.00. Conditions avantageuses.
162 CREMAZIE, construction neuve, magasin licencié plus 2 logis loué $40.00 par mois, chacun. Revenu total par an $1800.00.
28 RUE MONTCALM, maison terrain et garage 30x60 pieds, logis de 7 appartements, loué. Autres servant d'office privé plus 2 autres pièces vacantes $6,000.00. Termes faciles.
28½ MONTCALM, manufacture et machineries, 4,000 pieds de planchers. Possession immédiate, $6,000.00. Très peu de comptant.
LORETTEVILLE, propriété, magasin 24x35 pieds, plus logis de 8 appartements $5,500.00. Echange considéré.
COIN DE L'AVENUE Lamontagne et Pontgravé, étal de boucher, sur terrain double 50x80 pieds. Le tout $2,500.00, $700.00 comptant, balance termes faciles.
TERRAINS A VENDRE coin des rues Bourlamaque et St-Laurent, voisin de la nouvelle église de Notre-Dame du Chemin. Bon poste pour fin commerciale

R. DROLET

194 avenue des Erables, tél.: 3-4217. 31mrs-26fs-100f

LOGEMENTS A LOUER

RUE ST-JEAN, plain-pied, 7 chambres plus chambre de bain, plancher en bois dur, chauffé, clair de neige et vidanges. S'adresser L.-P. Labrecque, 77, St-Jean, tél.: 2-1040. 1avr-2fs-61r

189 RUE FLEURIE, logement à louer 5 chambres, chauffé. S'adresser Motors Ltd, 19, la Couronne. 1-2-8-9avr-61f

ATTENTION locataire à louer 10 logements bien situés, modernes, propres, chauds, ensoleillés, toutes dimensions. Prix réellement réduits vu la crise. Limoilou, St-Fidèle, St-Esprit. Tél.: 4-2349. 1avr-4fs-61b

A ST-ROCH, logement 9 appartements et un autre de 10, chambre de bain comprise avec cour, cave, hangar, gaz, etc. S'adresser 36, rue Fleurie. 1avr-26fs-61r

86 RUE FRASER, logement 7 chambres plus chambre bain, chauffé. S'adresser tél.: 3-4080. 1avr-6fs-61b

RUE ST-CYRILLE, près avenue Holland, logements de 5-6-7 chambres plus chambres de bain, chauffés ou non, modernes, prix raisonnables. S'adresser tél.: jour 8716, soir 8038, ou 6954. 23mrs-26fs-61r

BAS DE LA VILLE, à louer 2 plain-pieds, 2ème étage, 11 bureaux, endroit idéal pour médecin, dentiste, etc., 3ème étage, 11 appartements avec chambre de bain coin des rues St-Joseph et du Pont. 1 logement de 8 chambres, situé à 453, rue St-Joseph. Tous ces logements sont chauffés et clairs de neige. Deux garages, situés rue St-Dominique (près St-Joseph) A vendre deux tables de pool en bon ordre, pour visiter s'adresser à 436, rue St-Jean, Québec. Pour le tout s'adresser Jos. Côté Limitée, 188 rue St-Paul. 31mrs-6fs-61r

LOGEMENT MODERNE, à 34, des Franciscains, 6 chambres plus bain, fini moderne avec système de chauffage. Prix raisonnable. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-0494. 31mrs-6fs-61r

AVIS LOCATAIRES—Pourquoi marcher pour chercher un logement? Je peux vous trouver ce qu'il vous faut dans n'importe quelle partie de la ville. Service personnel et d'auto gratis. J.-A. Marcoux 39, avenue Ste-Geneviève, tél.: 2-3296W. 19mrs-26fs-61r

RUE ST-JEAN, No 180, logement de 5 chambres, moderne, chauffé, clair de neige et vidanges, réparé à neuf. S'adresser au No 176, rue St-Jean, tél.: 2-1354. 18mrs-26fs-61r

LOGEMENTS A LOUER 5 chambres, 55 des Franciscains, avenue Cartier, 157, 7 chambres 10-14 Saunders, 7 chambres, 164 avenue Cartier, 9 chambres. S'adresser N. Cauchon, 166 avenue Cartier, tél.: 6052. 18mrs-26fs-61f

REMPARTS logement neuf 4 pièces plus chambre bain, meublé, chauffé, avec téléphone, belle localité, prix $50.00. S'adresser 2-7351 ou 31, des Remparts. 14mrs-26fs-61r

RUE ST-VALLIER, 346, plain-pied 6 chambres plus chambre bain, améliorations modernes, centre de St-Roch. Pour informations tél.: 2-2462, 344, St-Vallier. 23mrs-26fs-61b

PLAIN-PIEDS neufs, chauffés, 5 pièces, eau chaude à l'année, galerie, planchers durs, très modernes. Prix $35.00, $40.00. Un autre meublé, chauffé, avec téléphone, belle localité. Remparts, $50.00. S'adresser tél.: 2-7351, 31, des Remparts. 24mrs-26fs-61r

NOUVEAUX LOGEMENTS rue Dolbeau, 5-7 chambres, chauffés, planchers durs, cour ou véranda, balcons, partie de cave, entrées séparées, garage chauffé disponible. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 26mrs-4fs-61r

RUE ST-FRANCOIS, logement de 4 chambres, près de la rue St-Roch. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 26mrs-4fs-61r

BEAU LOGEMENT neuf à louer 6 chambres plus chambre de bain, fini moderne, $25.00 par mois. Aussi maisons à vendre. S'adresser à 455, 3ème Avenue, tél.: 9784. 26mrs-26fs-61f

LOGEMENT CHAUFFE à St-François-d'Assise, No 25, Onzième Rue, 6 chambres, pus chambre de bain, $32.00 par mois. 25mrs-26fs-61b

37, ST-CYRILLE, logement 6 chambres, plus chambre bain, chauffé, clair de neige, vidanges. S'adresser S. D. Poulin, 99, Richelieu, tél.: 2-6229. 29mrs-6fs-61r

PETIT LOGEMENT 2 chambres plus cuisinette, meublé à louer pour 15 avril, chauffé, usage bain, téléphone. Conviendrait pour 3 jeunes filles ou jeunes gens ou couple marié. Aussi autre belle chambre dans maison tranquille. S'adresser 59 d'Aiguillon, tél.: 2-4937. 26mrw-6fs-61r

70 BOULEVARD BENOIT XV, St-François-d'Assise, logement neuf, 6 pièces avec chambre bain, installation chauffage au premier étage. Roy Frères, 148½, 6ème Rue, 47, 12ème Rue, tél.: 4-1890. 26mrs-6fs-61f

A LOUER RUE Lockwell No 84-86-86½, sept chambres chacun, plus chambre de bain. système de chauffage, très chaud. S'adresser à 51, Aberdeen, tél.: 7029. 29mrs-12fs-61b

LOGEMENTS A LOUER 6 chambres plus bain, 4 chambres plus bain, gaz, électricité, planchers bois dur, dans maison neuve, situé 4ème Avenue et 12ème Rue. S'adresser par tél.: 4-0650. 29mrs-6fs-61b

LOGEMENTS DE 6 et 8 chambres, améliorations modernes, situés avenue de Salaberry et Fraser. S'adresser à 56, rue de Salaberry, tél.: 6688 et 2-2290. 29mrs-6fs-61r

LOGEMENT à louer, sept appartements plus chambre de bain, plancher en bois dur, clair de tout, chauffé. S'adresser à 83 Bougainville, téléphone 3-0948. Visible de 2 à 5 heures. 30mrs-6fs-61b

LOGEMENTS A LOUER
PAROISSE ST-DOMINIQUE près Grande-Allée, 7 pièces chauffé, clair de tout, bien éclairé, foyer ouvert.
RUE SAUNDERS, 5 pièces.
RUE STE-URSULE, 10 pièces.
AVENUE BROWN, magnifique logement de 9 chambres plus 2 chambres de bain, glacière électrique. Fini luxueux Coin de rue.
RUE ABERDEEN, 6 et 7 pièces, chauffé, $55.00 et $60.00.
DES FRANCISCAINS, 9 chambres.
MAGASIN et bureaux dans meilleurs centres de la ville.
GEORGES PAQUET, immeuble et assurances, 59, St-Joseph, tél.: bur. 4-4221, rés. 6678. 29mrs-6fs-61r

RUE STE-THERESE près Lafayette possession immédiate ou 1er mai, très beaux logements 4 chambres plus chambre bain, grands balcons, hangar, garage si désiré. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118 Lafayette, tél.: 3-4111. 31mrs-26fs-61f

49 ST-GABRIEL, flat 5 chambres, chambre bain, meublé ou non meublé, très chaud, garage compris, clair de neige, poêle à gaz. S'adresser 51, St-Gabriel. 11-18-26mrs 1-8avr -61b

BEAU LOGEMENT bien chauffé, à sous-louer, 35 Garnier, près église St-Sacrement, 6 chambres bien éclairées en plus solarium et chambre de bain, plancher bois dur. Sacrifiera à $35.00. Cause départ. Autres renseignements 114 avenue Holland, tél.: 9329. -61f

105-107½ 8ème Rue, 2 logements à louer, réparés à neuf, 5 chambres plus chambre bain, 1er et 2ème étage. S'adresser M. Gauthier, 88 Lafayette, St-Malo, tél.: 3-2612. 1avr-2fs-61f

LOGEMENT A LOUER 5 chambres plus chambre bain, bien propre, au No 18 Richardson, clair de neige, prix $25.00. S'adresser sur les lieux, tél.: 3-4836. 1avr-2fs-61b

A LOUER Grande-Allée, No 116, maison neuf chambres avec deux chambres bain. S'adresser The Royal Trust Company, 58, rue St-Paul, tél.: 2-7831. 28mrs-6fr-61r

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENTS SITUES dans tous les quartiers de la ville de 4 à 11 pièces détails fournis sur demande. S'adresser à H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 31mrs-6fs-61r

AVENUE BOUGAINVILLE, beau logement chauffé, gai, plancher bois dur, 6 chambres plus bain, bien fini, préférence à deux personnes, chance exceptionnelle. S'adresser 69, Bougainville, tél.: 3-4134. 31mrs-6fs-61f

RUE ST-CYRILLE logements chauffés 4-5 chambres $25.00 à $45.00, maison seule rue Salaberry, 12 chambres $75.00. Rue Jeanne-d'Arc, meublée, 4 chambres $25.00. S'adresser 49, des Erables, tél.: 6779. 31mrs-6fs-61f

LOGEMENTS chauffés et non chauffés de 4-5-6-7 chambres, possédant toutes améliorations modernes, situés 252-256 Prince-Edouard et 11A, 13 d'Argenson, aussi 534 St-Vallier. S'adresser Alex. Renaud, 263, St-Paul, tél.: 2-6403 ou 2-2557. 31mrs-6fs-61r

CENTRE DE ST-ROCH, logement à louer 4 chambres plus chambre bain, cour, garage, écurie. S'adresser S. Giguère, 183, de la Reine, tél.: 4-3470. 31mrs-5fs-61b

78 RUE ST-CYRILLE, très beau logement chauffé, plancher bois dur, 8 chambres plus chambre bain. S'adresser M. Donat Gendron, 569, St-Jean, tél.: 6709. 31mrs-12fs-61b

LOGEMENTS à louer à 86, rue Fraser, 4-5-6-7 chambres, dans maison neuve, finie moderne, très ensoleillé, balcon, prêts pour 25 avril. S'adresser à 25, Latourelle des Nord, tél.: 3-4480. 21mrs-7fs-61b.

RUE DES FRANCISCAINS 255, 263, logements non chauffés, 6 grandes pièces, plus bain, autres logements chauffés 205½ des Franciscains. S'adresser à J.-A. Lesage, 80 chemin Ste-Foy, tél.: 3-4475. 12mrs-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER, situé 90 avenue Bigaouette, 6 chambres plus chambre bain, fini à neuf, coin de rue, garage, grande cour. S'adresser 41, Ste-Thérèse, tél.: 3-4529. 28mrs-6fs-61b

LOGEMENT 3 GRANDES chambres, bien éclairé, entrée seule, 1er étage, avec galerie en avant, cour. Près marché St-Pierre, église St-Sauveur. S'adresser 21, de Villiers. 27mrs-6fs-61b

MACHINERIES A VENDRE

1 MOTEUR électrique, 110 volts, 1-3 de force, en parfaite condition, à vendre bon marché. S'adresser à 51, rue Ste-Marguerite. -63b

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER 162, rue Crémazie, Poste licencié avec stock, possession immédiate. S'adresser M. Rosaire Drolet, 3-4217, 194 avenue des Erables. 12mrs-26fs-64f

MAGASIN A LOUER—Grand magasin à louer au coin des rues Auger et St-Vallier avec écurie. S'adresser au No 1257 rue St-Vallier, tél.: 6293. 19jan-j.n.o.-64b

MAGASIN A LOUER pour le 1er mai, grand magasin situé au No 130 rue du Pont. Conviendrait pour tout commerce. S'adresser à 28, rue Hébert, tél.: 2-8324. 26mrs-6fs-64b

A VENDRE ou à louer, magasin et entrepôt situés dans la partie haute de la ville, bon poste de commerce. Ecrire Casier 351, "Le Soleil", Québec. 26mrs-26fs-64f

MAGASIN A LOUER poste d'épicerie établi depuis plusieurs années avec beau logement de 6 chambres, 2 belles vitrines. Coin boulevard Langelier et Arago. Dans Jacques-Cartier. 29mrs-4fs-64f

MAGASIN coin St-Augustin St-Olivier et côte d'Abraham, avec logements, 3 chambres ouer ou à vendre, payable comme oyer, fini à neuf, conviendrait pour étal., restaurant, épicerie, etc. Notaire Samson 6 côte d'Abraham, tél.: 5169. 31mrs-6fs-64r

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270 avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 265, avenue des Oblats ou 114, Demeulles. 26jan-j.n.o-68b

MAISON A VENDRE—Grande maison située avenue Salaberry, bonne construction en brique solide, solage de pierre avec dépendance. Pouvant être convertie en maison de chambre. Ecrire à Casier 313. "Le Soleil". 15mrs-26fs-68f

MAISON A VENDRE à Charlesbourg, près église, grand terrain pour jardinage, etc. arbres. Occasion très avantageuse et à bon marché. St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec, tél.: 8311 rés. 5680. 26mrs-6fs-68f

RUE RICHARDSON, St-Roch, près du Pont, cause exceptionnelle, 4 logements, 5 et 8 pièces. Revenu annuel $1,404. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser propriétaire, 46, St-Eustache, tél.: 2-7780. 28mrs-6fs-68r

BONNE OCCASION—St-Fidèle, 2 maisons bien situées, 6 logements, constructions neuves, de 1ère classe, propres, systèmes chauffage, 1er étage, grande cour, 4 garages, donnant bons revenus, à vendre $2,000 en bas de l'évaluation. Prix $13,500. A vendre ensemble ou séparément. Vente pour cause de départ. S'adresser Emile Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 30mrs-6fs-68r

MAISON SITUEE 301 St-Cyrille et avenue Park, prix de l'évaluation, 7 pièces plus chambre bain, chauffé à l'huile, garage. Peu comptant, balance comme loyer. Bon poste pour professionnel. S'adresser J.-L.-R. Lorquet, 95½, d'Abraham, tél.: 2-3452. 30mrs-6fs-68r

A BEAUPORT-EST, maison à vendre sur l'avenue Royale, près de la station Garneau, 8 chambres, électricité, eau courante, garage. S'adresser à M. Giroux, 236 St-Jean, téléphone 2-3718W. 31mrs-4fs-68b

MAISON A VENDRE avec restaurant, établi depuis 15 ans, $2,000.00 comptant. S'adresser M. Latulippe, Pont-Rouge, comté Portneuf. 1avr-4fs-68b

MAISON A VENDRE construite il y a un an, coin de rue, fini des plus modernes. Dans Belvédère, 5 logements, le revenu annuel étant de 11% net. Appeler 2-4897J. 1avr-6fs-68b

MAISONS DE CAMPAGNE

LORETTEVILLE, village, maison à louer ou à vendre, bonnes conditions, grand terrain, jeux tennis, chauffage, fournaise air chaud, lumière électrique, chambre bain. S'adresser Edgar Gagné, 45, des Remparts, tél.: 2-6633 17mrs-26fs-70r

CHATEAU-D'EAU, maison d'été au bord de l'eau, à louer ou à vendre, payable comme loyer. Notaire Samson, 6 côte d'Abraham, tél.: 5169. 31mrs-6fs-10r

MANUFACTURES

MANUFACTURE de bonbons confiseries à vendre à sacrifice, cause départ. Moteur de 3 forces et accessoires. Langers sur coussinets. Machine à marshmallows. Recettes, poêles et tuyaux, marchandises, diverses. S'adresser téléphone 9215, 182 1ère Avenue, Limoilou. 1-2-8-9avr-71f

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE à acheter voitures d'été pour poney de préférence Runny-bout avec bandage en caoutchouc, en bon ordre et de bonne qualité. Acheteur sérieux. Adresser par lettre au No 12, Saunders, Québec, L. Letellier. 30mrs-3fs-73b

OBJETS PERDUS

SACOCHE en cuir noir contenant $15.00 dollars, papiers de valeur, différents articles au nom de Mme Bélanger, perdue samedi soir vis-à-vis église St-Jean-Baptiste, rue St-Jean. Remettre Mme Archambault, Citadel, tél.: 2-3533. 28mrs-4fs-75b

PERDU porte-monnaie contenant $28.00 de la gare du Palais jusqu'au coin de la 8ème Avenue et Canardière en tramways. Récompense promise. S'adresser 56, Canardière. 29mrs-3fs-75b

PERDUE MONTRE-BRACELET de dame initiales L. B., à partir rue St-Dominique, côte du Palais jusqu'à 69 St-Jean. Récompense à qui la rapportera à 55½, St-Joseph. 30mrs-3fs-75b

SACOCHE BRUNE en cuir, perdue samedi soir, partir de Stadacona, jusqu'à St-Roch. Récompense à qui remettra à Mme Chs Mathieu, 111, 3ème Rue, Limoilou. 30mrs-3fs-75b

PERDU—Pince-nez perdu lundi le 28 mars coin nord-est côte Ste-Geneviève et rue St-Jean. Récompense promise à qui le rapportera au No 415, rue St-Jean. -75f

ANIMAUX PERDUS

CHIEN PERDU à la Traverse de Lévis, côté de Québec, un chien Fox Hound, taille moyenne, rouge et blanc. S. v. p. notifier Manège Militaire, Lévis, téléphone 93W. 31mrs-2fs-76b

PIANOS A VENDRE

PIANO AUTOMATIQUE ayant coûté $765 avec banc duo, rouleaux, etc., quelque temps d'usage, sacrifiera bien bon marché pour du comptant. S'adresser 12, de la Normandie, St-François-d'Assise. 26mrs-6fs-80r

PIANO AUTOMATIQUE presque neuf à vendre à bon marché. S'adresser 56, avenue Renaud. 31mrs-3fs-80b

BON PIANO cottage marque Warwick 7 1-3 octaves. Venez le voir et vous allez l'acheter à un prix satisfaisant. 96 rue St-Joseph, Lauzon Ouest, Lévis. 1avr-6fs-80b

RADIOS A VENDRE

RADIOS! RADIOS!—Voulez-vous épargner sur l'achat de votre radio? Tous les derniers modèles 1932, à votre disposition. Consultez-moi. D. Lempereur, No 7, rue des Bains, près station de Ste-Anne, tél.: 2-2220. 2mrs-26fs-86r

RADIO Silver Marshall, ayant coûté $195, vendra à un prix très avantageux pour du comptant. S'adresser 129, rue Richelieu. 26mrs-6fs-86r

RADIO ROGERS dunamique, 8 lampes, combiné ayant coûté $325. Vendra bien bon marché pour du comptant. S'adresser 164 Bayard, 2e étage. 31mrs-6fs-86r

RADIO 1932, circuit superhétérodyne, 7 lampes avec la nouvelle lampe Pentode, servi 2 semaines, venez faire votre offre, faut vendre. Tél.: 4-0786. Donat Bastien, 556, St-François. 1avr-2fs-86f

RESIDENCES A VENDRE

A ST-MICHEL Bellechasse, résidence à vendre, voisin chapelle de Lourdes, construction solide, améliorations modernes, chambre de bain, hangar, gand terrain. S'adresser Mme P. Bertrand, St-Michel, Bellechasse. 31mrs-6fs-89b

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée, références exigées. S'adresser 115, Grande-Allée. 31mrs-2fs-91b

SERVANTE demandée. S'adresser 45, Laliberté. 31mrs-3fs-91b

SERVANTE—On demande pour 2 personnes une servante sachant faire la cuisine et pouvant fournir très bonnes références, lavage en dehors. S'adresser Mme Arthur Lamontagne, 16, rue Fraser, Lévis, tél.: 476. 1-2-5avr-91b

TERRAINS A VENDRE

20,000 PIEDS environ, entre Château et Parlement, plus beau site désirable, ayant ruelle, n'aura jamais de construction en avant, très grande valeur. Vendra pour offre raisonnable. T.-F. Laliberté, 27, Jeanne-d'Arc, tél.: 8281. 1avr-26fs-93f

TERRES A VENDRE

TERRE A VENDRE ou à louer à l'Ange-Gardien, Montmorency, 3 arpents par 4½ milles de long, bonnes bâtisses, grand verger, sucrerie de 2,500 coupes, 1 mille de l'église et des écoles. S'adresser à Francis Tremblay. 30mrs-1-2avr-95b

TROUVES

TROUVE—Un chien jaune pourra prendre possession en indentification et payé pour annonce. Si non réclamé d'ici 5 avril il sera vendu. S'adresser à Almanzor Giroux, Beauport-Est. -97b

VOLAILLES

OEUFS A VENDRE pour incubation, pur-Leghorn blanches, sélectionnés au cent ou couvés, aussi deux incubateurs 160 et 450 œufs, presque neufs, bon marché. S'adresser Napoléon Trudel, forgeron, Charlesbourg, tél.: 2-0397 s. 16. 1avr-2fs-98b

NON CLASSIFIEES

SALON EUGENE, ondulation permanente pour messieurs. Pour appointement, appelez 2-5457. Adresse 329, St-Vallier. 26mrs-6fs-4b

MAUVAISE GRIPPE

PROTEGEZ-VOUS et protégez les vôtres, contre la grippe en ayant toujours sous la main une bouteille de l'Oxymel à l'Eucalyptus, une préparation efficace pour soulager en peu de temps les affections de la gorge et de la poitrine. Les enfants l'aiment particulièrement parce qu'il est inoffensif. En vente partout à 50 sous. 8sept. j.n.o-4b

A LOUER LOGEMENT meublé, belle partie de la ville, le locataire devra garder le propriétaire en pension. Ecrire Casier 354, "Le Soleil", Québec, 28mrs 2-4-6-9-11avr -4f

CHAISES pour barbiers et coiffeuses ainsi que miroirs de toutes grandeurs. Nos prix défiant toute compétition. Hector Noreau, 8, rue St-Joseph, tél.: 4-4594. 1avr-6fs-4r

VOIES urinaires Syphilis, cœur et poumons, varices et hémorroïdes. Docteur L.-G. Perrin, 24, du Pont, tél.: 4-4871. 1avr-26fs-4r

ON DEMANDE 100 enfants âgé de 6 à 12 ans pour apprendre "Tap Dance" prix spécial $1.00 par mois. S'adresser Studio M. Stapleton, 322 St-Jean. 31mrs-6fs-4b

BELLE PETITE chienne Boston Terrier, de 6 semaines, à vendre. S'adresser J.-B. Buffard, 49½, Lavigueur. 1avr-4fs-3b

SET DE BOUDOIR en chêne fumé, couvert en cuir, à vendre. S'adresser 27 Crélazie, tél.: 3-2105. 30mrs-4fs-9b

Pour tout ce que vous avez à vendre ou à louer servez-vous des PETITES ANNONCES CLASSEES.

LOGEMENTS A LOUER

118 ST-PATRICE, plain-pied de 7 chambres avec bain, planchers durs, très propre, bien éclairé. S'adresser E. Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768 30mrs-6fs-61r

BAS DE MAISON à louer 5 chambres, aussi garage, poêles de cuisine et poêle à gaz, à vendre. S'adresser 68, boulevard Langelier, Jacques-Cartier, Québec. 31mrs-3fs-61b

RUE ST-JOACHIM, No 111, logement à louer. S'adresser à tél.: 2-3134. 30mrs-6fs-61r

COTE D'ABRAHAM, 63, appartement 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, clair de neige, eau chaude à l'année. S'adressr J.-E. Giroux, 83, Berthelot, tél.: 2-7294. 30mrs-3fs-61r

ST-PASCAL-BAYLON à louer 2ème, 3ème planchers, 6 appartements, chambre bain, dépense, cave, hangar, fini moderne, garage si désiré. 131 Maufils ou 136, 3ème Rue, Limoilou. 26mrs-4fs-61b

MAISON à louer de 6-8 chambres plus chambre de bain avec toutes les améliorations modernes. S'adresser Les Habitations Manrèse Ltée. 114, Dolbeau, tél.: 6671. 9mrs-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER 7 appartements y compris chambre de bain. Système eau chaude. Hangar sur le même plancher, cave. S'adresser 1141½ St-Vallier, tél.: 3-4419. 11mrs.j.n.o-61b

ST-CYRILLE No 504, près église St-Martyrs, plain-pied, 2ème étage, 9 pièces plus chambre de bain en tuile, douche, chauffé, eau chaude à l'année, foyer, garage. Tél.: 6238. 15mrs-26fs-61b

177 FRASER, 1er étage, 7 chambres plus chambre bain en tuile, foyer, chauffé, tapissé, goût locataire, garage si désiré. S'adresser H.-M. Côté Enr., 23, chemin Ste-Foy, tél.: 6111, soir 7621. 24mrs-26fs-61f.

LOGEMENTS à louer 15 St-Patrice, maison moderne, 5 chambres et bain, dépense, galerie, planchers merisier, chauffés, eau chaude, libre de neige et vidanges. Visibles 2 à 4. $43.00. 23mrs-18fs-61b

48 DES FRANCISCAINS, logement 3ème étage, 7 chambres plus chambre bain, chauffé, clair de tout, planchers bois dur. S'adresser Jos. Charland, 23½, Ste-Marie, tél.: 2-4534. 31mrs-6fs-61b

A GIFFARD, logement le plus beau de la place, sur la route Royale, 7 chambres plus chambre de bain, eau chaude. S'adresser à Arthur Legaré, Giffard, tél.: 2-0210. 31mrs-3fs61r

446 ARAGO, 2 logements à louer 3-4 chambres. S'adresser tél.: 3-2758. S'adresser sur les lieux. 1avr-26fs-61f

169 CREMAZIE, logements à louer 4-5 chambres plus chambre bain, fini moderne, eau chaude à l'année. S'adresser H.-M. Côté Enr., 23, chemin Ste-Foy, tél.: 6112, le soir 3-1569. 1avr-26fs-61f

LOGEMENTS DE 6 chambres plus chambre bain, planchers bois dur. 43, Latourelle, 5 chambres et plus chambre bain, 5 Sutherland. S'adresser Henri Robitaille, 108 Richelieu, tél.: 2-3288. 1avr-6fs-61r

FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE, logement bien propre, 4 pièces et ralonge au No 289, St-Olivier, cave, gaz. 1avr-5fs-61b

LOGEMENT A LOUER 6 chambres et chambre bain, eau chaude à l'année, 90 Fraser, aussi 4 chambres et chambre bain, à 46½ Salaberry, 5 chambres et chambre bain, 141 St-Cyrille. Tous ces logements sont chauffés. S'adresser Jos. Bilodeau, 46 Salaberry, tél.: 6345. 1avr-26fs-61b

LOGEMENT A LOUER édifice Lemay, coin avenue Cartier et Aberdeen, 7 chambres et chambre de bain, chauffé, toutes les améliorations modernes, enlèvement de la neige et des vidanges aux frais du propriétaire. Service du concierge. S'adresser à J.-S. Beifoy, 46, rue Aberdeen. 1avr-6fs-61b

BEAU PLAIN-PIED 8 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, ensoleillé sur quatre façades, galerie vitrée, hangar, etc., quartier Montcalmville. L. Bélanger, tél.: 7664, 86 Crémazie. -61b

106-116 D'ABRAHAM, plain-pieds neufs, 6 pièces et chambre de bain, chauffés, planchers bois dur, chambre bain en tuile, bain carré avec douche, fini moderne. S'adresser Dr Dion, 24, côte du Palais, tél.: 2-2153. 31mrs-6fs-61r

UN LOGEMENT neuf, cinq chambres à louer cause de départ, situé au faubourg. S'adresser à 23, Lavigueur, tél.: 3-0754. 31mrs-6fs-61b

ST-CYRILLE, coin avenue Bougainville, plain-pied, 7 grandes pièces plus chambre de bain, premier étage, maison détachée, chauffée, garage. S'adresser 501, St-Cyrille, tél.: 3-2957. 31mrs-6fs-61f

77 AVENUE MURRAY logement 2ème étage, moderne, 8 chambres, compris chambre bain, foyer naturel, près église et tramways. Tél.: 5836. 31mrs-6fs-61b

LOGEMENT A LOUER 57 avenue Cartier, 5 chambres, chambre de bain, planchers bois dur. Pour toutes informations s'adresser M. Ernest Delisle, 52, rue Scott, tél.: 6603. 31mrs-3fs-61b

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENTS à louer 284 St-Cyrille, 6-8 chambres plus chambre bain. S'adresser au concierge, 284, St-Cyrille, tél.: 3-3548. 28mrs-26fs-61f

ST-JEAN-BAPTISTE et Belvédère, logements à louer 4-7 chambres, chauffés ou non. S'adresser Art. Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 24mrs-26fs-61f

ST-SACREMENT à louer, 7 chambres plus chambre bain, chauffé, 3ème étage, très bien éclairé, situé No 931, chemin Ste-Foy, prix $35.00 par mois, S'adresser par tél.: 4-0248. 1avr-26fs-61b

EN FACE carré de la Basilique, logement de 6 pièces plus chambre de bain, moderne, chauffé. S'adresser sur les lieux, 57, rue Buade. 8mrs-2fs-61r

64 ET 74 RUE FRASER, logements de 7 chambres plus chambre de bain, aussi 265 et 267, rue Napoléon, logements de 5 chambres plus chambre de bain. S'adresser à Antonio Trudel, 70 Fraser, tél.: 3-0194. 4mrs-26fs-61b

LOGEMENTS A LOUER 6 chambres plus chambre bain, 1er étage. Très bien fini, bien éclairé. Place tranquille. Entourée d'arbres. Magnifique vue de la ville. S'adresser P.-L. Lortie Ltée, 312, St-Joseph, tél.: 7171. 29fév-26fs-61f

RUE LATOURELLE, plain-pied à louer 5 chambres plus chambre bain, chauffé. S'adresser 35, Latourelle. 29mrs-5fs-61r

9, 8ème RUE, à louer, logement 6 chambres plus chambre bain, plancher bois dur, hangar sur le même étage cave. Près église et chars, garage si désiré. S'adresser 318½, 1ère Avenue, tél.: 4-0617. 28mrs-26fs-61b

2 LOGEMENTS 4 chambres 146-148, St-Léon, 4 chambres, 167, St-Léon, aussi à 73, 75, avenue Renaud, 4 appartements, un bas et un haut, aussi 157, 8ème Avenue, 6 appartements et bains. S'adresser U. Girard, 98, du Pont, tél.: 4-0221. 4mrs-26fs-61r

LOGEMENTS à louer de 3 à 7 chambres, améliorations modernes, chauffés, eau chaude à l'année à "Elisabeth" 50 rue Fraser et à "Beaumanoir" 208 avenue des Erables. S'adresser aux concierges sur les lieux, tél.: 2-1475, le soir 3-4498. 9mrs-26fs-61r

BASSE-VILLE, 2 beaux logements 10 chambres, bien éclairés, meublés ou non louera séparément ou ensemble. Occupés comme maison pension depuis 25 ans S'adresser jour 2-0965. soir 2-7208. 29mrs-6fs-61r

PRES HOPITAL St-François d'Assise logement neuf, 3ème étage, moderne, 7 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, garage chauffé, si désiré. S'adresser 17 Roberval, tél.: 4-3991. 29mrs-6fs-61b

LOGEMENTS de 3-4-5-6 appartements, Limoilou, sur la 4ème Rue, près de l'église, des grands moulins à papier, prix de $16.00 à $25.00. S'adresser 154, 4ème Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 22mrs-26fs-61f

2 LOGEMENTS à louer, un le soubassement, l'autre le 1er plancher, 5 chambres plus chambre bain, planchers bois franc, galerie en avant et en arrière, chauffés, eau chaude à l'année. 275 St-Cyrille. 22mrs-26fs-61b

AVENUE LEVIS, 47-49-51, beaux logements 7-8 pièces plus chambre bain en tuile, avec douche, eau chaude à l'année. Garage si désiré. S'adresser téléphone 4-3380. 15mrs-26fs-61f

102½ CREMAZIE, sous-sol 4 chambres, demi chauffé, 114 Crémazie, 5 chambres, chauffé. 119 Crémazie, 6 chambres chauffé. S'adresser 23 avenue Cartier, tél.: 3-3516. 30mrs-26fs-61f

1 CHEVRIERE, paroisse Sacré-Cœur, 3 logements 5 chambres, chambre bain, gaz, électricité, Téléphone 9189. 30mrs-4fs-61b

MAISON A LOUER de 2 logements de 5 chambres plus chambre bain, située à St-Fidèle. Fini moderne. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains, tél.: 6886. 30mrs-4fs-61f

AVENUE MONCTON Nos 26 et 28, logements chauffés, 8 pièces plus chambre de bain, garages, clair de neige et vidange. S'adresser No 126, rue des Franciscains, appt. 5, tél.: 3-2641. 30mrs-3fs-61f

RUE RICHARDSON, 5 pièces propre, $25.00, avec place pour auto. Rue Richardson, 41, 5 pièces, $23.00. Rue de la Reine, 5 chambres, $22.00. S'adresser 46, St-Eustache, tél.: 2-7780. 31mrs-6fs-61r

LOGEMENT 3 chambres plus chambre bain, chauffé, plancher de bois dur, à69, côte d'Abraham, autre 6 chambres plus chambre bain. Informations 48, rue d'Aiguillon, tél.: 2-4180F. 31mrs-3fs-61r

LOGEMENT A LOUER, 7 chambres plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, garage si désiré. Améliorations modernes. S'adresser à 403, rue St-Cyrille ou par téléphone 5608. 30mrs-1-2-5-7-9avr-61f

RUE ARTILLERIE, plain-pied 4 chambres et chambre bain. Améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions, aussi garage à louer avec électricité, eau. Téléphoner 2-2362J. S'adresser 59, Artillerie. 30mrs-6fs-61r

Funérailles de Mme Cléophas Audy

Lundi matin à 7 hrs 45 en l'église de St-Sauveur ont eu lieu les funérailles de Dame Rose-Anna Beaulieu, épouse de M. Cléophas Audy, décédée à l'Hôpital Laval le 24 mars 1931 à l'âge de 35 ans et 6 mois. Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire No 80 rue St-Germain à 7 hrs 30 pour l'église paroissiale au milieu d'une foule de parents et d'amis. Conduisaient le deuil son époux C. Audy, ses frères Alphonse, Arthur et Henri Beaulieu, ses beaux-frères Oscar, Antoine Audy, Arthur Paquet Eudore Marceau, Jos. Grenier Louis Robitaille; ses neveux Olivier Faucher, Arthur Gignac, Maurice Marceau, Emile Ratté, Raymond Robitaille, ses cousins, Gaudiose Bédard, Arthur, Joseph Bélanger, Jos. Paquet, Arthur Trudel, J. Camache, Ed. Sansfaçon.

On remarquait aussi Jos. Boutet, échevin, Léonidas Chabot, Josephat Marceau, Edmond Marcoux, L. Talbot, E. Juneau, A. Julien, H. Vaillancourt, Jos. Courteau, A. Trépanier, Jos. Rochette, B. Turgeon P. Pelchat, P. Simard, O. Voyer, Laureat Poitras, Roméo Roussell S.-P. Philippe Roussell, L.-P. Marceau, Adélard Boutet A. Descombes, A. Rochette, J. Laporte, P. Métivier, E. Prémont, A. Lachance, Ed. Caouette, Emile Ratté, Alfred Marois, Michel Lamontagne, J.-H. McKey E. Rouleau, J.-A. L. Bussière, A. Dueré, P. Dueré, Art. Trudel, E. Blouin, H. Bertrand, J.-A. Bertrand, Paul Laverdière et une foule d'autres.

A l'église la levée du corps fut faite et le service chanté par le R.P. Vanier, O.M.I. assisté du R. P. Laberge, O.M.I. et du R. P. Art. Normand O.M.I. comme diacre et sous-diacre.

Durant le service la chorale de la paroisse a chanté la messe de Requiem en grégorien et plusieurs soli ont été exécutés. M. Omer Létourneau touchait l'orgue. A la chapelle du cimetière St-Charles, les dernières prières ont été récitées par M. l'abbé C. Leclerc et M. Ernest Labrecque a chanté des cantiques de circonstances. M. Art. Parent accompagnait à l'orgue. M. Wilfrid Laberge entrepreneur de pompes funèbres de St-Sauveur avait été chargé des funérailles. "Le Soleil" réitère à la famille ses plus sincères sympathies.

Saint-Philémon

Baptêmes

M. et Mme Arthur Carrier, forgeron, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a été portée sur les fonts baptismaux, le 25 et a reçu les prénoms de Marie-Jeanne-Lucienne - Jacqueline. Parrain M. Donat Carrier, oncle de l'enfant, marraine, Mlle Marie-Joseph Garand, cousine maternelle de l'enfant. Porteuse, Mme Vve Ferdinand Morin, grand'maman de l'enfant.

—Le 27 a été baptisé Joseph-Clément-Pascal, enfant de M. et Mme Adélard Paquet. Parrain, M. Clément Nolet, marraine, Mlle Imelda Blouin, inst. Porteuse Mme Joseph Larochelle, grand'mère de l'enfant.

Notes sociales

Etaient de passage dans notre paroisse pour le beau jour de Pâques, Mlles Emelié et Elise Fournier, institutrices, de St-Camille, elles étaient les invitées de leurs parents.

—Mlle Marie-Joseph-Garand, de Québec, est l'invité de M. et Mme Arthur Carrier.

—Mlle Maria Noel, de Québec, est venue passer Pâques dans sa famille.

—Mlle Marie-Louise Beaulieu, de Québec, est venue voir sa mère, Mme Xavier Beaulieu.

—M. Oscar Théberge nous a quittés la semaine dernière pour aller travailler à Montmagny.

—Mlles Rosienne et Yvette Beaulieu ont été passées Pâques à St-Damien où elles ont visité leurs parents et amies.

—M. Amédée Brochu a été passer la fête de Pâques chez son père M. Adélard Brochu, de St-Damien.

—M. le curé Gagnon s'est absenté cette semaine pour aller prêter concours à son confrère M. le curé Nicol de St-Paul.

—M. et Mme Adélard Lemieux, de Buckland, étaient dans notre paroisse dimanche, en visite chez M. et Mme Roméo Tanguay, restaurateur.

A VENDRE

Camion Chevrolet usagé. S'adresser Frs Bouré, les Magasins Guy Inc., 162 rue Saint-Paul.

MAISON A VENDRE

Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270 Avenue des Oblats, a vendre pour règlements de succession. S'adresser à 114 Demeules, tél. : 3-2084 ou à 265 Avenue des Oblats, tél. : 6720.

Bons Vendeurs Demandés

pour vendre deux des meilleurs produits "General Motors". — Meilleure chance pour vendeurs compétents. Références exigées. Ecrire Casier 401 Le Soleil.

Funérailles de M. Elie Soucy

Samedi, le 26 mars 1932, à 2 heures p. m., en l'église de St-Joseph, ont eu lieu les funérailles de M. Elie Soucy, époux de Dame Marie-Louise Goulet, décédé à l'hôpital du St-Sacrement, le 23 mars 1931, à l'âge de 70 ans et 9 mois. Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire, No 310 rue Morin, à 2 heures 45, pour l'église paroissiale au milieu d'une foule de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil : ses fils, Henri et Joseph Soucy ; son gendre, Emile Bell ; ses beaux-frères, Louis, Justin, Joseph Goulet, Henri Lapierre ; ses petits-fils, Maurice et Marcel Bell ; ses neveux, Joseph, Francis, Elzéar, Henri, Roméo, Francis jr, Paul, Philippe et Joseph Gagnon, Lucien, René Goulet, Maurice Drolet, Doré St-Pierre.

On remarquait aussi Jos. Boutet, échevin, D. Ratté, N. Bélanger, H. Bédard, C.-E. Langlois, G. Bourbeau, C. Madeson, R. Moisan, O. Garand, J. Pageau, W. Beauregard, A.-D. Guilbault, O. Rousseau, W. L'Heureux, P.-A. Nadeau, L.-L. Nadeau, T. Simard, T. Marcis, H. Langlois, P. Hamel, F. Harbour, T. Rochette, E. Riverin, J. Roy, Jos. Fiset, L. Brousseau, E. Cloutier, N. Ruel, Jos. Lortie, W. Savard, J. Bell, et une foule d'autres.

A l'église, le Libera a été chanté par M. l'abbé Matte.

A la chapelle du cimetière St-Charles les dernières prières ont été récitées par M. l'abbé C. Leclerc et des cantiques ont été chantés par M. Jos. Boutet et M. S. Marceau. M. Arthur Parent touchait l'orgue.

La maison Sylvio Marceau avait été chargée des funérailles.

"Le Soleil" réitère à la famille ses plus sincères sympathies.

St-Antoine de Tilly

Notes sociales

— Mme Joseph Baron, de St-Nicolas, était en visite dernièrement chez M. Gaudias Baron.

— Mme Barthelemy Desruisseaux, de Québec, a passé quelque temps en visite chez ses sœurs mesdames L. Bergeron et X. Lafleur.

— Mlle Ida Méthot, de l'Ecole Normale de Québec, a passé les vacances de Pâques dans sa famille.

— Mme Louis Rousseau est partie pour un séjour de quelques semaines à Montréal.

— Mme B. Roger, de St-Apollinaire, a passé quelques jours chez sa fille Mme Josaphat Bergeron.

— Mlle Aline Roger, institutrice, a passé les vacances de Pâques en promenade à Québec.

— Mlle Germaine Morneau, de Montréal, est en visite chez M. et Mme Hormidas Chartrand.

— M. Gérard Aubin, de Québec, était à Pâques, chez ses parents, M. et Mme Omer Aubin.

— En visite chez M. Philippe Noel : M. et Mme Wilfrid Laroche, de Québec.

— Mlle Blanche Létourneau, de Montréal, est en promenade chez sa mère Mme docteur O. Lauriault.

— M. Marcel Gaumond, E. E. M. de Québec, a passé une fin de semaine chez ses parents et ses amis, de St-Antoine.

— M. Adalbert Rousseau est parti pour un voyage de quelques jours à Montréal.

— M. Lucien Linteau, de Ste-Catherine, était en visite dernièrement chez M. Arthur Méthot.

— Mlle Angéline Noel, de Québec, passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme Ephrem Noel.

Conférence

Le 21 mars MM. J.-Emile Roy et Lionel Bégin, agronomes officiels, ont donné dans la salle du conseil une conférence avec projection lumineuse. Le sujet de la conférence était : la culture commerciale des petits fruits et de la culture maraîchère en général. Un grand nombre d'intéressés ont assisté à cette causerie.

WINNIPEG ELECTRIC

Montréal, 24.—(P. C.)—Des arrangements ont été faits par la Winnipeg Electric Company pour payer les intérêts sur ses obligations 5 pour cent dues le 2 janvier dernier en fonds américains. On avait décidé tout d'abord que le paiement serait fait en argent canadien seulement. Les obligataires qui ont touché des fonds canadiens pourront réclamer de la compagnie une prime de 12¾ pour cent.

Si vous perdez quelque chose nos PETITES ANNONCES CLASSIFIEES vous aideront à le retrouver.

Funérailles de M. Télesphore Richard

Lundi le 28 courant a eu lieu à Giffard, au milieu d'un grand concours de parents et amis les funérailles de M. Télesphore Richard, époux de dame Odiana Parent, qui est décédé mercredi matin le 23 courant à l'âge de 57 ans.

Le regretté défunt laisse dans le deuil sa femme et 15 enfants :

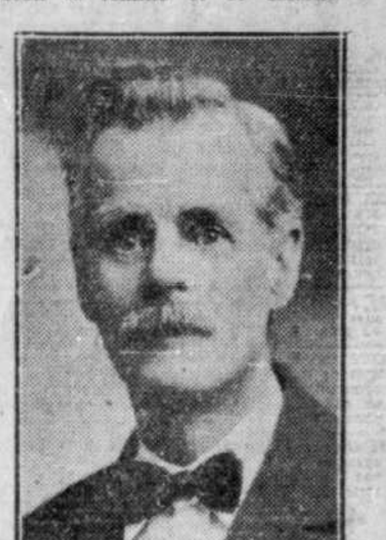

Lauréat, Emile, Lucien, Robert, Léopold, Rolland, Chs-Auguste, L.-Philippe, (soeur Théophine, Yvonne, missionnaire franciscaine), Jeannette, Marguerite, Alice, Lucienne, Adrienne, Marie, Thérèse, Cécile.

Ses frères: Eugène, Théodule, Hector; ses soeurs: Léontine et Malvina. Deux beaux-frères: Hector Thériault et Edouard Parent.

La levée du corps fut faite par M. J.-A. Gauthier, curé de la paroisse.

Service chanté par M. l'abbé Gustave Richard, M. le curé Gauthier, diacre; M. l'abbé Janvier Lachance, sous-diacre.

Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. l'abbé L. Lemelin, vicaire, et l'abbé St-Georges Bergeron.

L'abbé Delphis Langlois, aumônier des Soeurs Dominicaines, Naizerets, était au choeur.

La chorale de la paroisse sous la direction de M. l'abbé Placide Gagnon a chanté la messe des morts en chant Solesmes, ainsi que quelques morceaux choisis.

M. Octave Lefrançois touchait l'orgue.

M. T. Martel, portait la croix.

MM. J.-J.-D. Marquis, J. Poitras, H. Thivierge, Alb. Barbeau, étaient les porteurs du cercueil.

Dans la foule on remarquait MM. Lionel Bergeron, maire, Herm. Lortie, Dr Léonidas Poulin, Joseph Tremblay, Oscar Dégagné, Omer Lussier, avocat, R. Beaudoin, Théo. Tichard fils, Wilf. Bélanger, L.-A. Labrecque, gérant, Eugène Richard, Wilbrod Fleury, Laurent Grenier, Ed. Parent, Henri Delâge, gérant, L.-P. Richard, Gérard Parent, Phi. Gauvin, A. Lafrenière, Joseph Grenier, J.-M. Houde, R. Giroux, A. Ruelland, C.-A. Côté, G.-Elz. Bélanger, Paul Pichette, Alf. Bois, C.-Aug. Giroux, Alphonse Drouin, G. Giroux, Luc. Barbeau, Ad. Guillot, Alb. Sanfaçon, Marcel Parent, Adrien Lapointe, Eug. Levasseur, F.-X. Langlais, L.-P. Poitras, Alphonse Giroux, Eug. Bédard, Joseph Grenier, J.-P. Lemay, R. Leblond, R. Bélanger, Ed. Parent, Luc. Thivierge, Donat Barbeau, P.-Aug. Potvin, Joseph Drouin, Nap. Roy, Méd. Parent, E. Bolduc, L. Poulin, H. Pascal, Cyrille Parent, E. Chalifour, Alb. Daigle, A. Olivier, E. Bélanger, Adj. Daigle, Jules Giroux, Jos. Levesque, F.-X. Michaud, P.-E. Veilleux, R. Lortie, G. Boutet, A. Dallaire, Art. Grenier, Jos. Parent, Théodore Parent, F.-X. Giroux, E. Sanfaçon, David Parent, J. Labrie, L. Lessard, P.-A. Lapointe, Alex. Giroux, Jos. Gagné, A. Thurbide, J.-Chs Giroux, J.-P. Boucher, Joseph Boucher, Art. Marcoux, Hector Giroux, G. Parent, C.-A. Bélanger, F.-J. Crépeault, L. Gagnon, O. Paradis, P. Robert, Georges Bélanger, J.-E. Bélanger, V. Boutet, J.-A. Parent, W. Giguère, Onésime Boisbriand, F. Fleury, J.-A. Auclair, Dr Pierre Roy, Arthur Grenier, Alph. Goulet, Pierre Parent, Frs Bédard, Xavier Sanfaçon, O. Bolduc, Philippe Langlais, Roland Sanfaçon, Louis Lapointe, Edmond Langevin, P. Parent, Art. Boivin, Alph. Sénéchal, Art. Martin, J.-A. Labrecque, Henri Delâge, notaire, Chs Therrien, Just. Coulombe, Y. Marquis, J. Barbeau, Art. Lapointe, Albert Sanfaçon, P.-A. Sanfaçon, Geo. Tanguay, Ludger Lortie, Ern. Poulin, Adolp. Hamel, Nap. Legaré, W. Goupil, Paul Nolet, Ern. Lortie, L. Lafleur, P.-B. Parent, S. Lortie, Conrad Parent, Art. Lagacé, Louis Clavet, A.-R. Lortie, Pierre Lortie, S. Tanguay, Edm. Sanfaçon, Léop. Boutet, Omer Nolet, J.-P. Lessard, Léonidas Langevin, Art. Bourret, A. Morman, Henri Richard, Eudore Lortie, Joseph Parent, J.-B. Grenier, Viet. Parent, P.-E. Pouliot, J.-P. Plamondon, Alph. Vachon, J.-A. Gagnon, J.-O. Feuilteau, L.-P. Grenier, A. Chalifour, A. Martel, Joseph Poirier, David Guillot, P.-E. Sanfaçon, Joseph Labrecque, Gaud. Bédard, Luc Nolet, Gérard Tremblay, Léon Tremblay, Alfred Leblond, John Tremblay, Paul Dussault, Honoré Grenier, Armand Parent, et plusieurs autres . La famille offre ses plus sincères remerciements.

Les Aventures de 'Tit Jean, l'Aviateur -:- Par Lym Young

TEMOIGNAGE D'ESTIME AU LT-COL. BOULANGER

(Suite)

était malade et que son médecin lui conseillait un repos. Dans le même temps, la Cie Clarke Steamship organisait sa croisière commerciale et nous avons été heureux de confier à M. Boulanger la charge de représenter la province de Québec aux Antilles. Il s'est bien acquitté de sa tâche et jamais la province n'a été aussi bien annoncée qu'elle l'est maintenant dans ces îles lointaines. Je l'en félicite au nom du gouvernement de la province et je suis content d'avoir l'opportunité de l'entendre raconter son voyage."

"Pendant que nous étions ici à grelotter, lui se promenait au grand soleil des tropiques. Je ne sais pas s'il l'a entendu dire, mais durant son absence, des bruits ont couru. Beaucoup n'y ont pas ajouté foi et nous espérons encore que c'est une légende. M. Boulanger est non seulement le sous-ministre, il est aussi lieutenant-colonel de l'armée de terre, prédisposé par conséquent à n'avoir pas le pied marin.

A tout événement, M. Boulanger doit à sa réputation de démentir cela et c'est probablement pour lui en donner l'occasion que vous avez organisé cette démonstration.

Le sous-ministre est un curieux. Il avait visité la mer, il a voulu visiter la terre et il est revenu par chemin de fer".

"On ma rapporté que sa disparition fut vivement regrettée durant le voyage du "New Northland" au retour, car, au cours de la première étape, le capitaine du navire n'eut, à certains moments, que M. Boulager comme compagnon sur la dunette. D'autres rumeurs voulaient que même le capitaine ait été malade du mal de mer et que seul le sous-ministre soit resté sur le pont."

"Je félicite de nouveau M. Bouanger pour la manière dont il nous a représentés et je n'oublie pas M. Lachance qui lui a bien aidé. J'étais content delui donner ce congé car il le méritait."

Le ministre de la Voirie est longuement acclamé à la fin de son discours et M. Méthot lui exprima les remerciements des convives encore sous le charme de sa parole.

M. BOULANGER

Le sous-ministre est longuement acclamé lorsqu'il se lève pour parler, à l'invitation du président. Après avoir fait l'éloge de son chef, l'honorable M. Perrault, M. Boulanger déclare : "C'est la première fois, M. le ministre, que vous assistez à une réunion plénière du département de la Voirie. Cette démonstration vous donne une idée de la bonne camaraderie qui règne chez nous. J'ai cherché à le développer, cet esprit, convaincu que j'étais de travailler dans l'intérêt du département." (appl.)

M. Boulanger, avant d'aller plus loin, félicite les organisateurs qui ont réussi, à attirer un si grand nombre de jolies dames. Accompagné d'aussi agréable façon, le sous-ministre commence son voyage. "La croisière aux Antilles", dit-il, "est due à l'initiative privée. C'est la compagnie Clarke Steamship qui a eu cette idée. Environ 60 exposants ont pris part au voyage. Le gouvernement fédéral et celui de la province de Québec étaient les seuls représentés.

M. Boulanger fait allusion à la traversée, agrémentée d'une température, à la suite de laquelle il était assez intéressant de considérer la physionomie des voyageurs.

Aux Bermudes, comme dans toutes les îles, les voyageurs étaient reçus par un comité. Il y avait réception chez le gouverneur, dîner par la Chambre de Commerce, puis dîner du gouverneur. "Ainsi toujours poussés vers de nouveaux rivages", de dîner en dîner, nous allions de mal de mer en mal de mer", ajoute M. Boulanger au milieu des rires.

Le sous-ministre de la voirie donne des détails intéressants sur la flore et le climat des Antilles. Il dit à ce sujet: "Pour quelqu'un qui part de Québec et ne va qu'aux Bermudes, il revient enchanté. Mais il faut se rendre aux îles du Sud. Il n'y a pas de comparaison à faire entre les deux groupes d'îles, bien que le voyageur ait aux Bermudes un meilleur service d'hôtelleries.

Des Bermudes les voyageurs se sont rendus à St-Kittz (Sainte-Christophe), où l'on entre dans les Antilles proprement dites.

M. Boulanger donne des détails des plus intéressants sur l'histoire des Antilles. Ainsi, bien peu savent que par le traité de Paris passé en 1763, le Canada fut échangé pour la Guadeloupe et la Martinique.

Les Antilles ont appartenu successivement à l'Espagne, à la Hollande, à la France et à l'Angleterre. Le conférencier parle aussi de la substitution des races aux Antilles. On extermina les Caraïbes, il fallut importer des nègres... Ceux-ci forment 95 p. c. de la population. Ils vivent là dans des conditions lamentables.

Le sous-ministre de la Voirie parle du mouvement qui avait pour but : l'annexion des Antilles au Canada, mouvement supplanté par un autre visant à la fédération des Antilles. Ce mouvement prend sans cesse de l'ampleur.

Nous voudrions que le temps nous permit de rapporter tous les détails on ne peut plus captivant apportés par M. Boulanger. Nous devons nous limiter. Parlant des possibilités du commerce le sous-ministre de la Voirie dit que malgré la crise la croisière a été un succès. "Il n'y a pas de raison, ajoute-t-il, pour que les produits canadiens ne remplacent les produits étrangers sur les marchés des Antilles. Ces marchés peuvent absorber toutes les espèces de nos produits agricoles".

Comme on peut s'y attendre M. Boulanger a observé l'état des routes sur les îles des Antilles. "Je n'ai pas trouvé mieux que chez nous, dit-il, à une exception près, le boulevard qui traverse l'île de Cuba, sur une longueur de 500 milles".

Au sujet des passages à niveau le sous-ministre de la Voirie note qu'aux Antilles ce sont les convois de chemin de fer qui stoppent pour laisser passer les automobiles. Là-bas, les femmes travaillent dans les chemins. Quand le féminisme sera établi dans la Province de Québec nous aurons peut-être nos femmes-officiers de circulation et nos femmes-cantonniers).

M. Boulanger termine. Mais il ne manque pas de souligner l'impression que ressent le voyageur au retour sur le sol natal. "J'étais content de partir", dit-il. "Mais j'ai constaté que s'il fait bon partir, il est doublement meilleur de revenir, revenir chez soi, au milieu des siens, de ses amis, au bureau où l'on fait de son mieux pour servir sa province". (appl.)

Avant de reprendre son siège, M. Boulanger rend hommage au travail de M. Bergeron, qui l'a remplacé pendant son absence.

M. BERGERON

C'est M. Arthur Bergeron qui remercie le conférencier. Ses premiers remerciements sont à l'adresse des organisateurs de la fête, à M. Méthot, en particulier. "Vous avez su montrer", dit-il, "ce qu'était le club sportif de la Voirie". Puis s'adressant au héros de la fête, il ajoute: "Je vous remercie, M. Boulanger, des paroles que vous avez eues pour moi, L'amitié vous les a dictées; je les accepte avec reconnaissance".

Avec beaucoup d'esprit M. Bergeron fait allusion au récent voyage de M. Boulanger et aux péripéties qui ont pu le marquer. Passant au sérieux, il déclare: "Je suis assuré que la province bénéficiera largement et longtemps de votre passage aux Antilles".

Le secrétaire de la voirie, en terminant, remercie M. Boulanger de sa causerie si intéressante à tous points de vue.

La fête est terminée mais tous ceux qui y ont assisté en garderont le plus durable souvenir.

Le service fut parfait et la direction de l'hôtel St-Roch s'est tenue à la hauteur de la circonstance.

UNE CAUSERIE DE L'HON. M. DELAGE

(Suite)

tion, votre attention la plus soutenue...

Que l'heure passe vite sur le cadran et, pénible constatation, avec la même rapidité, notre existence ! C'est hier, il me semble, oui, c'est hier... Il vous le semble également que, quelques-uns pour la première fois, vous entriez à l'école, et cependant, depuis, sept mois, sept longs mois se sont écoulés, sont tombés dans le gouffre dévorant du passé.

Le retour fut coûteux. Loin de moi l'idée du moindre reproche. Cet état d'âme s'explique, il est naturel. Vous repreniez votre course ascentionnelle dans le monde des connaissances humaines, course ascentionnelle, c'est-à-dire, une nouvelle période d'efforts et de sacrifices afin de vous tailler ici-bas une place, une plus large place, une meilleure place. Il faut bien se soumettre à la loi du travail, loi de l'expiation, rançon de l'ignorance. Vous vous êtes inclinés. Vous vous relèverez le front ceint de lauriers, récompense promise. Vous y avez droit. Elle vous sera accordée...

Oui depuis sept mois, sept longs mois, sous la direction d'un personnel compétent et dévoué, toujours recruté avec le plus grand soin par les membres de nos commissions scolaires, vous êtes à l'oeuvre avec un indéfectible courage. La fin de l'année a pu vous paraître éloignée, même parfois très éloignée, mais aujourd'hui vous y touchez presque du doigt. En effet, elle arrivera bientôt, dans quelques semaines, sonneront de nouveau à votre oreille l'heure désirée des vacances. Heure des vacances, période de repos nécessaire, l'arc ne peut toujours être tendu, pour refaire vos forces physiques et intellectuelles... Heure des vacances, période aussi de plus grande détente, et partant période de plus grands dangers.

Le moment est donc opportun pour lancer une campagne préventive : "Prévenir vaut mieux que guérir", donner de bons conseils, prodiguer de sages avertissements, aussi la ligue de sécurité de cette province, l'a-t-elle saisi, et de sa voix puissante, vous crie-t-elle en ce moment : "Gare aux nombreux et graves dangers qui vous menacent aujourd'hui de toutes parts. Gare aux nombreux et plus graves dangers qui demain vous menaceront davantage. Gare surtout aux dangers des prochaines vacances.

Permettez-moi, chers élèves, une constatation, dans laquelle, l'on ne verra point, j'aime à le croire, l'ombre même de la plus légère critique, mais plutôt l'expression d'un sincère regret.

Malheureusement, les familles qui en auraient le plus besoin, les familles nombreuses de nos plus humbles concitoyens, dans certains quartiers, ne sont pas toujours les plus favorisées.

Logements réduits à une trop simple expression. Cours petites, sombres, humides. Rues étroites, où la circulation est intense, rapide, et toujours dangereuse. Absence d'arbres, de fleurs, de parcs. Tel le sombre bilan que l'on pourrait dresser dans leur cas. Elles sont plus à plaindre ces familles, qu'à condamner. D'ailleurs, leur plaidoyer, les circonstances atténuantes, est d'une force irrésistible. Et leurs enfants, comme ceux pour lesquels la Providence a été prodigue de ses faveurs ont besoin d'espace, d'air pur, d'eau fraîche et limpide, et ils n'ont souvent que la rue pour prendre leurs ébats, la rivière à l'onde boueuse, perfide pour s'abreuver, prendre un plongeon, hélas ! souvent fatal !

REMEDES

Les terrains de jeux, les bains publics, où l'on enseigne la natation, connaissance si précieuse, ont heureusement surgi nombreux depuis quelques années, grâce à l'initiative généreuse de concitoyens que je salue comme d'insignes bienfaiteurs, et ainsi, une grande lacune a été comblée. Mais les dangers qui vous menacent au foyer, à l'école, sur la rue, ne sont pas encore hélas! tous écartés.

Que votre sort soit heureux ou ne le soit pas, chers élèves, vous ne devez jamais être des imprudents, c'est-à-dire, dans la plupart des cas des victimes. Afin donc de développer ce bon esprit, que vous deveniez économes de votre santé, parcimonieux de votre existence, la ligue de sécurité de cette province s'est adressée à vous l'an dernier et vous a demandé de signer un document, par lequel vous vous êtes engagés sur l'honneur :

1—De veiller constamment à la sécurité des autres comme vous voudriez que ces derniers le fassent pour la vôtre ;

2—D'être sur vos gardes, toujours, partout ;

3—De ne jamais courir de risques inutilement et d'entraîner vos camarades dans cette bonne voie ;

4—D'agir enfin ainsi par souci de l'humanité pour l'amour de votre pays et l'honneur de votre école.

Vous l'avez signé et vous avez tenu parole. Elle revient aujourd'hui à la charge et par mon entremise, vous prie de renouveler votre promesse.

Vous la renouvelerez et surtout vous la tiendrez.

Et s'il en est ainsi, la liste des victimes, sera moins longue, l'épreuve des familles, de la société moins lourde. Notre capital humain sera moins entamé, plus épargné.

C'est le voeu que je forme en vous remerciant de votre bonne attention, avec l'espoir que vous le réa- erez.

CONFERENCE DE M. ROBERT TASCHEREAU

(Suite)

buleuses et elles doivent aujourd'hui faire face à des exigences qu'elles avaient peine à rencontrer dans les années d'abondance. Un autre facteur de l'ébranlement de l'ordre social, c'est le machinisme. En dépit de toutes ces inventions qui rendent aujourd'hui la vie plus facile, nous en sommes à nous demander si ce n'est pas une calamité que le machinisme. Les peuples anciens avaient des ingénieurs des mathématiciens et des physiciens dont la science étonne encore profondément nos savants modernes. Ils ont laissé des œuvres qui prouvent des connaissances plus étendues que les nôtres et si leurs machines étaient moins perfectionnées que celles dont nous jouissons aujourd'hui, ce n'est pas que les génies leur ont manqué mais bien parce que les gouvernants ont toujours dirigé les peuples non pas vers une production à outrance, mais bien devant une production proportionnée à la clientèle.

Tibère, prétendant qu'il n'était pas bon de supprimer la main d'œuvre, fit emprisonner un inventeur qui avait imaginé une machine à fabriquer le verre en supprimant complètement l'ouvrier. Le monde a aujourd'hui abandonné cette sagesse des anciens, et alors qu'aujourd'hui une machine accomplit en une journée parfois en une heure le travail que ne faisait pas des centaines d'ouvriers en une semaine, nous voyons une certaine partie des habitants d'un pays riche comme le nôtre mourir de faim tandis que nos élevateurs à grain de l'Ouest regorgent de miliers de minots de blé.

Est-ce donc notre système social qui est mauvais, et ne devrions-nous pas l'abandonner pour faire appel à d'autres doctrines, au communisme par exemple qui prêche la répartition égale de toutes les richesses ? Non, notre organisation sociale basée sur l'observance des lois, sur le droit de propriété a fait ses preuves ; elle a surveêcu à l'assaut des siècles et elle nous a dotés de la civilisation dont nous jouissons actuell ment. Il ne faut pas chercher dans le socialisme, le communisme ou le bolchévisme le remède à nos maux. L'exemple de la Russie Soviétique nous suffit pour condamner ces doctrines quand même nous ne l'aurions pas fait à l'aide des grands principes philosophiques qui ont mené le monde pendant 20 siècles.

Nous croyons que la colonisation et l'agriculture peuvent seules ramener la prospérité surtout dans un pays aussi peu peuplé que le nôtre, et les gouvernements qui encouragent les produits agricoles, qui ouvrent de nouvelle terres à l'exploitation font oeuvre utile. Les secours en argent constituent des palliatifs bien éphémères, l'argent une fois dépensé, le Trésor public se trouve vide, et la situation n'est pas réglée.

Il ne faut cependant pas désespérer; l'univers a traversé déjà des crises terribles et cependant les jours heureux sont revenus. Il en sera une fois de plus. N'ambitionnons pas cependant une prospérité comme celle qui règnait en 27, 28 et 29, car elle serait suivie d'une dépression égale à celle que nous traversons aujourd'hui. Les grandes calamités ont heureusement un bon côté, c'est qu'elles nous font comprendre nos fautes.

Chez nous, l'ordre social n'est pas troublé autant que nous pourrions l'imaginer ; tant qu'existeront ces bons rapports entre le capital et le travail, cette fraternité entre les classes, cette charité de celui qui a beaucoup à l'endroit de celui qui manque du nécessaire, tant que nous resterons fidèles aux institutions aux croyances et aux traditions qui ont fait notre force dans le passé, nous pourrons toujours espérer vaincre les difficultés quelque grande qu'elles soient et continuer à travailler unis à la prospérité de notre beau pays.

Le révérend Père Braud remercia chaleureusement le conférencier et le félicita de la maîtrise avec laquelle il avait posé les grands problèmes que nous avons à envisager ainsi que de la saine philosophie qui lui faisait chercher le remède à nos maux non pas dans les doctrines nouvelles mais bien dans les croyances et les traditions qui ont fait de nous ce que nous sommes.

Un joli programme musical agrémenta cette causerie. Mme J.-H. Mercier et Mlle Thérèse Tremblay chantèrent avec beaucoup de talent deux soli, accompagnées par M. Georges Chouinard, organiste de la paroisse du Saint-Coeur de Marie.

UNE SEANCE DE TRAVAIL AU COMITE

(Suite)

revenus, a-t-il dit.

L'échevin Boutet ne cacha pas sa manière de voir et déclara que l'on affectait injustement toute une classe de gens qui exercent leur commerce en se soumettant aux lois de l'ordre public et les règlements de la ville.

L'échevin Jobin ayant demandé s'il n'y avait pas des taverniers qui gardaient parfois un flasque de gin dans la poche d'arrière de leur pantalon, pendant qu'ils étaient dans leur établissement, l'échevin Boutet riposta : — J'en connais d'autres que les taverniers qui font cela et dans les cinq ans que j'ai été agent d'affaires de l'association, j'ai constaté que la police ne surveillaient pas assez les "blind pigs" et trop sévèrement les taverniers qui payent licence et se soumettent aux lois."

La discussion n'alla pas plus loin et le comité ajourna sa décision au temps des appropriations, c'est-à-dire, lorsqu'on étudiera les estimés budgétaires pour l'année fiscale 1932-33.

Le comité, sur les représentations de l'échevin Boutet, a autorisé le permis à Mme Cléophas Turcotte, pour la construction d'une annexe à sa propriété, situé aux Nos 868-870 rue St-Vallier.

L'on a remis à la prochaine séance, l'étude du projet de règlement soumis par les aviseurs légaux de la Cité, concernant les enseignes, lumineuses ou autrement, sur la façade des maisons, dans certaines rues résidentielles, sur le cap, notamment dans les rues St-Louis, Ste-Anne, l'avenue Ste-Geneviève, etc.

L'intention de la ville est de prohiber toutes enseignes excédant la façade des maisons au dessus des trottoirs.

Le projet de règlement dont nous avons déjà parlé, a été remis aux échevins Samson et Dinan, du quartier Champlain qui l'étudieront et feront les suggestions qu'ils jugeront à propos à la prochaine séance.

L'on a fait remarquer que l'intention du règlement était d'atteindre les enseignes qui ont été mises en place sans permis et prévenir la pose de nouvelles dans l'avenir. Il est bien entendu que les enseignes qui existent déjà en vertu d'un permis, ne pourront être enlevées en vertu de ce règlement.

L'on a référé au chef de la brigade du feu, M. Rosaire Beaulieu, une lettre du capitaine Wagner, du poste No. 1 qui réclame la récompense de $50 promise à toute personne qui découvre et fait condamner un sonneur de fausses alarmes.

Dans le cas actuel, il s'agit du cas de celui qui fit courir inutilement les pompiers à l'Hôtel-Dieu, le soir de Pâques.

Le capitaine Wagner prétend que c'est lui qui a fait arrêter le coupable et qu'en vertu d'un règlement de la ville, il a droit à la récompense.

L'on a soulevé la question, hier après-midi, de savoir s'il ne serait pas temps peut-être pas d'abolir cette prime sur les sonneurs de fausses alarmes, mais de la diminuer de moitié.

LA CAUSE DU CAPT. BERNIER EST AJOURNEE

(Suite)

pour un vol considérable, aux entrepôts de la Brown Corporation, à La Tuque. Une femme, accusée de recel des effets volés par les trois individus susnommés, a plaidé non coupable et subira son procès mercredi prochain.

Un célibataire, obligé de se retirer du monde, pour quelque temps, confia son bien à celui-là de ses frères humains qu'il connaissait, le mieux. humains qu'il connaissait, le mieux. Puis il s'en alla . . en prison. Remis en liberté, il alla demander au dépositaire, son ami, ce bien-là : quelques habits, etc. L'ami était embarrassé et le célibataire le devint aussi, très vite, car il soupçonna l'autre d'avoir vendu tout cela qui consistait en peu de chose, il est vrai, mais en un peu de choses important pour le célibataire. L'autre, le dépositaire, a été arrêté, sous l'accusation de vol, et son procès, commencé hier, continuera, samedi.

Un ex-bagnard fut arrêté, dans la nuit de mercredi à jeudi, par le constable Gaulin. Il est accusé de tentative de vol avec effraction, à l'épicerie de M. Adjutor Paradis, rue Ste-Hélène. Il a plaidé non coupable et subira son enquête prochainement.

JOLI BANQUET

(Suite)

Emile Larochelle, Joseph Morency, Eugène Huot, Adj. Larochelle, J.-P. Galibois, Jos. Morel. Adolphe Marceau, Jos. Marceau, J.-B. Turbide, J.-A. Gardinal, Joseph Morency, Tancrède Gignac, Edouard Latour, P.-E. Beaupré, Cyrille Bélanger, L.-M.-J. Thibault, R. Trudel, J.-P.-A. Drapeau, J.-M. Dessurault, E.-P. Bérubé, etc.

Les orateurs de la soirée ont unanimement regretté le départ de Limoilou de M. L.-A. Desrosiers, la perte de sa collaboration assurée et toujours empressée à toutes les œuvres patriotiques ou de bienfaisance entreprises dans le quartier et la paroisse. Ils lui ont auguré de retrouver les mêmes succès en affaires à la Rivière-du-Loup, les mêmes amitiés et les mêmes dévouements à sa personne.

Le R. Maurice a porté le toast au roi, tandis que M. Oscar Drouin présentait le toast de la province. Ont pris encore la parole MM. les échevins Carmichael et Noreau (toast de la ville), M. H. Larochelle (la famille), M. Beaudry (la Banque Canadienne Nationale) M. le chevalier Giasson (Cercle paroissial de Limoilou), M. H. Bérubé, la Société St-Jean-Baptiste), M. Félix Gilbert (Institutions d'enseignement), MM. J.-L.-A. Godbout, M. J.-M. Dessurault et le docteur F. Fortier (les amis).

LES LIBERAUX SONT BAILLONNES DE NOUVEAU

(Suite)

wick concernant la candidature de M. Goffyn, lors d'une récente élection partielle dans le comté de Gloucester. Il donne lecture d'une lettre du premier ministre provincial dans laquelle il est dit que les remarques de M. Veniot n'avaient pas été justes.

"Les déclarations que j'ai attribuées au premier ministre Richards ont été faites par lui en ma présence et je possède des coupures de journaux qui les ont rapportées textuellement," retorque M. Veniot.

Dès la reprise de l'étude en comité du bill 24, M. John Vallance, de North Battleford, Sask., demande au gouvernement de ne pas faire de changement dans la classification du blé garnet, du moins pour le présent. Plusieurs fermiers ont semé ce blé et ils espèrent encore obtenir des graines de semences garnet pour la saison prochaine. Un changement dans la classification prêterait à la confusion.

M. JEAN-FRANCOIS POULIOT

Le député libéral de Témiscouata fait un petit discours très amusant. Il s'enquiert d'abord auprès du ministre du Travail du nombre de chômeurs "en collets blancs". Le ministre du Travail ne daigne pas répondre.

Comme certains députés conservateurs le houspillent, M. Pouliot s'échauffe et il affirme que deux députés conservateurs, MM. Bell, de Hamilton, et Geary, de Toronto, ont déclaré en sa présence que le major C.-G. Power, député de Québec-Sud, n'a pas été assez violent dans ses remarques lorsqu'ils a pris le premier ministre à partie, l'autre soir. Les deux députés conservateurs attrappent l'air penaud et se taisent.

"Comment est Taschereau ?" lance un autre député

—Très bien ! Il donne le bon exemple à votre chef. Ce n'est pas lui qui aurait réduit de 10 pour cent les salaires des fonctionnaires de l'Etat. Au contraire, il a annoncé que les gages des fonctionnaires ne seront pas touchés !

C'est le député conservateur qui est touché et qui n'ose plus ouvrir la bouche.

Comme M. Pouliot hésite sur un mot (il parle en anglais), un député bleu se moque.

"Vous pouvez dire "euh", fait le député de Témiscouata. J'aime mieux hésiter que dépenser l'argent du pays à tort et à travers comme vous le faites sous prétexte de secourir les chômeurs !

Le député de Renfrew, un conservateur, interpelle M. Pouliot à plusieurs reprises.

"Plutôt que de m'interrompre," lui lance le député, "levez-vous donc pour faire un discours. Si vous continuez votre petit manège, je vous rapporterai au ministre de la Santé en lui demandant de vous administrer une bonne purge cérébrale !"

M. Pouliot aperçoit tout à coup M. Onésime Gagnon, député de Dorchester, qui est en train de causer avec le ministre du Travail, M. Gordon.

"M. Gagnon fait la causette avec le ministre." remaque M. Pouliot, "Gageons que celui-ci lui offrira bientôt de le faire entrer dans l'auguste cabinet. M. Gagnon sera bientôt ministre, tout le monde le sait. Je lui souhaite bonne chance, mais surtout, j'espère qu'il ne sera pas trop frapper de la maladie de destitution qui règne à l'état épidémique chez ses collègues de Québec et qu'il ne mettra pas à la porte de pauvres gens inoffensifs, sous prétexte de partisannerie politique."

Le député de Témiscouata s'en prend ensuite à M. Harry Hereford, le directeur fédéral de la loi des secours aux chômeurs. Il affirme que M. Hereford a été impoli à son égard, dans une lettre et il ajoute : "M. Hereford devrait au moins montrer un peu de civilité envers les députés, quelle que soit leur couleur politique."

M. Maurice Dupré n'est pas non plus épargné, "M. Bennett" dit M. Pouliot, "a considéré tellement indispensables au salut du pays les services que M. Dupré pouvant rendre qu'il s'est empressé de l'envoyer se ballader à Genève dès avant la session!

C'est ensuite au tour de M. Sauvé. M. Pouliot se demande pourquoi M. Bennett ne prend pas plus souvent avis de son ministre des Postes!

M. J.-A. BRADETTE

M. J.-A. Bradette, libéral de Nord Témiscamingue, demande au gouvernement de prendre une décision au plus tôt au sujet du site de cette partie de la route transcontinentale qui traversera l'Ontario. C'est là une question d'intérêt national. Jusqu'à présent, une somme de $5,250,000 ont été dépensés pour cette route, mais on n'a pas encore décidé du site de la route dans sa partie la plus considérable et la plus coûteuse. A Calgary le premier ministre a déclaré que le site logique de la route serait celui de la route Ferguson dans le Nord Ontarien et cette nouvelle fut alors reçue avec beaucoup de plaisir par les Canadiens qui résident dans cette partie de la province. Toutefois, le gouvernement n'a pas encore fait de déclaration officielle.

M. Bradette affirme qu'il ne discute pas la question au point de vue politique ni au point de vue local. Le nord ontarien ne demande pas de traitement de faveur. D'ailleurs, toutes les provinces du Canada devraient être consultées quant au site de la route dans leurs limites.

M. Bradette affirme que la partie de la route dans Ontario coûterait moins cher si on la faisait passer par le nord que si on la faisait passer sur les rives du Lac Supérieur.

ENCORE LE BLE GARNET

Le premier ministre, répondant à une question de M. Arthur-L. Beaubien, libéral de Provencher, au sujet du blé garnet, un céréale qui intéresse tout particulièrement les fermiers de l'Ouest, déclare que le comité de l'Agriculture de la Chambre pourrait fort bien se réunir ce matin de façon à considérer quelle autorité on pourrait accorder au bureau des commissaires du grain au sujet de la classification de cette sorte de blé.

M. Beaubien avait déclaré que, dans son discours, les fermiers se demandent quoi faire. Le seul blé qu'ils puissent cultiver dans ce coin de pays, c'est le blé garnet mais actuellement il ne savent pas de quelle façon le gouvernement entend classifier le blé et, si le gouvernement ne prend pas une décision d'ici quelques jours, les semailles seront retardées. Il demande donc à l'administration de se prononcer et de suggérer que la classification actuellement en vigueur reste la même durant encore une année.

Le premier ministre admet que cette question est à l'étude depuis assez longtemps par ceux qui sont responsables de l'administration de loi des grains. Les uns sont d'avis que le blé garnet devrait être classifié de façon différente, les autres veulent que la classification reste ce qu'elle est présentement. Il faudrait que les députés de l'Ouest se présentent devant le comité, jeudi afin d'exprimer leurs vues.

DUEL RALSTON-BENNETT

L'hon. J.-L. Ralston, ancien ministre de la Défense Nationale, ne peut pas approuver le bill qui confère des "pouvoirs illimités" au gouvernement. La mesure, telle qu'amendée, permet à l'administration de continuer à payer des obligations durant une période indéterminée, après le premier mai 1932, c'est-à-dire après la date d'expiration de la loi. Le statut devant le Parlement ne contient pas de limite de durée et cette législation est sans précédent dans les annales parlementaires canadiennes. Pourquoi, alors que le Parlement est en session, le premier ministre vient-il demander l'autorité de créer des obligations d'ici le premier mai ? Le Parlement siègera encore à cette époque et toutes nouvelles obligations légitimes pourraient facilement être sanctionnées par les représentants du peuple.

Le premier ministre répond que sous la poussée des conditions économiques actuelles, le gouvernement fait tous les efforts possibles afin justement de créer de nouvelles obligations aux pays. obligations qui ne seraient pas essentielles à l'application de la loi de secours aux chômeurs et aux fermiers.

L'Opposition, d'après M. Bennett, semble oublier qu'il existe actuellement des conditions extraordinaires au pays. De temps à autres un des "fidèles, dans un moment d'aberration mentale, explique la situation, mais son parti lui fait aussitôt les gros yeux".

C'est aujourd'hui le dernier jours de mars de sorte que la remise en vigueur de la loi n'aura d'effet que pendant un seul mois. Il reste encore un grand nombre d'arrêtés ministériels à passer afin de pourvoir aux paiements de travaux déjà fats. Le bill pourvoit simplement au paiement des obligations contractées en vertu de la loi.

M. Bennett affirme qu'il n'y aura pas d'abus de pouvoir. Tous les arrêtés ministériels devront être tablés le lendemain du jour où ils auront été santionnés par le Conseil. Tous les travaux faits, l'ont été pour venir en aide aux chômeurs et pour cela seulement. On sait bien que si un gouvernement tentait d'abuser des pouvoirs qui lui ont été conférés, ce gouvernement ne pourrait subsister longtemps. La législation a été créée d'après le principe que le Parlement a conféré au gouvernement le pouvoir d'exécuter des travaux pour secourir les chômeurs.

Le gouvernement se trouve actuellement en présence d'une opposition qui veut imposer sa volonté contre la volonté de la majorité.

M. Ralston — Nous allons avoir à la faire exécuter.

M. Bennett— C'est-à-dire que vous allez essayer de la faire exécuter !

M. Bennett poursuit et affirme que les obligations contractées ne peuvent pas être remplies de façon auss expéditive que le prétendent les libéraux. Il ne faut pas oublier que les provinces et les municipalités sont aussi parties au contrat. A cause de la façon dont les libéraux ont protesté contre la mesure, le gouvernement n'a pas fait un seul paiement en vertu de la loi depuis le premier mars.

Le premier ministre affirme que la Chambre aura pleine connaissance de toutes les dépenses et de toutes les obligations contractées en vertu de la loi, par le truchement d'arrètés ministériels. Les entreprises fédérales ont toutes été payées, pratiquement, mais la plupart de celles des provinces et des municipalités ne l'ont pas encore été parce que les travaux ont été exécutés de façon intermittente.

Il y a peu de statuts parlementaires, destinés à conférer des pouvoirs à l'exécutif, qui ne prêtent pas aux abus, mais tous les efforts que l'homme ou la femme peuvent faire pour empêcher les abus sont faits par l'administration. Le gouvernement n'imposera aucune autre obligation que celles qui seront nécessaires à secourir les chômeurs, d'après les rapports du ministre du travail.

Au sujet des graines de semences, le premier ministre déclare que son gouvernement a fait tout son possible pour se procurer ces graines et pour que les fermiers puissent se les procurer en temps utile.

Le gouvernement prend grand intérêt à la situation au pays. Même les plus riches pays du monde—les Etats-Unis—ont à faire face à un déficit de deux milliards et demi de dollars. A cause de cette situation et aussi à cause des obligations contractées par le gouvernement fédéral, l'administration fait tous ses efforts pour ne pas s'embarquer dans d'autres dépenses qui ne seraient pas essentielles à l'application de la loi de secours.

"J'affirme encore une fois." dit le premier ministre, "que, dans la mesure de notre habilité, nous nous proposons de limiter nos impôts à un minimum."

Toutefois, il faut que les achats de graines de semences et les obligations contractées en vertu de la commission de secours de la Saskatchewan soient payées. Un télégramme a été envoyé aux provinces leur demandant quelle somme le gouvernement devra mettre à leur disposition pour qu'elle puisse faire face à leurs obligations.

LES TRAVERSES DE VOIES FERREES

C'est Thomas Reid, libéral de New Westminster, qui a remis cette question sur le tapis, en affirmant que le ministre des Chemins de Fer, le Dr Manion, aurait dû donner des renseignements à la Chambre lorsque ces renseignements lui furent demandés.

M. Manion donne des explications, celles qui ont déjà été données à savoir que le contrat pour la fourniture de ces traverses n'a pas été accordé pa le gouvernement mais par les C. N. R. Toutefois, il a admis que le réseau de l'Etat a été autorisé à acheter les traverses par un arrêté ministériel. 2,000,000 de traverses ont été achetées et une somme de $1,300,000 affectée au paiement. Les travers s ont été obtenues au prix de 50 cents chacune, toutefois, de sorte que la somme payée a été de $300,000. L'an dernier, les traverses furent payées 64 cents, le plus bas prix depuis 1923, alors que le prix était de 74 cents. En 1924, une traverse coûtait 79 cents et en 1925, 80 cents.

L'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, et l'hon. M. Ian MacKenzie, ancien ministre de l'Immigration, affirment que puisque ces traverses ont été achetées en vertu de la loi de secours aux chômeurs, le gouvernement aurait dû donner les renseignements à la Chambre lorsqu'ils lui furent demandés.

AU SENAT

Le Sénat étaind âéal séance d'hier les deux bills relatifs au statut et aux pouvoirs des compagnies d'assurances étrangères et au département des assurances. A ce sujet, on a discuté la question des pouvoirs respectifs du Dominion et des provinces en matière d'assurance.

Au sénateur Graham, le sénateur Meighen annonce que le comité des banques et du commerce, qui étudiera ces bills, pourra entendre les intéressés qui le désireront. Mais le gouvernement a déjà pris l'avis de la plupart de ces intéressés.

Le sénateur Meighen ajoute qu'il soumettra un certain nombre d'amendements au comité. Les représentants juridiques des deux grandes provinces ont pris beaucoup d'intérêt aux bills. Il sera déposé un troisième projet de loi, relatif aux compagnies canadiennes et britanniques. Ces bills ont trait aussi bien à l'assurance-vie qu'à l'assurance-incendie, apprend le sénateur Dandurand.

Le sénateur Laird fait l'historique de la règlementation de l'assurance au Canada. La constitution fédérale ne renferme rien de spécifique à cet égard. Il y a conflit d'opinion sur la compétence depuis la confédération et, en 1881, on a porté la chose au Conseil Privé qui a rendu trois décisions, la dernière en 1931, toutes favorisant les provinces. Il est important d'arriver à une solution nette. Il serait préférable d'avoir la règlementation fédérale, mais il est peu probable que les provinces abandonneront leurs droits à la suite des décisions du Conseil Privé.

Le Sénateur Meighen dit que le Dominion cherche à éviter le conflit de juridiction, se fondant sur les dispositions de la constitution relative au commerce pour s'occuper d'assurance. Mais le sénateur Laird dit que si les mesures cherchent à établir le contrôle fédéral, il y aura encore conflit.

Le sénateur Lynch-Staunton dit que, sans modifier la constitution, les provinces ne peuvent abandonner leurs droits et le Dominion ne peut chercher à contrôler les affaires d'assurance.

Il ne serait pas digne du Parlement d'essayer à tourner les décisions du Conseil Privé.

Le sénateur Meighen dit qu'il est difficule de trouver la ligne de démarcation entre les pouvoirs du Dominion et ceux des provinces, mais qu'elle existe. On ne veut pas tourner les décisions du Conseil Privé. Le Dominion a des pouvoirs que personne d'autre ne saurait exercer, par exemple à propos des compagnies étrangères, sans toutefois pouvoir intervenir dans les affaires de ces compagnies.

Le Dominion a le pouvoir de définir l'insolvabilité, mais les tribunaux doivent déterminer quand les compagnies sont insolvables. Les provinces reconnaissent la solvabilité des compagnies d'assurance en leur donnant un permis.

Les bills reflètent le désir du gouvernement de remplir un devoir qu'il ne pouvait éviter et d'éviter tout conflit de juridiction.

Le sénateur Belcourt au sujet de l'insolvabilité, dit qu'une compagnie peut avoir des éléments d'actif à l'étranger, mais aucun au Canada pour protéger les assurés. Le sénateur Meighen dit que, si le Dominion établit certaines conditions, on pourra retirer le permis aux compagnies qui ne s'y conforment pas.

Les bills sont lus pour la 2ème fois et renvoyés au comité des banques. Le sénateur Smeaton White donne avis qu'il signalera les retards dans les courriers entre Montréal et Ottawa et le Sénat s'ajourne à aujourd'hui.

LA REGION DE BEAUPRE

Les villages et les hameaux séculaires de la région de Beaupré, s'étendant en aval de Québec sur la rive-nord du St-Laurent, n'ont retenu que très peu de cette atmosphère de dissensions et de guerres que nous rapporte l'histoire des premiers temps de la colonie. Les deux rives du St-Laurent sont enrégistrées avec précision sur la carte géographique de Beaupré, publiée dernièrement par la division des bureaux de Levers Topographiques du ministère de l'intérieur, à Ottawa. Cette carte fait partie de la série topographique nationale. Une étendue de 1,650 milles carrés du territoire, ouvert sur une échelle de 2 milles au pouces.

La voie ferrée du Canadien-National serpente à la base de montagnes de 2,000 pieds d'altitude près du rivage. A 3 ou 4 milles, plus au nord, le chemin du Roi pénètre dans les Laurentides et atteint par moments des altitudes de 2,500 pieds. Il s'abaisse ailleurs jusqu'à 15 ou 20 pieds du niveau de la mer. Ce dernier chiffre étant l'élévation des régions basses et fertiles autour de la Baie St-Paul, près du côté nord de la carte. Le touriste qui s'aventure sur le plateau de la montagne environnant le fameux Parc des Laurentides, peut contempler une immensité d'horizons toujours changeants, entrecoupés par les touffes d'arbres.

En cette route principale et une autre voie secondaire, la carte indique le site des Chateaux d'Energie électrique des Sept Chutes, sur la rivière Ste-Anne. A cet endroit on trouve une chute que quelques uns jugent plus pitotresque que celle de Montmorency. Celle-ci est 20 milles en amont de la rivière et n'est pas enrégistrée sur la carte. La chute de la rivière Ste-Anne est d'environ 410 pieds, et est marquée desept cascades dont la première est d'environ 200 pieds. Plus au nord, les barrages des lacs St-Michel et Savane emmagasinent l'eau pour fin d'énergie électrique qui est transmise à Québec et à tous les points jusqu'à La Malbaie, situé en aval de Québec, et qui n'est pas marqué sur la carte.

Au nord des grandes routes, comme on peut le voir d'après le coloris sur la carte, la majeure partie de terrain est boisée, notamment le "Parc des Laurentides". Malgré l'exploitation des forêts dans cette région depuis plus de deux siècles exploitation qui a contribué grandement au développement des industries locales ainsi qu'au commerce d'exportation du Dominion, il reste encore de grandes quantités de bois de pulpe ainsi que des étendues considérables de pins d'érables, trembles, et d'autres bois francs. Dans cette région la carte indique des chemins et des sentiers pour les campeurs, le tout, relié à l'extérieur par des communications téléphoniques.

STE-ANNE-DE-BEAUPRE

En face de l'Ile d'Orléans, à l'extrémité gauche au bas de sa carte est situé Ste-Anne-de-Beaupré. Depuis 1658, 7,750 pèlerinages organisés, représentant près de 10,000,000 de pèlerins du Canada et des Etats-Unis et même d'outre-mer, sont venus à cet endroit. Les travaux de la construction d'une des plus belles cathédrales en Amérique tirent à leur fin à Ste-Anne-de-Beaupré. Ce monument impressionnant remplacera l'église détruite, il y a quelques années par un incendie. Au nombre des reliques historiques formant le trésor de Beaupré, on remarque le cadeau présenté en 1706 par D'Iberville, fondateur du premier établissement en Louisiane. Un autre point d'intérêt dans la région est la vieille église sur l'Ile d'Orléans dont la sculpture des statues de bois remonte au milieu du 18e siècle.

LE CAP TOURMENTE

Le cap Tourmente, qui s'élève à 1,800 pieds et qui se trouve à une distance d'environ 7 milles au bas de Beaupré, est le premier point de mire des matelots après leur départ de Québec. Au pied de ce promontoire, la première ferme d'élevage de bêtes à cornes au Canada fut établie par Samuel de Champlain qui construisit des rangées d'étables donnant abri à une soixantaine de bête à cornes.

D'après les dossiers de notre histoire, Jacques-Cartier fut le premier navigateur à remonter le St-Laurent. Ce fleuve fut tour à tout, "Rivière d'Hochelaga", "Détroit des Trois-Frères" et "Rivière du Canada". L'eau salée vient à la rencontre de l'eau douce à la Baie St-Paul. Tout cela de cet endroit, on rencontre l'Ile-aux-Coudres. C'est à cet endroit qu'une croix et un tableau de granit rappellent le débarquement de Cartier le 6 septembre 1535. A son arrivée, Cartier planta une croix de bois. Le lendemain matin avant le départ des explorateurs, les membres du clergé, qui faisaient partie de l'expédition, chantèrent la messe, ce qui d'après les dossiers fut la première cérémonie religieuse chrétienne sur ce qui est maintenant le sol canadien. Cette île fut un endroit de refuge pour les colons au temps des attaques des Indigènes sur la terre ferme. Cet endroit peu connu des touristes a gardé le charme d'une population pastorale avec ses coutumes des premiers jours de la colonie. Les moulins à vent et les nombreuses croix érigées le long des routes donnent au panorama un air du bon vieux temps.

Les environs pittoresques de la Baie St-Paul sont reconnus pour le gibier et le poisson. L'agriculture particulièrement la culture des fruits, l'apiculture, l'aviculture et l'élevage des renards, telles sont les industries des habitants de cette région.

LA RIVE SUD

Sur la rive sud du St-Laurent une des régions colonisées les plus vieilles de la province de Québec, s'étend du Cap St-Ignace jusqu'à Ste-Anne-de-la-Pocatière dans la seigneurie du même nom.

A ce dernier endroit le gouvernement fédéral a établi une ferme expérimentale et une école d'agriculture.

VIEUX MOULIN

Près du Cap St-Ignace on peut distinguer le moulin de la seigneurie de Vincelotte, bâti en 1675, ainsi que le manoir Gamache construit vers la même date. A quatre milles du rivage apparaissent les îles Aux Grues, et Marguerite, La Grosse Ile et autres, qui font partie de la paroisse. La "Quarantaine", station ou viennent accoster les bateaux venant par le St-Laurent, est située à la Grosse Ile.

Sur la rive sud de la rivière les plateaux sont plus loins du rivage que sur la rive nord. Entre le fleuve et ces terrains se trouve une lisière de sol arable qu'une étendue considérable, sillonnée par les lignes du Canadien National.

Il y a deux routes, une qui longe la rivière et une autre, moins importante qui passe à trois milles à l'intérieur des terres. La ligne de Québec-Moncton, du C. P. R. est visible à l'angle sud-est de la carte.

Nulle part sur le globe pourrions-nous trouver un panorama changeant comparable à celui des Laurentides — une rivière comme une mer intérieure, poussée par les marées jusqu'en amont de Québec et accordant une mise en scène tout à fait spéciale et bien appropriée à un peuple dont la vieille hospitalité gauloise et les coutumes du bon vieux temps offrent aux touristes un coup d'œil des plus intéressants.

AVIS — Afin de prévenir le gaspillage il faut ajouter à la commande la somme de 25 cents pour la carte de Beaupré (feuille seulement), ou encore, la somme de 50 cents pour la carte avec dépliant ou encore si la carte est montée sur toile.

GRANDE VENTE DE GATEAUX

Une grande vente de gâteaux se fera demain, toute la journée, au bazar de l'Oeuvre de la protection de la jeune fille, 15 rue Dauphine.

Les admirateurs de l'oeuvre sont spécialement invités à cette vente; mais on y convie aussi le public qui veut s'approvisionner de friandises.

Le drainage

Nous avons appris hier, au Département de l'Agriculture, que l'Honorable Adélard Godbout venait de modifier la politique de drainage ado adoptée l'an dernier, de façon à la rendre plus efficace, au grand avantage de tout le monde.

Pendant les vacances prochaines, les inspecteurs du département prépareront des cartes de tous les cours d'eaux importants de la province, soit une carte pour chaque comté. De la sorte, quand il y aura quelque drainage à entreprendre, on saura plus facilement comment procéder au travail.

Cette décision du Ministre de l'Agriculture facilitera considérablement la besogne des inspecteurs et rendra leur travail beaucoup plus efficace.

Un pèlerinage

Pèlerinage à pied, demain, à Ste-Anne-de-Beaupré, organisé par l'œuvre des pèlerinages à pied.

Départ du calvaire de l'Alverne, à 9 h. 30 du matin, et à 10 heures, du pont Drouin, aux bureaux de Jos. Lefrançois, Enr. Halte de dix minutes dans toutes les églises et chapelles qui se trouvent sur le parcours. Collation à Boischâtel, au Château-Richer (chez Jalbert) et à Ste-Anne-de-Beaupré, à l'hôtel Windsor-Demers.

Pour renseignements, d'adresser au promoteur, 32, de l'Alverne, téléphone 3-4803.

SOUMISSIONS

POUR REPARATIONS A L'EGLISE DE SAINT-CHARLES

Des soumissions seront reçues le 20 avril à midi exclusivement, pour la réfection des joints, réparations au toit, couverture en métal et peinturage à l'extérieur, à l'église de Saint-Charles, comté de Bellechasse.

Les devis seront visibles au presbytère de Saint-Charles tous les jours, excepté les dimanches, du 1er au 20 avril, de 10 heures du matin à midi.

31mrs-1-2avr

COUR SUPERIEURE

Canada, Province de Québec.
District de Québec. No 22425.
ROULEAU, demandeur
vs
Les héritiers de feu ALPHONSE CASEAULT, défendeurs

Avis public est par le présent donné que la vente des meubles et effets des défendeurs es-qualités, saisis en cette cause en vertu d'un bref de Saisie-Gagerie, aura lieu, en vertu d'un Bref de Venditioni-Exponas, le douzième jour d'avril 1932, à dix heures de l'avant-midi, au ci-devant domicile et demeure des défendeurs, situé au No 107, rue Fleurie, cité de Québec. Lesdits meubles et effets consistant en deux bibliothèques à six rayons, environ 1000 volumes de divers auteurs, en série, bien reliés et en parfait ordre, meubles de ménage antiques, etc. Le tout pour être vendu suivant la loi.

Québec, le 2 avril 1932.

J.-ARTHUR LECLERC, H.C.S.

FIANÇAILLES

BEAUDOIN-GIGUERE—Le jour de Pâques, ont eu lieu à la résidence de M. et Madame Edouard Beaudoin, les fiançailles de Mlle Marie-Anna Beaudoin, avec M. Simon Giguère, fils de M. et Madame Joseph Giguère, tous deux de cette ville. -b

NAISSANCES

VERREAULT—M. et Madame Arthur Verreault, née Blanche Martin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 29 et baptisé le 30 mars, sous les prénoms de Joseph-Jacques-Jean-Claude.

Parrain et marraine, Maurice et Madeleine Verreault, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Madame Rosario Boucher, tante de l'enfant. -b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODBOUT—Mardi, 5 avril, à 7 heures 30, sera chanté en l'église de Lauzon, le service anniversaire de M. Joseph-Art. Godbout, ancien marchand de la Basse Ville, époux de dame Maria French. 1avril-3fs

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARIAL—A l'Hôpital St-Sacrement, le 1er avril 1932, à l'âge de 17 ans 6 mois, est décédé Joseph Arial, fils de M. Joseph Arial et de feu dame Léontine Dechêne et beau-fils de Blanche Boucher.

Les funérailles seront annonces demain.

Départ de la maison mortuaire, No 243, rue Bagot. 1avr-2fs

BOUCHER—A Charny, le 30 mars 1932, à l'âge de 35 ans 7 mois, est décédé M. Le-Philippe Boucher, époux de dame Cécile Bélanger.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45, pour l'église de Charny, et de là au cimetière de la paroisse. 31mars-2fs-b

BRASSARD—A Québec, le 31 mars 1932, à l'âge de 72 ans, est décédé Sieur J.-A. Brassard, époux de Grace Dufour.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, 83, Bourlamaque, à 9 h. 15, pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont.

CORRIVEAU—A St-Sauveur, le 30 mars 1932, à l'âge de 86 ans, est décédé Théophile Corriveau, ancien pilote, époux de Dame Celine Germain.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 210, rue Richelieu, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 30mars-3fs

DELISLE—A Québec, chez les Soeurs de la Charité, le 1er avril 1932, à l'âge de 92 ans 7 mois, est décédé Sieur Amédée Delisle, autrefois de Deschambault, époux de dame Justinia Berthiaume.

Les funérailles auront lieu chez les Soeurs de la Charité, lundi le 4 courant, à 8 heures, et inhumation au cimetière Belmont. 1avr-2fs-b

DROLET—A St-Sauveur, le 31 mars 1932, à l'âge de 91 ans 8 mois, est décédée Dame Philomène Cardinal, épouse de feu Jean Drolet, ancien échevin.

Le jour et l'heure des funérailles seront annoncés demain.

Départ de la maison mortuaire, No 42, rue Dollard, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Elle était de la Ste-Famille, du Rosaire Vivant, de l'Union de Prière et de la Tempérance. 1avr-2fs-b

GAGNON—A Québec, le 30 mars 1932, à l'âge de 39 ans, est décédée Marie-Rose Côté, épouse de Eugène Gagnon.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 heures ½.

Départ de la maison mortuaire, chez son père, M. J.-C. Côté, 48, rue Fraser, à 8 heures 15, pour l'église St-Dominique et de là au cimetière St-Charles. 31mars-2fs-b

GAGNON—A Québec, le 31 mars 1932, à l'âge de 81 ans, est décédé Sieur François Gagnon, rentier, époux en première noces de Dames Mary Morency et en deuxième noce de Laura Moffet.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 hres.

Départ de la maison mortuaire, No 43, rue Montcalm, à 8 heures et 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 1avr-2fs-b

GIRARD—A L'Hôpital Laval, le 29 mars 1932, à l'âge de 54 ans 2 mois, est décédé M. Auguste-A. Girard, de Sillery, vérificateur au département de la Voirie, époux de dame Jeannine Godin.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, Côte de l'Eglise, à 8 heures 45, pour l'église de Sillery et de là à la Gare du Pacifique, et inhumation à Trois-Rivières. -b

NADEAU—A St-Louis Courville, le 31 mars 1932, à l'âge de 21 ans 5 mois, est décédée Aurore Nadeau, fille de M. Alphonse Nadeau et dame Evélina Grenier.

Les funérailles auront lieu samedi 2 avril, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45, pour l'église de St-Louis Courville. 31mars-2fs-b

PAQUET—A St-David, le 31 mars 1932, à l'âge de 18 ans 10 mois, est décédée Lucienne Paquet, fille de M. Adolphe Paquet.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, pour l'église de St-David et de là au cimetière de la paroisse. 1avril-2fs

Thetford-Mines

Feu Mme Arthur Boisvert

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme Arthur Boisvert, née Célina Sévigny, décédée subitement à sa résidence, rue St-François, le 29 courant, à l'âge de 64 ans. La regrettée défunte jouissait de l'estime de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître, aussi son départ sera-t-il vivement regretté.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, M. Arthur Boisvert ; six fils, MM. Arthur Boisvert, de Rochester, N.-Y., Wilfrid Boisvert, de Thetford-Mines, Roméo et Willie Boisvert, de Rochester, N.-Y., Lucien et Edgar Boisvert, de Thetford-Mines ; trois filles, Mme Odile Gagné, Mme Vve Willie Madore (Régina), de Thetford-Mines, Mme Adélard Roy (Théophita), du Témiscouata ; trois frères, MM. Phidélème Lafleur, Sinaï Lafleur et Télesphore Lafleur, tous de Thetford-Mines ; ses sœurs, Mme Edouard Gagné (Elmire), de Thetford-Mines, Mme Vve O. Bédard (Odile), d'Augusta, Me., Mme D. Mackenzie (Mary), d'Inverness, Mme Frank Clavet (Elise), et Mme Gédéon Couture (Delvina), de Thetford-Mines ; ses gendres, MM. Gagné et Adélard Roy ; ses belles-filles, Mme Arthur Boisvert et Mme Roméo Boisvert, de Rochester, N.-Y., Mme Wilfrid Boisvert et Mme Lucien Boisvert, de Thetford-Mines ; ses beaux-frères et belles-sœurs, MM. Edouard Gagné, D. Mackenzie, F. Clavet et Gédéon Couture, Mme Télesphore Lafleur, M. et Mme Napoléon Boisvert, de Sherbrooke.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Alphonse, vendredi, le 1er avril, à huit heures.

"Le Soleil" présente, à la famille en deuil ses plus sincères sympathies.

Inhumations d'enfants

—Mardi dernier a été inhumé, Joseph-Alfred Benoît, fils de Louis Lehoux et de Claudia Moreau, décédé à l'âge de 2 mois.

—Le 29 courant avait lieu la sépulture de Joseph-Alphonse-Jean-Denis, fils d'Alexandre Guenette, et de Rose-Alma Jolin, décédé le 23 à l'âge de 5 mois et 15 jours.

Nos sympathies.

SOUPES A LA CREME: TOMATES, ASPERGES, POIS VERTS, CELERI, BLE D'INDE.

AUSSI: BOUILLON DE BOEUF, TETE DE VEAU, LEGUMES.

UNE DES 57

Délicieuses

SOUPES HEINZ

(*Prêtes à servir*)

Heinz présente maintenant un assortiment de choix de soupes entièrement préparées, prêtes à servir—des soupes délicieuses et appétissantes—d'une richesse et d'une saveur exceptionnelles—mises en boites avec ce goût exquis des soupes faites à la maison.

La compagnie Heinz prépare ces soupes excellentes d'après l'ancienne méthode—peu à la fois—avec cuisson lente—assaisonnement délicat et emploi généreux de riche crème dans les soupes à la crème. Les Soupes Heinz prennent à la cuisson cette agréable saveur propre aux soupes faites à la maison.

Elles sont prêtes à servir—et non "condensées". Vous ne leur ajoutez rien. Vous les chauffez et les servez exactement comme le chef des cuisines Heinz les a préparées.

Les Soupes Heinz sont entièrement préparées dans les cuisines de cet établissement, à Leamington, Ontario—chacune différente—et chacune comportant des légumes canadiens de choix et autres ingrédients de première qualité. Achetez-en un approvisionnement varié afin de pouvoir en servir à un moment d'avis. Le prix en est raisonnable.

SOUPES HEINZ

Préparées par Heinz—Etablie à Leamington, Ont., en 1909

Comme à la maison

Exhibit des

NOUVEAUTES

PRINTANIERES

à notre

NOUVEAU

SALON DES DAMES

Voici des styles dominants dans notre étalage de Manteaux pour Dames.

MANTEAUX DE DRAP "POLO"

Manteaux de drap polo drab. Style militaire avec ceinture.

Unis **$12.95** Fantaisie **$16.00**

MANTEAUX DE TWEED ANGLAIS

Manteaux de tweeds anglais de fantaisie, style militaire, très pratiques. Prix .....

$8.95, $10.95, $16.00

Le Chapeau

qui vous conviendra

Vu la grande variété de chapeaux de paille que nous exibons il est facile de faire un choix. Nous avons les pailles **Monte Lupo, Charmeuse, Rustic, Rocello, Argentine, Bedford, Necasheen, Neora Milan, etc.** La majorité de ces modèles sont à des prix très populaires de **$1.95** et plus.

FAGUY LEDINAY & FILS

254-264 rue ST-JEAN, Tél: 2-830

LA PRUDENTIAL DE LONDRES A QUEBEC

(Suite)

tout l'intérêt que portent nos voisins d'outre-mer au développement du commerce chez-nous. En effet, bien que connue à Québec, que des personnes versées dans l'assurance, la "Prudential Assurance Company Limited" de Londres, Angleterre, est aujourd'hui considérée comme la compagnie d'assurance la plus puissante de l'Empire et l'une des plus solides au monde. Ses activités s'étendent jusqu'aux confins de l'Asie et de l'Océanie et l'ouverture d'une branche à Québec marque un nouveau pas dans le progrès de cette maison en même temps qu'une heureuse fondation pour notre ville même.

C'est en 1848, que les pionniers de l'assurance en Grande-Bretagne, jetèrent les bases de la "Prudential of England." Ils établirent leurs bureaux-chefs à Londres et entreprirent au début de faire valoir la solidité de leur maison dans leur pays même. Le développement de cette institution fut des plus rapides et incita ses fondateurs à étendre ses activités dans les autres contrées de l'Empire. En 1923, la "Prudential of England" ouvrait ses premiers bureaux au Canada et l'accueil que lui fit la population canadienne fut si sympathique qu'en moins d'un décade elle établit des succursales dans tous les grands centres du pays.

Le choix de M. Paul Audet pour diriger les affaires de cette compagnie dans le district de Québec est des plus heureux, fils de M. Eug-G. Audet, de Québec, M. Paul Audet, est l'un de nos jeunes hommes d'affaires les plus en vue et sa nomination à la gérance de la "Prudential" sera apprise avec joie dans le monde de la finance et du commerce de notre ville. M. Audet a fait de solides études au Séminaire de Québec et au Collège Ste-Marie, à Montréal, porteur du titre de bachelier-ex-arts, il se dirigea ensuite vers l'Université McGill, où il acquit une formation commerciale supérieure enviable. Conscient des nombreuses opportunités que présentait pour lui la carrière de l'assurance, il revenait à Québec, il y a deux ans et fondait sur la rue St-Paul, la firme Paul Audet & Cie Ltée, courtiers en assurances. Déployant dans ce nouveau domaine une grande activité et faidomaine une grande activité et faisant preuve d'un sens des affaires remarquable, notre jeune concitoyen eut tôt fait de se mettre en vedette et de recevoir des offres de représentation de plusieurs compagnies. Il se chargea de la vente de l'assurance pour les entreprises les mieux connues, dont la Sun Life Assurance Co., dans laquelle, dès la première année son chiffre d'affaires lui permit de devenir membre du club Macaulay, honneur réservé aux agents qui se distinguent le plus dans le commerce de l'assurance de la Sun Life.

En dehors du monde des affaires, M. Paul Audet, est aussi bien connu dans les cercles sportifs et militaires de notre région, étant officier du 9ième Régiment et faisant partie de plusieurs clubs de Québec. La nomination de notre jeune et sympathique concitoyen à ce haut poste de confiance était attendue depuis quelques jours et la nouvelle officielle que viennent de nous en donner les officiers de la compagnie ne manquera pas de lui attirer de chaudes félicitations de la part de ses nombreux amis de notre ville et de la Métropole.

A l'occasion de l'avantageuse nomination de notre jeune et distingué concitoyen à la direction du bureau de la "Prudential" à Québec, nous tenons à joindre notre témoignage d'appréciation aux félicitations nombreuses de ses amis et à faire des voeux pour son succès.

Shawinigan-Falls

Gros succès de la soirée de cartes des Tertiaires

Les Dames Tertiaires de la paroisse de St-Pierre ont donné, mardi soir, à la salle du collège de l'Immaculée-Conception, sous la présidence de Son Honneur le maire et de Mme Albert Gigaire, une soirée de cartes qui a obtenu un succès sans précédent. Sous le rapport de l'assistance, du nombre et de la valeur des prix on n'a certainement jamais vu mieux ici. La vaste salle du collège était littéralement remplie, on dut même placer à la hâte des tables dans des salles contiguës et malgré cela nombreuses furent les personnes qui ne purent trouver place.

Avec un entrain dont on peut facilement se rendre compte, on joua au bridge, au euchre et au whist, chacun y allant de son mieux avec l'espoir de gagner l'un des magnifiques cadeaux que l'on pouvait voir étalés sur la scène.

Un excellent goûter fut servi, immédiatement après les cartes, par un groupe de jeunes filles auxquelles d'aimables jeunes gens prêtèrent volontiers leur concours. Il nous fait plaisir de dire ici que le café qui fut servi avec les sandwiches et les gâteaux avait été gracieusement offert par M. François Bolvin, épicier.

Si les dames organisatrices, qui avaient donné, durant plusieurs jours, tout leur temps et toute leur énergie à préparer cette partie de cartes, méritent les plus chaleureuses félicitations pour l'avoir si bien réussie, les donateurs des prix, qui ont fait preuve de tant de générosité, ont droit, de leur côté, aux plus sincères remerciements, non seulement des dames Tertiaires mais également de toutes les personnes qui ont pris part à la soirée de cartes du 29 courant. Ces remerciements vont, aussi, bien entendu, aux donateurs des articles de très belle valeur qui avaient été mis en loterie et dont le tirage eut lieu immédiatement après les cartes. Ces articles consistaient en un mobilier de salle à déjeuner, six morceaux, don de la maison Desaulniers Frères, et qui fut gagné par Mme D. Dalphond; une table à thé roulante en noyer, don de la maison Jos. Drolet Ltée, gagnée par M. Adélard St-Armand; une machine à coudre, don de M. L. Descoteaux, gagnée par Mme François Bilodeau, une montre-bracelet pour dame, don de la maison J.-R.-I. Lafrenière Enr., gagnée par M. Jérôme Vanasse; et l'Encyclopédie de la Jeunesse, don de M. Maxime Philibert, de l'avenue de la Station, gagnée par M. L. Philibert, de la 30ème Rue.

Nous donnons ci-après la liste des gagnants et des donateurs des prix distribués au cours de la soirée.

Prix pour cartes:

5 parties: Mme Roland Guillemette, $5.00 en or, don de M. le curé Emile Trudel, de St-Pierre; Mme Ant. Gigard, piédestal, don de la firme Knechtel Furniture, de Hanover, obtenu par l'entremise de la maison Jos. Drolet, Ltée; Mlle Corinne Hébert, cendrier sur pied, don de MM. Corriveau & Larochelle; Mme J.-E.-A. Aubichon, service à thé, don de M. et Mme J.-A. Richard; Mme Willie Marineau, plateau en argent, don de M. W.-E. Roy, Trois-Rivières; Mme Johnny Dion, tapis, don de la maison Aboud; Mme Odilon Dion, service à chartreuse, don du magasin National; M. A. Côté, service à thé, don de MM. Bilodeau & Fils; M. J.-V. Dufresne, chandeliers en argent, don de la maison R. P. Hébert; M. Paul Lefebvre, plateau, don de M. et Mme André Baril.

4 parties: M. Jos. Blouin, service à thé, don de MM. Bilodeau & Fils; M. Ant. Vanasse, jarre à biscuits, don de Mme J.-A. Dufresne; M. Armand Tessier, corbeille à pain, don de Mme Horm. St-Arnaud; M. Télesphore Prévost, lampe de boudoir, don de M. Laflamme, Trois-Rivières; M. L.-O. Ruel, salières, don de Mme F. Lampron; M. Irénée Lupien, carafe en verre taillé, don de Mme Henri Dessaulles; M. Antonio Vanasse, plateau en argent, don de M. et Mme Donat Lord; M. A.-J. Hébert, objet de fantaisie, don de la maison J.-L. Fortin, Trois-Rivières; M. Vianney Filion, salières, don d'une amie.

3 parties: M. J.-A. Richard, petit poêle électrique, don de M. J.-S. Ducharme; M. Rosaire Vanasse, bague don de Mme J.-R. Hébert; M. J.-R. Blanchard, lampe de boudoir, don de la Shawinigan-Water & Power; M. Omer Dubé, chapelet, don d'un bienfaiteur; M. Jérôme Vanasse, panier de fruits, don de la maison J.-Albert Julien; M. Roland Bouvette, statuettes en bronze, don de M. et Mme F.-X. Turdel; M. Oscar ar Thiffault, beurrier, don de Mlle Macianna Lord; M. Armand Loranger, $1.00, ron de Mme Alexis Saucier; M. Wilfrid d onneville, cabaret, don d'une Tertiaire; G. Onésime Ringuette, bouilloire, don de M. Ed. Beaudry.

M2 parties: Mlle Annette Guillemette, tablier, don de Mlle Ida Normand; M. Euclide Joliberte, $1.00, don d'une bienfaitrice; M. Irené Valotaire, boutelli de lotion, don de M. Roméo Paquin; M. J.-Emile Grenier, cendrier, don d'une bienfaitrice; M. Alfred Ricard, crucifix, don de Mme Jos. Clément.

1 partie: Mlle Anita Marchand, boite de bonbons, don de M. Armand Dumaine; Mlle Thérèse Boucher, tabliers, don de Mme Léo Laliberté; M. Donat Neault, boite à cigarettes, don de M. A. Bergeron, Trois-Rivières; M. Odilon Dion, service à manicure, don de la maison Ayoup; M. Marcellin St-Hilaire, chemise, don de la Maison Beaucraft Enr.

Consolation: Mme C. Dallaire, corbeille, de fruits, don de M. Georges Houle; Mlle Ida Normand, service à crème, don de M. et Mme Urgel Lebeau.

Prx sociaux, vendeuses de billets raffle: Mlle Marianna Lord, $5.00, don de M. le curé Emile Trudel, St-Pierre; Mlle Germaine Nicol, service à thé en argent, don de M. A. Sauvageau.

Soirée de cartes: Mlle Véronique Tousignant, lampe de boudoir, don de M. le maire et Mme Albert Gigaire; Mlle Géraldine Descormiers, pyrez, don de M. et Mme N.-J.-A. Vermette.

Poinçonneuses: Mlle Louise Poirier, article offert par Ome Art. Loranger; Mlle St-Hilaire, chapelet, don de M. W.-H. Garretsee; Mlle Massicotte, service pour le bain, don de M. L.-J.-A. Beauchemin; Mlle Gab. Béliveau, sacoche, don de la maison Rennart.

Divers: M. Cyr, chemise, don de M. S. Janna; M. V. Dillion, porte-cigarettes, don de M. J.-P. Lord; M. E. Boutet, salières, don d'une bienfaitrice; Mme Z. Dubé, serviettes, don d'une bienfaitrice; Mlle Desaulniers, boite de papier à lettre, don de la librairie Ayott, Trois-Rivières; Mme Mayer, $1.00, don d'une bienfaitrice; Mme Elie Lesage, gilet de laine, don de M. Moise Janna; M. Emile Bourque, boite à cigarettes, don de M. J.-L. Garceau; Mme Edmond Thibaudeau, coussin, don de Mme J.-B. Trudel.

Prix de présence: Mme Georges Samson chaise Windsor, don de l'"Echo du St-Maurice"; Mlle Autore Lanneville, chaise berçeuse, don de M. J.-A. Péloquin.

Autres prix de présence: Mme Henri Bergeron, panier de fruits, don de M. J.-A. Julien; Mme Philias Charest, passoire en aluminioum, don d'une Tertiaire; Mme J.-W. Ouellet, cendrier, don de M. et Mme Arsène Clément; Mlle Cécile Lacombe, centre, don de Mme J. St-Arnaud; Mlle Olivette Ricard, porte-mouchoirs, don de Mlle Gabrielle Filion; Mme Willie Dion, Vitone, don de l'épicerie "Red Star" Mme Alphonse Doucet, Grandes-Piles, panier de pommes, don de M. J.-A. Julien; Mme J.-R. Hébert, tasse et soucoupe en porcelaine, don de Mme Racette; Mme Pierre Ferland, boite de chocolat, don du restaurant Jusec; Mme Gédéon Ayotte, vase à fleurs, don d'une Tertiaire; Mlle Georgette Drolet, bouteille de parfum, don de la pharmacie Fafard; Mlle Thérèse Frigon, papier à lettre, don de la librairie Sauvageau; Mme Emile Lajoie, gâteau, don de Mme Hercule Jolette; Mme F.-X. Beauchemin, pot à l'eau, don de M. et Mme L. Grenon; Mme Edmond Thibaudeau, écharpe, don de M. Aboud Calille; Mlle Cécile Maynard, bonbonnière, don de Mme Maillette; Mme Antonio Héroux Vitone, don de l'épicerie "Red Star"; Mme Adolphe Pellerin, boite de biscuits don de Mme A. Marchand; Mlle Laurence Bellemare, boite de gomme, don de l'épicerie Garceau; Mme L.-N. St-Onge, Vitone don de l'épicerie "Red Star"; Mme A. McLeod, écharpe, don de M. Assaf; Mlle Jeannette Gélinas, Vitone, don de l'épicerie "Red Star"; Mme J.-A. Bilodeau, fruits, don de la maison J.-A. Julien; Mme B. Bronsard, vases à fleurs, don de Mme Oct. Beaulieu; Mme Albert Chevalier, cendrier, don de Mme J.-O.-S. Brunet; Mme Eugène Baril, porte-portrait, don de M. A. Héroux, Trois-Rivières; Mme Georges Lambert, Vitone, don de l'épicerie "Red Star"; Mme Alfred Lacourcière, nappe à thé, don de Mme F. Lampron0; Mme J.-A. Pronovost, salières, don de Mme J.-N. Longval; M. J.-N. Clément, fruits, don de la maison J.-A. Julien; M. J.-Art. Lasieur, centre, don de M. M. Zalen; M. Albert Martineau, plateau en argent, don de M. et Mme G.-V. Nicol; M. Camile Bournival, boite à cigarettes, don de M. H. Beaublen.

Des paquets de surprise furent aussi distribuer et les gagnants furent Mme Georges Samson, Mlle Marie-Laure Billodeau, MM. Johnny Dion et Adem. Grenier.

La Tuque

Va-et-vient

Mme Dr Lucien Ringuette de cette ville est revenue d'un voyage de quelques jours aux Trois-Rivières.

—M. et Mme Aldori Dupont partaient à la fin de la semaine dernière pour une promenade d'une huitaine à Montréal chez leurs parents.

—M. Oscar Fontaine, propriétaire du Théâtre Empire, de cette ville, est revenu d'un voyage de quelques jours à Montréal.

—M. et Mme L.-W. Bourassa, I.-C. gérant municipal, sont partis à la fin de la semaine dernière pour une courte vacance de Pâques à St-Jean et Sherbrooke.

—M. Arthur Godin, de Québec, était de passage en notre ville au milieu de la semaine dernière pour affaires.

—Mme Jim Trottier de cette ville est partie samedi dernier pour une promenade d'un mois à Détroit, Mich., chez ses parents.

Semaine sainte

La semaine sainte en notre ville a donné lieu cette année à des offices religieux célébrés avec pompes en l'église paroissiale St-Zéphirin de cette ville. Une foule fort considérable a suivi chacun des pieux offices de la semaine sainte, et nul doute que d'abondantes grâces seront obtenues pour nos paroissiens catholiques. C'était la première fois que nous avions les exercices de la semaine sainte dans notre nouvelle église, et nos paroissiens ont pu assister à chacun d'eux avec comfort en comparaison de l'exiguité de la vieille église et de l'ampleur de la nouvelle que nous apprécions davantage de jour en jour.

Mercredi la foule se pressait au confessionnal et le jeudi saint, jour de l'eucharistie, les communions furent très nombreuses. L'office principal eut lieu à 9 hres du matin, et exercice le soir à 7 hrs.

Vendredi saint, il n'y eut qu'une grand'messe à 9 hres, et dans l'après midi chemin de lacroix prêché, ainsi que le soir exercice à 7 hrs.

Les longs offices des cérémonies du samedi saint commencèrent à 6 hrs du matin, et furent suivis avec piété par une foule considérable qui communièrent également en ce grand jour.

Enfin le saint jour de Pâques, manifestant le grand triomphe de la résurrection du Christ, comme toute la joie de l'église catholique romaine, et qui met également fin au jeûne et pénitences du carême, fut célébré avec éclat en notre paroisse. Les assistances aux différentes messes furent fort nombreuses ainsi que les communions aux messes du matin. Le sermon fut prononcé par M. le curé avec le succès qui lui est coutumier. Somme toute ce fut une semaine bien remplie et qui a déverser les meilleures bénédictions sur notre population catholique

L'EAU **MERVEILLEUSE** EAU DE JAVEL

Pour blanchir et enlever les taches des toiles ou des cotons, sans les bouillir.

DEMONTIGNY & PONLOT, Tél: 4-2661

CLAVIGRAPHES A LOUER!

Clavigraphes Remington et Underwood à louer. Ces clavigraphes sont des machines de première classe. Prix spéciaux aux étudiants.

GERALD MARTINEAU

84 St-Pierre — — — — Tél.: 2-2890

REPARATION VENTE ECHANGE LOCATION

Ferdinand le Septième au Capitol

A vous "Elite Québecquoise" de venir encourager par vos applaudissements l'opéra Vocelle "Ferdinand le Septième". Tout en goûtant les charmes de l'art musical et du style dramatique, vous savourerez l'intime bonheur de concourir au succès d'un des "nôtres".

Que vos chaleureux enthousiasmes rassurent le talent juvénile de son auteur qui se lance dans la voie jadis ouverte par notre regretté Canadien "Vézina". Il compte sur vous—Comptez sur lui !—Vous jouirez et il se réjouira... et vous partirez contents encore plus de vous que de lui.

Venez Canadiens, prouver que "l'Union fait la force". Dans l'art comme dans toutes autres sphères la force gravit les sommets... sur lesquels se hissent les drapeaux et s'élargissent les horizons !

Donc en foule au Capitol le 9 avril, prochain,

(Communiqué)

Pas de gaîs SAMEDI et DIMANCHE à Sillery

sans avoir pris le Thé, au

OLD PINE TEA ROOM

également servi tous les jours

OLD PINE TEA ROOM

En face du couvent Jésus-Marie

DEPUIS 1888 AU SERVICE DU PUBLIC QUEBECOIS

Pour Compléter Votre Toilette Du Printemps

UN MAGNIFIQUE CHOIX DE

BAS et GANTS

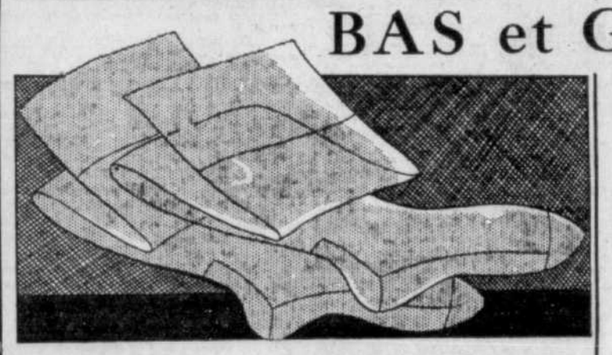

LE POPULAIRE "ORIENTAL-QUEEN"

Fabriqué de la meilleure qualité de soie pure, ce bas "Oriental-Queen" est entièrement façonné (full-fashioned) et fini avec talons français étroits; pesanteur semi-chiffon, chaque paire portant la garantie du manufacturier, toutes les plus nouvelles teintes du jour, pointures 8½ à 10, notre prix spécial à nous, la paire..... **.89**

GRAND SPECIAL SAMEDI

800 paires de bons BAS de soie pure, façonnés (full-fashioned) avec talons français, sans défaut, teintes gris foncé, drab, brun et noir, pointures 8½ à 10, qualité durable valant régulier $1.25 la paire, comme grand spécial samedi seulement la paire..... **.68**

NOUVEAUTES DU PRINTEMPS

Notre assortiment de **BAS pour le printemps** est au complet; il comprend les lignes célèbres de "Kayser", "Corticelli", "Orient", "Weldrest" et "Gotham", dans les pesanteurs Chiffon, ordinaire et pesante; nous avons aussi le, tout nouveau bas Grenadine ajouré; toutes les plus nouvelles couleurs à la mode, hausse unie ou dentelle, aussi fini "Picot", talons français ou de fantaisie, Prix depuis..... **1.00 à 2.50**

KID PERRIN

Gants de kid de la célèbre marque "Perrin", forme "Pull-On" longueur 4 boutons, dans le brun et le noir, marqués lavables, toutes les pointures pour dames, un prix très spécial pour samedi, la paire. **1.48**

KID FRANCAIS

Bons gants de kid français, modèles nouveaux à poignet long, noir et blanc, brun, drab, mastic, fini de première classe et résistable, toutes les pointures pour dames, un autre prix intéressant, la paire **1.69**

SACOCHES

Nous venons de recevoir un lot très attrayant de magnifiques **sacoches** nouvelles pour dames, plusieurs modèles à la dernière mode, en veau solide ou cuir vernis, riches combinaisons de couleurs, aussi tout noir, fermoir 'zipper' garanti, spécial, samedi.. **1.98**

Myrand & Pouliot LIMITEE

215, rue St-Joseph -- 70, rue De la Couronne

TEMOIGNAGE D'ESTIME AU LT-COL. BOULANGER

(Suite)

était malade et que son médecin lui conseillait un repos. Dans le même temps, la Cie Clarke Steamship organisait sa croisière commerciale et nous avons été heureux de confier à M. Boulanger la charge de représenter la province de Québec aux Antilles. Il s'est bien acquitté de sa tâche et jamais la province n'a été aussi bien annoncée qu'elle l'est maintenant dans ces îles lointaines. Je l'en félicite au nom du gouvernement de la province et je suis content d'avoir l'opportunité de l'entendre raconter son voyage."

"Pendant que nous étions ici à grelotter, lui se promenait au grand soleil des tropiques. Je ne sais pas s'il l'a entendu dire, mais durant son absence, des bruits ont couru. Beaucoup n'y ont pas ajouté foi et nous espérons encore que c'est une légende. M. Boulanger est non seulement le sous-ministre, il est aussi lieutenant-colonel de l'armée de terre, prédisposé par conséquent à n'avoir pas le pied marin.

A tout événement, M. Boulanger doit à sa réputation de démentir cela et c'est probablement pour lui en donner l'occasion que vous avez organisé cette démonstration.

Le sous-ministre est un curieux. Il avait visité la mer, il a voulu visiter la terre et il est revenu par chemin de fer".

"On ma rapporté que sa disparition fut vivement regrettée durant le voyage du "New Northland" au retour, car, au cours de la première étape, le capitaine du navire n'eut, à certains moments, que M. Boulager comme compagnon sur la dunette. D'autres rumeurs voulaient que même le capitaine ait été malade du mal de mer et que seul le sous-ministre soit resté sur le pont."

"Je félicite de nouveau M. Bou-a nger pour la manière dont il nous a représentés et je n'oublie pas M. Lachance qui lui a bien aidé. J'étais content delui donner ce congé car il le méritait."

Le ministre de la Voirie est longuement acclamé à la fin de son discours et M. Méthot lui exprima les remerciements des convives encore sous le charme de sa parole.

M. BOULANGER

Le sous-ministre est longuement acclamé lorsqu'il se lève pour parler, à l'invitation du président. Après avoir fait l'éloge de son chef, l'honorable M. Perrault, M. Boulanger déclare : "C'est la première fois, M. le ministre, que vous assistez à une réunion plénière du département de la Voirie. Cette démonstration vous donne une idée de la bonne camaraderie qui règne chez nous. J'ai cherché à le développer, cet esprit, convaincu que j'étais de travailler dans l'intérêt du département." (appl.)

M. Boulanger, avant d'aller plus loin, félicite les organisateurs qui ont réussi à attirer un si grand nombre de jolies dames. Accompagné d'aussi agréable façon, le sous-ministre commence son voyage. "La croisière aux Antilles", dit-il, "est due à l'initiative privée. C'est la compagnie Clarke Steamship qui a eu cette idée. Environ 60 exposants ont pris part au voyage. Le gouvernement fédéral et celui de la province de Québec étaient les seuls représentés.

M. Boulanger fait allusion à la traversée, agrémentée d'une température, à la suite de laquelle il était assez intéressant de considérer la physionomie des voyageurs.

Aux Bermudes, comme dans toutes les Iles, les voyageurs étaient reçus par un comité. Il y avait réception chez le gouverneur, dîner par la Chambre de Commerce, puis dîner du gouver[illegible]. "Ainsi toujours poussés ve[illegible] nouveaux rivages", de dîner en dîner, nous allions de mal de mer en mal de mer", ajoute M. Boulanger au milieu des rires.

Le sous-ministre de la voirie donne des détails intéressants sur la flore et le climat des Antilles. Il dit à ce sujet: "Pour quelqu'un qui part de Québec et ne va qu'aux Bermudes, il revient enchanté. Mais il faut se rendre aux iles du Sud. Il n'y a pas de comparaison à faire entre les deux groupes d'iles, bien que le voyageur ait aux Bermudes un meilleur service d'hôtelleries.

Des Bermudes les voyageurs se sont rendus à St-Kitts (Sainte-Christophe), où l'on entre dans les Antilles proprement dites.

M. Boulanger donne des détails des plus intéressants sur l'histoire des Antilles. Ainsi, bien peu savent que par le traité de Paris passé en 1763, le Canada fut échangé pour la Guadeloupe et la Martinique.

Les Antilles ont appartenu successivement à l'Espagne, à la Hollande, à la France et à l'Angleterre. Le conférencier parle aussi de la substitution des races aux Antilles. On extermina les Caraïbes, il fallut importer des nègres... Ceux-ci forment 95 p. c. de la population. Ils vivent là dans des conditions lamentables.

Le sous-ministre de la Voirie parle du mouvement qui avait pour but : l'annexion des Antilles au Canada, mouvement supplanté par un autre visant à la fédération des Antilles. Ce mouvement prend sans cesse de l'ampleur.

Nous voudrions que le temps nous permit de rapporter tous les détails on ne peut plus captivant apportés par M. Boulanger. Nous devons nous limiter. Parlant des possibilités du commerce le sous-ministre de la Voirie dit que malgré la crise la croisière a été un succès. "Il n'y a pas de raison, ajoute-t-il, pour que les produits canadiens ne remplacent les produits étrangers sur les marchés des Antilles. Ces marchés peuvent absorber toutes les espèces de nos produits agricoles".

Comme on peut s'y attendre M. Boulanger a observé l'état des routes sur les îles des Antilles. "Je n'ai pas trouvé mieux que chez nous, dit-il, à une exception près, le boulevard qui traverse l'île de Cuba, sur une longueur de 500 milles".

Au sujet des passages à niveau le sous-ministre de la Voirie note qu'aux Antilles ce sont les convois de chemin de fer qui stoppent pour laisser passer les automobiles. Là-bas, les femmes travaillent dans les chemins. Quand le féminisme sera établi dans la Province de Québec nous aurons peut-être nos femmes-officiers de circulation et nos femmes-cantonniers).

M. Boulanger termine. Mais il ne manque pas de souligner l'impression que ressent le voyageur au retour sur le sol natal. "J'étais content de partir", dit-il. "Mais j'ai constaté que s'il fait bon partir, il est doublement meilleur de revenir, revenir chez soi, au milieu des siens, de ses amis, au bureau où l'on fait de son mieux pour servir sa province". (appl.)

Avant de reprendre son siège, M. Boulanger rend hommage au travail de M. Bergeron, qui l'a remplacé pendant son absence.

M. BERGERON

C'est M. Arthur Bergeron qui remercie le conférencier. Ses premiers remerciements sont à l'adresse des organisateurs de la fête, à M. Méthot, en particulier. "Vous avez su montrer", dit-il, "ce qu'était le club sportif de la Voirie". Puis s'adressant au héros de la fête, il ajoute: "Je vous remercie, M. Boulanger, des paroles que vous avez eues pour moi. L'amitié vous les a dictées; je les accepte avec reconnaissance".

Avec beaucoup d'esprit M. Bergeron fait allusion au récent voyage de M. Boulanger et aux péripéties qui ont pu le marquer. Passant au sérieux, il déclare: "Je suis assuré que la province bénéficiera largement et longtemps de votre passage aux Antilles".

Le secrétaire de la voirie, en terminant, remercie M. Boulanger de sa causerie si intéressante à tous points de vue.

La fête est terminée mais tous ceux qui y ont assisté en garderont le plus durable souvenir.

Le service fut parfait et la direction de l'hôtel St-Roch s'est tenue à la hauteur de la circonstance.

UNE CAUSERIE DE L'HON. M. DELAGE

(Suite)

tion, votre attention la plus soutenue...

Que l'heure passe vite sur le cadran et, pénible constatation, avec la même rapidité, notre existence ! C'est hier, il me semble, oui, c'est hier... Il vous le semble également que, quelques-uns pour la première fois, vous entriez à l'école, et cependant, depuis, sept mois, sept longs mois se sont écoulés, sont tombés dans le gouffre dévorant du passé.

Le retour fut coûteux. Loin de moi l'idée du moindre reproche. Cet état d'âme s'explique, il est naturel. Vous repreniez votre course ascentionnelle dans le monde des connaissances humaines, course ascentionnelle, c'est-à-dire, une nouvelle période d'efforts et de sacrifices afin de vous tailler ici-bas une place, une plus large place, une meilleure place. Il faut bien se soumettre à la loi du travail, loi de l'expiation, rançon de l'ignorance. Vous vous êtes inclinés. Vous vous releverez le front ceint de lauriers, récompense promise. Vous y avez droit. Elle vous sera accordée...

Oui depuis sept mois, sept longs mois, sous la direction d'un personnel compétent et dévoué, toujours recruté avec le plus grand soin par les membres de nos commissions scolaires, vous êtes à l'oeuvre avec un indéfectible courage. La fin de l'année a pu vous paraître éloignée, même parfois très éloignée, mais aujourd'hui vous y touchez presque du doigt. En effet, elle arrivera bientôt, dans quelques semaines, sonneront de nouveau à votre oreille l'heure désirée des vacances. Heure des vacances, période de repos nécessaire, l'arc ne peut toujours être tendu, pour refaire vos forces physiques et intellectuelles... Heure des vacances, période aussi de plus grande détente, et partant période de plus grands dangers.

Le moment est donc opportun pour lancer une campagne préventive : "Prévenir vaut mieux que guérir", donner de bons conseils, prodiguer de sages avertissements, aussi la ligue de sécurité de cette province, l'a-t-elle saisi, et de sa voix puissante, vous crie-t-elle en ce moment : "Gare aux nombreux et graves dangers qui vous menacent aujourd'hui de toutes parts. Gare aux nombreux et plus graves dangers qui demain vous menaceront davantage. Gare surtout aux dangers des prochaines vacances.

Permettez-moi, chers élèves, une constatation, dans laquelle, l'on ne verra point, j'aime à le croire, l'ombre même de la plus légère critique, mais plutôt l'expression d'un sincère regret.

Malheureusement, les familles qui en auraient le plus besoin, les familles nombreuses de nos plus humbles concitoyens, dans certains quartiers, ne sont pas toujours les plus favorisées.

Logements réduits à une trop simple expression. Cours petites, sombres, humides. Rues étroites, où la circulation est intense, rapide, et toujours dangereuse. Absence d'arbres, de fleurs, de parcs. Tel le sombre bilan que l'on pourrait dresser dans leur cas. Elles sont plus à plaindre ces familles, qu'à condamner. D'ailleurs, leur plaidoyer, les circonstances atténuantes, est d'une force irrésistible. Et leurs enfants, comme ceux pour lesquels la Providence a été prodigue de ses faveurs ont besoin d'espace, d'air pur, d'eau fraîche et limpide, et ils n'ont souvent que la rue pour prendre leurs ébats, la rivière à l'onde boueuse, perfide pour s'abreuver, prendre un plongeon, hélas ! souvent fatal !

REMEDES

Les terrains de jeux, les bains publics, où l'on enseigne la natation, connaissance si précieuse, ont heureusement surgi nombreux depuis quelques années, grâce à l'initiative généreuse de concitoyens que je salue comme d'insignes bienfaiteurs, et ainsi, une grande lacune a été comblée. Mais les dangers qui vous menacent au foyer, à l'école, sur la rue, ne sont pas encore hélas! tous écartés.

Que votre sort soit heureux ou ne le soit pas, chers élèves, vous ne devez jamais être des imprudents, c'est-à-dire, dans la plupart des cas des victimes. Afin donc de développer ce bon esprit, que vous deveniez économes de votre santé, parcimonieux de votre existence, la ligue de sécurité de cette province s'est adressée à vous l'an dernier et vous a demandé de signer un document, par lequel vous vous êtes engagés sur l'honneur :

1—De veiller constamment à la sécurité des autres comme vous voudriez que ces derniers le fassent pour la vôtre ;

2—D'être sur vos gardes, toujours, partout ;

3—De ne jamais courir de risques inutilement et d'entraîner vos camarades dans cette bonne voie ;

4—D'agir enfin ainsi par souci de l'humanité pour l'amour de votre pays et l'honneur de votre école.

Vous l'avez signé et vous avez tenu parole. Elle revient aujourd'hui à la charge et par mon entremise, vous prie de renouveler votre promesse.

Vous la renouvelerez et surtout vous la tiendrez.

Et s'il en est ainsi, la liste des victimes, sera moins longue, l'épreuve des familles, de la société moins lourde. Notre capital humain sera moins entamé, plus épargné.

C'est le voeu que je forme en vous remerciant de votre bonne attention, avec l'espoir que vous le réaliserez.

CONFERENCE DE M. ROBERT TASCHEREAU

(Suite)

buleuses et elles doivent aujourd'hui faire face à des exigences qu'elles avaient peine à rencontrer dans les années d'abondance. Un autre facteur de l'ébranlement de l'ordre social, c'est le machinisme. En dépit de toutes ces inventions qui rendent aujourd'hui la vie plus facile, nous en sommes à nous demander si ce n'est pas une calamité que le machinisme. Les peuples anciens avaient des ingénieurs des mathématiciens et des physiciens dont la science étonne encore profondément nos savants modernes. Ils ont laissé des oeuvres qui prouvent des connaissances plus étendues que les nôtres et si leurs machines étaient moins perfectionnées que celles dont nous jouissons aujourd'hui, ce n'est pas que les génies leur ont manqué mais bien parce que les gouvernants ont toujours dirigé les peuples non pas vers une production à outrance, mais bien devant une production proportionnée à la clientèle.

Tibère, prétendant qu'il n'était pas bon de supprimer la main d'oeuvre, fit emprisonner un inventeur qui avait imaginé une machine à fabriquer le verre en supprimant complètement l'ouvrier. Le monde a aujourd'hui abandonné cette sagesse des anciens, et alors qu'aujourd'hui une machine accomplit en une journée parfois en une heure le travail que ne faisait pas des centaines d'ouvriers en une semaine, nous voyons une certaine partie des habitants d'un pays riche comme le nôtre mourir de faim tandis que nos élevateurs à grain de l'Ouest regorgent de milliers de minots de blé.

Est-ce donc notre système social qui est mauvais, et ne devrions-nous pas l'abandonner pour faire appel à d'autres doctrines, au communisme par exemple qui prêche la répartition égale de toutes les richesses ? Non, notre organisation sociale basée sur l'observance des lois, sur le droit de propriété a fait ses preuves ; elle a survécu à l'assaut des siècles et elle nous a dotés de la civilisation dont nous jouissons actuell ment. Il ne faut pas chercher dans le socialisme, le communisme ou le bolchévisme le remède à nos maux. L'exemple de la Russie Soviétique nous suffit pour condamner ces doctrines quand même nous ne l'aurions pas fait à l'aide des grands principes philosophiques qui ont mené le monde pendant 20 siècles.

Nous croyons que la colonisation et l'agriculture peuvent seules ramener la prospérité surtout dans un pays aussi peu peuplé que le nôtre, et les gouvernements qui encouragent les produits agricoles, qui ouvrent de nouvelle terres à l'exploitation font oeuvre utile. Les secours en argent constituent des palliatifs bien éphémères, l'argent une fois dépensé, le Trésor public se trouve vide, et la situation n'est pas réglée.

Il ne faut cependant pas désespérer; l'univers a traversé déjà des crises terribles et cependant les jours heureux sont revenus. Il en sera une fois de plus. N'ambitionnons pas cependant une prospérité comme celle qui régnait en 27, 28 et 29, car elle serait suivie d'une dépression égale à celle que nous traversons aujourd'hui. Les grandes cala mités ont heureusement un bon côté, c'est qu'elles nous font comprendre nos fautes.

Chez nous, l'ordre social n'est pas troublé autant que nous pourrions l'imaginer ; tant qu'existeront ces bons rapports entre le capital et le travail, cette fraternité entre les classes, cette charité de celui qui a beaucoup à l'endroit de celui qui manque du nécessaire, tant que nous resterons fidèles aux institutions aux croyances et aux traditions qui ont fait notre force dans le passé, nous pourrons toujours espérer vraincre les difficultés quelque grande qu'elles soient et continuer à travailler unis à la prospérité de notre beau pays.

Le révérend Père Braud remercia chaleureusement le conférencier et le félicita de la maîtrise avec laquelle il avait posé les grands problèmes que nous avons à envisager ainsi que de la saine philosophie qui lui faisait chercher le remède à nos maux non pas dans les doctrines nouvelles mais bien dans les croyances et les traditions qui ont fait de nous ce que nous sommes.

Un joli programme musical agrémenta cette causerie. Mme J.-H. Mercier et Mlle Thérèse Tremblay chantèrent avec beaucoup de talent deux soli, accompagnées par M. Georges Chouinard, organiste de la paroisse du Saint-Coeur de Marie.

UNE SEANCE DE TRAVAIL AU COMITE

(Suite)

revenus, a-t-il dit.

L'échevin Boutet ne cacha pas sa manière de voir et déclara que l'on affectait injustement toute une classe de gens qui exercent leur commerce en se soumettant aux lois de l'ordre public et les règlements de la ville.

L'échevin Jobin ayant demandé s'il n'y avait pas des taverniers qui gardaient parfois un flasque de gin dans la poche d'arrière de leur pantalon, pendant qu'ils étaient dans leur établissement, l'échevin Boutet riposta : — J'en connais d'autres que les taverniers qui font cela et dans les cinq ans que j'ai été agent d'affaires de l'association, j'ai constaté que la police ne surveillaient pas assez les "blind pigs" et trop sévèrement les taverniers qui payent licence et se soumettent aux lois."

La discussion n'alla pas plus loin et le comité ajourna sa décision au temps des appropriations, c'est-à-dire, lorsqu'on étudiera les estimés budgétaires pour l'année fiscale 1932-33.

Le comité, sur les représentations de l'échevin Boutet, a autorisé le permis à Mme Cléophas Turcotte, pour la construction d'une annexe à sa propriété, situé aux Nos 868-870 rue St-Vallier.

L'on a remis à la prochaine séance, l'étude du projet de règlement soumis par les aviseurs légaux de la Cité, concernant les enseignes, lumineuses ou autrement, sur la façade des maisons, dans certaines rues résidentielles, sur le cap, notamment dans les rues St-Louis, Ste-Anne, l'avenue Ste-Geneviève, etc.

L'intention de la ville est de prohiber toutes enseignes excédant la façade des maisons au dessus des trottoirs.

Le projet de règlement dont nous avons déjà parlé, a été remis aux échevins Samson et Dinan, du quartier Champlain qui l'étudieront et feront les suggestions qu'ils jugeront à propos à la prochaine séance.

L'on a fait remarquer que l'intention du règlement était d'atteindre les enseignes qui ont été mises en place sans permis et prévenir la pose de nouvelles dans l'avenir. Il est bien entendu que les enseignes qui existent déjà en vertu d'un permis, ne pourront être enlevées en vertu de ce règlement.

L'on a référé au chef de la brigade du feu, M. Rosaire Beaulieu, une lettre du capitaine Wagner, du poste No. 1 qui réclame la récompense de $50 promise à toute personne qui découvre et fait condamner un sonneur de fausses alarmes.

Dans le cas actuel, il s'agit du cas de celui qui fit courir inutilement les pompiers à l'Hôtel-Dieu, le soir de Pâques.

Le capitaine Wagner prétend que c'est lui qui a fait arrêter le coupable et qu'en vertu d'un règlement de la ville, il a droit à la récompense.

L'on a soulevé la question, hier après-midi, de savoir s'il ne serait pas temps peut-être pas d'abolir cette prime sur les sonneurs de fausses alarmes, mais de la diminuer de moitié.

LA CAUSE DU CAPT. BERNIER EST AJOURNEE

(Suite)

pour un vol considérable, aux entrepôts de la Brown Corporation, à La Tuque. Une femme, accusée de recel des effets volés par les trois individus susnommés, a plaidé non coupable et subira son procès mercredi prochain.

Un célibataire, obligé de se retirer du monde, pour quelque temps, confia son bien à celui-là de ses frères humains qu'il connaissait, le mieux. humains qu'il connaissait, le mieux. Puis il s'en alla . . en prison. Remis en liberté, il alla demander au dépositaire, son ami, ce bien-là : quelques habits, etc. L'ami était embarrassé et le célibataire le devint aussi, très vite, car il soupçonna l'autre d'avoir vendu tout cela qui consistait en peu de chose, il est vrai, mais en un peu de choses important pour le célibataire. L'autre, le dépositaire, a été arrêté, sous l'accusation de vol, et son procès, commencé hier, continuera, samedi.

Un ex-bagnard fut arrêté, dans la nuit de mercredi à jeudi, par le constable Gaulin. Il est accusé de tentative de vol avec effraction, à l'épicerie de M. Adjutor Paradis, rue Ste-Hélène. Il a plaidé non coupable et subira son enquête prochainement.

JOLI BANQUET

(Suite)

Emile Larochelle, Joseph Morency, Eugène Huot, Adj. Larochelle, J.-P. Galibois, Jos. Morel. Adolphe Marceau, Jos. Marceau, J.-B. Turbide, J.-A. Gardinal, Joseph Morency, Tancrède Gignac, Edouard Latour, P.-E. Beaupré, Cyrille Bélanger, L.-M.-J. Thibault, R. Trudel, J.-P.-A. Drapeau, J.-M. Dessurault, E.-P. Bérubé, etc.

Les orateurs de la soirée ont unanimement regretté le départ de Limoilou de M. L.-A. Desrosiers, la perte de sa collaboration assurée et toujours empressée à toutes les oeuvres patriotiques ou de bienfaisance entreprises dans le quartier et la paroisse. Ils lui ont auguré de retrouver les mêmes succès en affaires à la Rivière-du-Loup, les mêmes amitiés et les mêmes dévouements à sa personne.

Le R. Maurice a porté le toast au roi, tandis que M. Oscar Drouin présentait le toast de la province. Ont pris encore la parole MM. les échevins Carmichael et Noreau (toast de la ville), M. H. Larochelle (la famille), M. Beaudry (la Banque Canadienne Nationale) M. le chevalier Giasson (Cercle paroissial de Limoilou), M. H. Bérubé, la Société St-Jean-Baptiste), M. Félix Gilbert (Institutions d'enseignement), MM. J.-L.-A. Godbout, M. J.-M. Dessurault et le docteur F. Fortier (les amis).

LES LIBERAUX SONT BAILLONNES DE NOUVEAU

(Suite)

wick concernant la candidature de M. Goffyn, lors d'une récente élection partielle dans le comté de Gloucester. Il donne lecture d'une lettre du premier ministre provincial dans laquelle il est dit que les remarques de M. Veniot n'avaient pas été justes.

"Les déclarations que j'ai attribuées au premier ministre Richards ont été faites par lui en ma présence et je possède des coupures de journaux qui les ont rapportées textuellement," retorque M. Veniot.

Dès la reprise de l'étude en comité du bill 24, M. John Vallance, de North Battleford, Sask., demande au gouvernement de ne pas faire de changement dans la classification du blé garnet, du moins pour le présent. Plusieurs fermiers ont semé ce blé et ils espèrent encore obtenir des graines de semences garnet pour la saison prochaine. Un changement dans la classification prêterait à la confusion.

M. JEAN-FRANCOIS POULIOT

Le député libéral de Témiscouata fait un petit discours très amusant. Il s'enquiert d'abord auprès du ministre du Travail du nombre de chômeurs "en collets blancs". Le ministre du Travail ne daigne pas répondre.

Comme certains députés conservateurs le houspillent, M. Pouliot s'échauffe et il affirme que deux députés conservateurs, MM. Bell, de Hamilton, et Geary, de Toronto, ont déclaré en sa présence que le major C.-G. Power, député de Québec-Sud, n'a pas été assez violent dans ses remarques lorsqu'ils a pris le premier ministre à partie, l'autre soir. Les deux députés conservateurs attrappent l'air penaud et se taisent.

"Comment est Taschereau ?" lance un autre député

—Très bien ! Il donne le bon exemple à votre chef. Ce n'est pas lui qui aurait réduit de 10 pour cent les salaires des fonctionnaires de l'Etat. Au contraire, il a annoncé que les gages des fonctionnaires ne seront pas touchés !

C'est le député conservateur qui est touché et qui n'ose plus ouvrir la bouche.

Comme M. Pouliot hésite sur un mot (il parle en anglais), un député bleu se moque.

"Vous pouvez dire "euh", fait le député de Témiscouata. J'aime mieux hésiter que dépenser l'argent du pays à tort et à travers comme vous le faites sous prétexte de secourir les chômeurs !

Le député de Renfrew, un conservateur, interpelle M. Pouliot à plusieurs reprises.

"Plutôt que de m'interrompre," lui lance le député, "levez-vous donc pour faire un discours. Si vous continuez votre petit manège, je vous rapporterai au ministre de la Santé en lui demandant de vous administrer une bonne purge cérébrale !"

M. Pouliot aperçoit tout à coup M. Onésime Gagnon, député de Dorchester, qui est en train de causer avec le ministre du Travail, M. Gordon.

"M. Gagnon fait la causette avec le ministre." remaque M. Pouliot, "Gageons que celui-ci lui offrira bientôt de le faire entrer dans l'auguste cabinet. M. Gagnon sera bientôt ministre, tout le monde le sait. Je lui souhaite bonne chance, mais surtout, j'espère qu'il ne sera pas trop frapper de la maladie de destitution qui règne à l'état épidémique chez ses collègues de Québec et qu'il ne mettra pas à la porte de pauvres gens inoffensifs, sous prétexte de partisannerie politique."

Le député de Témiscouata s'en prend ensuite à M. Harry Hereford, le directeur fédéral de la loi des secours aux chômeurs. Il affirme que M. Hereford a été impoli à son égard, dans une lettre et il ajoute : "M. Hereford devrait au moins montrer un peu de civilité envers les députés, quelle que soit leur couleur politique."

M. Maurice Dupré n'est pas non plus épargné. "M. Bennett" dit M. Pouliot, "a considéré tellement indispensables au salut du pays les services que M. Dupré pouvant rendre qu'il s'est empressé de l'envoyer se ballader à Genève dès avant la session!

C'est ensuite au tour de M. Sauvé. M. Pouliot se demande pourquoi M. Bennett ne prend pas plus souvent avis de son ministre des Postes!

M. J.-A. BRADETTE

M. J.-A. Bradette, libéral de Nord Témiscamingue, demande au gouvernement de prendre une décision au plus tôt au sujet du site de cette partie de la route transcontinentale qui traversera l'Ontario. C'est là une question d'intérêt national. Jusqu'à présent, une somme de $5,250,000 ont été dépensés pour cette route, mais on n'a pas encore décidé du site de la route dans sa partie la plus considérable et la plus coûteuse. A Calgary le premier ministre a déclaré que le site logique de la route serait celui de la route Ferguson dans le Nord Ontarien et cette nouvelle fut alors reçue avec beaucoup de plaisir par les Canadiens qui résident dans cette partie de la province. Toutefois, le gouveernement n'a pas encore fait de déclaration officielle.

M. Bradette affirme qu'il ne discute pas la question au point de vue politique ni au point de vue local. Le nord ontarien ne demande pas de traitement de faveur. D'ailleurs, toutes les provinces du Canada devraient être consultées quant au site de la route dans leurs limites.

M. Bradette affirme que la partie de la route dans Ontario coûterait moins cher si on la faisait passer par le nord que si on la faisait passer sur les rives du Lac Supérieur.

ENCORE LE BLE GARNET

Le premier ministre, répondant à une question de M. Arthur-L. Beaubien, libéral de Provencher, au sujet du blé garnet, un céréale qui intéresse tout particulièrement les fermiers de l'Ouest, déclare que le comité de l'Agriculture de la Chambre pourrait fort bien se réunir ce matin de façon à considérer quelle autorité on pourrait accorder au bureau des commissaires du grain au sujet de la classification de cette sorte de blé.

M. Beaubien avait déclaré que, dans son discours, les fermiers se demandent quoi faire. Le seul blé qu'ils puissent cultiver dans ce coin de pays, c'est le blé garnet mais actuellement il ne savent pas de quelle façon le gouvernement entend classifier le blé et, si le gouvernement ne prend pas une décision d'ici quelques jours, les semailles seront retardées. Il demande donc à l'administration de se prononcer et de suggérer que la classification actuellement en vigueur reste la même durant encore une année.

Le premier ministre admet que cette question est à l'étude depuis assez longtemps par ceux qui sont responsables de l'administration de loi des grains. Les uns sont d'avis que le blé garnet devrait être classifié de façon différente, les autres veulent que la classification reste ce qu'elle est présentement. Il faudrait que les députés de l'Ouest se présentent devant le comité, jeudi afin d'exprimer leurs vues.

DUEL RALSTON-BENNETT

L'hon. J.-L. Ralston, ancien ministre de la Défense Nationale, ne peut pas approuver le bill qui confère des "pouvoirs illimités" au gouvernement. La mesure, telle qu'amendée, permet à l'administration de continuer à payer des obligations durant une période indéterminée, après le premier mai 1932, c'est-à-dire après la date d'expiration de la loi. Le statut devant le Parlement ne contient pas de limite de durée et cette législation est sans précédent dans les annales parlementaires canadiennes. Pourquoi, alors que le Parlement est en session, le premier ministre vient-il demander l'autorité de créer des obligations d'ici le premier mai ? Le Parlement siègera encore à cette époque et toutes nouvelles obligations légitimes pourraient facilement être sanctionnées par les représentants du peuple.

Le premier ministre répond que sous la poussée des conditions économiques actuelles, le gouvernement fait tous les efforts possibles afin justement de créer de nouvelles obligations aux pays. obligations qui ne seraient pas essentielles à l'application de la loi de secours aux chômeurs et aux fermiers.

L'Opposition, d'après M. Bennett, semble oublier qu'il existe actuellement des conditions extraordinaires au pays. De temps à autres un des "fidèles, dans un moment d'aberration mentale, explique la situation, mais son parti lui fait aussitôt les gros yeux".

C'est aujourd'hui le dernier jours de mars de sorte que la remise en vigueur de la loi n'aura d'effet que pendant un seul mois. Il reste encore un grand nombre d'arrêtés ministériels à passer afin de pourvoir aux paiements de travaux déjà fats. Le bill pourvoit simplement au paiement des obligations contractées en vertu de la loi.

M. Bennett affirme qu'il n'y aura pas d'abus de pouvoir. Tous les arrêtés ministériels devront être tablés le lendemain du jour où ils auront été santionnés par le Conseil. Tous les travaux faits, l'ont été pour venir en aide aux chômeurs et pour cela seulement. On sait bien que si un gouvernement tentait d'abuser des pouvoirs qui lui ont été conférés, ce gouvernement ne pourrait subsister longtemps. La législation a été créée d'après le principe que le Parlement a conféré au gouvernement le pouvoir d'exécuter des travaux pour secourir les chômeurs.

Le gouvernement se trouve actuellement en présence d'une opposition qui veut imposer sa volonté contre la volonté de la majorité.

M. Ralston — Nous allons avoir à la faire exécuter.

M. Bennett— C'est-à-dire que vous allez essayer de la faire exécuter !

M. Bennett poursuit et affirme que les obligations contractées ne peuvent pas être remplies de façon auss expéditive que le prétendent les libéraux. Il ne faut pas oublier que les provinces et les municipalités sont aussi parties au contrat. A cause de la façon dont les libéraux ont protesté contre la mesure, le gouvernement n'a pas fait un seul paiement en vertu de la loi depuis le premier mars.

Le premier ministre affirme que la Chambre aura pleine connaissance de toutes les dépenses et de toutes les obligations contractées en vertu de la loi, par le truchement d'arrêtés ministériels. Les entreprises fédérales ont toutes été payées, pratiquement, mais la plupart de celles des provinces et des municipalités ne l'ont pas encore été parce que les travaux ont été exécutés de façon intermittente.

Il y a peu de statuts parlementaires, destinés à conférer des pouvoirs à l'exécutif, qui ne prêtent pas aux abus, mais tous les efforts que l'homme ou la femme peuvent faire pour empêcher les abus sont faits par l'administration. Le gouvernement n'imposera aucune autre obligation que celles qui seront nécessaires à secourir les chômeurs, d'après les rapports du ministre du travail.

Au sujet des graines de semences, le premier ministre déclare que son gouvernement a fait tout son possible pour se procurer ces graines et pour que les fermiers puissent se les procurer en temps utile.

Le gouvernement prend grand intérêt à la situation au pays. Même les plus riches pays du monde—les Etats-Unis—ont à faire face à un déficit de deux milliards et demi de dollars. A cause de cette situation et aussi à cause des obligations contractées par le gouvernement fédéral, l'administration fait tous ses efforts pour ne pas s'embarquer dans d'autres dépenses qui ne seraient pas essentielles à l'application de la loi de secours.

"J'affirme encore une fois." dit le premier ministre, "que, dans la mesure de notre habilité, nous nous proposons de limiter nos impôts à un minimum."

Toutefois, il faut que les achats de graines de semences et les obligations contractées en vertu de la commission de secours de la Saskatchewan soient payées. Un télégramme a été envoyé aux provinces leur demandant quelle somme le gouvernement devra mettre à leur disposition pour qu'elle puisse faire face à leurs obligations.

LES TRAVERSES DE VOIES FERREES

C'est Thomas Reid. libéral de New Westminster, qui a remis cette question sur le tapis, en affirmant que le ministre des Chemins de Fer, le Dr Manion, aurait dû donner des renseignements à la Chambre lorsque ces renseignements lui furent demandés.

M. Manion donne des explications, celles qui ont déjà été données à savoir que le contrat pour la fourniture de ces traverses n'a pas été accordé pa le gouvernement mais par les C. N. R. Toutefois, il a admis que le réseau de l'Etat a été autorisé à acheter les traverses par un arrêté ministériel. 2,000,000 de traverses ont été achetées et une somme de $1,300,000 affectée au paiement. Les travers s ont été obtenues au prix de 50 cents chacune, toutefois, de sorte que la somme payée a été de $300,000. L'an dernier, les traverses furent payées 64 cents, le plus bas prix depuis 1923, alors que le prix était de 74 cents. En 1924, une traverse coûtait 79 cents et en 1925, 80 cents.

L'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, et l'hon. M. Ian MacKenzie, ancien ministre de l'Immigration, affirment que puisque ces traverses ont été achetées en vertu de la loi de secours aux chômeurs, le gouvernement aurait dû donner les renseignements à la Chambre lorsqu'ils lui furent demandés.

AU SENAT

Le Sénat étaind héal séance d'hier les deux bills relatifs au statut et aux pouvoirs des compagnies d'assurances étrangères et au département des assurances. A ce sujet, on a discuté la question des pouvoirs respectifs du Dominion et des provinces en matière d'assurance.

Au sénateur Graham, le sénateur Meighen annonce que le comité des banques et du commerce, qui étudiera ces bills, pourra entendre les intéressés qui le désireront. Mais le gouvernement a déjà pris l'avis de la plupart de ces intéressés.

Le sénateur Meighen ajoute qu'il soumettra un certain nombre d'amendements au comité. Les représentants juridiques des deux grandes provinces ont pris beaucoup d'intérêt aux bills. Il sera déposé un troisième projet de loi, relatif aux compagnies canadiennes et britanniques. Ces bills ont trait aussi bien à l'assurance-vie qu'à l'assurance-incendie, apprend le sénateur Dandurand.

Le sénateur Laird fait l'historique de la règlementation de l'assurance au Canada. La constitution fédérale ne renferme rien de spécifique à cet égard. Il y a conflit d'opinion sur la compétence depuis la confédération et, en 1881, on a porté la chose au Conseil Privé qui a rendu trois décisions, la dernière en 1931, toutes favorisant les provinces. Il est important d'arriver à une solution nette. Il serait préférable d'avoir la règlementation fédérale, mais il est peu probable que les provinces abandonneront leurs droits à la suite des décisions du Conseil Privé.

Le Sénateur Meighen dit que le Dominion cherche à éviter le conflit de juridiction, se fondant sur les dispositions de la constitution relative au commerce pour s'occuper d'assurance. Mais le sénateur Laird dit que si les mesures cherchent à établir le contrôle fédéral, il y aura encore conflit.

Le sénateur Lynch-Staunton dit que, sans modifier la constitution, les provinces ne peuvent abandonner leurs droits et le Dominion ne peut chercher à contrôler les affaires d'assurance.

Il ne serait pas digne du Parlement d'essayer à tourner les décisions du Conseil Privé.

Le sénateur Meighen dit qu'il est difficile de trouver la ligne de démarcation entre les pouvoirs du Dominion et ceux des provinces, mais qu'elle existe. On ne veut pas tourner les décisions du Conseil Privé. Le Dominion a des pouvoirs que personne d'autre ne saurait exercer, par exemple à propos des compagnies étrangères, sans toutefois pouvoir intervenir dans les affaires de ces compagnies.

Le Dominion a le pouvoir de définir l'insolvabilité, mais les tribunaux doivent déterminer quand les compagnies sont insolvables. Les provinces reconnaissent la solvabilité des compagnies d'assurance en leur donnant un permis.

Les bills reflètent le désir du gouvernement de remplir un devoir qu'il ne pouvait éviter et d'éviter tout conflit de juridiction.

Le sénateur Belcourt au sujet de l'insolvabilité, dit qu'une compagnie peut avoir des éléments d'actif à l'étranger, mais aucun au Canada pour protéger les assurés. Le sénateur Meighen dit que, si le Dominion établit certaines conditions, on pourra retirer le permis aux compagnies qui ne s'y conforment pas.

Les bills sont lus pour la 2ème fois et renvoyés au comité des banques. Le sénateur Smeaton White donne avis qu'il signalera les retards dans les courriers entre Montréal et Ottawa et le Sénat s'ajourne à aujourd'hui.

LA REGION DE BEAUPRE

Les villages et les hameaux séculaires de la région de Beaupré, s'étendant en aval de Québec sur la rive-nord du St-Laurent, n'ont retenu que très peu de cette atmosphère de dissensions et de guerres que nous rapporte l'histoire des premiers temps de la colonie. Les deux rives du St-Laurent sont enrégistrées avec précision sur la carte géographique de Beaupré, publiée dernièrement par la division des bureaux de Levers Topographiques du ministère de l'intérieur, à Ottawa. Cette carte fait partie de la série topographique nationale. Une étendue de 1,650 milles carrés du territoire, ouvert sur une échelle de 2 milles au pouces.

La voie ferrée du Canadien-National serpente à la base de montagnes de 2,000 pieds d'altitude près du rivage. A 3 ou 4 milles, plus au nord, le chemin du Roi pénètre dans les Laurentides et atteint par moments des altitudes de 2,500 pieds. Il s'abaisse ailleurs jusqu'à 15 ou 20 pieds du niveau de la mer. Ce dernier chiffre étant l'élévation des régions basses et fertiles autour de la Baie St-Paul, près du côté nord de la carte. Le touriste qui s'aventure sur le plateau de la montagne environnant le fameux Parc des Laurentides, peut contempler une immensité d'horizons toujours changeants, entrecoupés par les touffes d'arbres.

En cette route principale et une autre voie secondaire, la carte indique le site des Chateaux d'Energie électrique des Sept Chutes, sur la rivière Ste-Anne. A cet endroit on trouve une chute que quelques uns jugent plus pitotresque que celle de Montmorency. Celle-ci est 20 milles en amont de la rivière et n'est pas enrégistrée sur la carte. La chute de la rivière Ste-Anne est d'environ 410 pieds, et est marquée desept cascades dont la première est d'environ 200 pieds. Plus au nord, les barrages des lacs St-Michel et Savane emmagasinent l'eau pour fin d'énergie électrique qui est transmise à Québec et à tous les points jusqu'à La Malbaie, situé en aval de Québec, et qui n'est pas marqué sur la carte.

Au nord des grandes routes, comme on peut le voir d'après le coloris sur la carte, la majeure partie de terrain est boisée, notamment le "Parc des Laurentides". Malgrél 'exploitation des forêts dans cette région depuis plus de deux siècles exploitation qui a contribué grandement au développement des industries locales ainsi qu'au commerce d'exportation du Dominion, il reste encore de grandes quantités de bois de pulpe ainsi que des étendues considérables de pins d'érables, trembles, et d'autres bois francs. Dans cette région la carte indique des chemins et des sentiers pour les campeurs, le tout, relié à l'extérieur par des communications téléphoniques.

STE-ANNE-DE-BEAUPRE

En face de l'Ile d'Orléans, à l'extréminé gauche au bas de sa carte est situé Ste-Anne-de-Beaupré. Depuis 1658, 7,750 pèlerinages organisés, représentant près de 10,000,000 de pèlerins du Canada et des Etats-Unis et même d'outre-mer, sont venus à cet endroit. Les travaux de la construction d'une des plus belles cathédrales en Amérique tirent à leur fin à Ste-Anne-de-Beaupré. Ce monument impressionnant remplacera l'église détruite, il y a quelques années par un incendie. Au nombre des reliques historiques formant le trésor de Beaupré, on remarque le cadeau présenté en 1706 par D'Iberville, fondateur du premier établissement en Louisiane. Un autre point d'intérêt dans la région est la vieille église sur l'Ile d'Orléans dont la sculpture des statues de bois remonte au milieu du 18e siècle.

LE CAP TOURMENTE

Le cap Tourmente, qui s'élève à 1,800 pieds et qui se trouve à une distance d'environ 7 milles au bas de Beaupré, est le premier point de mire des matelots après leur départ de Québec. Au pied de ce promontoire, la première ferme d'élevage de bêtes à cornes au Canada fut établie par Samuel de Champlain qui construisit des rangées d'étables donnant abri à une soixantaine de bête à cornes.

D'après les dossiers de notre histoire, Jacques-Cartier fut le premier navigateur à remonter le St-Laurent. Ce fleuve fut tour à tout, "Rivière d'Hochelaga", "Détroit des Trois-Frères" et "Rivière du Canada". L'eau salée vient à la rencontre de l'eau douce à la Baie St-Paul. Tout cela de cet endroit, on rencontre l'Ile-aux-Coudres. C'est à cet endroit qu'une croix et un tableau de granit rappellent le débarquement de Cartier le 6 septembre 1535. A son arrivée, Cartier planta une croix de bois. Le lendemain matin avant le départ des explorateurs, les membres du clergé, qui faisaient partie de l'expédition, chantèrent la messe, ce qui d'après les dossiers fut la première cérémonie religieuse chrétienne sur ce qui est maintenant le sol canadien. Cette île fut un endroit de refuge pour les colons au temps des attaques des Indigènes sur la terre ferme. Cet endroit peu connu des touristes a gardé le charme d'une population pastorale avec ses coutumes des premiers jours de la colonie. Les moulins à vent et les nombreuses croix érigées le long des routes donnent au panorama un air du bon vieux temps.

Les environs pittoresques de la Baie St-Paul sont reconnus pour le gibier et le poisson. L'agriculture particulièrement la culture des fruits, l'apiculture, l'aviculture et l'élevage des renards, telles sont les industries des habitants de cette région.

LA RIVE SUD

Sur la rive sud du St-Laurent une des régions colonisées les plus vieules de la province de Québec, s'étend du Cap St-Ignace jusqu'à Ste-Anne-de-la-Pocatière dans la seigneurie du même nom.

A ce dernier endroit le gouvernement fédéral a établi une ferme expérimentale et une école d'agriculture.

VIEUX MOULIN

Près du Cap St-Ignace on peut distinguer le moulin de la seigneurie de Vincelotte, bâti en 1675, ainsi que le manoir Gamache construit vers la même date. A quatre milles du rivage apparaissent les îles Aux Grues, et Marguerite, La Grosse Ile et autres, qui font partie de la paroisse. La "Quarantaine", station ou viennent accoster les bateaux venant par le St-Laurent, est située à la Grosse Ile.

Sur la rive sud de la rivière les plateaux sont plus loins du rivage que sur la rive nord. Entre le fleuve et ces terrains se trouve une lisière de sol arable qu'une étendue considérable, sillonnée par les lignes du Canadien National.

Il y a deux routes, une qui longe la rivière et une autre, moins importante qui passe à trois milles à l'intérieur des terres. La ligue de Québec-Moncton, du C. P. R. est visible à l'angle sud-est de la carte.

Nulle part sur le globe pourrions-nous trouver un panorama changeant comparable à celui des Laurentides — une rivière comme une mer intérieure, poussée par les marées jusqu'en amont de Québec et accordant une mise en scène tout à fait spéciale et bien appropriée à un peuple dont la vieille hospitalité gauloise et les coutumes du bon vieux temps offrent aux touristes un coup d'oeil des plus intéressants.

AVIS — Afin de prévenir le gaspillage il faut ajouter à la commande la somme de 25 cents pour la carte de Beaupré (feuille seulement), ou encore, la somme de 50 cents pour la carte avec dépliant ou encore si la carte est montée sur toile.

GRANDE VENTE DE GATEAUX

Une grande vente de gâteaux se fera demain, toute la journée, au bazar de l'Oeuvre de la protection de la jeune fille, 15 rue Dauphine.

Les admirateurs de l'oeuvre sont spécialement invités à cette vente; mais on y convie aussi le public qui veut s'approvisionner de friandises.

Le drainage

Nous avons appris hier, au Département de l'Agriculture, que l'Honorable Adélard Godbout venait de modifier la politique de drainage adoptée l'an dernier, de façon à la rendre plus efficace, au grand avantage de tout le monde.

Pendant les vacances prochaines, les inspecteurs du département prépareront des cartes de tous les cours d'eaux importants de la province, soit une carte pour chaque comté. De la sorte, quand il y aura quelque drainage à entreprendre, on saura plus facilement comment procéder au travail.

Cette décision du Ministre de l'Agriculture facilitera considérablement la besogne des inspecteurs et rendra leur travail beaucoup plus efficace.

Un pèlerinage

Pèlerinage à pied, demain, à Ste-Anne-de-Beaupré, organisé par l'oeuvre des pèlerinages à pied.

Départ du calvaire de l'Alverne, à 9 h. 30 du matin, et à 10 heures, du pont Drouin, aux bureaux de Jos. Lefrançois, Enr. Halte de dix minutes dans toutes les églises et chapelles qui se trouvent sur le parcours. Collation à Boischâtel, au Château-Richer (chez Jalbert) et à Ste-Anne-de-Beaupré, à l'hôtel Windsor-Demers.

Pour renseignements, d'adresser au promoteur, 32, de l'Alverne, téléphone 3-4803.

SOUMISSIONS

POUR REPARATIONS A L'EGLISE DE SAINT-CHARLES

Des soumissions seront reçues le 20 avril à midi exclusivement, pour la réfection des joints, réparations au toit, couverture en métal et peinturage à l'extérieur, à l'église de Saint-Charles, comté de Bellechasse.

Les devis seront visibles au presbytère de Saint-Charles tous les jours, excepté les dimanches, du 1er au 20 avril, de 10 heures du matin à midi.

31mrs-1-2avr

COUR SUPERIEURE

Canada, Province de Québec.
District de Québec. No 22425.
ROULEAU, demandeur
vs
Les héritiers de feu ALPHONSE CASEAULT, défendeurs

Avis public est par le présent donné que la vente des meubles et effets des défendeurs es-qualités, saisis en cette cause en vertu d'un bref de Saisie-Gagerie, aura lieu, en vertu d'un Bref de Venditioni-Exponas, le douzième jour d'avril 1932, à dix heures de l'avant-midi, au ci-devant domicile et demeure des défendeurs, situé au No 107, rue Fleurie, cité de Québec. Lesdits meubles et effets consistant en deux bibliothèques à six rayons, environ 1000 volumes de divers auteurs, en série, bien reliés et en parfait ordre, meubles de ménage antiques, etc. Le tout pour être vendu suivant la loi.

Québec, le 2 avril 1932.

J.-ARTHUR LECLERC, H.C.S.

FIANÇAILLES

BEAUDOIN-GIGUERE—Le jour de Pâques, ont eu lieu à la résidence de M. et Madame Edouard Beaudoin, les fiançailles de Mlle Marie-Anna Beaudoin, avec M. Simon Giguère, fils de M. et Madame Joseph Giguère, tous deux de cette ville. -b

NAISSANCES

VERREAULT—M. et Madame Arthur Verreault, née Blanche Martin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 29 et baptisé le 30 mars, sous les prénoms de Joseph-Jacques-Jean-Claude.

Parrain et marraine, Maurice et Madeleine Verreault, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Madame Rosario Boucher, tante de l'enfant. -b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODBOUT—Mardi, 5 avril, à 7 heures 30, sera chanté en l'église de Lauzon, le service anniversaire de M. Joseph-Art. Godbout, ancien marchand de la Basse Ville, époux de dame Maria French. 1avril-3fs

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARIAL—A l'Hôpital St-Sacrement, le 1er avril 1932, à l'âge de 17 ans 6 mois, est décédé Joseph Arial, fils de M. Joseph Arial et de feu dame Léontine Dechêne et beau-fils de Blanche Boucher.

Les funérailles seront annoncés demain.

Départ de la maison mortuaire, No 243, rue Bagot. 1avr-2fs

BOUCHER—A Charny, le 30 mars 1932, à l'âge de 35 ans 7 mois, est décédé M. Le-Philippe Boucher, époux de dame Cécile Bélanger.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45, pour l'église de Charny, et de là au cimetière de la paroisse. 31mars-2fs-b

BRASSARD—A Québec, le 31 mars 1932, à l'âge de 72 ans, est décédé Sieur J.-A. Brassard, époux de Grace Dufour.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, 83, Bourlamaque, à 9 h. 15, pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont.

CORRIVEAU—A St-Sauveur, le 30 mars 1932, à l'âge de 86 ans, est décédé Théophile Corriveau, ancien pilote, époux de Dame Celine Germain.

Les funérailles anront lieu samedi matin à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 32, Ave des Oblats, à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière de la paroisse.

Il était le père de Arthur Corriveau, de la brigade du feu et de Alexandre, employé à la C. N. Express.

Il était Congréganiste, de l'Union de Prière et de la Tempérance. 31mars-2fs-b

CASGRAIN—A Québec, le 30 mars 1932 à l'âge de 55 ans, est décédé M. Alphonse Casgrain, époux de Maria Roy.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 210, rue Richelieu, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 30mars-3fs

DELISLE—A Québec, chez les Soeurs de la Charité, le 1er avril 1932, à l'âge de 92 ans 7 mois, est décédé Sieur Amédée Delisle, autrefois de Deschambault, époux de dame Justinia Berthiaume.

Les funérailles auront lieu chez les Soeurs de la Charité, lundi le 4 courant, à 8 heures, et inhumation au cimetière Belmont. 1avr-2fs-b

DROLET—A St-Sauveur, le 31 mars 1932, à l'âge de 91 ans 8 mois, est décédée Dame Philomène Cardinal, épouse de feu Jean Drolet, ancien échevin.

Le jour et l'heure des funérailles seront annoncée demain.

Départ de la maison mortuaire, No 42, rue Dollard, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Elle était de la Ste-Famille, du Rosaire Vivant, de l'Union de Prière et de la Tempérance. 1avr-2fs-b

GAGNON—A Québec, le 30 mars 1932, à l'âge de 39 ans, est décédée Marie-Rose Côté, épouse de Eugene Gagnon.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 heures ½.

Départ de la maison mortuaire, chez son père, M. J.-C. Côté, 48, rue Fraser, à 8 heures 15, pour l'église St-Dominique et de là au cimetière St-Charles. 31mars-2fs-b

GAGNON—A Québec, le 31 mars 1932, à l'âge de 81 ans, est décédé Sieur François Gagnon, rentier, époux en première noces de Dames Mary Morency et en deuxième noce de Laura Moffet.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 hres.

Départ de la maison mortuaire, No 43, rue Montcalm, à 8 heures et 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 1avr-2fs-b

GIRARD—A L'Hôpital Laval, le 29 mars 1932, à l'âge de 54 ans 2 mois, est décédé M. Auguste-A. Girard, de Sillery, vérificateur au département de la Voirie, époux de dame Jeannine Godin.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, Côte de l'Eglise, à 8 heures 45, pour l'église de Sillery et de là à la Gare du Pacifique, et inhumation à Trois-Rivières. -b

NADEAU—A St-Louis Courville, le 31 mars 1932, à l'âge de 21 ans 5 mois, est décédée Aurore Nadeau, fille de M. Alphonse Nadeau et dame Evélina Grenier.

Les funérailles auront lieu samedi 2 avril, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45, pour l'église de St-Louis Courville. 31mars-2fs-b

PAQUET—A St-David, le 31 mars 1932, à l'âge de 18 ans 10 mois, est décédée Lucienne Paquet, fille de M. Adolphe Paquet.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, pour l'église de St-David et de là au cimetière de la paroisse. 1avril-2fs

Thetford-Mines

Feu Mme Arthur Boisvert

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme Arthur Boisvert, née Célina Sévigny, décédée subitement à sa résidence, rue St-François, le 29 courant, à l'âge de 64 ans. La regrettée défunte jouissait de l'estime de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître, aussi son départ sera-t-il vivement regretté.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, M. Arthur Boisvert ; six fils, MM. Arthur Boisvert, de Rochester, N.-Y., Wilfrid Boisvert, de Thetford-Mines, Roméo et Willie Boisvert, de Rochester, N.-Y., Lucien et Edgar Boisvert, de Thetford-Mines ; trois filles, Mme Odile Gagné, Mme Vve Willie Madore (Régina), de Thetford-Mines, Mme Adélard Roy (Théophita), du Témiscouata ; trois frères, MM. Phidélème Lafleur, Sinaï Lafleur et Télesphore Lafleur, tous de Thetford-Mines ; ses sœurs, Mme Edouard Gagné (Elmire), de Thetford-Mines, Mme Vve O. Bédard (Odile), d'Augusta, Me., Mme D. Mackenzie (Mary), d'Inverness, Mme Frank Clavet (Elise), et Mme Gédéon Couture (Delvina), de Thetford-Mines ; ses gendres, MM. Gagné et Adélard Roy ; ses belles-filles, Mme Arthur Boisvert et Mme Roméo Boisvert, de Rochester, N.-Y., Mme Wilfrid Boisvert et Mme Lucien Boisvert, de Thetford-Mines ; ses beaux-frères et belles-sœurs, MM. Edouard Gagné, D. Mackenzie, F. Clavet et Gédéon Couture, Mme Télesphore Lafleur, M. et Mme Napoléon Boisvert, de Sherbrooke.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Alphonse, vendredi, le 1er avril, à huit heures.

"Le Soleil" présente, à la famille en deuil ses plus sincères sympathies.

Inhumations d'enfants

—Mardi dernier a été inhumé, Joseph-Alfred Benoît, fils de Louis Lehoux et de Claudia Moreau, décédé à l'âge de 2 mois.

—Le 29 courant avait lieu la sépulture de Joseph-Alphonse-Jean-Denis, fils d'Alexandre Guenette, et de Rose-Alma Jolin, décédé le 23 à l'âge de 5 mois et 15 jours.

Nos sympathies.

SOUPES À LA CREME: TOMATES, ASPERGES, POIS VERTS, CELERI, BLE D'INDE.

AUSSI: BOUILLON DE BOEUF, TETE DE VEAU, LEGUMES.

UNE DES 57

Délicieuses

SOUPES HEINZ

(Prêtes à servir)

Heinz présente maintenant un assortiment de choix de soupes entièrement préparées, prêtes à servir—des soupes délicieuses et appétissantes—d'une richesse et d'une saveur exceptionnelles—mises en boites avec ce goût exquis des soupes faites à la maison.

La compagnie Heinz prépare ces soupes excellentes d'après l'ancienne méthode—peu à la fois—avec cuisson lente—assaisonnement délicat et emploi généreux de riche crème dans les soupes à la crème. Les Soupes Heinz prennent à la cuisson cette agréable saveur propre aux soupes faites à la maison.

Elles sont prêtes à servir—et non "condensées". Vous ne leur ajoutez rien. Vous les chauffez et les servez exactement comme le chef des cuisines Heinz les a préparées.

Les Soupes Heinz sont entièrement préparées dans les cuisines de cet établissement, à Leamington, Ontario—chacune différente—et chacune comportant des légumes canadiens de choix et autres ingrédients de première qualité. Achetez-en un approvisionnement varié afin de pouvoir en servir à un moment d'avis. Le prix en est raisonnable.

SOUPES HEINZ

Préparées par Heinz—Etablie à Leamington, Ont., en 1909

Comme à la maison

Exhibit des

NOUVEAUTES

PRINTANIERES

à notre

NOUVEAU SALON DES DAMES

Voici des styles dominants dans notre étalage de Manteaux pour Dames.

MANTEAUX DE DRAP "POLO"

Manteaux de drap polo drab. Style militaire avec ceinture.

Unis **$12.95** Fantaisie **$16.00**

MANTEAUX DE TWEED ANGLAIS

Manteaux de tweeds anglais de fantaisie, style militaire, très pratiques. Prix .....

$8.95, $10.95, $16.00

Le Chapeau

qui vous conviendra

Vu la grande variété de chapeaux de paille que nous exibons il est facile de faire un choix. Nous avons les pailles **Monte Lupo, Charmeuse, Rustic, Rocello, Argentine, Bedford, Necasheen, Neora Milan, etc.** La majorité de ces modèles sont à des prix très populaires de **$1.95** et plus.

FAGUY LEPINAY & FILS

254-264 rue ST-JEAN, Tél: 2-830

LA PRUDENTIAL DE LONDRES A QUEBEC

(Suite)

tout l'intérêt que portent nos voisins d'outre-mer au développement du commerce chez-nous. En effet, bien que connue à Québec, que des personnes versées dans l'assurance, la "Prudential Assurance Company Limited" de Londres, Angleterre, est aujourd'hui considérée comme la compagnie d'assurance la plus puissante de l'Empire et l'une des plus solides au monde. Ses activités s'étendent jusqu'aux confins de l'Asie et de l'Océanie et l'ouverture d'une branche à Québec marque un nouveau pas dans le progrès de cette maison en même temps qu'une heureuse fondation pour notre ville même.

C'est en 1848, que les pionniers de l'assurance en Grande-Bretagne, jetèrent les bases de la "Prudential of England." Ils établirent leurs bureaux-chefs à Londres et entreprirent au début de faire valoir la solidité de leur maison dans leur pays même. Le développement de cette institution fut des plus rapides et incita ses fondateurs à étendre ses activités dans les autres contrées de l'Empire. En 1923, la "Prudential of England" ouvrait ses premiers bureaux au Canada et l'accueil que lui fit la population canadienne fut si sympathique qu'en moins d'un décade elle établit des succursales dans tous les grands centres du pays.

Le choix de M. Paul Audet pour diriger les affaires de cette compagnie dans le district de Québec est des plus heureux, fils de M. Eug-G. Audet, de Québec, M. Paul Audet, est l'un de nos jeunes hommes d'affaires les plus en vue et sa nomination à la gérance de la "Prudential" sera apprise avec joie dans le monde de la finance et du commerce de notre ville. M. Audet a fait de solides études au Séminaire de Québec et au Collège Ste-Marie, à Montréal, porteur du titre de bachelier-ex-arts, il se dirigea ensuite vers l'Université McGill, où il acquit une formation commerciale supérieure enviable. Conscient des nombreuses opportunités que présentait pour lui la carrière de l'assurance, il revenait à Québec, il y a deux ans et fondait sur la rue St-Paul, la firme Paul Audet & Cie Ltée, courtiers en assurances. Déployant dans ce nouveau domaine une grande activité et faidomaine une grande activité et faisant preuve d'un sens des affaires remarquable, notre jeune concitoyen eut tôt fait de se mettre en vedette et de recevoir des offres de représentation de plusieurs compagnies. Il se chargea de la vente de l'assurance pour les entreprises les mieux connues, dont la Sun Life Assurance Co., dans laquelle, dès la première année son chiffre d'affaires lui permit de devenir membre du club Macaulay, honneur réservé aux agents qui se distinguent le plus dans le commerce de l'assurance de la Sun Life.

En dehors du monde des affaires, M. Paul Audet, est aussi bien connu dans les cercles sportifs et militaires de notre région, étant officier du 8ième Régiment et faisant partie de plusieurs clubs de Québec. La nomination de notre jeune et sympathique concitoyen à ce haut poste de confiance était attendue depuis quelques jours et la nouvelle officielle que viennent de nous en donner les officiers de la compagnie ne manquera pas de lui attirer de chaudes félicitations de la part de ses nombreux amis de notre ville et de la Métropole.

A l'occasion de l'avantageuse nomination de notre jeune et distingué concitoyen à la direction du bureau de la "Prudential" à Québec, nous tenons à joindre notre témoignage d'appréciation aux félicitations nombreuses de ses amis et à faire des voeux pour son succès.

L'EAU **MERVEILLEUSE** EAU DE JAVEL

Pour blanchir et enlever les taches des toiles ou des cotons, sans les bouillir.

DEMONTIGNY & PONLOT, Tél: 4-2661

CLAVIGRAPHES A LOUER!

Clavigraphes Remington et Underwood à louer. Ces clavigraphes sont des machines de première classe. Prix spéciaux aux étudiants.

GERALD MARTINEAU

84 St-Pierre — — — — Tél.: 2-2890

REPARATION VENTE ECHANGE LOCATION

Shawinigan-Falls

Gros succès de la soirée de cartes des Tertiaires

Les Dames Tertiaires de la paroisse de St-Pierre ont donné, mardi soir, à la salle du collège de l'Immaculée-Conception, sous la présidence de Son Honneur le maire et de Mme Albert Gigaire, une soirée de cartes qui a obtenu un succès sans précédent. Sous le rapport de l'assistance, du nombre et de la valeur des prix on n'a certainement jamais vu mieux ici. La vaste salle du collège était littéralement remplie, on dut même placer à la hâte des tables dans des salles contiguës et malgré cela nombreuses furent les personnes qui ne purent trouver place.

Avec un entrain dont on peut facilement se rendre compte, on joua au bridge, au euchre et au whist, chacun y allant de son mieux avec l'espoir de gagner l'un des magnifiques cadeaux que l'on pouvait voir étalés sur la scène.

Un excellent goûter fut servi, immédiatement après les cartes, par un groupe de jeunes filles auxquelles d'aimables jeunes gens prêtèrent volontiers leur concours. Il nous fait plaisir de dire ici que le café qui fut servi avec les sandwiches et les gâteaux avait été gracieusement offert par M. François Boivin, épicier.

Si les dames organisatrices, qui avaient donné, durant plusieurs jours, tout leur temps et toute leur énergie à préparer cette partie de cartes, méritent les plus chaleureuses félicitations pour l'avoir si bien réussie, les donateurs des prix, qui ont fait preuve de tant de générosité, ont droit, de leur côté, aux plus sincères remercîments, non seulement des dames Tertiaires mais également de toutes les personnes qui ont pris part à la soirée de cartes du 29 courant. Ces remerciements vont, aussi, bien entendu, aux donateurs des articles de très belle valeur qui avaient été mis en loterie et dont le tirage eut lieu immédiatement après les cartes. Ces articles consistaient en un mobilier de salle à déjeuner, six morceaux, don de la maison Desaulniers Frères, et qui fut gagné par Mme D. Dalphond; une table à thé roulante en noyer, don de la maison Jos. Drolet Ltée, gagnée par M. Adélard St-Armand; une machine à coudre, don de M. L. Descoteaux, gagnée par Mme François Bilodeau, une montre-bracelet pour dame, don de la maison J.-R.-I. Lafrenière Enr., gagnée par M. Jérôme Vanasse; et l'Encyclopédie de la Jeunesse, don de M. Maxime Philibert, de l'avenue de la Station, gagnée par M. L. Philibert, de la 3ème Rue.

Nous donnons ci-après la liste des gagnants et des donateurs des prix distribués au cours de la soirée.

Prix pour cartes:

5 parties: Mme Roland Guillemette, $5.00 en or, don de M. le curé Emile Trudel, de St-Pierre; Mme Ant. Girard, piédestal, don de la firme Knechtel Furniture, de Hanover, obtenu par l'entremise de la maison Jos. Drolet, Ltée; Mlle Corinne Hébert, cendrier sur pied, don de MM. Corriveau & Larochelle; Mme J.-E.-A. Aubichon, service à thé, don de M. et Mme J.-A. Richard; Mme Willie Marineau, plateau en argent, don de M. W.-E. Roy, Trois-Rivières; Mme Johnny Dion, tapis, don de la maison Aboud; Mme Odilon Dion, service à chartreuse, don du magasin National; M. A. Côté, service à thé, don de MM. Bilodeau & Fils; M. J.-V. Dufresne, chandeliers en argent, don de la maison R. P. Hébert; M. Paul Lefebvre, plateau, don de M. et Mme André Bail.

4 parties: M. Jos. Blouin, service à thé, don de MM. Bilodeau & Fils; M. Ant. Vanasse, jarre à biscuits, don de Mme J.-A. Dufresne; M. Armand Tessier, corbeille à pain, don de Mme Horm, St-Arbaud; M. Télesphore Prévost, lampe de boudoir, don de M. Laflamme, Trois-Rivières; M. L.-O. Ruel, salières, don de Mme F. Lamprom; M. Irénée Lupien, carafe en verre taillé, don de Mme Henri Dessaulles; M. Antonio Vanasse, plateau en argent, don de M. et Mme Donat Lord; M. A.-J. Hébert, objet de fantaisie, don de la mison J.-L. Fortin, Trois-Rivières; M. Vianney Fillon, salières, don d'une amie.

3 parties: M. J.-A. Richard, petit poêle électrique, don de M. J.-S. Ducharme; M. Rosaire Vanasse, bague don de Mme J.-R. Hébert; M. J.-R. Blanchard, lampe de boudoir, don de la Shawinigan-Water & Power; M. Omer Dubé, chapelet, don d'un bienfaiteur; M. Jérôme Vanasse, panier de fruits, don de la maison J.-Albert Julien; M. Roland Bouvette, statuettes en bronze, don de M. et Mme F.-X. Turdel; M. Oscar ar Thiffault, beurrier, don de Mlle Marianna Lord; M. Armand Loranger, $1.00, ron de Mme Alexis Saucier; M. Wilfrid donneville, cabaret, don d'une Tertiaire; G. Onésime Ringuette, bouilloire, don de M. Ed. Beaudry.

M2 parties: Mlle Annette Guillemette, tablier, don de Mlle Ida Normand; M. Euclide Joliberte, $1.00, don d'une bienfaitrice; M. Irené Valotaire, bouteill de lotion, don de M. Roméo Paquin; M. J.-Emile Grenier, cendrier, don d'une bienfaitrice; M. Alfred Ricard, crucifix, don de Mme Jos. Clément.

1 partie: Mlle Anita Marchand, boîte de bonbons, don de M. Armand Dumaine; Mlle Thérèse Boucher, tabliers, don de Mme Léo Laliberté; M. Donat Neault, boîte à cigarettes, don de M. A. Bergeron, Trois-Rivières; M. Odilon Dion, service à manicure, don de la maison Ayoup; M. Marcellin St-Hilaire, chemise, don de la Maison Beaucraft Enr.

Consolation: Mme C. Dallaire, corbeille, de fruits, don de M. Georges Houle; Mlle Ida Normand, service à crème, don de M. et Mme Urgel Lebeau.

Prx soéciaux, vendeuses de billets râfle: Mlle Marianna Lord, $5.00, don de M. le curé Emile Trudel, St-Pierre; Mlle Germaine Nicol, service à thé en argent, don de M. A. Sauvageau.

Soirée de cartes: Mlle Véronique Tousignant, lampe de boudoir, don de M. le maire et Mme Albert Gigaire; Mlle Géraldine Descormiers, pyrez, don de M. et Mme N.-J.-A. Vermette.

Poinçonneuses: Mlle Louise Poirier, article offert par Mme Art. Loranger; Mlle St-Hilaire, chapelet, don de M. W.-H. Garretsee; Mlle Massicotte, service pour le bain, don de M. L.-J.-A. Beauchemin; Mlle Gab. Béliveau, sacoche, don de la maison Rennart.

Divers: M. Cyr, Chemise, don de M. S. Janna; M. V. Dillon, porte-cigarettes, don de M. J.-P. Lord; M. E. Boutet, salières, don d'une bienfaitrice; Mme Z. Dubé, serviettes, don d'une bienfaitrice; Mlle Desaulniers, boîte de papier à lettre, don de la librairie Ayott, Trois-Rivières; Mme Mayer, $1.00, don d'une bienfaitrice; Mme Elie Lesage, gilet de laine, don de M. Moïse Janna; M. Emile Bourque, boîte à cigarettes, don de M. J.-L. Garceau; Mme Edmond Thibaudeau, coussin, don de Mme J.-B. Trudel.

Prix de présence: Mme Georges Samson chaise Windsor, don de l'"Echo du St-Maurice"; Mlle Autore Lanneville, chaise berceuse, don de M. J.-A. Péloquin.

Autres prix de présence: Mme Henri Bergeron, panier de fruits, don de M. J.-A. Julien; Mme Philias Charest, passoire en aluminioum, don d'une Tertiaire;; Mme J.-W. Ouellet, cendrier, don de M. et Mme Arsène Clément; Mlle Cécile Lacombe, centre, don de Mme J. St-Arnaud Mlle Olivette Ricard, porte-mouchoirs, don de Mlle Gabrielle Pilon; Mme Willie Dion, Vitone, don de l'épicerie "Red Star" Mme Alphonse Doucet, Grandes-Piles, panier de pommes, don de M. J.-A. Julien; Mme J.-R. Hébert, tasse et soucoupe en porcelaine, don de Mme Racette; Mme Pierre Ferland, boîte de chocolat, don du restaurant Jusec; Mme Gédéon Ayotte vase à fleurs, don d'une Tertiaire; Mlle Georgette Drolet, bouteille de parfum, don de la pharmacie Fafard; Mlle Thérèse Frigon, papier à lettre, don de la librairie Sauvageau; Mme Emile Lajoie, gâteau, don de Mme Hercule Jolette; Mme F.-X. Beauchemin, pot à l'eau, don de M. et Mme L. Grenon; Mme Edmond Thibaudeau, écharpe, don de M. Aboud Caille; Mlle Cécile Maynard, bonbonnière, don de Mme Maillette; Mme Antonio Héroux Vitone, don de l'épicerie "Red Star"; Mme Adolphe Pellerin, boîte de biscuits don de Mme A. Marchand; Mlle Laurence Bellemare, boîte de gomme, don de l'épicerie Garceau; Mme L.-N. St-Onge, Viton don de l'épicerie "Red Star"; Mme A. McLeod, écharpe, don de M. Assaf; Mlle Jeannette Gélinas, Vitone, don de l'épicerie "Red Star"; Mme J.-A. Bilodeau, fruits, don de la maison J.-A. Julien; Mme B. Bronsard, vases à fleurs, don de Mme Oct. Beaulieu; Mme Albert Chevalier, cendrier, don de Mme J.-O.-S. Brunet; Mme Eugène Baril, porte-portrait, don de M. A. Héroux, Trois-Rivières; Mme Georges Lambert, Vitone, don de l'épicerie "Red Star"; Mme Alfred Lacoursière, nappe à thé, don de Mme F. Lampron; Mme J.-A. Pronovost, salières, don de Mme J.-N. Longval; M. J.-N. Clément, fruits, don de la maison J.-A. Julien; M. J.-Art. Lesieur, centre, don de M. M. Zalen; M. Albert Martineau, plateau en argent, don de M. et Mme G.-V. Nicol; M. Camile Bournival, boîte à cigarettes, don de M. H. Beaublen.

Des paquets de surprise furent aussi distribuer et les gagnants furent Mme Georges Samson, Mlle Marie-Laure Bilodeau, MM. Johnny Dion et Adem. Grenier.

La Tuque

Va-et-vient

Mme Dr Lucien Ringuette de cette ville est revenue d'un voyage de quelques jours aux Trois-Rivières.

—M. et Mme Aldori Dupont partaient à la fin de la semaine dernière pour une promenade d'une huitaine à Montréal chez leurs parents.

—M. Oscar Fontaine, propriétaire du Théâtre Empire, de cette ville, est revenu d'un voyage de quelques jours à Montréal.

—M. et Mme L.-W. Bourassa, I.-C. gérant municipal, sont partis à la fin de la semaine dernière pour une courte vacance de Pâques à St-Jean et Sherbrooke.

—M. Arthur Godin, de Québec, était de passage en notre ville au milieu de la semaine dernière pour affaires.

—Mme Jim Trottier de cette ville est partie samedi dernier pour une promenade d'un mois à Détroit, Mich., chez ses parents.

Semaine sainte

La semaine sainte en notre ville a donné lieu cette année à des offices religieux célébrés avec pompes en l'église paroissiale St-Zéphirin de cette ville. Une foule fort considérable a suivi chacun des pieux offices de la semaine sainte, et nul doute que d'abondantes grâces seront obtenues pour nos paroissiens catholiques. C'était la première fois que nous avions les exercices de la semaine sainte dans notre nouvelle église, et nos paroissiens ont pu assister à chacun d'eux avec comfort en comparaison de l'exiguité de la vieille église et de l'ampleur de la nouvelle que nous apprécions davantage de jour en jour.

Mercredi la foule se pressait au confessionnal et le jeudi saint, jour de l'eucharistie, les communions furent très nombreuses. L'office principal eut lieu à 9 hres du matin, et exercice le soir à 7 hrs.

Vendredi saint, il n'y eut qu'une grand'messe à 9 hres, et dans l'après midi chemin de lacroix prêché, ainsi que le soir exercice à 7 hrs.

Les longs offices des cérémonies du samedi saint commencèrent à 6 hrs du matin, et furent suivis avec piété par une foule considérable qui communièrent également en ce grand jour.

Enfin le saint jour de Pâques, manifestant le grand triomphe de la résurrection du Christ, comme toute la joie de l'église catholique romaine, et qui met également fin au jeûne et pénitences du carême, fut célébré avec éclat en notre paroisse. Les assistances aux différentes messes furent fort nombreuses ainsi que les communions aux messes du matin. Le sermon fut prononcé par M. le curé avec le succès qui lui est coutumier. Somme toute ce fut une semaine bien remplie et qui a déverser les meilleures bénédictions sur notre population catholique

Ferdinand le Septième au Capitol

A vous "Elite Québecquoise" de venir encourager par vos applaudissements l'opéra Vocelle "Ferdinand le Septième". Tout en goûtant les charmes de l'art musical et du style dramatique, vous savourerez l'intime bonheur de concourir au succès d'un des "nôtres".

Que vos chaleureux enthousiasmes rassurent le talent juvénile de son auteur qui se lance dans la voie jadis ouverte par notre regretté Canadien "Vézina". Il compte sur vous—Comptez sur lui !—Vous jouirez et il se réjouira... et vous partirez contents encore plus de vous que de lui.

Venez Canadiens, prouver que "l'Union fait la force". Dans l'art comme dans toutes autres sphères la force gravit les sommets... sur lesquels se hissent les drapeaux et s'élargissent les horizons !

Donc en foule au Capitol le 9 avril, prochain.

(Communiqué)

Pas de gals SAMEDI et DIMANCHE à Sillery sans avoir pris le Thé, au

OLD PINE TEA ROOM

également servi tous les jours

OLD PINE TEA ROOM

En face du couvent Jésus-Marie

DEPUIS 1888 AU SERVICE DU PUBLIC QUEBECOIS

Pour Compléter Votre Toilette Du Printemps

UN MAGNIFIQUE CHOIX DE

BAS et GANTS

LE POPULAIRE "ORIENTAL-QUEEN"

Fabriqué de la meilleure qualité de soie pure, ce bas "Oriental-Queen" est entièrement façonné (full-fashioned) et fini avec talons français étroits; pesanteur semi-chiffon, chaque paire portant la garantie du manufacturier, toutes les plus nouvelles teintes du jour, pointures 8½ à 10, notre prix spécial à nous, la paire..... **.89**

GRAND SPECIAL SAMEDI

800 paires de bons BAS de soie pure, façonnés (full-fashioned) avec talons français, sans défaut, teintes gris foncé, drab, brun et noir, pointures 8½ à 10, qualité durable valant régulier $1.25 la paire, comme grand spécial samedi seulement la paire..... **.68**

NOUVEAUTES DU PRINTEMPS

Notre assortiment de **BAS pour le printemps** est au complet; il comprend les lignes célèbres de "Kayser", "Corticelli", "Orient", "Weldrest" et "Gotham", dans les pesanteurs Chiffon, ordinaire et pesante; nous avons aussi le, tout nouveau bas Grenadine ajouré; toutes les plus nouvelles couleurs à la mode, hausse unie ou dentelle, aussi fini "Picot", talons français ou de fantaisie, Prix depuis..... **1.00 à 2.50**

KID PERRIN

Gants de kid de la célèbre marque "Perrin", forme "Pull-On" longueur 4 boutons, dans le brun et le noir, marqués lavabies, toutes les pointures pour dames, un prix très spécial pour samedi, la paire. **1.48**

KID FRANCAIS

Bons gants de kid français, modèles nouveaux à poignet long, noir et blanc, brun, drab, mastic, fini de première classe et résistable, toutes les pointures pour dames, un autre prix intéressant, la paire **1.69**

SACOCHES

Nous venons de recevoir un lot très attrayant de magnifiques **sacoches** nouvelles pour dames, plusieurs modèles à la dernière mode, en veau solide ou cuir vernis, riches combinaisons de couleurs, aussi tout noir, fermoir 'zipper' garanti, spécial, samedi.. **1.98**

Myrand & Pouliot LIMITEE

215, rue St-Joseph -- 70, rue De la Couronne

PROGRAMME DES TRAVAUX DE VOIRIE POUR L'ETE

L'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, déclare au représentant du "Soleil" que le programme de construction des routes sera suspendu à cause de la diminution des revenus — On s'occupera tout particulièrement de l'entretien des chemins — L'observance des règlements.

L'honorable M. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, secrétaire-provincial intérimaire, a passé la semaine à Québec, fort occupé à recevoir des délégations et à prendre des décisions au sujet des affaires des deux importants ministères qu'il dirige.

Après une courte vacance, le ministre de la Voirie s'est remis avec ardeur à la tâche. Hier matin, l'honorable M. Perrault souhaitait la bienvenue aux chefs de sections réunis en convention au Parlement et hier soir il assistait, comme président d'honneur, au banquet que le club Sportif de la Voirie a offert au lt-colonel Boulanger à l'occasion de son retour des Antilles.

Rencontré hier après-midi par le représentant du "Soleil", l'honorable M. Perrault a bien voulu lui accorder une entrevue et dire le programme de son département pour la saison d'été.

"A cause de la diminution constante des revenus de la province, a déclaré le ministre de la Voirie et des Mines, mon département est obligé de suspendre son programme de construction en attendant des jours meilleurs. La province n'en souffrira pas trop parce que le réseau des grandes routes (nous en avons maintenant 52) est pratiquement terminé. Les redressements et les élargissements de chemins sont remis à l'an prochain."

"Nous avons actuellement à Québec la convention annuelle des ingénieurs de district. La principale question que nous étudions avec eux est celle de l'entretien et nous donnons une attention spéciale au problème de la poussière. Si nous ne pouvons pas la faire disparaître complètement, nous tenterons d'en diminuer de plus en plus les inconvénients, et nous attribuerons une plus forte somme cette année à l'achat du calcium."

"Nous nous occuperons de plus en plus des questions de la sécurité publique. Nos officiers continueront de faire la surveillance et verront à ce que les camionneurs et les propriétaires d'autobus observent la loi. Les camions, à cause de leur largeur et de leur vitesse, sont devenus un danger public que nous voulons faire disparaître à tout prix."

"Je demande aux propriétaires de camions et d'autobus de coopérer avec nous pour assurer l'observance de la loi. C'est dans l'intérêt public. Nous avons eu l'an dernier 100,000 accidents, et 200 personnes ont été tuées par l'automobile. Cette hécatombe aurait été évitée si l'on avait observé la loi et si l'on avait été prudent et courtois."

"Nous serons sans pitié pour ceux qui seront surpris en état d'ivresse au volant des autos et des camions. Pour réussir, il nous faudrait cependant la coopération du public et des chauffeurs sobres. Nous avons 150 officiers de vitesse mais ils ne peuvent pas être partout sur un réseau de 15,000 milles de longueur. Que ceux qui veulent arriver à la sécurité absolue sur les routes nous rapportent les cas où la loi est violée et où la vie des citoyens est mise en danger. Nous y mettrons ordre rapidement et de façon à enlever toute velléité de recommencer."

L'honorable M. Perrault quitte notre ville ce soir. Le ministre de la Voirie et des Mines se rendra à Montréal au commencement de la semaine prochaine pour assister au congrès du Canadian Institute of Mining and Metallurgy of Canada tenu à l'hôtel Windsor. Mardi soir l'honorable M. Perrault souhaitera la bienvenue aux délégués.

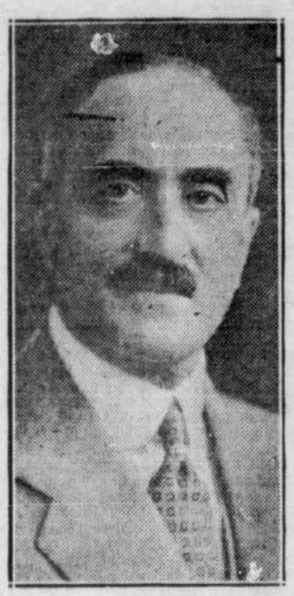

L'HON. J.-E. PERRAULT

Délégués africains

Johannesburg, Afrique-sud, 1er—(P.C.) — J.-W. Mushet et W.-A. Martin, tous deux anciens présidents de la Chambre de Commerce de Johannesburg, ont été élus aujourd'hui pour assister à la conférence d'Ottawa comme conseillers commerciaux de la délégation sud-africaine.

Le budget espagnol

Madrid, 1er —(A.P.)—L'assemblée nationale a voté hier soir le budget de 1932, qui prévoit 4,500,000,000 de recettes et 4,442,000,000 de dépenses, soit, au cours actuel de la peseta $341,250,000 et $334,140,000, l'excédent prévu des recettes sur les dépenses étant de $7,110,000.

Roupies saisies

Bombay, 1er, — (A.P.)—Un certain nombre de billets de 10,000 roupies à l'effigie de Gandhi ont été saisies par la police aujourd'hui dans une descente chez un personnage nationaliste. On dit que tout le programme du congrès panindien était imprimé en caractères minuscules sur ces billets.

Ancien député décédé

Listowel, Ont., 1er —(P.C.)—F. Wellington Hay, ancien député de North Perth à Ottaw et pour quelque temps leader du parti libéral dans l'Ontario, est décédé ici ce matin d'une crise cardiaque. Il était né à Listowel en 1864 et s'était fait une réputation dans l'ouest de l'Ontario comme marchand de grains.

LA JOURNEE DE 8 HEURES DANS TOUS LES CONTRATS

Le cabinet provincial vient de décider d'exiger la journée de huit heures dans tous les contrats qui seront accordés après le premier avril — Amélioration.

L'honorable M. Taschereau, et ses collègues du cabinet, viennent de prendre une importante décision dont les ouvriers de la province de Québec auront tout le profit.

Le Gouvernement Provincial, désireux d'aider de toutes manières à la solution du problème du chômage et se rendant par là aux voeux exprimés par le travail organisé et un grand nombre de sociologues avertis, a décidé d'établir la journée de 8 heures sur tous les contrats de construction octroyés par lui à partir du 1er avril prochain. Cette nouvelle nous est communiquée par M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, aujourd'hui même.

L'honorable C.-J. Arcand, Ministre du Travail, lors de la révision des cédules de salaire qui se fait en février de chaque année, a donné des instructions à MM. Achille Latreille et Pierre Gosselin, respectivement officiers des salaires raisonnables pour les districts de Montréal et de Québec, d'y insérer la journée de 8 heures ; le taux horaire des salaires n'a pas été abaissé.

L'honorable Premier Ministre de la Province et ses collègues ont accédé de grand coeur à cette politique sociale progressive .

Il faut noter que les contrats déjà accordés avant le 1er avril ou en voie d'exécution ne sont pas affectés par cette ordonnance ; c'eût été imposer aux entrepreneurs adjudicataires des charges non prévues lors de la préparation des soumissions.

Pour fins d'application des justes salaires, la province est divisée en deux district principaux : — Montréal et Québec. Ceux-ci sont divisés ensuite en régions selon la règle suivante : Montréal ou Québec ; cités de moindre importance ; comtés ruraux. Il y a en tout onze échelles dans toute la province, basées sur le salaire raisonnable qui doit être payé en chaque région.

Une émeute

Bombay, 1er —(A.P.)—La police en armes a dû être appelée aujourd'hui pour apaiser l'émeute issue de l'assassinat du chauffeur d'un leader Pathan par des grévistes musulmans des docks. Remplacés par des travailleurs pathans sur les docks, les musulmans en grève étaient en proie à une véritable fureur. L'émeute gagna le quartier des bazars musulmans théâtre des pires désordres dans le passé. Il y eut une quarantaine de blessés.

Un incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré, vers 11 heures et demie hier soir, dans une chambre du Chateau Champlain, mais il a pu être contrôlé en quelques instants, grâce au service contre l'incendie de l'hôtellerie, construite, d'ailleurs, à l'épreuve du feu, et grâce aussi au bon travail des pompiers.

Les flammes s'étaient déclarées dans un panier à déchets, dans une chambre du deuxième étage, et il n'a fallu que des extincteurs chimiques pour les maîtriser. Les postes 1, 3, 5 et 6 ont répondu à l'appel, le sous-chef O. Bélanger étant en charge avec le capitaine intérimaire J.-B. Lemay.

La confirmation

Deux cents quatre-vingt-onze enfants, dont 125 garçons et 166 filles, ont reçu le Sacrement de la Confirmation, hier après-midi, dans l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste. La cérémonie a été présidée par Son Excellence Mgr Plante, qui était accompagné de Mgr J.-E. Laberge, curé de la paroisse, ainsi que de MM. les abbés Paquet, Garand, Moreau et Déry. L'abbé Paul Bernier était cérémoniaire.

En souvenir de cette journée mémorable, chacun des nouveaux confirmés a reçu un superbe livre de prières. M. Albert Racine, marguillier-en-charge, et Mme Racine, représentaient les parrains et les marraines.

Il y aura des cérémonies de confirmation, le 12 avril, dans les paroisses St-Dominique, Saint-Sacrement, SS. Martyrs et Notre-Dame du Chemin.

Taxe sur les repas

Sur la recommandation du contrôleur du revenu de la province, M. J.-A. Légin, le gouvernement vient de nommer des inspecteurs qui auront pour mission de faire observer la nouvelle loi imposant une taxe sur les repas.

Voici les noms des inspecteurs, avec le lieu de leur résidence: MM. A. Prévost, L.-A. De Sève, J.-W. Skelly, R. Quivillon, de Montréal; J. Ryan, Trois-Rivières; A.-S. Clesry, Sherbrooke; J.-L. Lamond, Québec; L.-P. Thibault, Matane et R. Laberge, Châteauguay.

LES PHARES VONT BRILLER DE NOUVEAU

Toute la voie fluviale, longue de plus de 800 milles sera de nouveau éclairée aujourd'hui — Les 300 phares seront rallumés cette nuit pour guider la navigation.

Les gardiens préposés à la surveillance des phares sur le fleuve, ont reçu instruction de commencer leur service dès hier soir. C'est la nouvelle qui vient d'être confirmée par le département de la marine.

Les trois cents phares qui éclairent notre route fluviale au cours de la saison de navigation seront officiellement allumés cette nuit, à la date du 1er avril comme par les années précédentes, après être demeurés dans l'obscurité dep is la veille de Noël dernier. Une inspection minutieuse a déjà été faite de ces différents phares s'échelonnant sur les rives du Saint-Laurent, avant leur abandon lors de la fermeture de la navigation en décembre. Ils étaient donc tous prêts à reprendre leur indispensable éclairage de la navigation, dans l'attente des premiers navires qui remonteront le fleuve.

Cette décision du département de la Marine sera bien accueillie par les capitaines de goélette qui ont déjà commencé à faire la navette entre Québec et les différents ports du Saint-Laurent, surtout à ce temps-ci de la saison alors que les champs de glace qui recouvre le fleuve sont un danger éminent pour les navigateurs.

Les phares-flottants ne seront installés qu'une fois la débâcle terminée. Au Quai du Roi, une vingtaine d'hommes sont à faire le nottoyage et le peinturages des cent cinquante phares-flottants et bouées qui y ont passé l'hiver. On a même presque terminé le chargement des phares au carbure. Les équipages qui voient à la pose des bouées arriveront prochainement, et tout sera prêt pour cet important travail de la pose des bouées et phares-flottants au moment propice.

Les deux brise-glace du gouvernement ont vu à l'élargissement du chenal dans les parages de Sorel, au cours de la journée d'hier. Avec la pluie persistante que nous avons eue hier, on s'attend à ce qu'une forte poussée des glaces surviennent à brève échéance. La brume épaisse a fortement nui au travail de libération du chenal, mais avec le retour des chauds rayons du soleil on prévoit que les brise-glaces auront rattrapé le temps perdu.

Ce matin, le "Mikula" et le "Saurel" continuaient l'élargissement du chenal dans les îles de Sorel.

Le capitaine Balcom du brise-glace "MacLean", actuellement en service de patrouille dans le golfe, signalait hier soir, à 8 heures, qu'il traversait le détroit de Cabot où les glaces sont fortement amoncelées. Sur la côte du Cap-Breton, il y a une bonne étendue d'eau libre de glaces. Vu le mauvais état du fleuve entre Québec et Montréal, le capitaine Balcom ajoutait que la navigation ne serait pas praticable avant une dizaine de jours. La navigation vers le Cap Ray, par le détroit de Cabot, n'est pas recommandée pour le moment.

Au moment où nous allions sous presse, aucun nouveau rapport n'était parvenu du "MacLean" ce matin.

Le "Sable 1" passait au pied de la traverse de Saint-Roch à 11 heures et 30, hier matin, en route pour Natasquan.

Le Saguenay sera bientôt libre de glace. Les champs de glaces vont au gré de la marée, entre Chicoutimi et les Terres Rompues, et la traversée à Ste-Anne de Chicoutimi se fait en chaloupe. La glace tient encore bon à l'entrée de la rivière du Moulin, mais elle se rompra sous peu.

La drague "General Montcalm" a été entraînée, ses chaînes étant brisées par la force de la marée.

La goélette "Marie-Amable", sous les ordres du capitaine David Tremblay, a été placée sous saisie me credi dernier, comme elle allait accoster à la batture de glace s'étendant entre l'île Barnabé et Rimouski. Ce sont les officiers du ministère de la Douane sous la direction de M. Omer Beaulieu, qui ont pratiqué cette saisie.

La plainte portée contre le capitaine Beaulieu est d'avoir pris des passagers à bord de sa goélette sans s'être, au préalable, muni d'un certificat spécial après inspection de son vaisseau.

La "Marie-Amable" arrivait de Franklin, sur la Côte Nord, avec une vingtaine de passagers. On a permis au capitaine Tremblay de se réfugier à Tadoussac, où les quais sont libres de glace, en attendant qu'il soit disposé de son cas.

SUR LE FLEUVE

Le chenal entre Québec et Montréal est maintenant ouvert, les brise-glace ayant enfin rompu les barrages qui s'étaient formés dans les îles de Sorel. Le "Mikula" passait devant Sorel à 11 hrs et 15, ce matin, en route pour Montréal. Le "Saurel" voit, en ce moment, à l'élargissement du chenal des îles de Sorel au Lac St-Pierre, rompant ici et là les battures et tenant le chenal libre d'amoncellements de glace.

Le "Sable 1" passait devant Franklin et Shelter Bay au cours de la matinée.

L'AMICALE DU SEMINAIRE

Nous sommes informés qu'à moins de circonstances imprévues, la réunion générale annuelle des membres de l'Amicale du Petit Séminaire de Québec aura lieu le 26 mai prochain, un jeudi.

On se rappelle le grand succès de la fête de famille de l'an dernier, tenue au Séminaire même. Cette année on se réunira à Maizerets, succursale quasi-officielle du Petit Séminaire aux beaux jours de congé. Un lunch sera servi en plein air, sur "l'Ile" et sur la terre ferme avoisinante.

Dès maintenant on pourrait faire connaitre au Secrétaire-Adjoint de l'Amicale, Séminaire de Québec, son intention de prendre part à la réunion. Le travail des organisateurs s'en trouverait avancé d'autant.

Plusieurs des anciens non encore inscrits dans l'Amicale voudront profiter de l'occasion pour se joindre sans plus de retard à leurs anciens confrères. Des formules d'adhésion seront adressées immédiatement à ceux qui en feront la demande.

Le Comité accepterait aussi avec reconnaissance, dès à présent, la souscription annuelle des membres anciens ou nouveaux pour l'exercice 1932-33. On sait que cette souscription ($1.00 ou $2.00 selon "l'ancienneté") comprend le prix d'abonnement à "la Nouvelle Abeille", organe mensuel de l'association.

On peut adresser toutes communications et obtenir tous les renseignements utiles chez le Secrétaire Adjoint.

Pension à Poincaré

Paris, 1er (Spéciale). La Chambre a voté hier une pension annuelle de 200,000 francs (près de $8,000.) à M. Poincaré. A sa mort Mme Poincaré recevra une pension de 100,000 francs.

Assurances sociales

Les membres de la Commission des Assurances Sociales se réunissent demain à Montréal pour entendre des témoins sur cette partie de leur enquête qui a trait à l'assurance sociale.

LA GOELETTE "BERGERONNES TRADER"

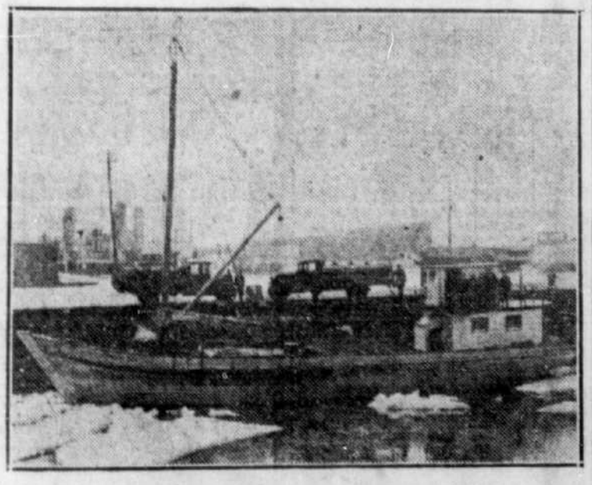

On distingue sur cette vignette, les camions et équipes de service de l'Imperial Oil Ltd apportant l'huile combustible et les lubrifiants pour les puissants moteurs Diesel qui actionnent la goélette "Bergeronnes Trader". MM. Bouchard et Lessard, propriétaires de la goélette, ainsi que le représentant de l'Imperial Oil Ltd., M. A. Lessard, était présents lorsque l'artiste du "Soleil" a pris cette photo.

HOMMES BLANCS CHEZ LES INDIENS DU BRESIL

Christian Lamarche, homme de science, prétend que plusieurs blancs vivent parmi les Indiens de l'Intérieur du Brésil — Le cas du colonel Fawcett.

Rio de Janeiro, 1er. (P. A.) — Le rapport de Christian Lamarche, homme de science qui prétend que plusieurs blancs vivent parmi les indiens dans l'intérieur du Brésil, jette une nouvelle lumière sur ce qui se passe dans la région de Matto Grasso.

Lamarche vient d'arriver à Rio. Il s'en va à New-York après avoir passé plusieurs mois à explorer le vaste plateau de Matto Grasso, où il avait son quartier général à Goyaz, capitale de l'Etat de ce nom. Il raconte qu'en janvier il rencontra des chasseurs paraguayens qui lui dirent avoir vu à maintes reprises des blancs parmi les indiens.

Lamarche croit que le colonel anglais Fawcett pourrait être un de ces hommes. On sait que Stephan Rattin, trappeur suisse arrivé récemment à Sao Paulo, prétend l'avoir rencontré, disant qu'il était gardé en otage par une tribu.

Les chasseurs paraguayens ont dit à Lamarche que les Indiens voyaient dans les blancs des messagers de bonne fortune. Ceux qu'ils gardent en otages sont bien traités, mais ils risquent la mort s'ils tentend de s'évader. On fait observer ici que l'homme décrit par Rattin comme l'explorateur Fawcett n'était pas retenu de force, d'où la supposition qu'il pourrait être l'un de ces otages.

Feu A. Arial

Arthur Arial qui était à l'emploi de notre journal comme messager, fils de M. Joseph Arial à l'emploi du Quebec Power, est décédé la nuit dernière à l'Hôpital du St-Sacrement où il avait été transporté il y a quelques mois. Il était âgé de 17 ans et demi. Ses funérailles seront annoncées plus tard et auront lieu dans la paroisse St-Joseph. Il est exposé à la demeure de ses parents, au numéro 243 rue Bagot.

MICH. BINDER DEVANT LA COUR D'APPEL

Demain, le plus haut tribunal de la province entendra les raisons que Binder invoque pour faire casser le jugement rendu contre lui.

Le terme d'avril de la Cour d'Appel, à Québec, commença, ce matin. Il y eut une brève séance ajournée à cet après-midi, alors que le haut tribunal entendra la première cause du terme qui est la suivante :

Alan-M. Robertson, contre La Commission des Liqueurs de Québec et le Procureur-Général de la Province de Québec, mis-en cause.

Demain, sera plaidé le pouvoir pris contre le jugement et la condamnation prononcés contre lui par Michel Binder trouvé coupable, il y a environ un mois, d'avoir possédé et mis en circulation des billets de banque falsifiés.

Jugement sera rendu, le 9 courant, dans la cause d'Alfred Joncas, ex-comptable de la Gravel Lumber, à St-Romuald, qui subit son procès expéditif, récemment, sous l'accusation d'appropriation frauduleuse d'argent de la Gravel Lumber.

Pour l'enfance

M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, assistera à la conférence du Bien-être de l'enfance à Montréal et il présidera, le 12 avril, à l'Hôtel Mont-Royal, la séance du soir. M. Tremblay sera le conférencier principal et il traitera de "l'Assurance-chômage et le foyer".

Remis d'une récente attaque de grippe, M. Tremblay a passé une partie de la semaine aux bureaux du ministère au Parlement, et il quitte Québec aujourd'hui pour retourner dans la métropole.

M. Tremblay passera les journées de lundi et de mardi à Montréal. Lundi il recevra aux bureaux du gouvernement, dans le nouveau palais de justice, et mardi M. Tremblay sera aux bureaux de l'inspecteur en chef, 97 Notre-Dame est.

Un octroi

Le gouvernement de la province, par un ordre-en-conseil a accordé un octroi de $500.00 à la municipalité de Lecleroville comté de Lotbinière, à la suite d'une inondation qui a causé de graves dommages à cette municipalité récemment.

Retour à la terre

M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Colonisation, préside aujourd'hui une réunion des principaux officiers du département pour organiser le programme du retour à la terre pour la prochaine saison.

Personnel réduit

Stratford, Ont., 1er (P.C.)—Le Beacon-Herald, de Stratford, disait hier: "Une réduction de 20 p.c. va être effectuée dans les effectifs au travail sur le C. N. R. en vertu d'un nouveau barême que l'administration va publier lundi, apprend-on de bonne source aujourd'hui.Cette diminution du personnel a été décidée, apprend-on, à une conférence entre représentants de l'administration et du personnel tenue à Montréal la semaine dernière. On croit savoir que l'accord qui va être annoncé lundi vaudra pourpeu de temps seulement. La réduction de 20 p.c. qu'il comporte s'appliquera à toutes les catégories d'employés sur le réseau."

Elections allemandes

Munich, 1er (P.A.)—Une minute après la trêve de Pâques qui prend fin dimanche à midi Adolf Hitler, leader national scialiste, doit faire le premier discours de la campagne à fond de train par laquelle il espère gagner l'élection de ballottage en Allemagne. On sait qu'il s'est classé second dans la première élection où le président Hindenburg a recueilli beaucoup plus de voix que lui, mais pas assez pour se faire élire au premier tour.

Le quartier général fasciste annonce que cette seconde campagne de Hitler va avoir le caractère d'un tourbillon , et qu'on n'aura jamais rien vu de pareil dans l'histoire parlementaire allemande.

Hitler doit prononcer quatre discours par jour et s'adresser directement ainsi à un million d'électeurs environ. Le Volkischer Beobachter, son organe, sera distribué tous les jours à un million d'exemplaires.

Comité de secours section Saint-Roch

Il nous fait plaisir de publier le rapport des activités du comité de secours des dames, section de St-Roch, rapport signé par Mmes Louis Létourneau et G.-S. Marceau et dont voici les détails:

Souscriptions en argent des citoyens de St-Roch	$1,291.45
Valeurs des marchandises reçues citoyens de St-Roch	187.00
Total des souscriptions	$1,478.45
Versé à Mlle Carter du comité central	80.00
Versé à la Société St-Vincent-de-Paul St-Roch	50.00
Dépenses pour impression de lettres et timbres	68.00
Achats de marchandises	373.45
Et marchandises reçues des citoyens de St-Roch	187.00
Le tout distribué en plus de celles reçues du comité central	
	$1,478.45

147 familles dans la paroisse ont été secourues.

A l'Académie

Il y aura ce soir, à l'Académie Commerciale, un cours d'Economie Politique par M. l'avocat J.-P. Grégoire.

Association des Chanteurs de Québec

M. le notaire Aimé Plamondon donnera sous les auspices de l'Association des Chanteurs de Québec une conférence intitulée: "L'Opérette, ses substituts et ses succédanés. Simples considérations sans portée sur un sujet sans envergure."

Cette conférence aura lieu, vendredi soir, à 8 h. 30, à l'hôtel de ville, salle du Recorder.

Un joli programme musical sera exécuté par M. Emile Larochelle, professeur et membre de la Commission des Chanteurs et par M. Omer Létourneau, organiste-compositeur.

Les membres de l'association, les amis et ceux qui s'intéressent aux choses de l'art sont invités à cette soirée. L'entrée est gratuite.

Voyage rapide

Paris, 1er —(A.P.)—Le prince Nicolas, de Roumanie, et son épouse morganatique, née Jana Lucia Deletj, sont arrivés à Paris hier soir après une course ininterrompue de 16 heures et demie en auto depuis Cannes. Cette distance, 580 milles, est habituellement couverte en deux jours.

4 ans de bagne

Cornwall, Ont., 1er (P.C.)—Trouvé coupable à trois chefs d'accusation de vol de poulets, David Gauthier, 47 ans et Frank Lalonde, 29, ont été condamnés hier à 4 ans de bagne par le magistrat Milligan. Accusés d'avoir recelé la volaille ainsi dérobée, Max Downer, 24 ans et Morris Downer, 21, ont choisi un procès par devant jury aux assises de juin.

A Québec-Ouest

Il y a eu réunion, hier soir, des directeurs et des principaux membres de la section de Québec-Ouest de la Société St-Jean-Baptiste.

De nombreuses suggestions ont été faites qui seront soumises à la discussion lors de la prochaine assemblée générale, mercredi soir prochain. On procédera également, ce soir-là, à l'élection des officiers pour le prochain exercice.

Tous les membres sont priés d'être présents.

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE ANNONCE...

POUR DEMAIN

L'OUVERTURE OFFICIELLE DE SON NOUVEAU DEPARTEMENT DE

CONFECTIONS

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET GARCONS

UN DEPARTEMENT TRANSFORME, UN DES PLUS VASTES ET DES PLUS MODERNES A QUEBEC -

GRATIS

Demain, nous donnerons gratis à tout visiteur, un joli cadeau-souvenir. Point n'est besoin d'acheter, venez et réclamer le vôtre.

SPECIAL

POUR PLUS DE DETAILS

Voyez notre grande annonce en page 17

Voyez aussi pages 7-13

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

Avril commence...

et avec lui un renouveau de prospérité s'amène.

AVRIL c'est le mois du

KELVINATOR

(REFRIGERATEUR ELECTRIQUE)

Nous vous invitons cordialement à venir examiner les 11 modèles différents que comporte la série 1932.

Renseignez-vous au sujet des caractéristiques "KELVINATOR"

Nos prix sont les plus bas, nous sommes là pour le prouver.

C. Robitaille

320 rue St-Joseph Québec

La maison du "Service" et de la "Qualité"

Chez POLLACK

Les Nouveaux Chandails

Pour le Printemps

Styles de la dernière minute

Couleurs attrayantes

Quelque chose de nouveau que vous pouvez porter maintenant en maintes occasions :—

Genre "Pullover", tricot de fantaisie, Styles à encolure ronde ou en pointe, ou encore avec encolure carrée, avec petit collet. Manches courtes, taille cintrée.

COULEURS : Vert Nil, Bleu Royal, Orange, Maïs, Rouille, Noir et Blanc, Rouge et Brun.

Grandeurs : 32 à 38.

Spécial $2.79

Rez-de-Chaussée

Voir notre autre annonce en page 11

POLLACK

LE THE "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

'Tout frais des plantations'